



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

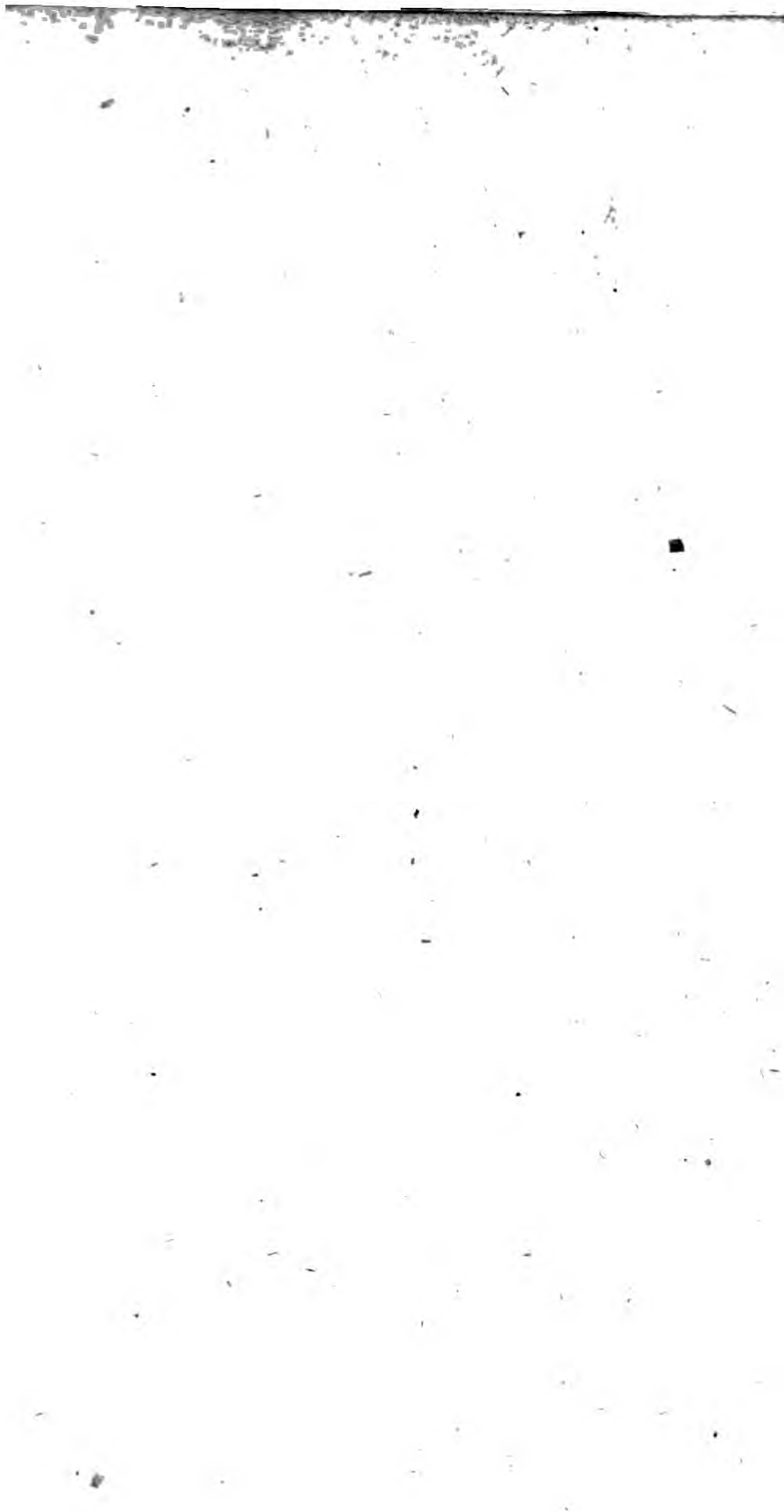


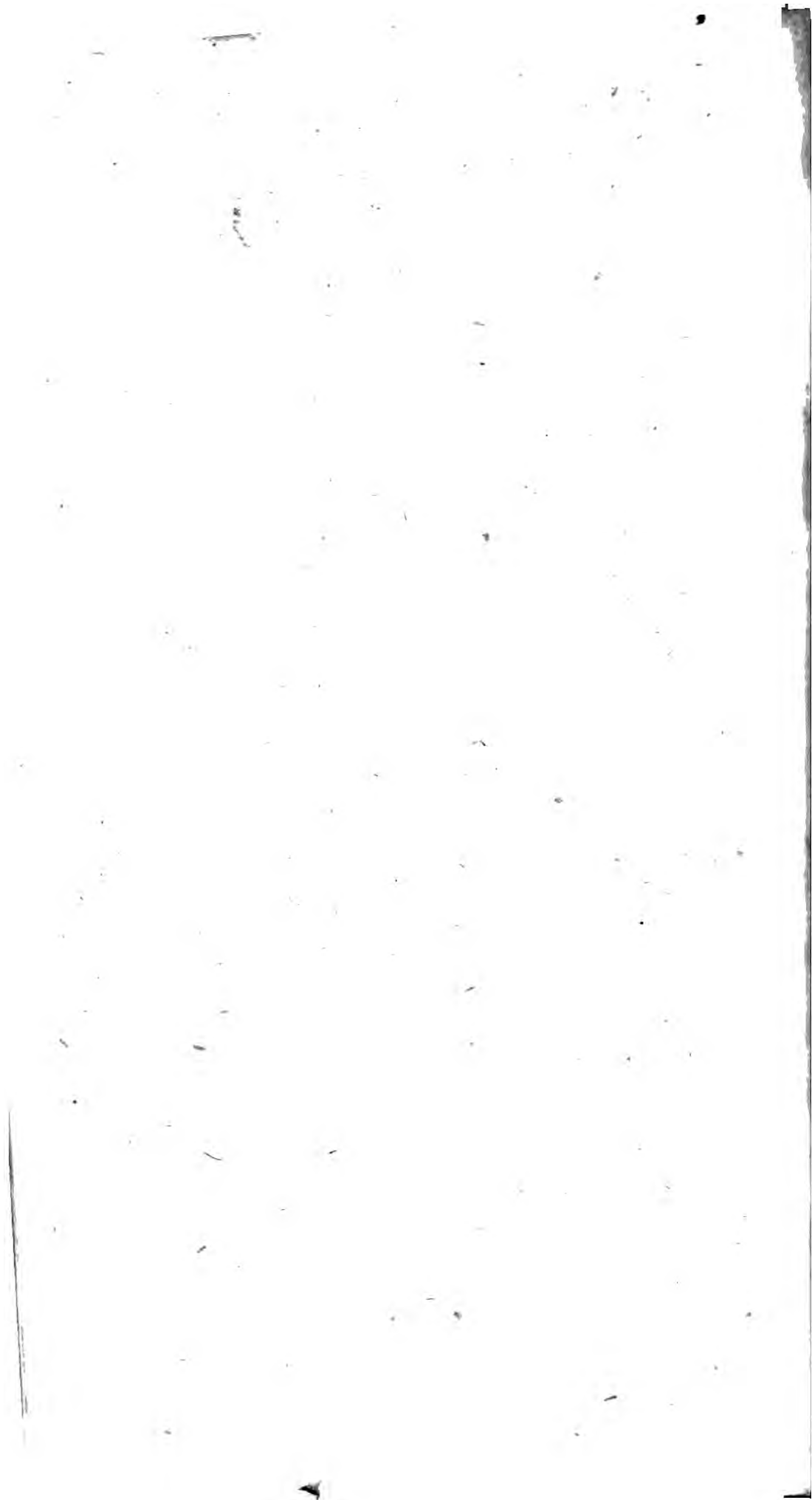
VI. 1785/1(55).



~~5. 17~~

[The body of the page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is scattered and difficult to discern.]





O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E,

O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

TOME CINQUANTE-CINQUIEME.

55

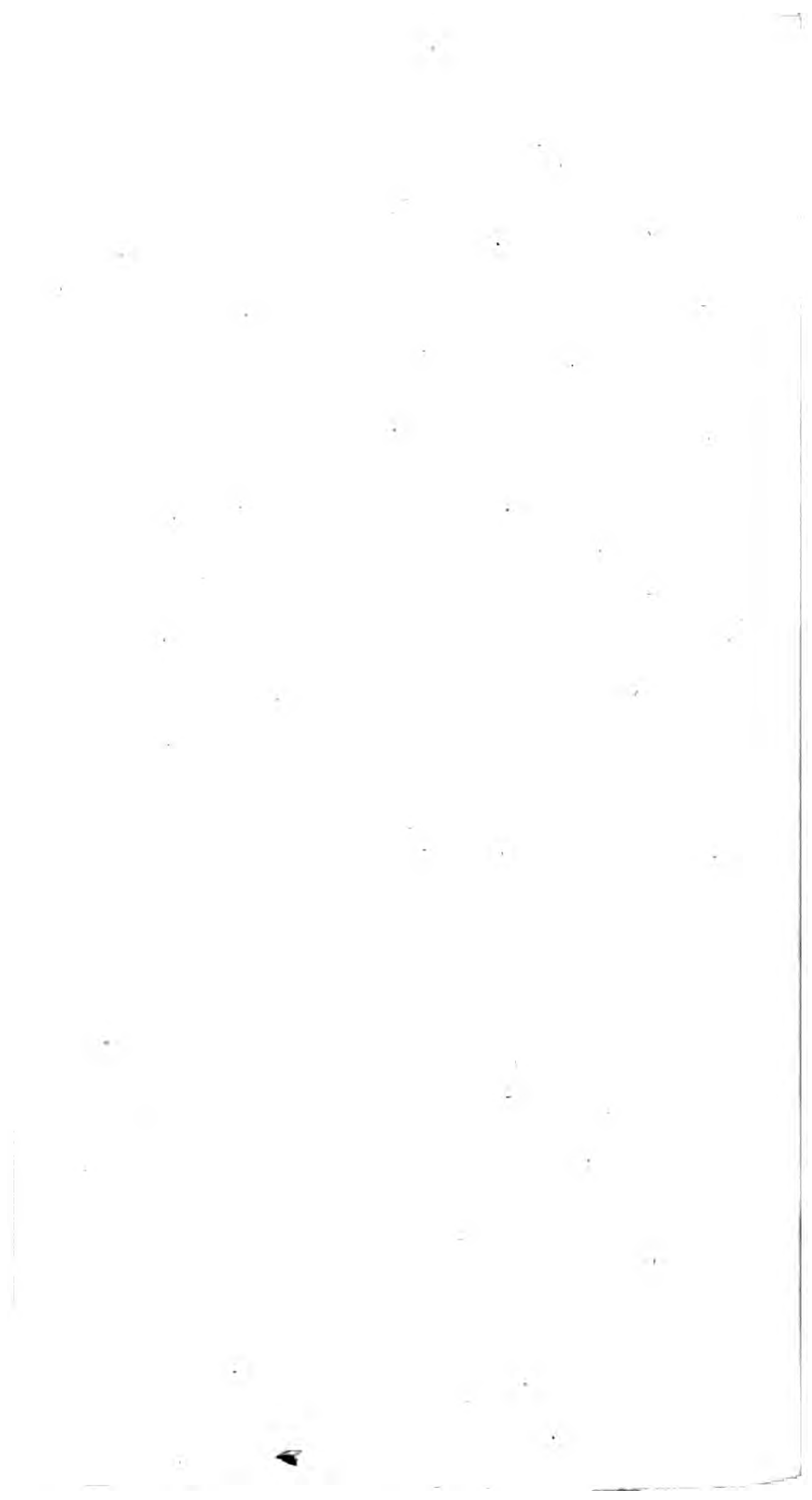
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE.
TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 5.



D I C T I O N N A I R E
P H I L O S O P H I Q U E .

Dictionn. philosoph. Tome IX. * A



DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE.

S.

S A L O M O N.

P LUSIEURS rois ont été de grands clercs, et ont fait de bons livres. Le roi de Prusse *Frédéric le grand* est le dernier exemple que nous en ayons. Il fera peu imité ; nous ne devons pas préférer qu'on trouve beaucoup de monarques allemands qui fassent des vers français, et qui écrivent l'histoire de leur pays. *Jacques I* en Angleterre, et même *Henri VIII* ont écrit. Il faut en Espagne remonter jusqu'au roi *Alfonse X*, encore est-il douteux qu'il ait mis la main aux Tables alfonsines.

La France ne peut se vanter d'avoir eu un roi auteur (1). L'empire d'Allemagne n'a aucun

(1) On a prétendu que *Charles IX* était l'auteur d'un livre sur la chasse. Il est très-vraisemblable que si ce prince eût moins cultivé l'art de tuer les bêtes, et n'eût point pris dans les forêts l'habitude de voir couler le sang, on eût eu plus de peine à lui arracher l'ordre de la Saint-Barthelemi. La chasse est un des moyens les plus sûrs pour émousser dans les hommes le sentiment de la pitié pour leurs semblables ; effet d'autant plus funeste, que ceux qui l'éprouvent, placés dans un rang plus élevé, ont plus besoin de ce frein.

livre de la main de ses empereurs ; mais l'empire romain se glorifie de *César*, de *Marc-Aurèle* et de *Julien*. On compte en Asie plusieurs écrivains parmi les rois. Le présent empereur de la Chine, *Kien-long*, passe surtout pour un grand poète ; mais *Salomon* ou *Soleyman* l'hébreu a encore plus de réputation que *Kien-long* le chinois.

Le nom de *Salomon* a toujours été révéré dans l'Orient. Les ouvrages qu'on croit de lui, les annales des Juifs, les fables des Arabes, ont porté sa renommée jusque aux Indes. Son règne est la grande époque des Hébreux.

Il était le troisième roi de la Palestine. Le premier livre des Rois dit que sa mère *Bethsabée* obtint de *David* qu'il fît couronner *Salomon* son fils au lieu de son aîné *Adonias*. Il n'est pas surprenant qu'une femme complice de la mort de son premier mari ait eu assez d'artifice pour faire donner l'héritage au fruit de son adultère, et pour faire déshériter le fils légitime, qui de plus était l'aîné.

C'est une chose très-remarquable que le prophète *Nathan*, qui était venu reprocher à *David* son adultère, le meurtre d'*Urie*, le mariage qui suivit ce meurtre, fût le même qui depuis seconda *Bethsabée* pour mettre sur le trône *Salomon*, né de ce mariage sanguinaire et infame. Cette conduite, à ne raisonner que

felon *la chair*, prouverait que ce prophète *Nathan* avait, felon les temps, deux poids et deux mefures. Le livre même ne dit pas que *Nathan* reçut une miffion particulière de DIEU pour faire déshériter *Adonias*. S'il en eut une, il faut la respecter ; mais nous ne pouvons admettre que ce que nous trouvons écrit.

C'est une grande question en théologie fi *Salomon* est plus renommé par fon argent comptant, ou par fes femmes, ou par fes livres. Je fuis fâché qu'il ait commencé fon règne à la turque, en égorgeant fon frère.

Adonias, exclus du trône par *Salomon*, lui demanda pour toute grâce qu'il lui permît d'époufer *Abifag*, cette jeune fille qu'on avait donnée à *David* pour le réchauffer dans fa vieilleffe. L'écriture ne dit point fi *Salomon* disputait à *Adonias* la concubine de fon père, mais elle dit que *Salomon*, fur la feule demande d'*Adonias*, le fit affaffiner. Apparemment que DIEU, qui lui donna l'efprit de fageffe, lui refufa alors celui de justice et d'humanité, comme il lui refufa depuis le don de la continence.

Il est dit, dans le même livre des Rois, qu'il était maître d'un grand royaume, qui s'étendait de l'Euphrate à la mer Rouge et à la Méditerranée ; mais malheureusement il est dit en même temps que le roi d'Egypte avait

conquis le pays de Gazer dans le Canaan , et qu'il donna pour dot la ville de Gazer à sa fille qu'on prétend que *Salomon* épousa ; il est dit qu'il y avait un roi à Damas ; les royaumes de Sidon et de Tyr florissaient : entouré d'Etats puissans , il manifesta sans doute sa sagesse en demeurant en paix avec eux tous. L'abondance extrême qui enrichit son pays ne pouvait être que le fruit de cette sagesse profonde, puisque du temps de *Saül* il n'y avait pas un ouvrier en fer dans son pays. Nous l'avons déjà remarqué : ceux qui veulent raisonner trouvent difficile que *David* successeur de *Saül*, vaincu par les Philistins , ait pu pendant son administration fonder un vaste empire.

Les richesses qu'il laissa à *Salomon* sont encore plus merveilleuses ; il lui donna comptant cent trois mille talens d'or et un million treize mille talens d'argent. Le talent d'or hébraïque vaut , selon *Arbutnot* , six mille livres sterling ; le talent d'argent environ cinq cents livres sterling. La somme totale du legs en argent comptant , sans les pierreries et les autres effets , et sans le revenu ordinaire, proportionné sans doute à ce trésor, montait suivant ce calcul à un milliard cent dix-neuf millions cinq cents mille livres sterling , ou à cinq milliards cinq cents quatre-vingt-dix-sept millions d'écus d'Allemagne, ou à vingt-cinq

milliards six cents quarante-huit millions de France. Il n'y avait pas alors autant d'espèces circulantes dans le monde entier. Quelques érudits évaluent ce trésor un peu plus bas, mais la somme est toujours bien forte pour la Palestine.

On ne voit pas après cela pourquoi *Salomon* se tourmentait tant à envoyer ses flottes au pays d'Ophir pour rapporter de l'or. On devine encore moins comment ce puissant monarque n'avait pas dans ses vastes États un seul homme qui sût façonner du bois dans la forêt du Liban. Il fut obligé de prier *Hiram*, roi de Tyr, de lui prêter des fendeurs de bois et des ouvriers pour le mettre en œuvre. Il faut avouer que ces contradictions exercent le génie des commentateurs.

On servait par jour, pour le dîner et le souper de sa maison, cinquante bœufs et cent moutons, et de la volaille et du gibier à proportion ; ce qui peut aller par jour à soixante mille livres pesant de viande. Cela fait une bonne maison.

On ajoute qu'il avait quarante mille écuries et autant de remises pour les chariots de guerre, mais seulement douze mille écuries pour la cavalerie. Voilà bien des chariots pour un pays de montagnes ; et c'était un grand appareil pour un roi dont le prédécesseur n'avait eu

qu'une mule à son couronnement , et pour un terrain qui ne nourrit que des ânes.

On n'a pas voulu qu'un prince qui avait tant de chariots se bornât à un petit nombre de femmes ; on lui en donne sept cents qui portaient le nom de *reines* ; et ce qui est étrange, c'est qu'il n'avait que trois cents concubines , contre la coutume des rois qui ont d'ordinaire plus de maîtresses que de femmes.

Il entretenait quatre cents douze mille chevaux , sans doute pour aller se promener avec elles le long du lac de Genezareth , ou vers celui de Sodome , ou vers le torrent de Cedron qui ferait un des endroits les plus délicieux de la terre , si ce torrent n'était pas à sec neuf mois de l'année , et si le terrain n'était pas horriblement pierreux.

Quant au temple qu'il fit bâtir , et que les Juifs ont cru le plus bel ouvrage de l'univers , si les *Bramante* , les *Michel-Ange* et les *Palladio* avaient vu ce bâtiment , ils ne l'auraient pas admiré. C'était une espèce de petite forteresse carrée qui renfermait une cour , et dans cette cour un édifice de quarante coudées de long , et un autre de vingt ; et il est dit seulement que ce second édifice , qui était proprement le temple , l'oracle , le saint des saints , avait vingt coudées de large comme de long , et

vingt de haut. M. Souflot n'aurait pas été fort content de ces proportions.

Les livres attribués à *Salomon* ont duré plus que son temple.

Le nom seul de l'auteur a rendu ces livres respectables. Ils devaient être bons, puisqu'ils étaient d'un roi, et que ce roi passait pour le plus sage des hommes.

Le premier ouvrage qu'on lui attribue est celui des Proverbes. C'est un recueil de maximes qui paraissent à nos esprits raffinés quelquefois triviales, basses, incohérentes, sans goût, sans choix et sans dessin. Ils ne peuvent se persuader qu'un roi éclairé ait composé un recueil de sentences dans lesquelles on n'en trouve pas une seule qui regarde la manière de gouverner, la politique, les mœurs des courtisans, les usages d'une cour. Ils sont étonnés de voir des chapitres entiers où il n'est parlé que de gueuses qui vont inviter les passans dans les rues à coucher avec elles.

Ils se révoltent contre les sentences dans ce goût :

Il y a trois choses insatiables, et une quatrième qui ne dit jamais, c'est assez : le sépulcre, la matrice, la terre qui n'est jamais rassasiée d'eau ; et le feu, qui est la quatrième, ne dit jamais, c'est assez.

Il y a trois choses difficiles , et j'ignore entièrement la quatrième : la voie d'un aigle dans l'air , la voie d'un serpent sur la pierre , la voie d'un vaisseau sur la mer , et la voie d'un homme dans une femme.

Il y a quatre choses qui sont les plus petites de la terre , et qui sont plus sages que les sages : les fourmis , petit peuple qui se prépare une nourriture pendant la moisson ; le lièvre , peuple faible qui couche sur des pierres ; la sauterelle qui , n'ayant pas de rois , voyage par troupes ; le lézard qui travaille de ses mains , et qui demeure dans les palais des rois.

Est-ce à un grand roi , disent-ils , au plus sage des mortels , qu'on ose imputer de telles niaiseries ? Cette critique est forte , il faut parler avec plus de respect.

Les Proverbes ont été attribués à *Isaïe* , à *Elzia* , à *Sobna* , à *Eliacin* , à *Joaké* et à plusieurs autres ; mais , qui que ce soit qui ait compilé ce recueil de sentences orientales , il n'y a pas d'apparence que ce soit un roi qui s'en soit donné la peine. Aurait-il dit que *la terreur du roi est comme le rugissement du lion* ? C'est ainsi que parle un sujet ou un esclave que la colère de son maître fait trembler. *Salomon* aurait-il tant parlé de la femme impudique ? aurait-il dit : *Ne regardez point le vin quand il paraît clair , et que sa couleur brille dans le verre* ?

Je doute fort qu'on ait eu des verres à boire du temps de *Salomon*; c'est une invention fort récente ; toute l'antiquité buvait dans des tasses de bois ou de métal; et ce seul passage indique peut-être que cette collection juive fut composée dans Alexandrie , ainsi que tant d'autres livres juifs. (a)

L'Ecclésiaste , que l'on met sur le compte de *Salomon* , est d'un ordre et d'un goût tout différent. Celui qui parle dans cet ouvrage semble être détrompé des illusions de la grandeur , lassé de plaisirs , et dégoûté de la science. On l'a pris pour un épicurien , qui répète à chaque page que *le juste et l'impie sont sujets aux mêmes accidens , que l'homme n'a rien de plus que la bête , qu'il vaut mieux n'être pas né que d'exister , qu'il n'y a point d'autre vie , et qu'il n'y a rien de bon et de raisonnable que de jouir en paix du fruit de ses travaux avec la femme qu'on aime.*

Il se pourrait faire que *Salomon* eût tenu de tels discours à quelques-unes de ses femmes : on prétend que ce sont des objections qu'il se fait , mais ces maximes , qui ont l'air un peu libertin ; ne ressemblent point du tout à des

(a) Un pédant a cru trouver une erreur dans ce passage ; il a prétendu qu'on a mal traduit par le mot de *verre* , le gobelet qui était , dit-il , de bois ou de métal ; mais comment le vin aurait-il brillé dans un gobelet de métal ou de bois ? et puis qu'importe ?

objections ; et c'est se moquer du monde d'entendre dans un auteur le contraire de ce qu'il dit.

On a cru voir un matérialiste à la fois sensuel et dégoûté, qui paraissait avoir mis au dernier verset un mot édifiant sur DIEU, pour diminuer le scandale qu'un tel livre devait causer.

Au reste, plusieurs pères ont prétendu que *Salomon* avait fait pénitence ; ainsi on peut lui pardonner.

Les critiques ont de la peine à se persuader que ce livre soit de *Salomon* ; et *Grotius* prétend qu'il fut écrit sous *Zorobabel*.

Il n'est pas naturel qu'il ait dit : *J'observe le visage du roi*. Il est bien plus vraisemblable que l'auteur ait voulu faire parler *Salomon*, et que par cette aliénation d'esprit qu'on découvre dans tant de rabbins, il ait oublié souvent dans le corps du livre que c'était un roi qu'il faisait parler.

Ce qui leur paraît surprenant, c'est que l'on ait consacré cet ouvrage parmi les livres canoniques. S'il fallait, disent-ils, établir aujourd'hui le canon de la Bible, peut-être n'y mettrait-on pas l'Ecclésiaste ; mais il fut inféré dans un temps où les livres étaient très-rars, où ils étaient plus admirés que lus. Tout ce qu'on peut faire aujourd'hui, c'est de pallier, autant qu'il est possible, l'épicurisme

qui règne dans cet ouvrage. On a fait pour l'Ecclésiaste comme pour tant d'autres choses qui révoltent bien autrement. Elles furent établies dans des temps d'ignorance ; et on est forcé , à la honte de la raison , de les soutenir dans des temps éclairés , et d'en déguiser ou l'absurdité ou l'horreur par des allégories. Ces critiques sont trop hardis.

Le Cantique des cantiques est encore attribué à *Salomon* , parce que le roi s'y trouve en deux ou trois endroits , parce qu'on fait dire à l'amante qu'elle est belle *comme les peaux de Salomon* , parce que l'amante dit qu'elle est *noire* , et qu'on a cru que *Salomon* désignait par là la femme égyptienne.

Ces trois raisons n'ont pas persuadé. 1°. Quand l'amante , en parlant à son amant , dit , *le roi m'a menée dans ses celliers* , elle parle visiblement d'un autre que de son amant , donc le roi n'est pas cet amant : c'est le roi du festin , c'est le paranymphe , c'est le maître de la maison qu'elle entend ; et cette juive est si loin d'être la maîtresse d'un roi , que dans tout le cours de l'ouvrage , c'est une bergère , une fille des champs qui va chercher son amant à la campagne et dans les rues de la ville , et qui est arrêtée aux portes par les gardes qui lui volent sa robe.

2°. *Je suis belle comme les peaux de Salomon* , est l'expression d'une villageoise qui dirait : Je

fuis belle comme les tapisseries du roi : et c'est précisément parce que le nom de *Salomon* se trouve dans cet ouvrage qu'il ne saurait être de lui. Quel monarque ferait une comparaison si ridicule. Voyez, dit l'amante au troisième chapitre, *voyez le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné au jour de son mariage.* Qui ne reconnaît à ces expressions la comparaison ordinaire que font les filles du peuple en parlant de leurs amans ? Elles disent : Il est beau comme un prince , il a un air de roi , &c.

3°. Il est vrai que cette bergère qu'on fait parler dans ce cantique amoureux , dit qu'elle est hâlée du soleil , qu'elle est *brune*. Or si c'était là la fille du roi d'Egypte , elle n'était point si hâlée. Les filles de qualité en Egypte sont blanches ; *Cléopâtre* l'était ; et , en un mot , ce personnage ne peut être à la fois une fille de village et une reine.

Il se peut qu'un monarque qui avait mille femmes ait dit à l'une d'elles : *Qu'elle me baise d'un baiser de sa bouche , car vos tetons sont meilleurs que le vin.* Un roi et un berger , quand il s'agit de baiser sur la bouche , peuvent s'exprimer de la même manière. Il est vrai qu'il est assez étrange qu'on ait prétendu que c'était la fille qui parlait en cet endroit , et qui faisait l'éloge des tetons de son amant.

On avoue encore qu'un roi galant a pu faire dire à sa maîtresse : *Mon bien-aimé est comme un bouquet de myrte , il demeurera entre mes tetons.*

Qu'il a pu lui dire : *Votre nombril est comme une coupe dans laquelle il y a toujours quelque chose à boire ; votre ventre est comme un boisseau de froment , vos tetons sont comme deux faons de chevreuil , et votre nez est comme la tour du mont Liban.*

J'avoue que les Eglogues de *Virgile* sont d'un autre style ; mais chacun a le sien , et un juif n'est pas obligé d'écrire comme *Virgile*.

On n'a pas approuvé ce beau tour d'éloquence orientale : *Notre sœur est encore petite , elle n'a point de tetons ; que ferons-nous de notre sœur ? Si c'est un mur , bâtiſſons deſſus ; ſi c'est une porte , fermons-la.*

A la bonne heure que *Salomon* , le plus sage des hommes , ait parlé ainſi dans ſes goguettes ; mais pluſieurs rabbins ont ſoutenu que non-ſeulement cette petite églogue voluptueuſe n'était pas du roi *Salomon* , mais qu'elle n'était pas authentique. *Théodore* de Mopſuète était de ce ſentiment ; et le célèbre *Grotius* appelle le Cantique des cantiques un ouvrage libertin , *flagitioſus* : cependant il eſt conſacré , et on le regarde comme une allégorie perpétuelle du

mariage de JESUS-CHRIST avec son Eglise. Il faut avouer que l'allégorie est un peu forte , et qu'on ne voit pas ce que l'Eglise pourrait entendre quand l'auteur dit que sa petite sœur n'a point de tétens.

Après tout , ce Cantique est un morceau précieux de l'antiquité. C'est le seul livre d'amour qui nous soit resté des Hébreux. Il y est souvent parlé de jouissance. C'est une églogue juive. Le style est comme celui de tous les ouvrages d'éloquence des Hébreux , sans liaison , sans suite , plein de répétitions , confus , ridiculement métaphorique ; mais il y a des endroits qui respirent la naïveté et l'amour.

Le livre de la Sagesse est dans un goût plus sérieux ; mais il n'est pas plus de *Salomon* que le Cantique des cantiques. On l'attribue communément à *Jésus* fils de *Sirach* , d'autres à *Philon* de Biblos ; mais , quel que soit l'auteur , on a cru que de son temps on n'avait point encore le Pentateuque ; car il dit , au chap. X , qu'*Abraham* voulut immoler *Isaac* du temps du déluge ; et dans un autre endroit , il parle du patriarche *Joséph* comme d'un roi d'Egypte. Du moins c'est le sens le plus naturel.

Le pis est que l'auteur , dans le même chapitre , prétend qu'on voit de son temps la statue de sel en laquelle la femme de *Loth* fut changée.

changée. Ce que les critiques trouvent de pis encore, c'est que le livre leur paraît un amas très-ennuyeux de lieux communs ; mais ils doivent considérer que de tels ouvrages ne sont pas faits pour suivre les vaines règles de l'éloquence. Ils sont écrits pour édifier et non pour plaire. Il faut même lutter contre son dégoût pour les lire.

Il y a grande apparence que *Salomon* était riche et savant, pour son temps et pour son peuple. L'exagération, compagne inséparable de la grossièreté, lui attribua des richesses qu'il n'avait pu posséder, et des livres qu'il n'avait pu faire. Le respect pour l'antiquité a depuis consacré ces erreurs.

Mais que ces livres aient été écrits par un juif, que nous importe ? Notre religion chrétienne est fondée sur la juive, mais non pas sur tous les livres que les Juifs ont faits.

Pourquoi le Cantique des cantiques, par exemple, sera-t-il plus sacré pour nous que les fables du Talmud ? C'est, dit-on, que nous l'avons compris dans le canon des Hébreux. Et qu'est-ce que ce canon ? C'est un recueil d'ouvrages authentiques. Eh bien, un ouvrage pour être authentique est-il divin ? une histoire des roitelets de Juda et de Sichem, par exemple, est-elle autre chose qu'une histoire ? Voilà un étrange préjugé. Nous avons les Juifs

en horreur , et nous voulons que tout ce qui a été écrit par eux et recueilli par nous , porte l'empreinte de la Divinité. Il n'y a jamais eu de contradiction si palpable.

S A M M O N O C O D O M ,
OU SOMMONA-CODOM.

JE me souviens que *Sammonocodom* , le dieu des Siamois , naquit d'une jeune vierge , et fut élevé sur une fleur. Ainsi la grand'mère de *Gengis* fut engrossée par un rayon du soleil. Ainsi l'empereur de la Chine , *Kien-long* , aujourd'hui glorieusement régnant , assure positivement dans son beau poëme de *Moukden* que sa bifaïeule était une très-jolie vierge , qui devint mère d'une race de héros pour avoir mangé des cerises. Ainsi *Danaé* fut mère de *Perfée* ; *Rhèa-Sylvia* de *Romulus*. Ainsi *Arlequin* avait bien raison de dire , en voyant tout ce qui se passait dans le monde : *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia*.

La religion de ce siamois nous prouve que jamais législateur n'enseigna une mauvaise morale. Voyez , lecteur , que celle de *Brama* , de *Zoroastre* , de *Numa* , de *Thaut* , de *Pythagore* , de *Mahomet* , et même du poisson *Oannès* , est absolument la même. J'ai dit souvent qu'on jetterait des pierres à un homme qui viendrait

prêcher une morale relâchée; et voilà pourquoi les jésuites eux-mêmes ont eu des prédicateurs si austères.

Les règles que *Sammonocodom* donna aux talapains ses disciples, sont aussi sévères que celles de *S^t Basile* et de *S^t Benoît* :

» Fuyez les chants, les danses, les assemblées, tout ce qui peut amollir l'ame.

» N'ayez ni or ni argent.

» Ne parlez que de justice et ne travaillez que pour elle.

» Dormez peu, mangez peu; n'ayez qu'un habit.

» Ne raillez jamais.

» Méditez en secret, et réfléchissez souvent sur la fragilité des choses humaines. »

Par quelle fatalité, par quelle fureur est-il arrivé que, dans tous les pays, l'excellence d'une morale si sainte et si nécessaire a été toujours déshonorée par des contes extravagans, par des prodiges plus ridicules que toutes les fables des *Métamorphoses*? Pourquoi n'y a-t-il pas une seule religion dont les préceptes ne soient d'un sage, et dont les dogmes ne soient d'un fou? (On sent bien que j'excepte la nôtre, qui est en tout sens infiniment sage.)

N'est-ce point que les législateurs s'étant contentés de donner des préceptes raisonnables

et utiles , les disciples des premiers disciples et les commentateurs ont voulu enchérir ? Ils ont dit : Nous ne ferons pas assez respectés , si notre fondateur n'a pas eu quelque chose de surnaturel et de divin. Il faut absolument que notre *Numa* ait eu des rendez-vous avec la nymphe *Egérie* ; qu'une des cuisses de *Pythagore* ait été de pur or ; que la mère de *Sammonocodom* ait été vierge en accouchant de lui ; qu'il soit né sur une rose et qu'il soit devenu dieu.

Les premiers Chaldéens ne nous ont transmis que des préceptes moraux très-honnêtes ; cela ne suffit pas ; il est bien plus beau que ces préceptes aient été annoncés par un brochet qui sortait deux fois par jour du fond de l'Euphrate pour venir faire un sermon.

Ces malheureux disciples , ces détestables commentateurs n'ont pas vu qu'ils pervertissaient le genre-humain. Tous les gens raisonnables disent : Voilà des préceptes très-bons ; j'en aurais bien dit autant : mais voilà des doctrines impertinentes , absurdes , révoltantes , capables de décrier les meilleurs préceptes. Qu'arrive-t-il ? Ces gens raisonnables ont des passions tout comme les talapains ; et plus ces passions sont fortes , plus ils s'enhardissent à dire tout haut : Mes talapains m'ont trompé sur la doctrine ; ils pourraient bien

m'avoir trompé sur des maximes qui contredisaient mes passions. Alors ils secouent le joug, parce qu'il a été imposé mal-adroitement ; ils ne croient plus en DIEU, parce qu'ils voient bien que *Sammonocodom* n'est pas dieu. J'en ai déjà averti mon cher lecteur en quelques endroits, lorsque j'étais à Siam ; et je l'ai conjuré de croire en DIEU, malgré les talapoins.

Le révérend père *Tachard*, qui s'était tant amusé sur le vaisseau avec le jeune *Destouches* garde-marine, et depuis auteur de l'opéra d'*Iffé*, savait bien que ce que je dis est très-vrai.

D'un frère cadet du dieu Sammonocodom.

VOYEZ si j'ai eu tort de vous exhorter souvent à définir les termes, à éviter les équivoques. Un mot étranger que vous traduisez très-mal par le mot *Dieu*, vous fait tomber mille fois dans des erreurs très-grossières. L'essence suprême, l'intelligence suprême, l'ame de la nature, le grand Etre, l'éternel géomètre qui a tout arrangé avec ordre, poids et mesure, voilà DIEU. Mais lorsqu'on donne le même nom à *Mercur*, aux empereurs romains, à *Priape*, à la divinité des tetons, à la divinité des fesses, au dieu pet, au dieu de la chaise

percée , on ne s'entend plus , on ne fait plus où l'on en est. Un juge juif , une espèce de bailli est appelé dieu dans nos saintes Ecritures. Un ange est appelé dieu. On donne le nom de dieux aux idoles des petites nations voisines de la horde juive.

Sammonocodom n'est pas dieu proprement dit ; et une preuve qu'il n'est pas dieu , c'est qu'il devint dieu , et qu'il avait un frère nommé *Thevata* qui fut pendu , et qui fut damné.

Or il n'est pas rare que dans une famille il y ait un homme habile qui fasse fortune , et un autre mal avisé qui soit repris de justice. *Sammonocodom* devint saint , il fut canonisé à la manière siamoise ; et son frère qui fut un mauvais garnement , et qui fut mis en croix , alla dans l'enfer , où il est encore.

Nos voyageurs ont rapporté que quand nous voulûmes prêcher un dieu crucifié aux Siamois , ils se moquèrent de nous. Ils nous dirent que la croix pouvait bien être le supplice du frère d'un dieu , mais non pas d'un dieu lui-même. Cette raison paraissait assez plausible , mais elle n'est pas convaincante en bonne logique ; car , puisque le vrai Dieu donna pouvoir à *Pilate* de le crucifier , il put , à plus forte raison , donner pouvoir de crucifier son frère. En effet , JESUS-CHRIST avait

un frère, S^t *Jacques*, qui fut lapidé. Il n'en était pas moins Dieu. Les mauvaises actions imputées à *Thevatat*, frère du dieu *Sammonocodom*, étaient encore un faible argument contre l'abbé de *Choisi* et le père *Tachard*; car il se pouvait très-bien faire que *Thevatat* eût été pendu injustement, et qu'il eût mérité le ciel au lieu d'être damné: tout cela est fort délicat.

Au reste, on demande comment le père *Tachard* put, en si peu de temps, apprendre assez bien le siamois pour disputer contre les talapoins ?

On répond que *Tachard* entendait la langue siamoise comme *François Xavier* entendait la langue indienne.

S A M O T H R A C E .

QUE la fameuse île de *Samothrace* soit à l'embouchure de l'*Ebre*, comme le disent tant de dictionnaires, ou qu'elle en soit à vingt milles, comme c'est la vérité; ce n'est pas ce que je recherche.

Cette île fut long-temps la plus célèbre de tout l'*Archipel* et même de toutes les îles. Ses dieux *Cabires*, ses hiérophantes, ses mystères lui donnèrent autant de réputation que le

trou Saint-Patrice en eut en Irlande il n'y a pas long-temps. (a)

Cette Samothrace, qu'on appelle aujourd'hui Samandrachi, est un rocher recouvert d'un peu de terre stérile, habitée par de pauvres pêcheurs. Ils feraient bien étonnés si on leur disait que leur île eut autrefois tant de gloire; et ils diraient: Qu'est-ce que la gloire?

Je demande ce qu'étaient ces hiérophantes, ces francs-maçons sacrés qui célébraient leurs mystères antiques de Samothrace, et d'où ils venaient eux et leurs dieux Cabires?

Il n'est pas vraisemblable que ces pauvres gens fussent venus de Phénicie, comme le dit *Bochart* avec ses étymologies hébraïques, et comme le dit après lui l'abbé *Banier*. Ce n'est pas ainsi que les dieux s'établissent; ils font comme les conquérans, qui ne subjuguent les peuples que de proche en proche. Il y a trop loin de la Phénicie à cette pauvre île, pour que les dieux de la riche Sidon et de la superbe

(a) Ce trou Saint-Patrice ou Saint-Patrik, est une des portes du purgatoire. Les cérémonies et les épreuves que les moines faisaient observer aux pèlerins qui venaient visiter ce redoutable trou, ressembloient assez aux cérémonies et aux épreuves des mystères d'*Isis* et de Samothrace. L'ami lecteur qui voudra un peu approfondir la plupart de nos questions, s'apercevra fort agréablement que les mêmes friponneries, les mêmes extravagances ont fait le tour de la terre; le tout pour gagner honneur et argent.

Voyez l'extrait du purgatoire de saint *Patrice*, par M. *Sinner*.

Tyrfoient venus fe confiner dans cet hermitage.
Les hiérophantes ne font pas fi fots.

Le fait eft qu'il y avait des dieux Cabires , des prêtres Cabires, des myftères Cabires, dans cette île chétive et ftérile. Non-feulement *Hérodote* en parle ; mais le phénicien *Sancho- niathon* , fi antérieur à *Hérodote* , en parle auffi dans fes fragmens heureufement confervés par *Eusèbe*. Et qui pis eft , ce *Sanchoniathon* , qui vivait certainement avant le temps où l'on place *Moïfe* , cite le grand *Thaut* , le premier *Hermès* , le premier *Mercure* d'Égypte ; et ce grand *Thaut* vivait huit cents ans avant *Sancho- niathon* , de l'aveu même de ce phénicien.

Les Cabires étaient donc en honneur deux mille trois ou quatre cents ans avant notre ère vulgaire.

Maintenant , fi vous voulez favoir d'où venaient ces dieux Cabires établis en Samothrace , n'est-il pas vraifemblable qu'ils venaient de Thrace le pays le plus voifin , et qu'on leur avait donné cette petite île pour y jouer leurs farces , et pour gagner quelque argent ? Il fe pourrait bien faire qu'*Orphée* eût été un fameux ménétrier des dieux Cabires.

Mais qui étaient ces dieux ? ils étaient ce qu'ont été tous les dieux de l'antiquité , des fantômes inventés par des fripons groffiers ,

sculptés par des ouvriers plus grossiers encore, et adorés par des brutes appelées hommes.

Ils étaient trois Cabires ; car nous avons déjà observé que dans l'antiquité tout se faisait par trois.

Il faut qu'*Orphée* soit venu très-long-temps après l'invention de ces trois dieux, car il n'en admit qu'un seul dans ses mystères. Je prendrais volontiers *Orphée* pour un focinien rigide.

Je tiens les anciens dieux Cabires pour les premiers dieux des Thraces, quelques noms grecs qu'on leur ait donnés depuis.

Mais voici quelque chose de bien plus curieux pour l'histoire de Samothrace. Vous savez que la Grèce et la Thrace ont été affligées autrefois de plusieurs inondations. Vous connaissez les déluges de *Deucalion* et d'*Ogygès*. L'île de Samothrace se vantait d'un déluge plus ancien, et son déluge se rapportait assez au temps où l'on prétend que vivait cet ancien roi de Thrace nommé *Xissutre*, dont nous avons parlé à l'article *Ararat*.

Vous pouvez vous souvenir que les dieux de *Xixutru* ou *Xissutre*, qui étaient probablement les Cabires, lui ordonnèrent de bâtir un vaisseau d'environ trente mille pieds de long sur cent douze pieds de large ; que ce vaisseau

vogua long-temps sur les montagnes de l'Arménie pendant le déluge ; qu'ayant embarqué avec lui des pigeons et beaucoup d'autres animaux domestiques , il lâcha ses pigeons pour savoir si les eaux s'étaient retirées , et qu'ils revinrent tout crottés , ce qui fit prendre à *Xiffutre* le parti de fortir enfin de son grand vaisseau.

Vous me direz qu'il est bien étrange que *Sanchoniathon* n'ait point parlé de cette aventure. Je vous répondrai que nous ne pouvons pas décider s'il l'inséra ou non dans son histoire ; vu qu'*Eusèbe* , qui n'a rapporté que quelques fragmens de cet ancien historien , n'avait aucun intérêt à rapporter l'histoire du vaisseau et des pigeons. Mais *Bérose* la raconte ; et il y joint du merveilleux , selon l'usage de tous les anciens.

Les habitans de Samothrace avaient érigé des monumens de ce déluge.

Ce qui est encore plus étonnant , et ce que nous avons déjà remarqué en partie , c'est que ni la Grèce , ni la Thrace , ni aucun peuple , ne connut jamais le véritable déluge , le grand déluge , le déluge de *Noé*.

Comment , encore une fois , un événement aussi terrible que celui du submergement de toute la terre put-il être ignoré des survivans ? comment le nom de notre père *Noé* , qui

repeupla le monde , put - il être inconnu à tous ceux qui lui devaient la vie ? C'est le plus étonnant de tous les prodiges , que de tant de petits-fils aucun n'ait parlé de son grand-père !

Je me suis adressé à tous les doctes ; je leur ai dit : Avez-vous jamais lu quelque vieux livre grec , toscan , arabe , égyptien , chaldéen , indien , persan , chinois , où le nom de *Noé* se soit trouvé ? Ils m'ont tous répondu que non. J'en suis encore tout confondu.

Mais que l'histoire de cette inondation universelle se trouve dans une page d'un livre écrit dans le désert par des fugitifs , et que cette page ait été inconnue au reste du monde entier , jusque vers l'an neuf cent de la fondation de Rome ; c'est ce qui me pétrifie. Je n'en reviens pas. Mon cher lecteur , crions bien fort : *O altitudo ignorantiarum !*

S A M S O N.

EN qualité de pauvres compilateurs par alphabet , de ressasseurs d'anecdotes , d'éplucheurs de minuties , de chiffonniers qui ramassent des guenilles au coin des rues , nous nous glorifierons avec toute la fierté attachée à nos sublimes sciences d'avoir •

découvert qu'on joua le fort Samson, tragédie, sur la fin du seizième siècle, en la ville de Rouen, et qu'elle fut imprimée chez *Abraham Couturier*. *Jean* ou *John Milton*, long-temps maître d'école à Londres, puis secrétaire pour le latin du parlement nommé *le croupion*; *Milton*, auteur du *Paradis perdu* et du *Paradis retrouvé*, fit la tragédie de *Samson agoniste*; et il est bien cruel de ne pouvoir dire en quelle année.

Mais nous savons qu'on l'imprima avec une préface, dans laquelle on vante beaucoup un de nos confrères les commentateurs, nommé *Paræus*, lequel s'aperçut le premier, par la force de son génie, que l'Apocalypse est une tragédie. En vertu de cette découverte, il partagea l'Apocalypse en cinq actes, et y inféra des chœurs dignes de l'élégance et du beau naturel de la pièce. L'auteur de cette même préface nous parle des belles tragédies de *S^t Grégoire de Nazianze*. Il assure qu'une tragédie ne doit jamais avoir plus de cinq actes; et, pour le prouver, il nous donne le *Samson agoniste* de *Milton*, qui n'en a qu'un. Ceux qui aiment les longues déclamations seront satisfaits de cette pièce.

Une comédie de *Samson* fut jouée long-temps en Italie. On en donna une traduction à Paris en 1717, par un nommé *Romagnési*;

on la représenta sur le théâtre français de la comédie prétendue italienne, anciennement le palais des ducs de Bourgogne. Elle fut imprimée et dédiée au duc d'Orléans régent de France.

Dans cette pièce sublime, *Arlequin* valet de Samson se battait contre un coq-d'inde, tandis que son maître emportait les portes de la ville de Gaza sur ses épaules.

En 1732 on voulut représenter à l'opéra de Paris une tragédie de Samson mise en musique par le célèbre *Rameau*, mais on ne le permit pas. Il n'y avait ni arlequin ni coq-d'inde; la chose parut trop sérieuse: on était bien aise d'ailleurs de mortifier *Rameau* qui avait de grands talens. Cependant on joua dans ce temps-là l'opéra de Jephthé, tiré de l'ancien Testament, et la comédie de l'Enfant prodigue, tirée du nouveau.

Il y a une vieille édition du Samson agoniste de *Milton*, précédée d'un abrégé de l'histoire de ce héros; voici la traduction de cet abrégé:

Les Juifs, à qui DIEU avait promis par serment tout le pays qui est entre le ruisseau d'Egypte et l'Euphrate, et qui pour leurs péchés n'eurent jamais ce pays, étaient au contraire réduits en servitude; et cet esclavage dura quarante ans. Or il y avait un juif de la

tribu de Dan , nommé *Manué* ou *Manoa* , et la femme de ce *Manué* était stérile ; et un ange apparut à cette femme , et lui dit : Vous aurez un fils , à condition qu'il ne boira jamais de vin , qu'il ne mangera jamais de lièvre , et qu'on ne lui fera jamais les cheveux.

L'ange apparut ensuite au mari et à la femme ; on lui donna un chevreau à manger , il n'en voulut point , et disparut au milieu de la fumée ; et la femme dit : Certainement nous mourrons , car nous avons vu un Dieu. Mais ils n'en moururent pas.

L'esclave *Samson* naquit , fut consacré nazaréen ; et dès qu'il fut grand , la première chose qu'il fit fut d'aller dans la ville phénicienne ou philistine de Tamnala courtoiser une fille d'un de ses maîtres , qu'il épousa.

En allant chez sa maîtresse , il rencontra un lion , le déchira en pièces de sa main nue , comme il eût fait un chevreau. Quelques jours après il trouva un essaim d'abeilles dans la gueule de ce lion mort , avec un rayon de miel , quoique les abeilles ne se reposent jamais sur des charognes.

Alors il proposa cette énigme à ses camarades : La nourriture est sortie du mangeur , et le doux est sorti du dur. Si vous devinez , je vous donnerai trente tuniques et trente robes , sinon vous me donnerez trente robes

et trente tuniques. Ses camarades ne pouvant deviner le fait en quoi consistait le mot de l'énigme , gagnèrent la jeune femme de *Samson* ; elle tira le secret de son mari , et il fut obligé de leur donner trente tuniques et trente robes : Ah ! leur dit-il , si vous n'aviez pas labouré avec ma vache , vous n'auriez pas deviné.

Auffitôt le beau-père de *Samson* donna un autre mari à sa fille.

Samson , en colère d'avoir perdu sa femme , alla prendre sur le champ trois cents renards , les attacha tous ensemble par la queue avec des flambeaux allumés , et ils allèrent mettre le feu dans les blés des Philistins.

Les juifs esclaves ne voulant point être punis par leurs maîtres pour les exploits de *Samson* , vinrent le surprendre dans la caverne où il demeurait , le lièrent avec de grosses cordes , et le livrèrent aux Philistins. Dès qu'il est au milieu d'eux , il rompt ses cordes ; et trouvant une mâchoire d'âne , il tue en un tour de main mille philistins avec cette mâchoire. Un tel effort l'ayant mis tout en feu , il se mourait de soif. Auffitôt DIEU fit jaillir une fontaine d'une dent de la mâchoire d'âne. *Samson* ayant bu s'en alla dans Gaza , ville philistine ; il y devint sur le champ amoureux d'une fille de joie. Comme

il dormait avec elle , les Philistins fermèrent les portes de la ville , et environnèrent la maison ; il se leva , prit les portes et les emporta. Les Philistins , au désespoir , de ne pouvoir venir à bout de ce héros , s'adressèrent à une autre fille de joie , nommée *Dalila* , avec laquelle il couchait pour lors. Celle-ci lui arracha enfin le secret en quoi consistait sa force. Il ne fallait que le tondre pour le rendre égal aux autres hommes ; on le tondit , il devint faible , on lui creva les yeux , on lui fit tourner la meule et jouer du violon. Un jour qu'il jouait du violon dans un temple philistin , entre deux colonnes du temple , il fut indigné que les Philistins eussent des temples à colonnades , tandis que les Juifs n'avaient qu'un tabernacle porté sur quatre bâtons. Il sentit que ses cheveux commençaient à revenir. Transporté d'un saint zèle , il jeta à terre les deux colonnes ; le temple fut renversé ; les Philistins furent écrasés et lui aussi.

Telle est mot à mot cette préface.

C'est cette histoire qui est le sujet de la pièce de *Milton* et de *Romagnési* : elle était faite pour la farce italienne.

S C A N D A L E.

SANS rechercher si le scandale était originairement une pierre qui pouvait faire tomber les gens , ou une querelle , ou une séduction , tenons-nous en à la signification d'aujourd'hui. Un scandale est une grave indécence. On l'applique principalement aux gens d'église. Les Contes de *la Fontaine* sont libertins , plusieurs endroits de *Sanchez* , de *Tambourin* , de *Molina* , sont scandaleux.

On est scandaleux par ses écrits ou par sa conduite. Le siège que soutinrent les augustins contre les archers du guet , au temps de la fronde , fut scandaleux. La banqueroute du frère jésuite *la Valette* fut plus que scandaleuse. Le procès des révérends pères capucins de Paris , en 1764, fut un scandale très-réjouissant. Il faut en dire ici un petit mot pour l'édification du lecteur.

Les révérends pères capucins s'étaient battus dans le couvent ; les uns avaient caché leur argent , les autres l'avaient pris. Jusque-là , ce n'était qu'un scandale particulier , une pierre qui ne pouvait faire tomber que des capucins ; mais quand l'affaire fut portée au parlement , le scandale devint public.

Il est dit (a) au procès qu'il faut douze

(a) Page 27 du mémoire contre frère *Athanase* , présenté au parlement.

cents livres de pain par semaine au couvent de Saint-Honoré , de la viande , du vin , du bois à proportion , et qu'il y a quatre quêteurs en titre d'office chargés de lever ces contributions dans la ville. Quel scandale épouvantable ! douze cents livres de viande et de pain par semaine pour quelques capucins , tandis que tant d'artistes accablés de vieillesse , et tant d'honnêtes veuves , sont exposés tous les jours à périr de misère !

(b) Que le révérend père *Dorothee* se soit fait trois mille livres de rente aux dépens du couvent , et par conséquent aux dépens du public , voilà non-seulement un scandale énorme , mais un vol manifeste ; et un vol fait à la classe la plus indigente des citoyens de Paris : car ce sont les pauvres qui payent la taxe imposée par les moines mendiants. L'ignorance et la faiblesse du peuple lui persuadent qu'il ne peut gagner le ciel qu'en donnant son nécessaire , dont ces moines composent leur superflu. Il a donc fallu que de ce seul chef frère *Dorothee* ait extorqué vingt mille écus au moins aux pauvres de Paris , pour se faire mille écus de rente.

Songez bien , mon cher lecteur , que de telles aventures ne sont pas rares dans ce dix-huitième siècle de notre ère vulgaire , qui a

(b) Page 3.

produit tant de bons livres. Je vous l'ai déjà dit, le peuple ne lit point. Un capucin, un récollet, un carme, un picpus, qui confesse et qui prêche, est capable de faire lui seul plus de mal que les meilleurs livres ne pourront jamais faire de bien.

J'oserais proposer aux âmes bien nées de répandre dans une capitale un certain nombre d'anti-capucins, d'anti-récollets, qui iraient de maison en maison recommander aux pères et mères d'être bien vertueux et de garder leur argent pour l'entretien de leur famille et le soutien de leur vieillesse; d'aimer DIEU de tout leur cœur, et de ne jamais rien donner aux moines. Mais revenons à la vraie signification du mot *scandale*.

(c) Dans ce procès des capucins, on accuse frère *Grégoire* d'avoir fait un enfant à mademoiselle *Bras-de-fer*, et de l'avoir ensuite mariée à *Moutard* le cordonnier. On ne dit point si frère *Grégoire* a donné lui-même la bénédiction nuptiale à sa maîtresse et à ce pauvre *Moutard* avec dispense. S'il l'a fait, voilà le scandale le plus complet qu'on puisse donner; il renferme fornication, vol, adultère et sacrilège. *Horresco referens*.

Je dis d'abord fornication; puisque frère

Grégoire forniqua avec *Magdelène Bras-de-fer* , qui n'avait alors que quinze ans.

Je dis vol ; puisqu'il donna des tabliers et des rubans à *Magdelène* , et qu'il est évident qu'il vola le couvent pour les acheter , pour payer les soupers , et les frais des couches , et les mois de nourrice.

Je dis adultère ; puisque ce méchant homme continua à coucher avec madame *Moutard*.

Je dis sacrilège ; puisqu'il confessait *Magdelène*. Et s'il maria lui-même sa maîtresse , figurez-vous quel homme c'était que frère *Grégoire*.

Un de nos collaborateurs et coopérateurs à ce petit ouvrage des *Questions philosophiques et encyclopédiques* , travaille à faire un livre de morale sur les scandales , contre l'opinion de frère *Patouillet*. Nous espérons que le public en jouira incessamment.

S C H I S M E.

ON a inféré dans le grand Dictionnaire encyclopédique tout ce que nous avons dit du grand schisme des Grecs et des Latins dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Nous ne voulons pas nous répéter.

Mais en songeant que schisme signifie déchirure , et que la Pologne est déchirée , nous ne pouvons que renouveler nos plaintes sur cette

fatale maladie, particulière aux chrétiens. Cette maladie, que nous n'avons pas assez décrite, est une espèce de rage qui se porte d'abord aux yeux et à la bouche : on regarde avec un œil enflammé celui qui ne pense pas comme nous ; on lui dit les injures les plus atroces. La rage passe ensuite aux mains ; on écrit des choses qui manifestent le transport au cerveau. On tombe dans des convulsions de démoniaque, on tire l'épée, on se bat avec acharnement jusqu'à la mort. La médecine n'a pu jusqu'à présent trouver de remède à cette maladie, la plus cruelle de toutes. Il n'y a que la philosophie et le temps qui puissent la guérir.

Les Polonais sont aujourd'hui les seuls chez qui la contagion dont nous parlons fasse des ravages. Il est à croire que cette maladie horrible est née chez eux avec la plika. Ce sont deux maladies de la tête qui sont bien funestes. La propreté peut guérir la plika ; la seule sagesse peut extirper le schisme.

On dit que ces deux maux étaient inconnus chez les Sarmates quand ils étaient païens. La plika n'attaque aujourd'hui que la populace ; mais tous les maux nés du schisme dévorent aujourd'hui les plus grands de la république.

L'origine de ce mal est dans la fertilité de leurs terres qui produisent beaucoup de blé. Il est bien triste que la bénédiction du ciel les

ait rendus si malheureux. Quelques provinces ont prétendu qu'il fallait absolument mettre du levain dans leur pain ; mais la plus grande partie du royaume s'est obstinée à croire qu'il y a de certains jours dans l'année où la pâte fermentée était mortelle. (a)

Voilà une des premières origines du schisme ou de la déchirure de la Pologne ; la dispute a aigri le sang. D'autres causes s'y sont jointes.

Les uns se sont imaginés, dans les convulsions de cette maladie, que le Saint-Esprit procédait du Père et du Fils, et les autres ont crié qu'il ne procédait que du père. Les deux partis, dont l'un s'appelle le parti romain, et l'autre le dissident, se sont regardés mutuellement comme des pestiférés ; mais, par un symptôme singulier de ce mal, les pestiférés dissidens ont voulu toujours s'approcher des catholiques, et les catholiques n'ont jamais voulu s'approcher d'eux.

Il n'y a point de maladie qui ne varie beaucoup. La diète, qu'on croit si salutaire, a été si pernicieuse à cette nation, qu'au sortir d'une diète au mois de juin 1768, les villes de Uman, de Zablotin, de Tetiou, de Zilianka, de Zafran, ont été détruites et inondées de

(a) Allusion à la querelle pour le pain ordinaire avec lequel les Russes communient, et le pain azyme des polonais du rite de Rome.

fang; et que plus de deux cents mille malades ont péri misérablement.

D'un côté l'empire de Russie, et de l'autre l'empire de Turquie ont envoyé cent mille chirurgiens pourvus de lancettes, de bistouris et de tous les instrumens propres à couper les membres gangrenés; la maladie n'en a été que plus violente. Le transport au cerveau a été si furieux (b), qu'une quarantaine de malades se font assemblés pour disséquer le roi qui n'était nullement attaqué du mal, et dont la cervelle et toutes les parties nobles étaient très-saines, ainsi que nous l'avons observé à l'article *Superstition*. On croit que si on s'en rapportait à lui, il pourrait guérir la nation; mais un des caractères de cette maladie si cruelle est de craindre la guérison, comme les enragés craignent l'eau.

Nous avons des savans qui prétendent que ce mal vient anciennement de la Palestine, et que les habitans de Jérusalem et de Samarie en furent long-temps attaqués. D'autres croient que le premier siège de cette peste fut l'Egypte, et que les chiens et les chats, qui étaient en grande considération, étant devenus enragés, communiquèrent la rage du schisme à la plupart des égyptiens qui avaient la tête faible.

(b) Affassinat du roi de Pologne commis à Varsovie.

On

On remarque surtout que les grecs qui voyagèrent en Egypte, comme *Timée* de Locres et *Platon*, eurent le cerveau un peu blessé. Mais ce n'était ni la rage, ni la peste proprement dite, c'était une espèce de délire dont on ne s'apercevait même que difficilement, et qui était souvent caché sous je ne fais quelle apparence de raison. Mais les Grecs ayant, avec le temps, porté leur mal chez les nations de l'Occident et du Septentrion, la mauvaise disposition des cerveaux de nos malheureux pays fit que la petite fièvre de *Timée* de Locres et de *Platon* devint chez nous une contagion effroyable, que les médecins appelèrent tantôt intolérance, tantôt persécution, tantôt guerre de religion, tantôt rage, tantôt peste.

Nous avons vu quels ravages ce fléau épouvantable a faits sur la terre. Plusieurs médecins se sont présentés de nos jours pour extirper ce mal horrible jusque dans sa racine. Mais, qui le croirait ! il se trouve des facultés entières de médecine, à Salamanque, à Coimbre, en Italie, à Paris même, qui soutiennent que le schisme, la déchirure, est nécessaire à l'homme ; que les mauvaises humeurs s'évacuent par les blessures qu'elle fait ; que l'enthousiasme, qui est un des premiers symptômes du mal, exalte l'ame et produit de très-bonnes choses ; que la tolérance est sujette à mille inconvéniens ;

que si tout le monde était tolérant, les grands génies manqueraient de ce ressort qui a produit tant de beaux ouvrages théologiques ; que la paix est un grand malheur pour un État, parce que la paix amène les plaisirs, et que les plaisirs, à la longue, pourraient adoucir la noble férocité qui forme les héros ; que si les Grecs avaient fait un traité de commerce avec les Troyens, au lieu de leur faire la guerre, il n'y aurait eu ni d'*Achille*, ni d'*Hector*, ni d'*Homère*, et que le genre-humain aurait croupi dans l'ignorance.

Ces raisons sont fortes, je l'avoue ; je demande du temps pour y répondre.

S C O L I A S T E.

PAR exemple, *Dacier* et son illustre épouse étaient, quoi qu'on dise, des traducteurs et des scolastes très-utiles. C'était encore une des singularités du grand siècle, qu'un savant et sa femme nous firent connaître *Homère* et *Horace*, en nous apprenant les mœurs et les usages des Grecs et des Romains, dans le même temps où *Boileau* donnait son *Art poétique*, *Racine* *Iphigénie* et *Athalie*, *Quinault* *Atys* et *Armide*, où *Fénélon* écrivait son *Télémaque*, où *Bossuet* déclamait ses *Oraisons*

funèbres , où *le Brun* peignait , où *Girardon* sculptait , où *Ducange* fouillait les ruines des siècles barbares pour en tirer des trésors , &c. &c. Remercions les *Dacier* mari et femme. J'ai plusieurs questions à leur proposer.

Questions sur Horace , à M. Dacier.

VOUDRIEZ-VOUS , Monsieur , avoir la bonté de me dire pourquoi , dans la Vie d'*Horace* imputée à *Suétone* , vous traduisez le mot d'*Auguste* , *purissimum penem* , par petit débauché ? Il me semble que les Latins , dans le discours familier , entendaient par *purus penis* ce que les Italiens modernes ont entendu par *buon coglione* , *facete coglione* , phrase que nous traduisions à la lettre au seizième siècle , quand notre langue était un composé de velche et d'italien. *Purissimus penis* ne signifierait-il pas un convive agréable , un bon compagnon ? le *purissimus* exclut le débauché. Ce n'est pas que je veuille insinuer par là qu'*Horace* ne fût très-débauché ; à Dieu ne plaise !

Je ne fais pourquoi vous dites (a) qu'une espèce de guitare grecque , le *barbiton* , avait anciennement des cordes de foie. Ces cordes n'auraient point rendu de son , et les premiers Grecs ne connaissaient point la foie.

(a) Remarques sur l'ode I du livre I.

Il faut que je vous dise un mot sur la quatrième ode (*b*), dans laquelle „ le beau Printemps revient avec le Zéphyre ; *Vénus* ramène „ les Amours , les Grâces , les Nymphes ; „ elles danfent d'un pas léger et mesuré aux „ doux rayons de *Diane* qui les regarde , tandis „ que *Vulcain* embrase les forges des laborieux „ Cyclopes. „

Vous traduisez : *Vénus* recommence à danser au clair de la lune avec les Grâces et les Nymphes pendant que *Vulcain* est empressé à faire travailler ses Cyclopes.

Vous dites dans vos remarques que l'on n'a jamais vu de cour plus jolie que celle de *Vénus*, et qu'*Horace* fait ici une allégorie fort galante. Car par *Vénus* il entend les femmes ; par les Nymphes il entend les filles ; et par *Vulcain* il entend les fots qui se tuent du foin de leurs affaires , tandis que leurs femmes se divertissent. Mais êtes - vous bien sûr qu'*Horace* ait entendu tout cela ?

Dans l'ode fixième, *Horace* dit :

*Nos convivium , nos prælia virginum
Sectis in juvenes unguibus acrium
Cantamus vacui , sive quid urimur
Non præter solitum leves.*

(*b*) Ode IV.

» Pour moi , soit que je fois libre , soit que
» j'aime suivant ma légéreté ordinaire , je
» chante nos festins et les combats de nos
» jeunes filles qui menacent leurs amans de
» leurs ongles qui ne peuvent les blesser. »

Vous traduisez : *En quelque état que je fois , libre ou amoureux , et toujours prêt à changer , je ne m'amuse qu'à chanter les combats des jeunes filles qui se font les ongles pour mieux égratigner leurs amans.*

Mais j'oserais vous dire , Monsieur , qu'*Horace* ne parle point d'égratigner , et que mieux on coupe ses ongles , moins on égratigne.

Voici un trait plus curieux que celui des filles qui égratignent. Il s'agit de *Mercuré* dans l'ode dixième : vous dites qu'*il est très-vraisemblable qu'on n'a donné à Mercuré la qualité de dieu des larrons (c) que par rapport à Moïse , qui commanda à ses Hébreux de prendre tout ce qu'ils pourraient aux Egyptiens , comme le remarque le savant Huet , évêque d'Avranches , dans sa Démonstration évangélique.*

Ainsi , selon vous et cet évêque , *Moïse* et *Mercuré* sont les patrons des voleurs. Mais vous savez combien on se moqua du savant évêque qui fit de *Moïse* un *Mercuré* , un *Bacchus* , un *Priape* , un *Adonis* , &c. Assurément *Horace*

(c) Ode X.

ne se doutait pas que *Mercur*e serait un jour comparé à *Moïse* dans les Gaules.

Quant à cette ode à *Mercur*e , vous croyez que c'est une hymne dans laquelle *Horace* l'adore ; et moi je soupçonne qu'il s'en moque.

Vous croyez qu'on donna l'épithète de *Liber* à *Bacchus* (d) parce que les rois s'appelaient *Liberi*. Je ne vois dans l'antiquité aucun roi qui ait pris ce titre. Ne se pourrait-il pas que la liberté avec laquelle les buveurs parlent à table , eût valu cette épithète au dieu des buveurs ?

O matre pulchrâ filia pulchrior ! (e)

Vous traduisez : *Belle Tendaris* , qui pouvez seule remporter le prix de la beauté sur votre charmante mère. *Horace* dit seulement : „ Votre mère est belle , et vous êtes plus belle encore. „ Cela me paraît plus court et mieux ; mais je puis me tromper.

Horace , dans cette ode , dit que *Prométhée* , ayant pétri l'homme de limon , fut obligé d'y ajouter les qualités des autres animaux , et qu'il mit dans son cœur la colère du lion.

Vous prétendez que cela est imité de *Siraonide* qui assure que DIEU ayant fait l'homme , et n'ayant plus rien à donner à la femme , prit

(d) Notes sur l'ode XII.

(e) Ode XVI.

chez les animaux tout ce qui lui convenait , donna aux unes les qualités du pourceau , aux autres celles du renard , à celles-ci les talens du finge , à ces autres celles de l'âne. Assurément *Simonide* n'était pas galant , ni *Dacier* non plus.

In me tota ruens Venus (f)

Cyprum deseruit.

Vous traduisez : *Vénus a quitté entièrement Chypre pour venir loger dans mon cœur.*

N'aimez-vous pas mieux ces vers de *Racine* ?

Ce n'est plus une ardeur en mes veines cachée ,

C'est *Vénus* toute entière à sa proie attachée.

Dulce ridentem Lalagem , amabo dulce loquentem. (g)

J'aimerai Lalagé , qui parle et qui rit avec tant de grâce.

N'aimez-vous pas encore mieux la traduction de *Sapho* par *Boileau* ?

Que l'on voit quelquefois doucement lui sourire ,

Que l'on voit quelquefois tendrement lui parler.

Quis desiderio sit pudor aut modus (h)

Tam cari capitis ?

Vous traduisez : *Quelle honte peut-il y avoir à pleurer un homme qui nous était si cher ? &c. &c.*

(f) Ode XIX. (g) Ode XXII. (h) Ode XXIII.

Le mot de *honte* ne rend pas ici celui de *pudor* ; que peut-il y avoir, n'est pas le style d'*Horace*. J'aurais peut-être mis à la place :
 „ Peut-on rougir de regretter une tête si chère,
 „ peut-on fécher ses larmes ? „

*Natis in usum lætitiæ scyphis
 Pugnare Thracum est.*

Vous traduisez : *C'est aux Thraces de se battre avec les verres qui ont été faits pour la joie.*

On ne buvait point dans des verres alors, et les Thraces encore moins que les Romains.

N'aurait-il pas mieux valu dire ? „ C'est „ une barbarie des Thraces d'ensanglanter des „ repas destinés à la joie. „

*Nunc est bibendum , nunc pede libero (i)
 Pulsanda tellus.*

Vous traduisez : *C'est maintenant , mes chers amis , qu'il faut boire , et que sans rien craindre il faut danser de toute sa force.*

Frapper la terre d'un pas libre en cadence , ce n'est pas danser de toute sa force. Cette expression même n'est ni agréable, ni noble, ni d'*Horace*.

Je faute par-dessus cent questions grammaticales que je voudrais vous faire, pour vous

(i) Ode XXXVII.

demander

demander compte du *vin superbe* de Cécube.
Vous voulez absolument qu'*Horace* ait dit :

Tinget pavimentum superbo (k)
Pontificum potiore cœnis.

Vous traduisez : *Il inondera ses chambres de ce vin qui nagera sur ces riches parquets , de ce vin qui aurait dû être réservé pour les festins des pontifes.*

Horace ne dit rien de tout cela. Comment voulez - vous que du vin dont on fait une petite libation dans le *triclinium* , dans la salle à manger , inonde ces chambres ? pourquoi prétendez - vous que ce vin dût être réservé pour les pontifes ? J'ai d'excellent vin de Malaga & de Canarie ; mais je vous réponds que je ne l'enverrai pas à mon évêque.

Horace parle d'un superbe parquet , d'une magnifique mosaïque ; et vous m'allez parler d'un vin superbe , d'un vin magnifique. On lit dans toutes les éditions d'*Horace* , *Tinget pavimentum superbum* , et non pas *superbo*.

Vous dites que c'est un grand sentiment de religion dans *Horace* , de ne vouloir réserver ce bon vin que pour les prêtres. Je crois , comme vous , qu'*Horace* était très-religieux ;

(k) Liv. II , ode XIV.

témoin tous les vers pour les bambins ; mais je pense qu'il aurait encore mieux aimé boire ce bon vin de Cécube, que de le réserver pour les prêtres de Rome.

Motus doceri gaudet ionicos

Matura virgo et fingitur artubus, &c.

Vous traduisez : *Le plus grand plaisir de nos filles à marier est d'apprendre les danses lascives des Ioniens. A cet usage elles n'ont point de honte de se rendre les membres souples, et de les former à des postures déshonnêtes.*

Que de phrases pour deux petits vers ! ah ! Monsieur, des postures déshonnêtes ! S'il y a dans le latin *fingitur artubus*, et non pas *artibus*, cela ne signifie-t-il pas ? „ Nos jeunes „ filles apprennent les danses et les mouve- „ mens voluptueux des Ioniennes ; „ et rien de plus.

Je tombe sur cette ode (1), *Horrida tempestas.*

Vous dites que le vieux commentateur se trompe en pensant que *contraxit cælum* signifie, *nous a caché le ciel* ; et pour montrer qu'il s'est trompé, vous êtes de son avis.

Ensuite, quand *Horace* introduit le docteur *Chiron*, précepteur d'*Achille*, annonçant à son

(1) Liv. V, ode XIII.

élève, pour l'encourager, qu'il ne reviendra pas de Troye :

*Undè tibi reditum Parcæ sublemine certo
Rupère.*

vous traduisez : *Les Parques ont coupé le fil de votre vie.*

Mais ce fil n'est pas coupé. Il le fera ; mais *Achille* n'est pas encore tué. *Horace* ne parle point de fil ; *Parcæ* est là pour *fata*. Cela veut dire mot à mot : „ Les destins s'opposent à „ votre retour. „

Vous dites que *Chiron* savait cela par lui-même, car il était grand astrologue.

Vous ne voulez pas que *dulcibus alloquiis* signifie de doux entretiens. Que voulez-vous donc qu'il signifie ? Vous assurez positivement que rien n'est plus ridicule, et qu'*Achille* ne parlait jamais à personne. Mais il parlait à *Patrocle*, à *Phœnix*, à *Automédon*, aux capitaines thessa-liens. Ensuite vous imaginez que le mot *alloqui* signifie consoler. Ces contradictions peuvent égarer *studiosam juventutem*.

Dans vos remarques sur la troisième satire du second livre, vous nous apprenez que les *firènes* s'appelaient de ce nom chez les Grecs, parce que *fir* signifiait *cantique* chez les Hébreux. Est-ce *Bochart* qui vous l'a dit ? Croyez-vous qu'*Homère* eût beaucoup de liaisons avec les

Juifs ? Non , vous n'êtes pas du nombre de ces fous qui veulent faire accroire aux fots que tout nous vient de cette misérable nation juive , qui habitait un si petit pays , et qui fut si long-temps inconnue à l'Europe entière.

Je pourrais faire des questions sur chaque ode et sur chaque épître , mais ce ferait un gros livre. Si jamais j'ai le temps , je vous proposerai mes doutes , non-seulement sur ces odes , mais encore sur les satires , les épîtres et l'art poétique. Mais à présent il faut que je parle à madame votre femme.

A madame Dacier , sur Homère.

MADAME , sans vouloir troubler la paix de votre ménage , je vous dirai que je vous estime et vous respecte encore plus que votre mari ; car il n'est pas le seul traducteur et commentateur , et vous êtes la seule traductrice et commentatrice. Il est si beau à une française d'avoir fait connaître le plus ancien des poètes , que nous vous devons d'éternels remerciemens.

Je commence par remarquer la prodigieuse différence du grec à notre velche , devenu latin et ensuite français.

Voici votre élégante traduction du commencement de l'Iliade :

„ Déesse , chantez la colère d'*Achille* , fils de
 „ *Pélée* ; cette colère pernicieuse qui causa
 „ tant de malheurs aux Grecs , et qui pré-
 „ cipita dans le sombre royaume de *Pluton* les
 „ ames généreuses de tant de héros , et livra
 „ leurs corps en proie aux chiens et aux
 „ vautours , depuis le jour fatal qu'une
 „ querelle d'éclat eut divisé le fils d'*Atrée* et
 „ le divin *Achille* ; ainsi les décrets de *Jupiter*
 „ s'accomplissaient. Quel dieu les jeta dans
 „ ces dissensions ? Le fils de *Jupiter* et de
 „ *Latone* , irrité contre le roi qui avait désho-
 „ noré *Chrysès* son sacrificateur , envoya sur
 „ l'armée une affreuse maladie qui emportait
 „ les peuples. Car *Chrysès* étant allé aux vaif-
 „ seaux des Grecs chargés de présents pour la
 „ rançon de sa fille , et tenant dans ses mains
 „ les bandelettes sacrées d'*Apollon* avec le
 „ sceptre d'or , pria humblement les Grecs ,
 „ et surtout les deux fils d'*Atrée* leurs géné-
 „ raux : „ *Fils d'Atrée* , leur dit-il , et vous
 „ généreux Grecs , que les dieux , qui habitent
 „ l'*Olympe* vous fassent la grâce de détruire la
 „ superbe ville de *Priam* , et de vous voir heureuse-
 „ ment de retour dans votre patrie ; mais rendez-moi
 „ ma fille en recevant ces présents , et respectez en
 „ moi le fils du grand *Jupiter* , *Apollon* , dont les
 „ traits sont inévitables. „ Tous les Grecs firent
 „ connaître , par un murmure favorable , qu'il

„ fallait respecter le ministre du dieu , et
 „ recevoir ses riches présens. Mais cette
 „ demande déplut à *Agamemnon* aveuglé par
 „ sa colère. „

Voici la traduction mot à mot , et vers par
 ligne :

La colère chantez , Déesse , de piliade Achille ,
 Funeste , qui infinis aux Akaiens maux apporta ,
 Et plusieurs fortes ames à l'enfer envoya
 De héros ; et à l'égard d'eux , proie les fit aux chiens
 Et à tous les oiseaux. S'accomplissait la volonté de
 Dieu ,
 Depuis que d'abord différèrent disputans
 Agamemnon chef des hommes et le divin Achille.
 Qui des dieux par dispute les commit à combattre ?
 De Latone et de dieu le fils ? Car contre le roi étant
 irrité
 Il suscita dans l'armée une maladie mauvaise , et mou-
 raient les peuples.

Il n'y a pas moyen d'aller plus loin. Cet
 échantillon suffit pour montrer le différent
 génie des langues , et pour faire voir combien
 les traductions littérales sont ridicules.

Je pourrais vous demander pourquoi vous
 avez parlé du sombre royaume de *Pluton* et
 des vautours , dont *Homère* ne dit rien ?

Pourquoi vous dites qu'*Agamemnon* avait déshonoré le prêtre d'*Apollon*? Déshonorer signifie ôter l'honneur. *Agamemnon* n'avait ôté à ce prêtre que sa fille. Il me semble que le verbe *itimao* ne signifie pas en cet endroit déshonorer, mais mépriser, maltraiter.

Pourquoi vous faites dire à ce prêtre : Que les dieux vous fassent la grâce de détruire? &c. Ces termes, *vous fassent la grâce*, semblent pris de notre catéchisme. *Homère* dit : Que les dieux habitans de l'Olympe vous donnent de détruire la ville de Troye!

Doien Olympia domata echontes

Ekperjai priamoio polin !

Pourquoi vous dites que tous les Grecs firent connaître, par un murmure favorable, qu'il fallait respecter le ministre des dieux? Il n'est point question dans *Homère* d'un murmure favorable. Il y a expressément, tous dirent *pantes épiphemisan*.

Vous avez par-tout ou retranché, ou ajouté, ou changé; et ce n'est pas à moi de décider si vous avez bien ou mal fait.

Il n'y a qu'une chose dont je sois sûr, et dont vous n'êtes pas convenue; c'est que si on se fait aujourd'hui un poëme tel que celui d'*Homère*, on ferait, je ne dis pas seulement sifflé d'un bout de l'Europe à l'autre, mais je dis entièrement ignoré; et cependant l'*Iliade* était un poëme

excellent pour les Grecs. Nous avons vu combien les langues diffèrent. Les mœurs, les usages, les sentimens, les idées, diffèrent bien davantage.

Si je l'osais, je comparerais l'Iliade au livre de *Job*; tous deux sont orientaux, fort anciens, également pleins de fictions, d'images et d'hyperboles. Il y a dans l'un et dans l'autre des morceaux qu'on cite souvent. Les héros de ces deux romans se piquent de parler beaucoup et de se répéter : les amis s'y disent des injures. Voilà bien des ressemblances.

Que quelqu'un s'avise aujourd'hui de faire un poème dans le goût de *Job*, vous verrez comme il fera reçu.

Vous dites dans votre préface qu'il est impossible de mettre *Homère* en vers français; dites que cela vous est impossible, parce que vous ne vous êtes pas adonnée à notre poésie. Les *Géorgiques* de *Virgile* sont bien plus difficiles à traduire; cependant on y est parvenu.

Je suis persuadé que nous avons deux ou trois poètes en France qui traduiraient bien *Homère*; mais en même temps je suis très-convaincu qu'on ne les lira pas s'ils ne changent, s'ils n'adoucissent, s'ils n'élaguent presque tout. La raison en est, Madame, qu'il faut écrire pour son temps, et non pour les temps passés. Il est vrai que notre froid *la Motte* a tout

adouci , tout élagué ; et qu'on ne l'en a pas
lu davantage ; mais c'est qu'il a tout énérvé.

Un jeune homme vint ces jours passés me
montrer une traduction d'un morceau du
vingt-quatrième livre de l'Iliade. Je le mets
ici sous vos yeux , quoique vous ne vous
connaissiez guère en vers français :

L'horizon se couvrait des ombres de la nuit ;
L'infortuné Priam , qu'un dieu même a conduit ,
Entre , et paraît soudain dans la tente d'Achille.
Le meurtrier d'Hector , en ce moment tranquille ,
Par un léger repas suspendait ses douleurs.
Il se détourne ; il voit ce front baigné de pleurs ,
Ce roi jadis heureux , ce vieillard vénérable
Que le fardeau des ans et la douleur atcable ,
Exhalant à ses pieds ses sanglots et ses cris ,
Et lui baissant la main qui fit périr son fils.
Il n'osait sur Achille encor jeter la vue.
Il voulait lui parler , et sa voix s'est perdue.
Enfin il le regarde , et parmi ses sanglots ,
Tremblant , pâle et sans force , il prononce ces mots :
Songez , Seigneur , songez que vous avez un père...
Il ne put achever. — Le héros sanguinaire
Sentit que la pitié pénétrait dans son cœur.
Priam lui prend les mains. — Ah prince , ah mon vainqueur !
J'étais père d'Hector ! et ses généreux frères
Flattaient mes derniers jours et les rendaient prospères...

Ils ne sont plus.... Hector est tombé sous vos coups....
Puisse l'heureux Pélée entre Thétis et vous
Prolonger de ses ans l'éclatante carrière !
Le seul nom de son fils remplit la terre entière ;
Ce nom fait son bonheur ainsi que son appui.
Vos honneurs sont les siens , vos lauriers sont à lui.
Hélas ! tout mon bonheur et toute mon attente
Est de voir de mon fils la dépouille sanglante ;
De racheter de vous ces restes mutilés ,
Traînés devant mes yeux sous nos murs défolés.
Voilà le seul espoir , le seul bien qui me reste.
Achille , accordez-moi cette grâce funeste ,
Et laissez-moi jouir de ce spectacle affreux.

Le héros , qu'attendrit ce discours douloureux ,
Aux larmes de Priam répondit par des larmes ,
Tous nos jours sont tissus de regrets et d'alarmes ,
Lui dit-il ; par mes mains les dieux vous ont frappé.
Dans le malheur commun moi-même enveloppé ,
Mourant avant le temps loin des yeux de mon père ,
Je teindrai de mon sang cette terre étrangère.
J'ai vu tomber Patrocle , Hector me l'a ravi :
Vous perdez votre fils , et je perds un ami.
Tel est donc des humains le destin déplorable.
Dieu verse donc sur nous la coupe inépuisable ,
La coupe des douleurs et des calamités ;
Il y mêle un moment de faibles voluptés ,
Mais c'est pour en aigrir la fatale amertume.

Me conseillez-vous de continuer ? me dit le jeune homme. Comment ! lui répondis-je, vous vous mêlez aussi de peindre ! il me semble que je vois ce vieillard qui veut parler, et qui, dans sa douleur, ne peut d'abord que prononcer quelques mots étouffés par ses soupirs. Cela n'est pas dans *Homère*, mais je vous le pardonne. Je vous fais même bon gré d'avoir esquivé les deux tonneaux qui feraient un mauvais effet dans notre langue, et surtout d'avoir accourci. Oui, oui, continuez. La nation ne vous donnera pas quinze mille livres sterling, comme les Anglais les ont données à *Pope* ; mais peu d'anglais ont eu le courage de lire toute son *Iliade*.

Croyez-vous, de bonne foi, que depuis Versailles jusqu'à Perpignan et jusqu'à Saint-Malo, vous trouviez beaucoup de grecs qui s'intéressent à *Eurithion*, tué autrefois par *Nestor* ; à *Ekopolioüs*, fils de *Thalesioüs*, tué par *Antilokoüs* ; à *Simoïfoüs*, fils d'*Athémion*, tué par *Télamon* ; et à *Piroüs*, fils d'*Embrasoüs*, blessé à la cheville du pied droit ? Nos vers français, cent fois plus difficiles à faire que des vers grecs ; n'aiment point ces détails. J'ose vous répondre qu'aucune de nos dames ne vous lira. Et que deviendrez-vous sans elles ? si elles étaient toutes des *Dacier*, elles vous liraient encore moins. N'est-il pas vrai,

Madame ? on ne réuffira jamais fi on ne connaît bien le goût de fon fiècle et le génie de fa langue.

S E C T E.

S E C T I O N P R E M I E R E.

TOUTE secte , en quelque genre que ce puisse être , est le ralliement du doute et de l'erreur. Scotistes , thomistes , réaux , nominaux , papistes , calvinistes , molinistes , janfénistes , ne font que des noms de guerre.

Il n'y a point de secte en géométrie ; on ne dit point , un euclidien , un archimédien.

Quand la vérité est évidente , il est impossible qu'il s'élève des partis et des factions. Jamais on n'a disputé s'il fait jour à midi.

La partie de l'astronomie qui détermine le cours des astres et le retour des éclipses étant une fois connue , il n'y a plus de dispute chez les astronomes.

On ne dit point en Angleterre , je suis newtonien , je suis lockien , halleyen ; pourquoi ? parce que quiconque a lu ne peut refuser son consentement aux vérités enseignées par ces trois grands hommes. Plus *Newton* est révéré ,

moins on s'intitule newtonien ; ce mot supposerait qu'il y a des anti-newtoniens en Angleterre. Nous avons peut-être encore quelques cartésiens en France , c'est uniquement parce que le système de *Descartes* est un tissu d'imaginations erronées et ridicules.

Il en est de même dans le petit nombre de vérités de fait qui sont bien constatées. Les actes de la tour de Londres ayant été authentiquement recueillis par *Rymer* , il n'y a point de rymériens , parce que personne ne s'avise de combattre ce recueil. On n'y trouve ni contradictions , ni absurdités , ni prodiges ; rien qui révolte la raison ; rien , par conséquent , que des sectaires s'efforcent de soutenir ou de renverser par des raisonnemens absurdes. Tout le monde convient donc que les actes de *Rymer* sont dignes de foi.

Vous êtes mahométan , donc il y a des gens qui ne le sont pas , donc vous pourriez bien avoir tort.

Quelle serait la religion véritable , si le christianisme n'existait pas ? c'est celle dans laquelle il n'y a point de sectes , celle dans laquelle tous les esprits s'accordent nécessairement.

Or , dans quel dogme tous les esprits se font-ils accordés ? dans l'adoration d'un Dieu et dans la probité. Tous les philosophes de la

terre qui ont eu une religion , dirent dans tous les temps : Il y a un Dieu , et il faut être juste. Voilà donc la religion universelle établie dans tous les temps et chez tous les hommes.

Le point dans lequel ils s'accordent tous est donc vrai , et les systèmes par lesquels ils diffèrent sont donc faux.

Ma secte est la meilleure , me dit un brame. Mais , mon ami , si ta secte est bonne , elle est nécessaire ; car si elle n'était pas absolument nécessaire , tu m'avoueras qu'elle serait inutile : si elle est absolument nécessaire , elle l'est à tous les hommes ; comment donc se peut-il faire que tous les hommes n'aient pas ce qui leur est absolument nécessaire ? comment se peut-il que le reste de la terre se moque de toi et de ton *Brama* ?

Lorsque *Zoroastre* , *Hermès* , *Orphée* , *Minos* et tous les grands hommes disent : Adorons DIEU et soyons justes , personne ne rit ; mais toute la terre siffle celui qui prétend qu'on ne peut plaire à DIEU qu'en tenant à sa mort une queue de vache , et celui qui veut qu'on se fasse couper un bout de prépuce , et celui qui consacre des crocodiles et des oignons , et celui qui attache le salut éternel à des os de morts qu'on porte sous sa chemise , ou à une indulgence plénière qu'on achète à Rome pour deux sous et demi.

D'où vient ce concours universel de risée et de sifflets d'un bout de l'univers à l'autre ? Il faut bien que les choses dont tout le monde se moque ne soient pas d'une vérité bien évidente. Que dirons-nous d'un secrétaire de *Séjan*, qui dédia à *Pétrone* un livre d'un style ampoulé, intitulé, *la Vérité des oracles sibyllins prouvée par les faits ?*

Ce secrétaire vous prouve d'abord qu'il était nécessaire que DIEU envoyât sur la terre plusieurs sibylles l'une après l'autre ; car il n'avait pas d'autres moyens d'instruire les hommes. Il est démontré que DIEU parlait à ces sibylles ; car le mot de *sibylle* signifie *conseil de DIEU*. Elles devaient vivre long-temps ; car c'est bien le moins que des personnes à qui DIEU parle, aient ce privilège. Elles furent au nombre de douze ; car ce nombre est sacré. Elles avaient certainement prédit tous les événemens du monde ; car *Tarquin le superbe* acheta trois de leurs livres cent écus d'une vieille. Quel incrédule, ajoute le secrétaire, osera nier tous ces faits évidens qui se sont passés dans un coin à la face de toute la terre ? Qui pourra nier l'accomplissement de leurs prophéties ? *Virgile* lui-même n'a-t-il pas cité les prédictions des sibylles ? Si nous n'avons pas les premiers exemplaires des livres sibyllins, écrits dans un temps où l'on ne

favait ni lire ni écrire , n'en avons-nous pas des copies authentiques ? Il faut que l'impiété se taife devant ces preuves. Ainsi parlait *Houttevillus* à *Séjan* (1). Il espérait avoir une place d'augure qui lui vaudrait cinquante mille livres de rente , et il n'eut rien.

Ce que ma secte enseigne est obscur , je l'avoue , dit un fanatique ; et c'est en vertu de cette obscurité qu'il la faut croire ; car elle dit elle-même qu'elle est pleine d'obscurités. Ma secte est extravagante , donc elle est divine ; car comment ce qui paraît si fou aurait-il été embrassé par tant de peuples s'il n'y avait pas du divin ? C'est précisément comme l'Alcoran , que les Sonnites disent avoir un visage d'ange et un visage de bête ; ne soyez pas scandalisés du muse de la bête , et révérez la face de l'ange. Ainsi parle cet insensé ; mais un fanatique d'une autre secte répond à ce fanatique : C'est toi qui es la bête , et c'est moi qui suis l'ange.

Or , qui jugera ce procès ? qui décidera entre ces deux énergiques ? L'homme raisonnable , impartial , savant d'une science qui n'est pas celle des mots ; l'homme dégagé des préjugés et amateur de la vérité et de la justice ; l'homme enfin qui n'est pas bête , et qui ne croit point être ange.

(1) Il s'agit ici de l'abbé *Houtteville* , auteur d'un mauvais livre , intitulé , *la Vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits*.

S E C T I O N I I.

SÉCTE et *erreur* font synonymes. Tu es péripatéticien, et moi platonicien; nous avons donc tous deux tort: car tu ne combats *Platon* que parce que ses chimères t'ont révolté, et moi je ne m'éloigne d'*Aristote* que parce qu'il m'a paru qu'il ne fait ce qu'il dit. Si l'un ou l'autre m'avait démontré la vérité, il n'y aurait plus de secte. Se déclarer pour l'opinion d'un homme contre celle d'un autre, c'est prendre parti comme dans une guerre civile. Il n'y a point de secte en mathématique, en physique expérimentale. Un homme qui examine le rapport d'un cône et d'une sphère, n'est point de la secte d'*Archimède*: celui qui voit que le carré de l'hypothénuse d'un triangle rectangle est égal au carré des deux autres côtés, n'est point de la secte de *Pythagore*.

Quand vous dites que le sang circule, que l'air pèse, que les rayons du soleil sont des faisceaux de sept rayons réfrangibles, vous n'êtes ni de la secte d'*Harvey*, ni de celle de *Torricelli*, ni de celle de *Newton*; vous acquiescez seulement à des vérités démontrées par eux, et l'univers entier fera à jamais de votre avis.

Voilà le caractère de la vérité; elle est de

tous les temps ; elle est pour tous les hommes ; elle n'a qu'à se montrer pour qu'on la reconnaisse ; on ne peut disputer contre elle. Longue dispute signifie , *les deux partis ont tort.* (2)

S E N S C O M M U N.

IL y a quelquefois dans les expressions vulgaires une image de ce qui se passe au fond du cœur de tous les hommes. *Sensus communis* signifiait chez les Romains non-seulement sens commun , mais humanité , sensibilité. Comme nous ne valons pas les Romains , ce mot ne dit chez nous que la moitié de ce qu'il disait chez eux. Il ne signifie que le bon sens , raison grossière , raison commencée , première notion des choses ordinaires , état mitoyen entre la stupidité et l'esprit. *Cet homme n'a pas le sens commun* , est une grosse injure. *Cet homme a le sens commun* , est une injure aussi ; cela veut dire qu'il n'est pas tout-à-fait stupide et qu'il

(2) Une erreur générale et populaire , qu'un parti riche et puissant est intéressé à soutenir , peut résister long-temps aux attaques de la vérité. Il en est de même de quelques vérités politiques , directement contraires aux intérêts de certaines classes qui vivent dans tous les pays , des erreurs du gouvernement et de la misère du peuple. Ces vérités ne peuvent s'établir qu'après une longue résistance. Mais M. de Voltaire suppose dans cet article que la vérité n'a point à combattre l'intérêt ; et dans ce sens la maxime est vraie.

manque de ce qu'on appelle *esprit*. Mais d'où vient cette expression *sens commun*, si ce n'est des sens ? Les hommes, quand ils inventèrent ce mot, se faisaient l'aveu que rien n'entrait dans l'ame que par les sens ; autrement, auraient-ils employé le mot de *sens* pour signifier le raisonnement commun ?

On dit quelquefois, le sens commun est fort rare ; que signifie cette phrase ? que dans plusieurs hommes la raison commencée est arrêtée dans ses progrès par quelques préjugés ; que tel homme qui juge très-sainement dans une affaire, se trompera toujours grossièrement dans une autre. Cet arabe qui sera d'ailleurs un bon calculateur, un savant chimiste, un astronome exact, croira cependant que *Mahomet* a mis la moitié de la lune dans sa manche.

Pourquoi ira-t-il au-delà du sens commun dans les trois sciences dont je parle, et fera-t-il au-dessous du sens commun quand il s'agira de cette moitié de lune ? C'est que dans les premiers cas il a vu avec ses yeux, il a perfectionné son intelligence ; et dans le second il a vu par les yeux d'autrui, il a fermé les siens, il a perverti le sens commun qui est en lui.

Comment cet étrange renversement d'esprit peut-il s'opérer ? Comment les idées, qui marchent d'un pas si régulier et si ferme dans

la cervelle sur un grand nombre d'objets , peuvent-elles clocher si misérablement sur un autre mille fois plus palpable , et plus aisé à comprendre ? Cet homme a toujours en lui les mêmes principes d'intelligence ; il faut donc qu'il y ait un organe vicié , comme il arrive quelquefois que le gourmet le plus fin peut avoir le goût dépravé sur une espèce particulière de nourriture.

Comment l'organe de cet arabe qui voit la moitié de la lune dans la manche de *Mahomet* , est-il vicié ? C'est par la peur. On lui a dit que s'il ne croyait pas à cette manche , son ame immédiatement après sa mort , en passant sur le pont aigu , tomberait pour jamais dans l'abyme ; on lui a dit bien pis : si jamais vous doutez de cette manche , un derviche vous traitera d'impie ; un autre vous prouvera que vous êtes un insensé qui , ayant tous les motifs possibles de crédibilité , n'avez pas voulu soumettre votre raison superbe à l'évidence ; un troisième vous déférera au petit divan d'une petite province , et vous ferez légalement empalé.

Tout cela donne une terreur panique au bon arabe , à sa femme , à sa sœur , à toute la petite famille. Ils ont du bon sens sur tout le reste , mais sur cet article leur imagination est blessée , comme celle de *Pascal* , qui voyait continuel-

lement un précipice auprès de son fauteuil. Mais notre arabe croit-il en effet à la manche de *Mahomet*? non, il fait des efforts pour croire; il dit, cela est impossible, mais cela est vrai; je crois ce que je ne crois pas. Il se forme dans sa tête, sur cette manche, un chaos d'idées qu'il craint de débrouiller; et c'est véritablement n'avoir pas le sens commun.

S E N S A T I O N .

LES huîtres ont, dit-on, deux sens; les taupes, quatre; les autres animaux, comme les hommes, cinq: quelques personnes en admettent un sixième; mais il est évident que la sensation voluptueuse, dont ils veulent parler, se réduit au sentiment du tact, et que cinq sens font notre partage. Il nous est impossible d'en imaginer par-delà, et d'en désirer.

Il se peut que dans d'autres globes on ait des sens dont nous n'avons pas d'idées; il se peut que le nombre des sens augmente de globe en globe, et que l'être qui a des sens innombrables et parfaits soit le terme de tous les êtres.

Mais nous autres avec nos cinq organes quel est notre pouvoir? Nous sentons toujours

malgré nous , et jamais parce que nous le voulons ; il nous est impossible de ne pas avoir la sensation que notre nature nous destine , quand l'objet nous frappe. Le sentiment est dans nous , mais il ne peut en dépendre. Nous le recevons , et comment le recevons-nous ? On fait assez qu'il n'y a aucun rapport entre l'air battu , et des paroles qu'on me chante , et l'impression que ces paroles font dans mon cerveau.

Nous sommes étonnés de la pensée ; mais le sentiment est tout aussi merveilleux. Un pouvoir divin éclate dans la sensation du dernier des insectes comme dans le cerveau de *Newton*. Cependant , que mille animaux meurent sous nos yeux , vous n'êtes point inquiets de ce que deviendra leur faculté de sentir , quoique cette faculté soit l'ouvrage de l'Être des êtres ; vous les regardez comme des machines de la nature , nées pour périr et pour faire place à d'autres.

Pourquoi et comment leur sensation subsisterait-elle , quand ils n'existent plus ? Quel besoin l'auteur de tout ce qui est , aurait-il de conserver des propriétés dont le sujet est détruit ? Il vaudrait autant dire que le pouvoir de la plante nommée sensitive , de retirer ses feuilles vers ses branches , subsiste encore quand la plante n'est plus. Vous allez sans

doute demander comment , la sensation des animaux périssant avec eux , la pensée de l'homme ne périra pas ? Je ne peux répondre à cette question , je n'en fais pas assez pour la résoudre. L'auteur éternel de la sensation et de la pensée fait seul comment il la donne , et comment il la conserve.

Toute l'antiquité a maintenu que rien n'est dans notre entendement qui n'ait été dans nos sens. *Descartes* dans ses romans prétendit que nous avions des idées métaphysiques avant de connaître le tétou de notre nourrice ; une faculté de théologie proscrivit ce dogme , non parce que c'était une erreur , mais parce que c'était une nouveauté : ensuite elle adopta cette erreur parce qu'elle était détruite par *Locke*, philosophe anglais , et qu'il fallait bien qu'un anglais eût tort. Enfin , après avoir changé si souvent d'avis , elle est revenue à proscrire cette ancienne vérité , que les sens sont les portes de l'entendement ; elle a fait comme les gouvernemens obérés , qui tantôt donnent cours à certains billets , et tantôt les décrient ; mais depuis long-temps personne ne veut des billets de cette faculté.

Toutes les facultés du monde n'empêcheront jamais les philosophes de voir que nous commençons par sentir , et que notre mémoire n'est qu'une sensation continuée. Un homme qui

naîtrait privé de ses cinq sens , ferait privé de toute idée s'il pouvait vivre. Les notions métaphysiques ne viennent que par les sens ; car comment mesurer un cercle ou un triangle , si on n'a pas vu ou touché un cercle et un triangle ? comment se faire une idée imparfaite de l'infini , qu'en reculant des bornes ? et comment retrancher des bornes sans en avoir vu ou senti ?

La sensation enveloppe toutes nos facultés , dit un grand philosophe. (a)

Que conclure de tout cela ? Vous qui lisez et qui pensez , concluez.

Les Grecs avaient inventé la faculté *Psyché* pour les sensations , et la faculté *Noûs* pour les pensées. Nous ignorons malheureusement ce que c'est que ces deux facultés ; nous les avons , mais leur origine ne nous est pas plus connue qu'à l'huître , à l'ortie de mer , au polype , aux vermicelles et aux plantes. Par quelle mécanique inconcevable le sentiment est-il dans tout mon corps , et la pensée dans ma seule tête ? Si on vous coupe la tête , il n'y a pas d'apparence que vous puissiez alors résoudre un problème de géométrie : cependant votre glande pinéale , votre corps calleux , dans lesquels vous logez votre ame , subsistent long-temps sans altération , votre tête coupée est si pleine d'esprits

(a) Traité des sensations , tome II , page 128.

animaux ,

animaux, que souvent elle bondit après avoir été séparée de son tronc : il semble qu'elle devrait avoir dans ce moment des idées très-vives , et ressembler à la tête d'*Orphée* qui faisait encore de la musique , et qui chantait *Eurydice* quand on la jetait dans les eaux de l'*Ebre*.

Si vous ne pensez pas quand vous n'avez plus de tête , d'où vient que votre cœur se meut et paraît sentir quand il est arraché ?

Vous sentez , dites-vous , parce que tous les nerfs ont leur origine dans le cerveau ; et cependant si on vous a trépané , et si on vous brûle le cerveau , vous ne sentez rien. Les gens qui savent les raisons de tout cela sont bien habiles.

S E R P E N T.

„ JE certifie que j'ai tué en diverses fois plu-
 „ sieurs serpens , en mouillant un peu avec ma
 „ salive un bâton ou une pierre , et en don-
 „ nant sur le milieu du corps du serpent un
 „ petit coup , qui pouvait à peine occasionner
 „ une petite contusion. 19 janvier 1772.
 „ *Figuier* , chirurgien. „

Ce chirurgien m'ayant donné ce certificat , deux témoins , qui lui ont vu tuer ainsi des serpens , m'ont attesté ce qu'ils avaient vu. Je

voudrais le voir aussi ; car j'ai avoué, dans plusieurs endroits de nos *Questions*, que j'avais pris pour mon patron *S^t Thomas Didyme*, qui voulait toujours mettre le doigt dessus.

Il y a dix-huit cents ans que cette opinion s'est perpétuée chez les peuples. Et peut-être aurait-elle dix-huit mille ans d'antiquité si la *Genèse* ne nous instruisait pas au juste de la date de notre inimitié avec le serpent. Et l'on peut dire que, si *Eve* avait craché quand le serpent était à son oreille, elle eût épargné bien des maux au genre-humain.

Lucrece, au livre IV, rapporte cette manière de tuer les serpens comme une chose très-connue :

*Est utique ut serpens hominis contacta salivis
Disperit, ac sese mandendo conficit ipsa.*

„ Crachez sur un serpent, sa force l'abandonne ;
„ Il se mange lui-même, il se dévore, il meurt. „

Il y a un peu de contradiction à le peindre languissant et se dévorant lui-même. Aussi mon chirurgien *Figuier* n'affirme pas que les serpens qu'il a tués se soient mangés. La *Genèse* dit bien que nous les tuons avec le talon, mais non pas avec de la salive.

Nous sommes dans l'hiver, au 19 janvier : c'est le temps où les serpens restent chez eux.

Je ne puis en trouver au mont Krapac ; mais j'exhorte tous les philosophes à cracher sur tous les serpens qu'ils rencontreront en chemin au printemps. Il est bon de savoir jusqu'où s'étend le pouvoir de la salive de l'homme.

Il est certain que JESUS-CHRIST lui-même se servit de salive pour guérir un homme sourd et muet (a). Il le prit à part ; il mit ses doigts dans ses oreilles ; il cracha sur sa langue ; et regardant le ciel il soupira , et s'écria *effeta*. Aussitôt le sourd et muet se mit à parler.

Il se peut donc en effet que DIEU ait permis que la salive de l'homme tue les serpens ; mais il peut avoir permis aussi que mon chirurgien ait assommé des serpens à grands coups de pierre et de bâton ; et il est même probable qu'ils en seraient morts , soit que le sieur *Figuier* eût craché , soit qu'il n'eût pas craché.

Je prie donc tous les philosophes d'examiner la chose avec attention. On peut , par exemple , quand on verra passer *Fréron* dans la rue , lui cracher au nez ; et s'il en meurt , le fait sera constaté , malgré tous les raisonnemens des incrédules.

Je fais cette occasion de prier aussi les philosophes de couper le plus qu'ils pourront de têtes de limaçons à coquille ; car j'atteste que la tête est revenue à des limaçons à qui je l'avais

(a) *Marc* , chapitre VII.

très-bien coupée. Mais ce n'est pas assez que j'en aye fait l'expérience , il faut que d'autres la fassent encore , pour que la chose acquière quelque degré de probabilité. Car , si j'ai fait heureusement deux fois cette expérience , je l'ai manquée trente fois : son succès dépend de l'âge du limaçon , du temps auquel on lui coupe la tête , de l'endroit où on la lui coupe , du lieu où on le garde jusqu'à ce que la tête lui revienne.

S'il est important de savoir qu'on peut donner la mort en crachant , il est bien plus essentiel de savoir qu'il revient des têtes. L'homme vaut mieux qu'un limaçon ; et je ne doute pas que dans un temps où tous les arts se perfectionnent , on ne trouve l'art de donner une bonne tête à un homme qui n'en aura point.

S I B Y L L E.

LA première femme qui s'avisa de prononcer des oracles à Delphes , s'appelait *Sibylla*. Elle eut pour père *Jupiter* , au rapport de *Pausanias* , et pour mère *Lamia* , fille de *Neptune* , et elle vivait fort long-temps avant le siège de Troye. De là vient que par le nom de sibylle on désigna toutes les femmes qui , sans être prêtresses ni même attachées à un oracle particulier , annon-

çaient l'avenir et se disaient inspirées. Différens pays et différens siècles avaient eu leurs sibylles ; on conservait les prédictions qui portaient leur nom , et l'on en formait des recueils.

Le plus grand embarras pour les anciens , était d'expliquer par quel heureux privilège ces sibylles avaient le don de prédire l'avenir. Les platoniciens en trouvaient la cause dans l'union intime que la créature, parvenue à un certain degré de perfection , pouvait avoir avec la Divinité. D'autres rapportaient cette vertu divinatrice des sibylles aux vapeurs et aux exhalaisons des cavernes qu'elles habitaient. D'autres enfin attribuaient l'esprit prophétique des sibylles à leur humeur sombre et mélancolique , ou à quelque maladie singulière.

Saint Jérôme (a) a soutenu que ce don était en elles la récompense de leur chasteté ; mais il y en a du moins une très-célèbre qui se vante d'avoir eu mille amans , sans avoir été mariée. Il eût été plus court et plus sensé à S^t Jérôme et aux autres pères de l'Eglise de nier l'esprit prophétique des sibylles , et de dire qu'à force de proférer des prédictions à l'aventure , elles ont pu rencontrer quelquefois , surtout à l'aide d'un commentaire favorable par lequel on

(a) Contre Jovinien.

ajustait des paroles dites au hasard à des faits qu'elles n'avaient jamais pu prévoir.

Le singulier, c'est qu'on recueillit leurs prédictions après l'événement. La première collection de vers sibyllins, achetée par *Tarquin*, contenait trois livres; la seconde fut compilée après l'incendie du capitolé; mais on ignore combien de livres elle contenait; et la troisième est celle que nous avons en huit livres, et dans laquelle il n'est pas douteux que l'auteur n'ait inféré plusieurs prédictions de la seconde. Cette collection est le fruit de la pieuse fraude de quelques chrétiens platoniciens plus zélés qu'habiles, qui crurent en la composant prêter des armes à la religion chrétienne, et mettre ceux qui la défendaient en état de combattre le paganisme avec le plus grand avantage.

Cette compilation informe de prophéties différentes fut imprimée pour la première fois l'an 1545 sur des manuscrits, et publiée plusieurs fois depuis avec d'amples commentaires, surchargés d'une érudition souvent triviale et presque toujours étrangère au texte, que ces commentaires éclaircissent rarement. Les ouvrages composés pour et contre l'authenticité de ces livres sibyllins sont en très-grand nombre, et quelques-uns même très-savans; mais il y règne si peu d'ordre et de critique, et les auteurs étaient tellement dénués de tout

esprit philosophique , qu'il ne resterait à ceux qui auraient le courage de les lire , que l'ennui et la fatigue de cette lecture.

La date de cette compilation se trouve clairement indiquée dans le cinquième et dans le huitième livre. On fait dire à la sibylle que l'empire romain aura quinze empereurs , dont quatorze sont désignés par la valeur numérale de la première lettre de leur nom dans l'alphabet grec. Elle ajoute que le quinzième , qui sera , dit-on , un homme à tête blanche , portera le nom d'une mer voisine de Rome : le quinzième des empereurs romains est *Adrien* , et le golfe Adriatique est la mer dont il porte le nom.

De ce prince , continue la sibylle , en sortiront trois autres qui régiront l'empire en même temps ; mais à la fin un seul d'entre eux en restera possesseur. Ces trois rejetons sont *Antonin* , *Marc-Aurèle* et *Lucius Vérus*. La sibylle fait allusion aux adoptions et aux associations qui les unirent. *Marc-Aurèle* se trouva seul maître de l'empire à la mort de *Lucius Vérus* , au commencement de l'an 169 , et il le gouverna sans collègue jusqu'à l'année 177 , qu'il s'associa son fils *Commode*. Comme il n'y a rien qui puisse avoir quelque rapport avec ce nouveau collègue de *Marc-Aurèle* , il est visible que la collection doit avoir été faite entre les années 169 et 177 de l'ère vulgaire.

Josèphe l'historien (b) cite un ouvrage de la sibylle, où l'on parlait de la tour de Babel et de la confusion des langues à peu-près comme dans la Genèse (c); ce qui prouve que les chrétiens ne sont pas les premiers auteurs de la supposition des livres sibyllins. *Josèphe* ne rapportant pas les paroles mêmes de la sibylle, nous ne sommes plus en état de vérifier si ce qui est dit de ce même événement dans notre collection était tiré de l'ouvrage cité par *Josèphe*; mais il est certain que plusieurs des vers attribués à la sibylle dans l'exhortation qui se trouve parmi les œuvres de *S' Justin*, dans l'ouvrage de *Théophile d'Antioche*, dans *Clément d'Alexandrie* et dans quelques autres pères, ne se lisent point dans notre recueil; et comme la plupart de ces vers ne portent aucun caractère de christianisme, ils pourraient être l'ouvrage de quelque juif platonisant.

Dès le temps de *Celse* les sibylles avaient déjà quelque crédit parmi les chrétiens, comme il paraît par deux passages de la réponse d'*Origène*. Mais dans la suite les vers sibyllins paraissant favorables au christianisme, on les employa communément dans les ouvrages de controverse, avec d'autant plus de confiance que les païens eux-mêmes, qui reconnaissaient les

(b) Antiquités judaïques, livre XX, chapitre XVI.

(c) Chapitre XI.

fibylles pour des femmes inspirées , se retranchaient à dire que les chrétiens avaient falsifié leurs écrits ; question de fait qui ne pouvait être décidée que par une comparaison des différens manuscrits , que très-peu de gens étaient en état de faire.

Enfin , ce fut d'un poëme de la sibylle de Cumès que l'on tira les principaux dogmes du christianisme. *Constantin* , dans le beau discours qu'il prononça devant l'assemblée des saints , montre que la quatrième églogue de *Virgile* n'est qu'une description prophétique du Sauveur , et que s'il n'a pas été l'objet immédiat du poëte , il l'a été de la sibylle dont le poëte a emprunté ses idées , laquelle étant remplie de l'esprit de DIEU , avait annoncé la naissance du Rédempteur.

On crut voir dans ce poëme le miracle de la naissance de JESUS d'une vierge , l'abolition du péché par la prédication de l'Évangile , l'abolition de la peine par la grâce du Rédempteur. On y crut voir l'ancien serpent terrassé , et le venin mortel dont il a empoisonné la nature humaine entièrement amorti. On y crut voir que la grâce du Seigneur , quelque puissante qu'elle soit , laisserait néanmoins subsister dans les fidèles des restes et des vestiges du péché ; en un mot , on y crut voir JESUS-CHRIST annoncé sous le grand caractère de fils de DIEU.

Il y a dans cette églogue quantité d'autres traits , qu'on dirait avoir été copiés d'après les prophètes juifs , et qui s'appliquent d'eux-mêmes à JESUS-CHRIST ; c'est du moins le sentiment général de l'Eglise (*d*). S^t *Augustin* (*e*) en a été persuadé comme les autres , et a prétendu qu'on ne peut appliquer qu'à JESUS-CHRIST les vers de *Virgile*. Enfin , les plus habiles modernes soutiennent la même opinion. (*f*)

S I C L E.

POIDS et monnaie des Juifs. Mais comme ils ne frappèrent jamais de monnaie , et qu'ils se servirent toujours à leur avantage de la monnaie des autres peuples , toute monnaie d'or qui pesait environ une guinée , et toute monnaie d'argent pesant un petit écu de France , était appelée *sicle* ; et ce sicle était le poids du sanctuaire et le poids de roi.

Il est dit , dans les livres des Rois (*a*) , qu'*Abfalon* avait de très-beaux cheveux , dont il se faisait couper tous les ans une partie. Plusieurs grands commentateurs prétendent qu'il

(*d*) Remarques de *Valois* sur *Eusèbe* , page 267.

(*e*) Lettre CLV.

(*f*) *Noël Alexandre* , siècle I.

(*a*) Livre I , chap. XIV , v. 24 et 26.

les faisait couper tous les mois , et qu'il y en avait pour la valeur de deux cents sicles. Si c'était des sicles d'or , la chevelure d'*Absalon* lui valait juste deux mille quatre cents guinées par an. Il y a peu de seigneuries qui rapportent aujourd'hui le revenu qu'*Absalon* tirait de sa tête.

Il est dit que , lorsque *Abraham* acheta un antre en Hébron , du cananéen *Ephron* , pour enterrer sa femme , *Ephron* lui vendit cet antre quatre cents sicles d'argent , de monnaie valable et reçue (*b*) , *probatae monetæ publicæ*.

Nous avons remarqué qu'il n'y avait point de monnaie dans ce temps-là. Ainsi ces quatre cents sicles d'argent devaient être quatre cents sicles de poids , lesquels vaudraient aujourd'hui trois livres quatre sous pièce , qui font douze cents quatre-vingts livres de France.

Il fallait que le petit champ qui fut vendu avec cette caverne , fût d'une excellente terre pour être vendu si cher.

Lorsque *Eliézer* , serviteur d'*Abraham* , rencontra la belle *Rébecca* , fille de *Batuel* , portant une cruche d'eau sur son épaule , et qu'elle lui eut donné à boire à lui et à ses chameaux , il lui donna des pendans d'oreille d'or qui pesaient deux sicles (*c*) , et des bracelets d'or

(*b*) Genèse , chap. XXIII , v. 16.

(*c*) *Ibid* , chap. XXIV , v. 22.

qui en pesaient dix. C'était un présent de vingt-quatre guinées.

Parmi les lois de l'Exode, il est dit que si un bœuf frappe de ses cornes un esclave mâle ou femelle, le possesseur du bœuf donnera trente sicles d'argent au maître de l'esclave, et le bœuf sera lapidé. Apparemment il était sous-entendu que le bœuf aurait fait une blessure dangereuse, sans quoi trente-deux écus auraient été une somme un peu trop forte vers le mont Sinai, où l'argent n'était pas commun. C'est ce qui a fait soupçonner à plusieurs graves personnages, mais trop téméraires, que l'Exode, ainsi que la Genèse, n'avait été écrit que dans des temps postérieurs.

Ce qui les a confirmés dans leur opinion erronée, c'est qu'il est dit dans le même Exode (d) : Prenez d'excellente myrrhe du poids de cinq cents sicles, deux cents cinquante de cinnamome, deux cents cinquante de cannes de sucre, deux cents cinquante de casse, quatre pintes et chopine d'huile d'olive pour oindre le tabernacle ; et on fera mourir quiconque s'oindra d'une pareille composition, ou en oindra un étranger.

Il est ajouté qu'à tous ces aromates on joindra du stacté, de l'onyx, du galbanum et de

(d) Chap. XXX, v. 30 et suivans.

l'encens brillant , et que du tout on doit faire une collature selon l'art du parfumeur.

Mais je ne vois pas ce qui a dû tant révolter les incrédules dans cette composition. Il est naturel de penser que les Juifs qui , selon le texte , volèrent aux Egyptiens tout ce qu'ils purent emporter , aient volé de l'encens brillant , du galbanum , de l'onyx , du stacté , de l'huile d'olive , de la casse , des cannes de sucre , du cinnamome et de la myrrhe. Ils avaient aussi volé , sans doute , beaucoup de fices ; et nous avons vu qu'un des plus zélés partisans de cette horde hébraïque évalue ce qu'ils avaient volé seulement en or , à neuf millions. Je ne compte pas après lui.

SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES ;

ET DES ACADEMIES.

LES grands hommes se sont tous formés ou avant les académies , ou indépendamment d'elles. *Homère* et *Phidias* , *Sophocle* et *Apelle* , *Virgile* et *Vitruve* , *l'Arioste* et *Michel Ange* , n'étaient d'aucune académie ; *le Tasse* n'eut que des critiques injustes de *la Crusca* , et *Newton* ne dut point à la société royale de Londres ses découvertes sur l'optique , sur la gravitation , sur le calcul intégral et sur la

chronologie. A quoi peuvent donc servir les académies ? A entretenir le feu que les grands génies ont allumé. (1)

La société royale de Londres fut formée, en 1660, six ans avant notre académie des sciences. Elle n'a point de récompenses comme la nôtre ; mais aussi elle est libre ; point de ces distinctions défagréables, inventées par l'abbé *Bignon*, qui distribua l'académie des sciences en savans qu'on payait, et en honoraires qui n'étaient pas savans. La société de Londres indépendante, et n'étant encouragée que par elle-même, a été composée de sujets qui ont trouvé le calcul de l'infini, les lois de la lumière, celles de la pesanteur, l'aberration des étoiles, le télescope de réflexion, la pompe à feu, le microscope solaire et beaucoup d'autres inventions aussi utiles qu'admirables. Qu'auraient fait de plus ces grands hommes, s'ils avaient été pensionnaires ou honoraires ?

(1) Les académies des sciences sont encore utiles ; 1°. pour empêcher le public, et surtout les gouverneurs, d'être la dupe des charlatans dans les sciences ; 2°. pour faire exécuter certains travaux, entreprendre certaines recherches, dont le résultat ne peut devenir utile qu'au bout d'un long temps, et qui ne peuvent procurer de gloire à ceux qui s'en occupent : comme tout ce qui n'exige, pour être découvert, que de la méditation et du génie doit s'épuiser en peu de temps, ces travaux obscurs préparent pour les générations qui suivent, des matériaux nécessaires pour de nouvelles découvertes.

Le fameux docteur *Swift* forma le dessein , dans les dernières années du règne de la reine *Anne* , d'établir une académie pour la langue , à l'exemple de l'académie française. Ce projet était appuyé par le comte d'*Oxford* , grand-trésorier , et encore plus par le vicomte *Bolingbroke* , secrétaire d'Etat , qui avait le don de parler sur le champ dans le parlement avec autant de pureté que *Swift* écrivait dans son cabinet , et qui aurait été le protecteur et l'ornement de cette académie. Les membres qui la devaient composer , étaient des hommes dont les ouvrages dureront autant que la langue anglaise. C'étaient ce docteur *Swift* , *M. Prior* , que nous avons vu ici ministre public , et qui en Angleterre a la même réputation que *la Fontaine* a parmi nous : c'étaient *M. Pope* , le *Boileau* d'Angleterre ; *M. Congrève* , qu'on peut en appeler le *Molière* ; plusieurs autres , dont les noms m'échappent ici , auraient tous fait fleurir cette compagnie dans sa naissance. Mais la reine mourut subitement ; les *Wighs* se mirent dans la tête de faire pendre les protecteurs de l'académie ; ce qui , comme vous voyez bien , fut mortel aux belles-lettres. Les membres de ce corps auraient eu un grand avantage sur les premiers qui composèrent l'académie française. *Swift* , *Prior* , *Congrève* , *Dryden* , *Pope* , *Addisson* , &c. avaient fixé la

langue anglaise par leurs écrits ; au lieu que *Chapelain* , *Colletet* , *Cassaigne* , *Faret* , *Cotin* , nos premiers académiciens , étaient l'opprobre de notre nation ; et leurs noms sont devenus si ridicules , que si quelque auteur avait le malheur de s'appeler aujourd'hui *Chapelain* ou *Cotin* , il serait obligé de changer de nom.

Il aurait fallu , surtout , que l'académie anglaise se fût proposé des occupations toutes différentes de la nôtre. Un jour un bel esprit de ce pays-là me demanda les mémoires de l'académie française. Elle n'écrit point de mémoires , lui répondis-je ; mais elle a fait imprimer soixante ou quatre-vingts volumes de complimens. Il en parcourut un ou deux. Il ne put jamais entendre ce style , quoiqu'il entendît fort bien tous nos bons auteurs. Tout ce que j'entrevois , me dit-il , dans ces beaux discours , c'est que le récipiendaire ayant assuré que son prédécesseur était un grand homme , que le cardinal de *Richelieu* était un très-grand homme , le chancelier *Seguier* un assez grand homme , le directeur lui répond la même chose , et ajoute que le récipiendaire pourrait bien aussi être une espèce de grand homme , et que pour lui directeur il n'en quitte pas sa part. Il est aisé de voir par quelle fatalité presque tous ces discours académiques ont fait si peu d'honneur à ce corps. *Vitium est*

temporis

temporis potius quam hominis. L'usage s'est insensiblement établi que tout académicien répéterait ces éloges à sa réception (2) : on s'est imposé une espèce de loi d'ennuyer le public. Si l'on cherche ensuite pourquoi les plus grands génies qui sont entrés dans ce corps ont fait quelquefois les plus mauvaises harangues, la raison en est encore bien aisée ; c'est qu'ils ont voulu briller, c'est qu'ils ont voulu traiter nouvellement une matière toute usée. La nécessité de parler, l'embarras de n'avoir rien à dire, et l'envie d'avoir de l'esprit, sont trois choses capables de rendre ridicule même le plus grand homme. Ne pouvant trouver des pensées nouvelles, ils ont cherché des tours nouveaux, et ont parlé sans penser, comme des gens qui mâcheraient à vide, et feraient semblant de manger en périssant d'inanition. Au lieu que c'est une loi dans l'académie française de faire imprimer tous ces discours, par lesquels seuls elle est connue, ce devrait être une loi de ne les imprimer pas.

L'académie des belles-lettres s'est proposé un but plus sage et plus utile ; c'est de présenter

(2) L'usage de ces complimens s'est aboli insensiblement ; et dans le dernier discours de réception, on s'est contenté de rendre un hommage à la mémoire du prédécesseur, et au roi protecteur de l'académie.

au public un recueil de mémoires remplis de recherches et de critiques curieuses. Ces mémoires sont déjà estimés chez les étrangers. On souhaiterait seulement que quelques matières y fussent plus approfondies, et qu'on n'en eût point traité d'autres. On se ferait, par exemple, fort bien passé de je ne sais quelle dissertation sur les prérogatives de la main droite sur la main gauche, et de quelques autres recherches qui, sous un titre moins ridicule, n'en sont guère moins frivoles. L'académie des sciences, dans ses recherches plus difficiles et d'une utilité plus sensible, embrasse la connaissance de la nature et la perfection des arts. Il est à croire que des études si profondes et si suivies, des calculs si exacts, des découvertes si fines, des vues si grandes, produiront enfin quelque chose qui servira au bien de l'univers.

C'est dans les siècles les plus barbares que se sont faites les plus utiles découvertes. Il semble que le partage des temps les plus éclairés et des compagnies les plus savantes soit de raisonner sur ce que des ignorans ont inventé. On fait aujourd'hui, après les longues disputes de M. *Huyghens* et de M. *Renaud*, la détermination de l'angle le plus avantageux d'un gouvernail de vaisseau avec la quille; mais *Christophe Colomb* avait découvert l'Amé-

rique fans rien foupçonner de cet angle. Je fuis bien loin d'inférer de là qu'il faille s'en tenir feulement à une pratique aveugle ; mais il ferait heureux que les phyficiens et les géomètres joigniffent , autant qu'il eft poffible , la pratique à la fpéculation. Faut-il que ce qui fait le plus d'honneur à l'efprit humain , foit fouvent ce qui eft le moins utile ? Un homme avec les quatre règles d'arithmétique , et du bon fens , devient un grand négociant , un *Jacques Cœur* , un *Delmet* , un *Bernard* ; tandis qu'un pauvre algébrifte paffe fa vie à chercher dans les nombres des rapports et des propriétés étonnantes , mais fans ufage , et qui ne lui apprendront pas ce que c'eft que le change (3). Tous les arts font à peu-près dans ce cas. Il y a un point , paffé lequel les recherches ne font plus que pour la curiofité. Ces vérités ingénieufes et inutiles reffemblent à des étoiles qui , placées trop loin de nous , ne nous donnent point de clarté.

Pour l'académie françaife , quel fervice ne rendrait-elle pas aux lettres , à la langue et à la

(3) Cet exemple nous paraît mal choifi. Il eft fort inutile qu'un géomètre né avec des talens s'applique à la banque. Ce métier exige très-peu de fcience , encore moins d'efprit de combinaifon ; et feulement de l'ordre , de l'activité , avec un grand amour de l'or. Mais il ferait bon qu'un géomètre appliquât le calcul à des queftions d'arithmétique politique , et à la physique , tandis que les phyficiens appliqueraient la physique aux arts.

nation si , au lieu de faire imprimer tous les ans des complimens , elle fe fait imprimer les bons ouvrages du siècle de *Louis XIV* , épurés de toutes les fautes de langage qui s'y font gliffées ? *Corneille* et *Molière* en font pleins. *La Fontaine* en fourmille. Celles qu'on ne pourrait pas corriger , feraient au moins marquées. L'Europe , qui lit ces auteurs , apprendrait par eux notre langue avec sûreté. Sa pureté ferait à jamais fixée. Les bons livres français , imprimés avec soin aux dépens du roi , feraient un des plus glorieux monumens de la nation. J'ai oui dire que *M. Despréaux* avait fait autrefois cette proposition , et qu'elle a été renouvelée par un homme dont l'esprit , la sagesse et la saine critique font connus ; mais cette idée a eu le sort de beaucoup d'autres projets utiles , d'être approuvée et d'être négligée.

Une chose assez singulière , c'est que *Corneille* , qui écrivit avec assez de pureté et beaucoup de noblesse les premières de ses bonnes tragédies lorsque la langue commençait à se former , écrivit toutes les autres très-incorrectionnellement et d'un style très-bas , dans le temps que *Racine* donnait à la langue française tant de pureté , de vraie noblesse et de grâces , dans le temps que *Despréaux* la fixait par l'exactitude la plus correcte , par la précision , la force

et l'harmonie. Que l'on compare la Bérénice de *Racine* avec celle de *Corneille*, on croirait que celle-ci est du temps de *Tristan*. Il semblait que *Corneille* négligeât son style à mesure qu'il avait plus besoin de le soutenir, et qu'il n'eût que l'émulation d'écrire, au lieu de l'émulation de bien écrire. Non-seulement ses douze ou treize dernières tragédies sont mauvaises, mais le style en est très-mauvais. Ce qui est encore plus étrange, c'est que de notre temps même nous avons eu des pièces de théâtre, des ouvrages de prose et de poésie, composés par des académiciens qui ont négligé leur langue au point qu'on ne trouve pas chez eux dix vers ou dix lignes de suite sans quelque barbarisme. On peut être un très-bon auteur avec quelques fautes, mais non pas avec beaucoup de fautes. Un jour une société de gens d'esprit éclairés compta plus de six cents solécismes intolérables dans une tragédie qui avait eu le plus grand succès à Paris et la plus grande faveur à la cour. Deux ou trois succès pareils suffiraient pour corrompre la langue sans retour, et pour la faire retomber dans son ancienne barbarie, dont les soins assidus de tant de grands hommes l'ont tirée.

SOCINIENS, OU ARIENS, OU
ANTITRINITAIRES. (*)

IL y a en Angleterre une petite secte , composée d'ecclésiastiques et de quelques séculiers très-savans , qui ne prennent ni le nom d'ariens , ni celui de sociniens ; mais qui ne sont point du tout de l'avis de S^t *Athanase* sur le chapitre de la Trinité , et qui vous disent nettement que le Père est plus grand que le Fils.

Vous souvenez-vous d'un certain évêque orthodoxe qui , pour convaincre un empereur de la consubstantialité , s'avisa de prendre le fils de l'empereur sous le menton , et de lui tirer le nez en présence de sa sacrée majesté ? L'empereur allait faire jeter l'évêque par les fenêtres , quand le bon homme lui dit ces belles et convaincantes paroles : „ Seigneur , „ si votre majesté est si fâchée que l'on manque „ de respect à son fils , comment pensez-vous „ que DIEU le père traitera ceux qui refusent „ à JESUS-CHRIST les titres qui lui sont dûs ? „ Les gens dont je vous parle disent que le saint évêque était fort mal avisé , que son argument n'était rien moins que concluant , et que l'empereur devait lui répondre : Apprenez

(*) Fragment d'une lettre écrite de Londres vers 1730.

qu'il y a deux façons de me manquer de respect ; la première , de ne rendre pas assez d'honneur à mon fils ; et la seconde , de lui en rendre autant qu'à moi.

Quoi qu'il en soit , le parti d'*Arius* commence à revivre en Angleterre , aussi-bien qu'en Hollande et en Pologne. Le grand *Newton* faisait à cette opinion l'honneur de la favoriser. Ce philosophe pensait que les unitaires raisonnaient plus géométriquement que nous. Mais le plus ferme patron de la doctrine arienne est l'illustre docteur *Clarke*. Cet homme est d'une vertu rigide et d'un caractère doux , plus amateur de ses opinions que passionné pour faire des profélytes , uniquement occupé de calculs et de démonstrations , aveugle et sourd pour tout le reste , une vraie machine à raisonnemens. C'est lui qui est l'auteur d'un livre assez peu entendu , mais estimé , sur l'existence de DIEU ; et d'un autre plus intelligible , mais assez méprisé , sur la vérité de la religion chrétienne. Il ne s'est point engagé dans de belles disputes scolastiques , que notre ami appelle *de vénérables billevésées* ; il s'est contenté de faire imprimer un livre qui contient tous les témoignages des premiers siècles pour et contre les unitaires , et a laissé au lecteur le soin de compter les voix et de juger. Ce livre du docteur lui a attiré beaucoup de partisans ,

mais l'a empêché d'être archevêque de Cantorbéri ; car lorsque la reine *Anne* voulut lui donner ce poste , un docteur nommé *Gibson* , qui avait sans doute ses raisons , dit à la reine : Madame , *M. Clarke* est le plus savant et le plus honnête homme du royaume ; il ne lui manque qu'une chose. Et quoi ? dit la reine. C'est d'être chrétien , dit le docteur bienveillant. Je crois que *Clarke* s'est trompé dans son calcul , et qu'il valait mieux être primat orthodoxe d'Angleterre que curé arien.

Vous voyez quelles révolutions arrivent dans les opinions comme dans les empires. Le parti d'*Arius* , après trois cents ans de triomphe , et douze siècles d'oubli , renaît enfin de sa cendre ; mais il prend très-mal son temps , de reparaitre dans un âge où tout le monde est rassasié de disputes et de sectes. Celle-ci est encore trop petite pour obtenir la liberté des assemblées publiques ; elle l'obtiendra , sans doute , si elle devient plus nombreuse ; mais on est si tiède à présent sur tout cela , qu'il n'y a plus guère de fortune à faire pour une religion nouvelle ou renouvelée. N'est-ce pas une chose plaisante que *Luther* , *Calvin* , *Zuingle* , tous écrivains qu'on ne peut lire , aient fondé des sectes qui partagent l'Europe ; que l'ignorant *Mahomet* ait donné une religion à l'Asie et à l'Afrique , et que MM. *Newton* ,

Clarke ,

Clarke, Locke, le Clerc, &c. les plus grands philosophes et les meilleures plumes de leur temps, aient pu à peine venir à bout d'établir un petit troupeau ? Voilà ce que c'est que de venir au monde à propos. Si le cardinal de Retz reparaisait aujourd'hui, il n'ameuterait pas dix femmes dans Paris. Si Cromwell renaissait, lui qui a fait couper la tête à son roi et s'est fait souverain, il ferait un simple citoyen de Londres.

S O C R A T E.

LE moule est-il cassé de ceux qui aimaient la vertu pour elle-même, un *Confucius*, un *Pythagore*, un *Thalès*, un *Socrate* ? Il y avait de leur temps des foules de dévots à leurs pagodes et à leurs divinités, des esprits frappés de la crainte de *Cerbère* et des furies, qui couraient les initiations, les pèlerinages, les mystères, qui seruaient en offrandes de brebis noires. Tous les temps ont vu de ces malheureux dont parle *Lucrece* ;

*Qui, quocumquè tamen miseri venère, parentant,
Et nigras mactant pecudes, et manibu' divis
Inferias mittunt; multòque in rebus acerbis
Acriùs advertunt animos ad relligionem.*

Dictionn. philosoph. Tome IX. * I

Les macérations étaient en usage ; les prêtres de *Cybèle* se faisaient châtrer pour garder la continence. D'où vient que parmi tous ces martyrs de la superstition, l'antiquité ne compte pas un seul grand homme, un sage ? C'est que la crainte n'a jamais pu faire la vertu. Les grands hommes ont été les enthousiastes du bien moral. La sagesse était leur passion dominante ; ils étaient sages comme *Alexandre* était guerrier, comme *Homère* était poète, et *Apelles* peintre, par une force et une nature supérieures : et voilà peut-être tout ce qu'on doit entendre par le démon de *Socrate*.

Un jour deux citoyens d'Athènes, revenant de la chapelle de *Mercur*e, aperçurent *Socrate* dans la place publique. L'un dit à l'autre : N'est-ce pas là ce scélérat qui dit qu'on peut être vertueux sans aller tous les jours offrir des moutons et des oies ? Oui, dit l'autre, c'est ce sage qui n'a point de religion ; c'est cet athée qui dit qu'il n'y a qu'un seul Dieu. *Socrate* approcha d'eux avec son air simple, son démon, et son ironie, que madame *Dacier* a si fort exaltée : Mes amis, leur dit-il, un petit mot, je vous prie ; un homme qui prie la Divinité, qui l'adore, qui cherche à lui ressembler autant que le peut la faiblesse humaine, et qui fait tout le bien dont il est capable, comment nommeriez-vous un tel homme ? C'est une

ame très-religieuse , dirent-ils. Fort bien : on pourrait donc adorer l'Être suprême , et avoir à toute force de la religion ? D'accord , dirent les deux athéniens. Mais croyez-vous , poursuivit *Socrate* , que quand le divin architecte du monde arrangea tous ces globes qui roulent sur vos têtes , quand il donna le mouvement et la vie à tant d'êtres différens , il se servit du bras d'*Hercule* , ou de la lyre d'*Apollon* , ou de la flûte de *Pan* ? Cela n'est pas probable , dirent-ils. Mais , s'il n'est pas vraisemblable qu'il ait employé le secours d'autrui pour construire ce que nous voyons , il n'est pas croyable qu'il le conserve par d'autres que par lui-même. Si *Neptune* était le maître absolu de la mer , *Junon* de l'air , *Eole* des vents , *Cérès* des moissons , et que l'un voulût le calme quand l'autre voudrait du vent et de la pluie , vous sentez bien que l'ordre de la nature ne subsisterait pas tel qu'il est. Vous m'avouerez qu'il est nécessaire que tout dépende de celui qui a tout fait. Vous donnez quatre chevaux blancs au soleil , et deux chevaux noirs à la lune ; mais ne vaut-il pas mieux que le jour et la nuit soient l'effet du mouvement imprimé aux astres par le maître des astres , que s'ils étaient produits par six chevaux ? Les deux citoyens se regardèrent et ne répondirent rien. Enfin *Socrate* finit par leur prouver qu'on pouvait avoir des

moissons sans donner de l'argent aux prêtres de *Cérès*, aller à la chasse sans offrir des petites statues d'argent à la chapelle de *Diane*, que *Pomone* ne donnait point des fruits, que *Neptune* ne donnait point des chevaux, et qu'il fallait remercier le souverain qui a tout fait.

Son discours était dans la plus exacte logique. *Xénophon* son disciple, homme qui connaissait le monde, et qui depuis sacrifia au vent dans la retraite des dix mille, tira *Socrate* par la manche, et lui dit : Votre discours est admirable ; vous avez parlé bien mieux qu'un oracle : vous êtes perdu ; l'un de ces honnêtes gens à qui vous parlez, est un boucher qui vend des moutons et des oies pour les sacrifices, et l'autre, un orfèvre qui gagne beaucoup à faire de petits dieux d'argent et de cuivre pour les femmes ; ils vont vous accuser d'être un impie qui voulez diminuer leur négoce ; ils déposeront contre vous auprès de *Mélitus* et d'*Anitus* vos ennemis, qui ont conjuré votre perte : gare la ciguë ; votre démon familier aurait bien dû vous avertir de ne pas dire à un boucher et à un orfèvre, ce que vous ne deviez dire qu'à *Platon* et à *Xénophon*.

Quelque temps après, les ennemis de *Socrate* le firent condamner par le conseil des cinq cents. Il eut deux cents vingt voix pour lui.

Cela fait préfumer qu'il y avait deux cents vingt philosophes dans ce tribunal ; mais cela fait voir que , dans toute compagnie, le nombre des philosophes est toujours le plus petit.

Socrate but donc la ciguë pour avoir parlé en faveur de l'unité de DIEU ; et ensuite les Athéniens consacrerent une chapelle à *Socrate* , à celui qui s'était élevé contre les chapelles dédiées aux êtres inférieurs.

S O L D A T.

LE ridicule faussaire qui fit ce Testament du cardinal de *Richelieu* , dont nous avons beaucoup plus parlé qu'il ne mérite , donne pour un beau secret d'Etat de lever cent mille soldats quand on veut en avoir cinquante mille.

Si je ne craignais d'être aussi ridicule que ce faussaire , je dirais qu'au lieu de lever cent mille mauvais soldats , il en faut engager cinquante mille bons ; qu'il faut rendre leur profession honorable ; qu'il faut qu'on la brigue et non pas qu'on la fuye ; que cinquante mille guerriers , assujettis à la sévérité de la règle , sont bien plus utiles que cinquante mille moines.

Que ce nombre est suffisant pour défendre

un Etat de l'étendue de l'Allemagne , ou de la France , ou de l'Espagne , ou de l'Italie.

Que des foldats , en petit nombre , dont on a augmenté l'honneur et la paye , ne déserteront point.

Que cette paye étant augmentée dans un Etat , et le nombre des engagés diminué , il faudra bien que les Etats voisins imitent celui qui aura le premier rendu ce service au genre humain.

Qu'une multitude d'hommes dangereux étant rendue à la culture de la terre ou aux métiers , et devenue utile , chaque Etat en sera plus florissant.

M. le marquis de *Monteynard* a donné , en 1771 , un exemple à l'Europe ; il a donné un surcroît à la paye , et des honneurs aux soldats qui ferviraient après le temps de leur engagement. Voilà comme il faut mener les hommes.

SOMNAMBULES, ET SONGES.

SECTION PREMIERE.

J'AI vu un somnambule , mais il se contentait de se lever , de s'habiller , de faire la révérence , de danser le menuet assez proprement , après quoi il se déshabillait , se recouchait , et continuait de dormir.

Cela n'approche pas du somnambule de l'Encyclopédie. C'était un jeune séminariste qui se relevait pour composer un sermon en dormant , l'écrivait correctement , le relisait d'un bout à l'autre , ou du moins croyait le relire , y faisait des corrections , raturait des lignes , en substituait d'autres , remettait à sa place un mot oublié , composait de la musique , la notait exactement , après avoir réglé son papier avec sa canne , et plaçait les paroles sous les notes sans se tromper , &c. &c.

Il est dit qu'un archevêque de Bordeaux a été témoin de toutes ces opérations et de beaucoup d'autres aussi étonnantes. Il ferait à souhaiter que ce prélat eût donné lui-même son attestation signée de ses grands-vicaires , ou du moins de monsieur son secrétaire.

Mais supposons que ce somnambule ait fait tout ce qu'on lui attribue ; je lui ferais toujours

les mêmes questions que je ferais à un simple songeur. Je lui dirais : Vous avez songé plus fortement qu'un autre , mais c'est par le même principe ; cet autre n'a eu que la fièvre , et vous avez eu le transport au cerveau ; mais enfin , vous avez reçu l'un et l'autre des idées , des sensations auxquelles vous ne vous attendiez nullement ; vous avez fait tout ce que vous n'aviez nulle envie de faire.

De deux dormeurs l'un n'a pas une seule idée , l'autre en reçoit une foule ; l'un est insensible comme un marbre , l'autre éprouve des désirs et des jouissances. Un amant fait en rêvant une chanson pour sa maîtresse , qui dans son délire croit lui écrire une lettre tendre , et qui en récite tout haut les paroles.

Scribit amatori meretrix ; dat adultera munus :

In noctis spatio miserorum vulnera durant.

S'est-il passé autre chose dans votre machine pendant ce rêve si puissant sur vous , que ce qui se passe tous les jours dans votre machine éveillée ?

Vous , monsieur le séminariste , né avec le don de l'imitation , vous avez écouté cent sermons , votre cerveau s'est monté à en faire ; vous en avez écrit en veillant , poussé par le talent d'imiter ; vous en écrivez de même en dormant. Comment s'est-il pu faire que vous

foyez devenu prédicateur en rêve, vous étant couché sans aucune volonté de prêcher? Ressouvenez-vous bien de la première fois que vous mîtes par écrit l'esquisse d'un sermon pendant la veille. Vous n'y pensiez pas le quart d'heure d'auparavant; vous étiez dans votre chambre livré à une rêverie vague sans aucune idée déterminée; votre mémoire vous rappelle, sans que votre volonté s'en mêle, le souvenir d'une certaine fête; cette fête vous rappelle qu'on prêche ce jour-là; vous vous souvenez d'un texte, ce texte fournit un exorde; vous avez auprès de vous encre et papier, vous écrivez des choses que vous ne pensiez pas devoir jamais écrire.

Voilà précisément ce qui vous est arrivé dans votre acte de noctambule.

Vous avez cru dans l'une et l'autre opération ne faire que ce que vous vouliez; et vous avez été dirigé, sans le savoir, par tout ce qui a précédé l'écriture de ce sermon.

De même lorsqu'en sortant de vêpres vous vous êtes renfermé dans votre cellule pour méditer, vous n'aviez nul dessein de vous occuper de votre voisine; cependant son image s'est peinte à vous quand vous n'y pensiez pas; votre imagination s'est allumée sans que vous ayez songé à un éteignoir; vous savez ce qui s'est enfui.

Vous avez éprouvé la même aventure pendant votre sommeil.

Quelle part avez-vous eue à toutes ces modifications de votre individu ? la même que vous avez à la course de votre sang dans vos artères et dans vos veines , à l'arrosement de vos vaisseaux lymphatiques , au battement de votre cœur et de votre cerveau.

J'ai lu l'article *Songe* dans le Dictionnaire encyclopédique , et je n'y ai rien compris. Mais quand je recherche la cause de mes idées et de mes actions dans le sommeil et dans la veille , je n'y comprends pas davantage.

Je fais bien qu'un raisonneur qui voudrait me prouver que quand je veille , et que je ne suis ni frénétique ni ivre , je suis alors un animal agent , ne laisserait pas de m'embarasser.

Mais je l'embarasserais bien davantage , en lui prouvant que quand il dort il est entièrement patient , pur automate.

Or , dites-moi ce que c'est qu'un animal qui est absolument machine la moitié de sa vie , et qui change de nature deux fois en vingt-quatre heures ?

S E C T I O N I I.

Lettre aux auteurs de la gazette littéraire, sur les songes. Auguste 1764.

MESSIEURS,

Tous les objets des sciences sont de votre ressort ; souffrez que les chimères en soient aussi. *Nil sub sole novum* , rien de nouveau sous le soleil ; aussi n'est-ce pas de ce qui se fait en plein jour que je veux vous entretenir , mais de ce qui se passe pendant la nuit. Ne vous alarmez pas , il ne s'agit que de songes.

Je vous avoue , Messieurs , que je pense assez comme le médecin de votre M. de *Pourceaugnac* ; il demande à son malade de quelle nature sont ses songes , et M. de *Pourceaugnac* , qui n'est pas philosophe , répond qu'ils sont de la nature des songes. Il est très-certain pourtant , n'en déplaise à votre limoufin , que des songes pénibles et funestes dénotent les peines de l'esprit et du corps , un estomac surchargé d'alimens , ou un esprit occupé d'idées douloureuses pendant la veille.

Le laboureur , qui a bien travaillé sans chagrin , et bien mangé sans excès , dort d'un sommeil plein et tranquille , que les rêves ne

troublent point. Tant qu'il est dans cet état, il ne se souvient jamais d'avoir fait aucun rêve. C'est une vérité dont je me suis assuré autant que je l'ai pu dans mon manoir de Herfordshire. Tout rêve un peu violent est produit par un excès, soit dans les passions de l'ame, soit dans la nourriture du corps ; il semble que la nature alors vous en punisse en vous donnant des idées, en vous y faisant penser malgré vous. On pourrait inférer de là que ceux qui pensent le moins sont les plus heureux ; mais ce n'est pas là que je veux en venir.

Il faut dire avec *Pétrone* : *Quidquid luce fuit, tenebris agit*. J'ai connu des avocats qui plaident en songe, des mathématiciens qui cherchaient à résoudre des problèmes, des poètes qui faisaient des vers. J'en ai fait moi-même qui étaient assez passables, et je les ai retenus. Il est donc incontestable que dans le sommeil on a des idées suivies comme en veillant. Les idées nous viennent incontestablement malgré nous. Nous pensons en dormant, comme nous nous remuons dans notre lit, sans que notre volonté y ait aucune part. Votre père *Mallebranche* a donc très-grande raison de dire que nous ne pouvons jamais nous donner nos idées ; car pourquoi en ferions-nous les maîtres plutôt pendant la veille que pendant le sommeil ? Si votre

Mallebranche s'en était tenu là, il ferait un très-grand philosophe ; il ne s'est trompé que parce qu'il a été trop loin : c'est de lui dont on peut dire :

Præcessit longè flammantia mœnia mundi.

Pour moi, je suis persuadé que cette réflexion que nos pensées ne viennent pas de nous, peut nous faire venir de très-bonnes pensées ; je n'entreprends pas de développer les miennes, de peur d'ennuyer quelques lecteurs, et d'étonner quelques autres.

Je vous prie seulement de souffrir encore un petit mot sur les songes. Ne trouvez-vous pas, comme moi, qu'ils font l'origine de l'opinion généralement répandue dans toute l'antiquité touchant les ombres et les manes ? Un homme profondément affligé de la mort de sa femme ou de son fils, les voit dans son sommeil ; ce sont les mêmes traits ; il leur parle ; ils lui répondent ; ils lui sont certainement apparus. D'autres hommes ont eu les mêmes rêves ; il est impossible de douter que les morts ne reviennent ; mais on est sûr en même temps que ces morts, ou enterrés, ou réduits en cendres, ou abymés dans les mers, n'ont pu reparaître en personne ; c'est donc leur ame qu'on a vue : cette ame doit être étendue, légère, impalpable, puisqu'en lui

parlant on n'a pu l'embrasser : *Effugit imago, par levibus ventis*. Elle est moulée, dessinée sur le corps qu'elle habitait, puisqu'elle lui ressemble parfaitement; on lui donne le nom d'ombre, de manes; et de tout cela il reste dans les têtes une idée confuse, qui se perpétue d'autant mieux que personne ne la comprend.

Les songes me paraissent encore l'origine sensible des premières prédictions. Qu'y a-t-il de plus naturel et de plus commun que de rêver à une personne chère qui est en danger de mort, et de la voir expirer en songe? Quoi de plus naturel encore que cette personne meure après le rêve funeste de son ami? Les songes qui auront été accomplis sont des prédictions que personne ne révoque en doute. On ne tient point compte des rêves qui n'auront point eu leur effet : un seul songe accompli fait plus d'effet que cent qui ne l'auront pas été. L'antiquité est pleine de ces exemples. Combien nous sommes faits pour l'erreur! Le jour et la nuit ont servi à nous tromper.

Vous voyez bien, Messieurs, qu'en étendant ces idées on pourrait tirer quelque fruit du livre de mon compatriote le rêvasseur; mais je finis, de peur que vous ne me preniez moi-même pour un songe-creux.

JOHN DREAMER.

S E C T I O N I I I.

Des songes.

*Somnia quæ ludunt animos volitantibus umbris ,
 Non delubra deûm , nec ab æthere numina mittunt ;
 Sed sua quisque facit.*

MAIS comment tous les sens étant morts dans le sommeil , y en a-t-il un interne qui est vivant ? comment vos yeux ne voyant plus , vos oreilles n'entendant rien , voyez-vous cependant et entendez-vous dans vos rêves ? Le chien est à la chasse en songe , il aboie , il fuit sa proie , il est à la curée. Le poëte fait des vers en dormant ; le mathématicien voit des figures ; le métaphysicien raisonne bien ou mal : on en a des exemples frappans.

Sont-ce les seuls organes de la machine qui agissent ? est-ce l'ame pure qui , soustraite à l'empire des sens , jouit de ses droits en liberté ?

Si les organes seuls produisent les rêves de la nuit , pourquoi ne produiront-ils pas seuls les idées du jour ? Si l'ame pure , tranquille dans le repos des sens , agissant par elle-même , est l'unique cause , le sujet unique de toutes les idées que vous avez en dormant , pourquoi

toutes ces idées sont-elles presque toujours irrégulières , déraisonnables , incohérentes ? Quoi , c'est dans le temps où cette ame est le moins troublée , qu'il y a plus de trouble dans toutes les imaginations ! elle est en liberté, et elle est folle ! si elle était née avec des idées métaphysiques (comme l'ont dit tant d'écrivains qui rêvaient les yeux ouverts), les idées pures et lumineuses de l'être, de l'infini, de tous les premiers principes , devraient se réveiller en elle avec la plus grande énergie, quand son corps est endormi : on ne ferait jamais bon philosophe qu'en songe.

Quelque système que vous embrassiez , quelques vains efforts que vous fassiez pour vous prouver que la mémoire remue votre cerveau , et que votre cerveau remue votre ame ; il faut que vous conveniez que toutes vos idées vous viennent dans le sommeil sans vous , et malgré vous ; votre volonté n'y a aucune part. Il est donc certain que vous pouvez penser sept ou huit heures de suite sans avoir la moindre envie de penser , et sans même être sûr que vous pensez. Pesez cela , et tâchez de deviner ce que c'est que le composé de l'animal.

Les songes ont toujours été un grand objet de superstition ; rien n'était plus naturel. Un homme vivement touché de la maladie de la
maîtresse ,

maitresse , songe qu'il la voit mourante ; elle meurt le lendemain , donc les dieux lui ont prédit sa mort.

Un général d'armée rêve qu'il gagne une bataille ; il la gagne en effet ; les dieux l'ont averti qu'il serait vainqueur.

On ne tient compte que des rêves qui ont été accomplis , on oublie les autres. Les songes font une grande partie de l'histoire ancienne , aussi-bien que les oracles.

La Vulgate traduit ainsi la fin du verset 26 du chap. XIX du Lévitique : *Vous n'observerez point les songes.* Mais le mot *songe* n'est point dans l'hébreu ; et il serait assez étrange qu'on réproûvât l'observation des songes dans le même livre où il est dit que *Joseph* devint le bienfaiteur de l'Égypte et de sa famille , pour avoir expliqué trois songes.

L'explication des rêves était une chose si commune , qu'on ne se bornait pas à cette intelligence ; il fallait encore deviner quelquefois ce qu'un autre homme avait rêvé. *Nabuchodonosor* ayant oublié un songe qu'il avait fait , ordonna à ses mages de le deviner , et les menaça de mort s'ils n'en venaient pas à bout ; mais le juif *Daniel* , qui était de l'école des mages , leur sauva la vie en devinant quel était le songe du roi , et en l'interprétant. Cette histoire et beaucoup d'autres pourraient servir

à prouver que la loi des Juifs ne défendait pas l'oniromancie, c'est-à-dire, la science des songes.

S E C T I O N I V.

A Laufane, 25 octobre 1757.

DANS un de mes rêves, je soupais avec M. *Touron*, qui faisait les paroles et la musique des vers qu'il nous chantait. Je lui fis ces quatre vers dans mon songe :

Mon cher *Touron*, que tu m'enchantes
Par la douceur de tes accens !
Que tes vers sont doux et coulans :
Tu les fais comme tu les chantes.

Dans un autre rêve, je récitai le premier chant de la *Henriade* tout autrement qu'il n'est. Hier je rêvai qu'on nous difait des vers à souper. Quelqu'un prétendait qu'il y avait trop d'esprit ; je lui répondis que les vers étaient une fête qu'on donnait à l'ame et qu'il fallait des ornemens dans les fêtes.

J'ai donc en rêvant dit des choses que j'aurais dites à peine dans la veille ; j'ai donc eu des pensées réfléchies malgré moi, et sans y avoir la moindre part. Je n'avais ni volonté, ni liberté ; et cependant je combinais des idées avec sagacité, et même avec quelque génie. Que suis-je donc sinon une machine ?

S O P H I S T E .

UN géomètre un peu dur nous parlait ainsi : Y a-t-il rien dans la littérature de plus dangereux que des rhéteurs sophistes ? parmi ces sophistes y en eut-il jamais de plus inintelligibles et de plus indignes d'être entendus que le divin *Platon* ?

La seule idée utile qu'on puisse peut-être trouver chez lui, est l'immortalité de l'ame, qui était déjà établie chez tous les peuples policés. Mais comment prouve-t-il cette immortalité ?

On ne peut trop remettre cette preuve sous nos yeux pour nous faire bien apprécier ce fameux grec.

Il dit, dans son *Phédon*, que la mort est le contraire de la vie, que le mort naît du vivant et le vivant du mort, et que par conséquent les ames vont sous terre après notre mort.

S'il est vrai que le sophiste *Platon*, qui se donne pour ennemi de tous les sophistes, raisonne presque toujours ainsi, qu'étaient donc ces prétendus grands hommes, et à quoi ont-ils servi ?

Le grand défaut de toute la philosophie platonicienne était d'avoir pris les idées abstraites pour des choses réelles. Un homme

ne peut avoir fait une belle action que parce qu'il y a un beau réellement existant , auquel cette action est conforme !

On ne peut faire aucune action fans avoir l'idée de cette action. Donc ces idées existent je ne fais où , et il faut les consulter !

D I E U avait l'idée du monde avant de le former , c'était son logos. Donc le monde était la production du logos !

Que de querelles , tantôt vaines , tantôt sanglantes , cette manière d'argumenter apporta-t-elle enfin sur la terre ! *Platon* ne se doutait pas que sa doctrine pût un jour diviser une Eglise qui n'était pas encore née.

Pour concevoir le juste mépris que méritent toutes ces vaines subtilités , lisez *Démotsthènes* ; voyez si , dans aucune de ses harangues , il emploie un seul de ces ridicules sophismes. C'est une preuve bien claire que dans les affaires sérieuses on ne se fait pas plus de cas de ces ergoteries , que le conseil d'Etat n'en fait des thèses de théologie.

Vous ne trouverez pas un seul de ces sophismes dans les Oraisons de *Cicéron*. C'était un jargon de l'école , inventé pour amuser l'oïiveté ; c'était le charlatanisme de l'esprit.

SOTTISE DES DEUX PARTS.

SOTTISE des deux parts, est, comme on fait, la devise de toutes les querelles. Je ne parle pas ici de celles qui ont fait verser le sang. Les anabaptistes qui ravagèrent la Westphalie, les calvinistes qui allumèrent tant de guerres en France, les factions sanguinaires des Armagnacs et des Bourguignons, le supplice de *la pucelle d'Orléans*, que la moitié de la France regardait comme une héroïne céleste, et l'autre comme une forcière; la forbonne qui présentait requête pour la faire brûler; l'assassinat du duc d'*Orléans*, justifié par des docteurs; les sujets dispensés du serment de fidélité par un décret de la sacrée faculté; les bourreaux tant de fois employés à soutenir des opinions; les bûchers allumés pour des malheureux à qui on persuadait qu'ils étaient forciers ou hérétiques: tout cela passa la sottise. Ces abominations cependant étaient du bon temps de la bonne foi germanique, de la naïveté gauloise; et j'y renvoie les honnêtes gens qui regrettent toujours les temps passés.

Je ne veux ici que me faire, pour mon édification particulière, un petit mémoire instructif des belles choses qui ont partagé les esprits de nos aïeux.

Dans l'onzième siècle, dans ce bon temps où nous ne connaissions ni l'art de la guerre qu'on se fait toujours, ni celui de policer les villes, ni le commerce, ni la société, et où nous ne savions ni lire ni écrire; des gens de beaucoup d'esprit disputèrent solennellement, longuement et vivement, sur ce qui arrivait à la garde-robe quand on avait rempli un devoir sacré, dont il ne faut parler qu'avec le plus profond respect. C'est ce qu'on appela *la dispute des stercoristes*. Cette querelle n'excita pas de guerre, et fut du moins par là une des plus douces impertinences de l'esprit humain.

La dispute qui partagea l'Espagne savante au même siècle sur la version mosarabique, se termina aussi sans ravage de provinces et sans effusion de sang humain. L'esprit de chevalerie qui régnait alors, ne permit pas qu'on éclaircît autrement la difficulté qu'en remettant la décision à deux nobles chevaliers. Celui des deux *Don Quichottes* qui renverserait par terre son adversaire, devait faire triompher la version dont il était le tenant. *Don Ruis de Martanza*, chevalier du rituel mosarabique, fit perdre les arçons au *Don Quichotte* du rituel latin; mais comme les lois de la noble chevalerie ne décidaient pas positivement qu'un rituel dût être pros crit parce qu'un chevalier avait été défarçonné, on se servit d'un secret plus sûr

et fort en usage , pour favoir lequel des deux livres devait être préféré ; ce fut de les jeter tous deux dans le feu ; car il n'était pas possible que le bon rituel ne fût préservé des flammes. Je ne fais comment il arriva qu'ils furent brûlés tous deux ; la dispute resta indécise , au grand étonnement des Espagnols. Peu à peu le rituel latin eut la préférence ; et s'il se fût présenté par la suite quelque chevalier pour soutenir le mosarabique , c'eût été le chevalier , et non le rituel , qu'on eût jeté dans le feu.

Dans ces beaux siècles , nous autres peuples polis , quand nous étions malades , nous étions obligés d'avoir recours à un médecin arabe ; quand nous voulions favoir quel jour de la lune nous avions , il fallait s'en rapporter aux Arabes. Si nous voulions faire venir une pièce de drap , il fallait payer chez un juif ; et quand un laboureur avait besoin de pluie , il s'adressait à un forcier. Mais enfin , lorsque quelques-uns de nous eurent appris le latin , et que nous eûmes une mauvaise traduction d'*Aristote* , nous figurâmes dans le monde avec honneur ; nous passâmes trois ou quatre cents ans à déchiffrer quelques pages du *Stagirite* , à les adorer , et à les condamner ; les uns ont dit que sans lui nous manquerions d'articles de foi , les autres qu'il était athée.

Un espagnol a prouvé qu'*Aristote* était un saint, et qu'il fallait fêter sa fête. Un concile en France a fait brûler ses divins écrits. Des collèges, des universités, des ordres entiers de religieux se font anathématisés réciproquement, au sujet de quelques passages de ce grand homme, que ni eux, ni les juges qui interposèrent leur autorité, ni l'auteur, n'entendirent jamais. Il y eut beaucoup de coups de poing donnés en Allemagne pour ces graves querelles; mais enfin il n'y eut pas beaucoup de sang répandu. C'est dommage, pour la gloire d'*Aristote*, qu'on n'ait pas fait la guerre civile, et donné quelques batailles rangées en faveur des *quiddités* et de l'*universel de la part de la chose*. Nos pères se font égorgés pour des questions qu'ils ne comprenaient pas davantage.

Il est vrai qu'un fou fort célèbre, nommé *Occam*, surnommé *le docteur invincible*, chef de ceux qui tenaient pour l'*universel de la part de la pensée*, demanda à l'empereur *Louis de Bavière* qu'il défendît sa plume par son épée impériale contre *Scot*, autre fou écossais, surnommé *le docteur subtil*, qui bataillait pour l'*universel de la part de la chose*. Heureusement l'épée de *Louis de Bavière* resta dans son fourreau. Qui croirait que ces disputes ont duré jusqu'à nos jours, et que le parlement de

Paris,

Paris, en 1624, a donné un bel arrêt en faveur d'*Aristote* ?

Vers le temps du brave *Occam* et de l'intrépide *Scot*, il s'éleva une querelle bien plus férieuse, dans laquelle les révérends pères cordeliers entraînent tout le monde chrétien. C'était pour savoir si leur potage leur appartenait en propre, ou s'ils n'en étaient que simples usufructiers. La forme du capuchon, et la largeur de la manche furent encore les sujets de cette guerre sacrée. Le pape *Jean XXII*, qui voulut s'en mêler, trouva à qui parler. Les cordeliers quittèrent son parti pour celui de *Louis de Bavière*, qui alors tira son épée. Il y eut d'ailleurs trois ou quatre cordeliers de brûlés comme hérétiques. Cela est un peu fort; mais après tout, cette affaire n'ayant pas ébranlé de trônes et ruiné des provinces, on peut la mettre au rang des sottises paisibles.

Il y en a toujours eu de cette espèce. La plupart sont tombées dans le plus profond oubli; et de quatre ou cinq cents sectes qui ont paru, il ne reste dans la mémoire des hommes que celles qui ont produit ou d'extrêmes désordres ou d'extrêmes ridicules, deux choses qu'on retient assez volontiers. Qui fait aujourd'hui s'il y a eu des orebites, des osmites, des

insdorfiens? Qui connaît les oints et les pâtifliers, les cornaciens, les iscariotistes?

Un jour, en dînant chez une dame hollandaise, je fus charitablement averti par un des convives de prendre bien garde à moi, et de ne me pas aviser de louer *Voëtius*. Je n'ai nulle envie, lui dis-je, de dire ni bien ni mal de votre *Voëtius*; mais pourquoi me donnez-vous cet avis? c'est que madame est coccéienne, me dit mon voisin. Hélas! très-volontiers, lui dis-je. Il m'ajouta qu'il y avait encore quatre coccéiennes en Hollande, et que c'était grand dommage que l'espèce pérît. Un temps viendra où les jansénistes, qui ont fait tant de bruit parmi nous, et qui sont ignorés partout ailleurs, auront le sort des coccéiens. Un vieux docteur me disait: Monsieur, dans ma jeunesse je me suis escrimé pour le *mandata impossibilia volentibus et conantibus*. J'ai écrit contre le formulaire et contre le pape, et je me suis cru confesseur. J'ai été mis en prison, et je me suis cru martyr. Actuellement je ne me mêle plus de rien, et je me crois raisonnable. Quelles sont vos occupations? lui dis-je: Monsieur, me répondit-il, j'aime beaucoup l'argent. C'est ainsi que presque tous les hommes dans leur vieillesse se moquent intérieurement des sottises qu'ils ont avidement embrassées dans leur jeunesse. Les sectes vieil-

lissent comme les hommes. Celles qui n'ont pas été soutenues par de grands princes, qui n'ont point causé de grands maux, vieillissent plutôt que les autres. Ce sont des maladies épidémiques qui passent comme la fiette et la coqueluche.

Il n'est plus question des pieuses rêveries de madame *Guyon*. Ce n'est plus le livre inintelligible des *Maximes des Saints* qu'on lit, c'est le *Télémaque*. On ne se souvient plus de ce que l'éloquent *Bossuet* écrivit contre le tendre, l'élégant, l'aimable *Fénélon*; on donne la préférence à ses *Oraisons funèbres*. Dans toute la dispute sur ce qu'on appelait le *Quiétisme*, il n'y a eu de bon que l'ancien conte réchauffé de la bonne femme qui apportait un réchaud pour brûler le paradis, et une cruche d'eau pour éteindre le feu de l'enfer, afin qu'on ne servît plus DIEU par espérance ni par crainte. Je remarquerai seulement une singularité de ce procès, laquelle ne vaut pas le conte de la bonne femme; c'est que les jésuites, qui étaient tant accusés en France par les jansénistes d'avoir été fondés par *S^t Ignace* exprès pour détruire l'amour de DIEU, sollicitèrent vivement à Rome en faveur de l'amour pur de M. de *Cambrai*. Il leur arriva la même chose qu'à M. de *Langeais*, qui était poursuivi par sa femme au parlement de Paris,

pour cause d'impuissance , et par une fille au parlement de Rennes , pour lui avoir fait un enfant. Il fallait qu'il gagnât l'une des deux affaires : il les perdit toutes deux. L'amour pur , pour lequel les jésuites s'étaient donné tant de mouvement , fut condamné à Rome ; et ils passèrent toujours à Paris pour ne vouloir pas qu'on aimât DIEU. Cette opinion était tellement enracinée dans les esprits , que lorsqu'on s'avisa de vendre dans Paris , il y a quelques années , une taille-douce représentant notre Seigneur JESUS-CHRIST habillé en jésuite , un plaifant (c'était apparemment le *Louftig* du parti janséniste) mit ces vers au bas de l'estampe :

Admirez l'artifice extrême
De ces pères ingénieux ;
Ils vous ont habillé comme eux ,
Mon Dieu , de peur qu'on ne vous aime.

A Rome , où l'on n'essuie jamais de pareilles disputes , et où l'on juge celles qui s'élèvent ailleurs , on était fort ennuyé des querelles sur l'amour pur. Le cardinal *Carpègne* , qui était rapporteur de l'affaire de l'archevêque de Cambrai , était malade , et souffrait beaucoup dans une partie qui n'est pas plus épargnée chez les cardinaux que chez les autres hommes.

Son chirurgien lui enfonçait de petites tentes de linon , qu'on appelait du *cambrai* en Italie, comme dans beaucoup d'autres pays. Le cardinal criait. C'est pourtant du plus fin *cambrai*, disait le chirurgien. Quoi ! du *cambrai* encore là ? disait le cardinal ; n'était-ce pas assez d'en avoir la tête fatiguée ? Heureuses les disputes qui se terminent ainsi ! Heureux les hommes si tous les disputeurs de ce monde , si les hérésiarques s'étaient soumis avec autant de modération , avec une douceur aussi magnanime , que le grand archevêque de Cambrai , qui n'avait nulle envie d'être hérésiarque ! Je ne fais pas s'il avait raison de vouloir qu'on aimât DIEU pour lui-même ; mais M. de *Fénélon* méritait d'être aimé ainsi.

Dans les disputes purement littéraires , il y a eu souvent autant d'acharnement , autant d'esprit de parti , que dans des querelles plus intéressantes. On renouvellerait , si on pouvait , les factions du cirque , qui agitèrent l'empire romain. Deux actrices rivales sont capables de diviser une ville. Les hommes ont tous un secret penchant pour la faction. Si on ne peut cabaler , se poursuivre , se nuire pour des couronnes , des tiaras , des mitres , nous nous acharnerons les uns contre les autres pour un danseur , pour un musicien. *Rameau* a eu un violent parti contre lui , qui aurait

voulu l'exterminer ; et il n'en savait rien. J'ai eu un parti plus violent contre moi , et je le savais bien.

S T Y L E.

S E C T I O N P R E M I E R E.

LE style des lettres de *Balzac* n'aurait pas été mauvais pour des oraisons funèbres ; et nous avons quelques morceaux de physique dans le goût du poëme épique et de l'ode. Il est bon que chaque chose soit à sa place.

Ce n'est pas qu'il n'y ait quelquefois un grand art , ou plutôt un très-heureux naturel , à mêler quelques traits d'un style majestueux dans un sujet qui demande de la simplicité ; à placer à propos de la finesse , de la délicatesse dans un discours de véhémence et de force. Mais ces beautés ne s'enseignent pas. Il faut beaucoup d'esprit et de goût. Il serait difficile de donner des leçons de l'un et de l'autre.

Il est bien étrange que depuis que les Français s'avisèrent d'écrire , ils n'eurent aucun livre écrit d'un bon style , jusqu'à l'année 1654 où les Lettres provinciales parurent. Pourquoi personne n'avait-il écrit l'histoire d'un style convenable , jusqu'à la Conspiration de Venise de l'abbé de *Saint-Réal* ?

D'où vient que *Peliffon* eut le premier le vrai style de l'éloquence cicéronienne, dans ses Mémoires pour le surintendant *Fouquet*?

Rien n'est donc plus difficile et plus rare que le style convenable à la matière que l'on traite.

N'affectez point des tours inusités et des mots nouveaux dans un livre de religion, comme l'abbé *Houtteville*. Ne déclamez point dans un livre de physique. Point de plaisanterie en mathématique. Evitez l'enflure et les figures outrées dans un plaidoyer. Une pauvre bourgeoise ivrogne, ou ivrognesse, meurt d'apoplexie; vous dites qu'elle est dans la région des morts: on l'ensevelit; vous assurez que sa dépouille mortelle est confiée à la terre. Si on sonne pour son enterrement, c'est un son funèbre qui se fait entendre dans les nues. Vous croyez imiter *Cicéron*; et vous n'imites que maître *Petit-Jean*.

J'ai entendu souvent demander si dans nos meilleures tragédies on n'avait pas trop souvent admis le style familier, qui est si voisin du style simple et naïf?

Par exemple dans *Mithridate*:

Seigneur, vous changez de visage!

cela est simple et même naïf. Ce demi-vers, placé où il est, fait un effet terrible; il tient

du sublime ; au lieu que les mêmes paroles de *Bérénice* à *Antiochus*,

Prince, vous vous troublez et changez de visage, ne font que très-ordinaires ; c'est une transition plutôt qu'une situation.

Rien n'est si simple que ce vers :

Madame, j'ai reçu des lettres de l'armée ;

mais le moment où *Roxane* prononce ces paroles fait trembler. Cette noble simplicité est très-fréquente dans *Racine*, et fait une de ses principales beautés.

Mais on se récria contre plusieurs vers qui ne parurent que familiers.

Il suffit ; et que fait la reine *Bérénice* ?

A-t-on vu de ma part le roi de *Comagène* ?

Sait-il que je l'attends ? — J'ai couru chez la reine.

Il en était parti lorsque j'y suis couru.

On fait qu'elle est charmante ; et de si belles mains

Semblent vous demander l'empire des humains.

Comme vous je m'y perds d'autant plus que j'y pense.

Quoi ! Seigneur, le sultan reverra son visage ?

. Mais, à ne point mentir,

Votre amour dès long-temps a dû le pressentir.

Madame, encore un coup, c'est à vous de choisir.

Elle veut, *Acomat*, que je l'épouse. — Eh bien.

Et je vous quitte. — Et moi je ne vous quitte pas.

. Crois-tu si je l'épouse
 Qu'Andromaque en son cœur n'en fera pas jalouse ?
 Tu vois que c'en est fait , ils se vont épouser.
 Pour bien faire, il faudrait que vous les prévinsiez.
 Attendez — Non , vois-tu , je le nîrais en vain.

On a trouvé une grande quantité de pareils vers trop profaïques , et d'une familiarité qui n'est le propre que de la comédie. Mais ces vers se perdent dans la foule des bons ; ce sont des fils de laiton qui servent à joindre des diamans.

Le style élégant est si nécessaire , que sans lui la beauté des sentimens est perdue. Il suffit seul pour embellir les sentimens les moins nobles et les moins tragiques.

Croirait-on qu'on pût , entre une reine incestueuse et un père qui devient parricide , introduire une jeune amoureuse , dédaignant de subjuguier un amant qui ait déjà eu d'autres maîtresses , et mettant sa gloire à triompher de l'austérité d'un homme qui n'a jamais rien aimé ? C'est pourtant ce qu'*Aricie* ose dire dans le sujet tragique de Phèdre. Mais elle le dit dans des vers si séducteurs , qu'on lui pardonne ces sentimens d'une coquette de comédie.

Phèdre en vain s'honorait des soupîrs de Thésée.
 Pour moi , je suis plus fière et suis la gloire aisée

D'arracher un hommage à tant d'autres offert,
 Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert :
 Mais de faire fléchir un courage inflexible,
 De porter la douleur dans une ame insensible,
 D'enchaîner un captif de ses fers étonné,
 Contre un joug qui lui plaît vainement mutiné ;
 Voilà ce qui me plaît, voilà ce qui m'irrite.
 Hercule à défarmer coûtait moins qu'Hippolyte ;
 Et vaincu plus souvent et plutôt surmonté,
 Préparait moins de gloire aux yeux qui l'ont dompté.

Ces vers ne sont pas tragiques ; mais tous les vers ne doivent pas l'être ; et s'ils ne font aucun effet au théâtre , ils charment à la lecture par la seule élégance du style.

Presque toujours les choses qu'on dit , frappent moins que la manière dont on les dit ; car les hommes ont tous à peu-près les mêmes idées de ce qui est à la portée de tout le monde. L'expression , le style fait toute la différence. Des déclarations d'amour , des jalousies , des ruptures , des raccommodemens , forment le tissu de la plupart de nos pièces de théâtre , et surtout de celles de *Racine* , fondées sur ces petits moyens. Combien peu de génies ont-ils su exprimer ces nuances que tous les auteurs ont voulu peindre ! Le style rend singulières les choses

les plus communes , fortifie les plus faibles , donne de la grandeur aux plus simples.

Sans le style , il est impossible qu'il y ait un seul bon ouvrage en aucun genre d'éloquence et de poésie.

La profusion des mots est le grand vice du style de presque tous nos philosophes et anti-philosophes modernes. Le Systême de la nature en est un grand exemple. Il y a dans ce livre confus quatre fois trop de paroles ; et c'est en partie par cette raison qu'il est si confus.

L'auteur de ce livre dit d'abord (a) que l'homme est l'ouvrage de la nature , qu'il existe dans la nature , qu'il ne peut même sortir de la nature par la pensée , &c. ; que pour un être formé par la nature et circonscrit par elle , il n'existe rien au-delà du grand tout dont il fait partie , et dont il éprouve les influences ; qu'ainsi les êtres qu'on suppose au-dessus de la nature , ou distingués d'elle-même , seront toujours des chimères.

Il ajoute ensuite : *Il ne nous sera jamais possible de nous en former des idées véritables.* Mais comment peut-on se former une idée , soit fausse , soit véritable , d'une chimère , d'une chose qui n'existe point ? Ces paroles oiseuses n'ont point de sens , et ne servent qu'à l'arrondissement d'une phrase inutile.

(a) Page 1.

Il ajoute encore qu'on ne pourra jamais se former des idées véritables du lieu que ces chimères occupent, ni de leur façon d'agir. Mais comment des chimères peuvent-elles occuper une place dans l'espace? comment peuvent-elles avoir des façons d'agir? quelle serait la façon d'agir d'une chimère qui est le néant? Dès qu'on a dit *chimère* on a tout dit. *Omne supervacuum pleno de pectore manat.*

Que l'homme apprenne les lois de la nature (b); qu'il se soumette à ces lois auxquelles rien ne peut le soustraire; qu'il consente à ignorer les causes, entourées pour lui d'un voile impénétrable.

Cette seconde phrase n'est point du tout une fuite de la première. Au contraire, elle semble la contredire visiblement. Si l'homme apprend les lois de la nature, il connaîtra ce que nous entendons par les causes des phénomènes; elles ne sont point pour lui entourées d'un voile impénétrable. Ce sont des expressions triviales échappées à l'écrivain.

Qu'il subisse sans murmurer les arrêts d'une force universelle qui ne peut revenir sur ses pas, ou qui ne peut jamais s'écarter des règles que son essence lui prescrit.

Qu'est-ce qu'une force qui ne revient point sur ses pas? les pas d'une force! et non

(b) Page 2.

content de cette fausse image, il vous en propose une autre, si vous l'aimez mieux; et cette autre est une règle prescrite par une essence. Presque tout le livre est malheureusement écrit de ce style obscur et diffus.

Tout ce que l'esprit humain a successivement inventé pour changer ou perfectionner sa façon d'être, n'est qu'une conséquence nécessaire de l'essence propre de l'homme et de celle des êtres qui agissent sur lui. Toutes nos institutions, nos réflexions, nos connaissances, n'ont pour objet que de nous procurer un bonheur vers lequel notre propre nature nous force de tendre sans cesse. Tout ce que nous faisons ou pensons, tout ce que nous sommes et que nous serons, n'est jamais qu'une suite de ce que la nature nous a faits.

Je n'examine point ici le fond de cette métaphysique; je ne recherche point comment nos inventions pour changer notre façon d'être, &c. sont les effets nécessaires d'une essence qui ne change point. Je me borne au style. *Tout ce que nous serons n'est jamais; quel solécisme! une suite de ce que la nature nous a faits: quel autre solécisme! il fallait dire: ne sera jamais qu'une suite des lois de la nature.* Mais il l'a déjà dit quatre fois en trois pages.

Il est très-difficile de se faire des idées nettes sur DIEU et sur la nature; il est peut-être aussi difficile de se faire un bon style.

Voici un monument singulier de style dans un discours que nous entendîmes à Versailles, en 1745.

Harangue au roi, prononcée par M. le Camus, premier président de la cour des aides.

S I R E ,

LES conquêtes de V. M. font si rapides, qu'il s'agit de ménager la croyance des défendants, et d'adoucir la surprise des miracles, de peur que les héros ne se dispensent de les fuivre, et les peuples de les croire.

Non, Sire, il n'est plus possible qu'ils en doutent lorsqu'ils liront dans l'histoire, qu'on a vu V. M., à la tête de ses troupes, les écrire elle-même au champ de Mars sur un tambour; c'est les avoir gravés à toujours au temple de mémoire.

Les siècles les plus reculés sauront que l'Anglais, cet ennemi fier et audacieux, cet ennemi jaloux de votre gloire, a été forcé de tourner autour de votre victoire; que leurs alliés ont été témoins de leur honte, et qu'ils n'ont tous accouru au combat que pour immortaliser le triomphe du vainqueur.

Nous n'osons dire à V. M., quelque amour qu'elle ait pour son peuple, qu'il n'y a plus

qu'un secret d'augmenter notre bonheur, c'est de diminuer son courage, et que le ciel nous vendrait trop cher ses prodiges s'il nous en coûtait vos dangers, ou ceux du jeune héros qui forme nos plus chères espérances.

S E C T I O N I I.

Sur la corruption du style.

ON se plaint généralement que l'éloquence est corrompue, quoique nous ayons des modèles presque en tous les genres. Un des grands défauts de ce siècle, qui contribue le plus à cette décadence, c'est le mélange des styles. Il me semble que nous autres auteurs nous n'imitons pas assez les peintres, qui ne joignent jamais des attitudes de *Calot* à des figures de *Raphaël*. Je vois qu'on affecte quelquefois dans des histoires, d'ailleurs bien écrites, dans de bons ouvrages dogmatiques, le ton le plus familier de la conversation. Quelqu'un a dit autrefois qu'il faut écrire comme on parle; le sens de cette loi est qu'on écrive naturellement. On tolère dans une lettre l'irrégularité, la licence du style, l'incorrection, les plaisanteries hasardées; parce que des lettres écrites sans dessein et sans art font des entretiens négligés: mais quand on parle

ou qu'on écrit avec respect, on s'astreint alors à la bienfiance. Or, je demande à qui on doit plus de respect qu'au public ?

Est-il permis de dire dans des ouvrages de mathématique, qu'un géomètre qui veut faire son salut, doit monter au ciel en ligne perpendiculaire ; que les quantités qui s'évanouissent donnent du nez en terre pour avoir voulu trop s'élever ; qu'une semence qu'on a mise le germe en bas, s'aperçoit du tour qu'on lui joue et se relève ; que si Saturne périssait, ce serait son cinquième satellite et non le premier qui prendrait sa place, parce que les rois éloignent toujours d'eux leurs héritiers ; qu'il n'y a de vide que dans la bourse d'un homme ruiné ; qu'Hercule était un physicien, et qu'on ne pouvait résister à un philosophe de cette force.

Des livres très-estimables sont infectés de cette tache. La source d'un défaut si commun vient, me semble, du reproche de pédantisme qu'on a fait long-temps et justement aux auteurs : *In vitium ducit culpæ fuga*. On a tant répété qu'on doit écrire du ton de la bonne compagnie, que les auteurs les plus sérieux sont devenus plaisans, et, pour être de *bonne compagnie* avec leurs lecteurs, ont dit des choses de très-mauvaise compagnie.

On a voulu parler de science comme *Voiture* parlait à mademoiselle *Paulet* de galanterie,

fans

fans songer que *Voiture* même n'avait pas faisi le véritable goût de ce petit genre dans lequel il passa pour exceller ; car souvent il prenait le faux pour le délicat , et le précieux pour le naturel. La plaisanterie n'est jamais bonne dans le genre sérieux , parce qu'elle ne porte jamais que sur un côté des objets , qui n'est pas celui que l'on considère ; elle roule presque toujours sur des rapports faux , sur des équivoques : de là vient que les plaisans de profession ont presque tous l'esprit faux autant que superficiel.

Il me semble qu'en poésie on ne doit pas plus mélanger les styles qu'en prose. Le style marotique a depuis quelque temps gâté un peu la poésie , par cette bigarrure de termes bas et nobles , surannés et modernes ; on entend dans quelques pièces de morale les sons du sifflet de *Rabelais* parmi ceux de la flûte d'*Horace*.

Il faut parler français : Boileau n'eut qu'un langage ;
Son esprit était juste, et son style était sage.

Sers-toi de ses leçons : laisse aux esprits mal-faits

L'art de moraliser du ton de *Rabelais*.

J'avoue que je suis révolté de voir dans une épître sérieuse les expressions suivantes :

Des rimeurs disloqués, à qui le cerveau tinte,

Plus amers qu'aloès et jus de coloquinte,

*Dictionn. philosoph. Tome IX. * M*

*Vices portant méchef. Gens de tel acabit,
Chiffonniers, ostrogoths, maroufles que Dieu fit.*

De tous ces termes bas l'entassement facile
Déshonore à la fois le génie et le style. (*)

SUICIDE, OU HOMICIDE DE SOI-MEME.

IL y a quelques années (1) qu'un anglais, nommé *Bacon Moris*, ancien officier et homme de beaucoup d'esprit, me vint voir à Paris. Il était accablé d'une maladie cruelle dont il n'osait espérer la guérison. Après quelques visites, il entra un jour chez moi avec un sac et deux papiers à la main. L'un de ces deux papiers, me dit-il, est mon testament; le second est mon épitaphe; et ce sac plein d'argent est destiné aux frais de mon enterrement. J'ai résolu d'éprouver pendant quinze jours ce que pourront les remèdes et le régime pour me rendre la vie moins insupportable; et si je ne réussis pas, j'ai résolu de me tuer. Vous me ferez enterrer où il vous plaira; mon épitaphe est courte. Il me la fit lire;

(*) Voyez **GENRE DE STYLE**.

(1) Ce fait se trouve à l'article **CATON**, mais avec moins de détail.

il n'y avait que ces deux mots de *Pétrone* :
Valete , curæ ; adieu les soins.

Heureusement pour lui et pour moi qui l'aimais , il guérit et ne se tua point. Il l'aurait sûrement fait comme il le difait. J'appris qu'avant son voyage en France il avait passé à Rome dans le temps qu'on craignait , quoique sans raison , quelque attentat de la part des Anglais sur un prince respectable et infortuné. Mon *Bacon Moris* fut soupçonné d'être venu dans la ville sainte pour une fort mauvaise intention. Il y était depuis quinze jours quand le gouverneur l'envoya chercher , et lui dit qu'il fallait s'en retourner dans vingt-quatre heures. Ah ! répondit l'anglais , je pars dans l'instant ; car cet air-ci ne vaut rien pour un homme libre : mais pourquoi me chassez-vous ? On vous prie de vouloir bien vous en retourner , reprit le gouverneur , parce qu'on craint que vous n'attentiez à la vie du prétendant. Nous pouvons combattre des princes , les vaincre , et les déposer , repartit l'anglais ; mais nous ne sommes point assassins pour l'ordinaire : or , Monsieur le gouverneur , depuis quand croyez-vous que je sois à Rome ? Depuis quinze jours , dit le gouverneur. Il y a donc quinze jours que j'aurais tué la personne dont vous parlez , si j'étais venu pour cela ; et voici comme je

m'y ferais pris : j'aurais d'abord dressé un autel à *Mutius Scevola* ; puis j'aurais frappé le prétendant du premier coup entre vous et le pape , et je me ferais tué du second ; mais nous ne tuons les gens que dans les combats. Adieu, Monsieur le gouverneur. Et après avoir dit ces propres paroles , il retourna chez lui , et partit.

A Rome, qui est pourtant le pays de *Mutius Scevola*, cela passe pour férocité barbare, à Paris pour folie , à Londres pour grandeur d'ame.

Je ne ferai ici que très-peu de réflexions sur l'homicide de soi-même ; je n'examinerai point si feu M. *Creech* eut raison d'écrire à la marge de son *Lucrèce* : *Nota benè que , quand j'aurai fini mon livre sur Lucrèce il faut que je me tue* ; et s'il a bien fait d'exécuter cette résolution. Je ne veux point éplucher les motifs de mon ancien préfet le père *Bienaffés*, jésuite , qui nous dit adieu le soir , et qui le lendemain matin , après avoir dit sa messe et avoir cacheté quelques lettres , se précipita du troisième étage. Chacun a ses raisons dans sa conduite.

Tout ce que j'ose dire avec assurance , c'est qu'il ne sera jamais à craindre que cette folie de se tuer devienne une maladie épidémique ; la nature y a trop bien pourvu : l'espérance , la crainte sont les ressorts puissans dont elle

se fert pour arrêter presque toujours la main du malheureux prêt à se frapper.

On a beau nous dire qu'il y a eu des pays où un conseil était établi pour permettre aux citoyens de se tuer, quand ils en avaient des raisons valables. Je réponds, ou que cela n'est pas, ou que ces magistrats avaient très-peu d'occupation.

Pourquoi donc *Caton*, *Brutus*, *Cassius*, *Antoine*, *Othon* et tant d'autres, se sont-ils tués si résolument, et que nos chefs de parti se sont laissé pendre, ou bien ont laissé languir leur misérable vieillesse dans une prison ? Quelques beaux esprits disent que ces anciens n'avaient pas le véritable courage ; que *Caton* fit une action de poltron en se tuant, et qu'il y aurait eu bien plus de grandeur d'ame à ramper sous *César*. Cela est bon dans une ode, ou dans une figure de rhétorique. Il est très-sûr que ce n'est pas être sans courage que de se procurer tranquillement une mort sanglante ; qu'il faut quelque force pour surmonter ainsi l'instinct le plus puissant de la nature, et qu'enfin une telle action prouve plutôt de la férocité que de la faiblesse. Quand un malade est en frénésie, il ne faut pas dire qu'il n'a point de force ; il faut dire que sa force est celle d'un frénétique.

La religion païenne défendait l'homicide

de foi-même , ainsi que la chrétienne ; il y avait même des places dans les enfers pour ceux qui s'étaient tués. (*)

S U P E R S T I T I O N .

SECTION PREMIERE.

JE vous ai entendu dire quelquefois : Nous ne sommes plus superstitieux ; la réforme du seizième siècle nous a rendus plus prudents ; les protestans nous ont appris à vivre.

Et qu'est-ce donc que le sang d'un saint *Janvier* que vous liquéfiez tous les ans quand vous l'approchez de sa tête ? Ne vaudrait-il pas mieux faire gagner leur vie à dix mille gueux , en les occupant à des travaux utiles , que de faire bouillir le sang d'un saint pour les amuser ? Songez plutôt à faire bouillir leur marmite.

Pourquoi bénissez-vous encore dans Rome les chevaux et les mulets à Sainte-Marie majeure ?

Que veulent ces bandes de flagellans , en Italie et en Espagne , qui vont chantant et se donnant la discipline en présence des

(*) Voyez au tome III de ce Dictionnaire , des *Lois contre le suicide*.

dames ? pensent-ils qu'on ne va en paradis qu'à coups de fouet ?

Ces morceaux de la vraie croix qui suffiraient à bâtir un vaisseau de cent pièces de canon, tant de reliques reconnues pour fausses, tant de faux miracles, font-ils des monumens d'une piété éclairée ?

La France se vante d'être moins superstitieuse qu'on ne l'est devers Saint-Jacques de Compostelle et devers Notre-Dame de Lorette. Cependant que de sacrifices où vous trouvez encore des pièces de la robe de la Vierge, des roquilles de son lait, des rognures de ses cheveux ! Et n'avez-vous pas encore dans l'église du Puy-en-Velay le prépuce de son fils conservé précieusement ?

Vous connaissez tous l'abominable farce qui se joue depuis les premiers jours du quatorzième siècle dans la chapelle de Saint-Louis, au palais de Paris, la nuit de chaque jeudi-faint au vendredi. Les possédés du royaume se donnent rendez-vous dans cette église ; les convulsions de Saint-Médard n'approchent pas des horribles simagrées, des hurlemens épouvantables, des tours de force, que font ces malheureux. On leur donne à baiser un morceau de la vraie croix, enchâssé dans trois pieds d'or et orné de pierreries. Alors les cris et les contorsions redoublent.

On apaise le diable en donnant quelques fous aux énergumènes ; mais pour les mieux contenir , on a dans l'église cinquante archers du guet , la baïonnette au bout du fusil.

La même exécration comédie se joue à Saint-Maur. Je vous citerais vingt exemples semblables ; rougissez , et corrigez-vous.

Il est des sages qui prétendent qu'on doit laisser au peuple ses superstitions , comme on lui laisse ses guinguettes , &c.

Que de tout temps il a aimé les prodiges , les diseurs de bonne aventure , les pèlerinages et les charlatans ; que dans l'antiquité la plus reculée on célébrait *Bacchus* fauvé des eaux , portant des cornes , faisant jaillir d'un coup de sa baguette une source de vin d'un rocher , passant la mer Rouge à pied sec avec tout son peuple , arrêtant le soleil et la lune , &c.

Qu'à Lacédémone on conservait les deux œufs dont accoucha *Léda* , pendans à la voûte d'un temple ; que dans quelques villes de la Grèce les prêtres montraient le couteau avec lequel on avait immolé *Iphigénie* , &c.

Il est d'autres sages qui disent : Aucune de ces superstitions n'a produit du bien ; plusieurs ont fait de grands maux. Il faut donc les abolir.

S E C T I O N I I .

JE vous prie , mon cher lecteur , de jeter un coup d'œil sur le miracle qui vient de s'opérer en Basse-Bretagne , dans l'année 1771 de notre ère vulgaire. Rien n'est plus authentique ; cet imprimé est revêtu de toutes les formes légales. Lisez :

Récit surprenant sur l'apparition visible et miraculeuse de Notre Seigneur JESUS-CHRIST au saint Sacrement de l'autel , qui s'est faite par la toute-puissance de DIEU dans l'église paroissiale de Paimpol , près Tréguier en Basse-Bretagne , le jour des Rois.

LE 6 janvier 1771 , jour des Rois , pendant qu'on chantait le salut , on vit des rayons de lumière sortir du saint Sacrement , et l'on aperçut à l'instant notre Seigneur JESUS en figure naturelle , qui parut plus brillant que le soleil , et qui fut vu une demi-heure entière , pendant laquelle parut un arc-en-ciel sur le faite de l'église. Les pieds de JESUS restèrent imprimés sur le tabernacle , où ils se voient encore , et il s'y opère tous les jours plusieurs miracles. A quatre heures du

foir, JESUS ayant disparu de dessus le tabernacle, le curé de ladite paroisse s'approcha de l'autel, et y trouva une lettre que JESUS y avait laissée : il voulut la prendre ; mais il lui fut impossible de la pouvoir lever. Ce curé, ainsi que le vicaire, en furent avertir monseigneur l'évêque de Tréguier, qui ordonna dans toutes les églises de la ville les prières de quarante heures pendant huit jours, durant lequel temps le peuple allait en foule voir cette sainte lettre. Au bout de la huitaine, monseigneur l'évêque y vint en procession, accompagné de tout le clergé séculier et régulier de la ville, après trois jours de jeûne au pain et à l'eau. La procession étant entrée dans l'église, monseigneur l'évêque se mit à genoux sur les degrés de l'autel ; et après avoir demandé à DIEU la grâce de pouvoir lever cette lettre, il monta à l'autel, et la prit sans difficulté ; s'étant ensuite tourné vers le peuple, il en fit la lecture à haute voix, et recommanda à tous ceux qui savaient lire de lire cette lettre tous les premiers vendredis de chaque mois ; et à ceux qui ne savaient pas lire, de dire cinq *pater* et cinq *ave* en l'honneur des cinq plaies de JESUS-CHRIST, afin d'obtenir les grâces promises à ceux qui la liront dévotement, et la conservation des biens de la terre. Les

femmes enceintes doivent dire , pour leur heureuse délivrance , neuf *pater* et neuf *ave* en faveur des ames du purgatoire , afin que leurs enfans aient le bonheur de recevoir le saint sacrement de baptême.

Tout le contenu en ce récit a été approuvé par monseigneur l'évêque , par M. le lieutenant-général de ladite ville de Tréguier , et par plusieurs personnes de distinction , qui se sont trouvées présentes à ce miracle.

Copie de la lettre trouvée sur l'autel lors de l'apparition miraculeuse de Notre Seigneur JESUS-CHRIST au très-Saint sacrement de l'autel, le jour des Rois 1771.

» ETERNITÉ de vie , éternité de châti-
 » mens , éternelles délices ; rien n'en peut
 » dispenser : il faut choisir un parti , ou celui
 » d'aller à la gloire , ou marcher au supplice.
 » Le nombre d'années que les hommes passent
 » sur la terre dans toutes sortes de plaisirs
 » sensuels et de débauches excessives , d'ufur-
 » pations , de luxe , d'homicides , de larcins ,
 » de médifances et d'impuretés , blasphé-
 » mant et jurant mon saint nom en vain ,
 » et mille autres crimes , ne permettant
 » pas de souffrir plus long-temps que des

» créatures , créées à mon image et res-
» semblance , rachetées par le prix de mon
» sang sur l'arbre de la croix , où j'ai enduré
» mort et passion , m'offensent continuelle-
» ment , en transgressant mes commandemens
» et abandonnant ma loi divine ; je vous
» avertis que si vous continuez à vivre dans
» le péché , et que je ne voie en vous ni
» remords , ni contrition , ni une sincère et
» véritable confession et satisfaction , je vous
» ferai sentir la pesanteur de mon bras divin.
» Si ce n'était les prières de ma chère mère ,
» j'aurais déjà détruit la terre , pour les péchés
» que vous commettez les uns contre les
» autres. Je vous ai donné six jours pour
» travailler , et le septième pour vous reposer ,
» pour sanctifier mon saint nom , pour en-
» tendre la sainte messe , et employer le reste
» du jour au service de DIEU mon père. Au
» contraire , on ne voit que blasphèmes et
» ivrogneries ; et le monde est tellement
» débordé , qu'on n'y voit que vanité et
» mensonges. Les chrétiens , au lieu d'avoir
» compassion des pauvres qu'ils voient à
» leurs portes , et qui sont mes membres ,
» pour parvenir au royaume céleste , ils aiment
» mieux mignarder des chiens et autres ani-
» maux , et laisser mourir de faim et de soif
» ces objets , en s'abandonnant entièrement

„ à *Satan* , par leur avarice , gourmandise et
 „ autres vices : au lieu d'affister les pauvres ,
 „ ils aiment mieux sacrifier tout à leurs plai-
 „ sirs et débauches. C'est ainsi qu'ils me
 „ déclarent la guerre. Et vous , pères et mères
 „ pleins d'iniquités , vous souffrez vos enfans
 „ jurer et blasphémer mon saint nom : au
 „ lieu de leur donner une bonne éducation ,
 „ vous leur amassez , par avarice , des biens
 „ qui sont dédiés à *Satan*. Je vous dis , par
 „ la bouche de DIEU mon père , de ma chère
 „ mère , de tous les chérubins et séraphins ,
 „ et par S^t Pierre le chef de mon Eglise , que
 „ si vous ne vous amendez , je vous enverrai
 „ des maladies extraordinaires par qui périra
 „ tout ; vous ressentirez la juste colère de
 „ DIEU mon père ; vous serez réduits à un
 „ tel état , que vous n'aurez connaissance les
 „ uns des autres. Ouvrez les yeux , et con-
 „ templez ma croix que je vous ai laissée pour
 „ arme contre l'ennemi du genre-humain , et
 „ pour vous servir de guide à la gloire éter-
 „ nelle : regardez mon chef couronné d'épines ,
 „ mes pieds et mes mains percés de clous ;
 „ j'ai répandu jusqu'à la dernière goutte de
 „ mon sang pour votre rédemption , par un
 „ pur amour de père pour des enfans ingrats.
 „ Faites des œuvres qui puissent vous attirer
 „ ma miséricorde ; ne jurez pas mon saint

„ nom ; priez - moi dévotement ; jeûnez sou-
 „ vent ; et particulièrement faites l'aumône
 „ aux pauvres , qui sont mes membres ; car
 „ c'est de toutes les bonnes œuvres celle qui
 „ m'est la plus agréable : ne méprisez ni la
 „ veuve ni l'orphelin ; restituez ce qui ne vous
 „ appartient pas ; fuyez toutes les occasions
 „ de pécher ; gardez soigneusement mes com-
 „ mandemens ; honorez *Marie* ma très-chère
 „ mère.

„ Ceux ou celles qui ne profiteront pas des
 „ avertissemens que je leur donne , qui ne
 „ croiront pas mes paroles , attireront par leur
 „ obstination mon bras vengeur sur leurs têtes ;
 „ ils feront accablés de malheurs , qui feront
 „ les avant-coureurs de leur fin dernière et
 „ malheureuse , après laquelle ils feront pré-
 „ cipités dans les flammes éternelles , où ils
 „ souffriront des peines sans fin , qui sont le
 „ juste châtement réservé à leurs crimes.

„ Au contraire , ceux ou celles qui feront
 „ un saint usage des avertissemens de DIEU
 „ qui leur sont donnés par cette lettre , apai-
 „ seront sa colère , et obtiendront de lui ,
 „ après une confession sincère de leurs fautes ,
 „ la rémission de leurs péchés , tant grands
 „ soient-ils. „

*Il faut garder soigneusement cette lettre , en
 l'honneur de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST.*

Avec permission. A Bourges, le 30 juillet 1771. DE BEAUVOIR, lieutenant général de police.

N. B. Il faut remarquer que cette sottise a été imprimée à Bourges, sans qu'il y ait eu ni à Tréguier ni à Paimpole le moindre prétexte qui pût donner lieu à une pareille imposture. Cependant, supposons que dans les siècles à venir quelque cuistre à miracles veuille prouver un point de théologie par l'apparition de JESUS-CHRIST sur l'autel de Paimpole; ne se croira-t-il pas en droit de citer la propre lettre de JESUS, imprimée à Bourges avec permission? ne traitera-t-il pas d'impies ceux qui en douteront? ne prouvera-t-il pas par les faits que JESUS opérait par-tout des miracles dans notre siècle? Voilà un beau champ ouvert aux *Houtteville* et aux *Abbadie*.

S E C T I O N I I I .

Nouvel exemple de la superstition la plus horrible.

ILS avaient communié à l'autel de la sainte Vierge; ils avaient juré à la sainte Vierge de massacrer leur roi, ces trente conjurés qui se jetèrent sur le roi de Pologne, la nuit du 3 novembre de la présente année 1771.

Apparemment quelqu'un des conjurés n'était pas entièrement en état de grâce quand

il reçut dans son estomac le corps du propre fils de la sainte Vierge avec son sang sous les apparences du pain , et qu'il fit serment de tuer son roi ayant son Dieu dans sa bouche ; car il n'y eut que deux domestiques du roi de tués. Les fusils et les pistolets tirés contre sa majesté le manquèrent ; il ne reçut qu'un léger coup de feu au visage , et plusieurs coups de sabre qui ne furent pas mortels.

C'en était fait de sa vie , si l'humanité n'avait pas enfin combattu la superstition dans le cœur d'un des assassins nommé *Kofinski* : Quel moment quand ce malheureux dit à ce prince tout sanglant : *Vous êtes pourtant mon roi !* Oui , lui répondit *Stanislas-Auguste* , et votre bon roi qui ne vous ai jamais fait de mal. *Cela est vrai* , dit l'autre , *mais j'ai fait serment de vous tuer.*

Ils avaient juré devant l'image miraculeuse de la Vierge à *Czentoshova*. Voici la formule de ce beau serment : „ Nous qui , excités „ par un zèle saint et religieux , avons résolu „ de venger la Divinité , la religion et la „ patrie outragées par *Stanislas-Auguste* , con- „ tempteur des lois divines et humaines , &c. „ fauteur des athées et hérétiques , &c. jurons „ et promettons , devant l'image sacrée et „ miraculeuse de la mère de DIEU , &c. d'ex- „ tirper de la terre celui qui la déshonore en

» foulant aux pieds la religion, &c. DIEU nous
» soit en aide ! »

C'est ainsi que les assassins des *Sforze* et des *Médicis*, et que tant d'autres saints assassins se faisaient dire des messes, ou la disaient eux-mêmes pour l'heureux succès de leur entreprise.

La lettre de Varsovie qui fait le détail de cet attentat, ajoute : *Les religieux, qui emploient leur pieuse ardeur à faire ruisser le sang et ravager la patrie, ont réussi en Pologne comme ailleurs à inculquer à leurs affiliés qu'il est permis de tuer les rois.*

En effet, les assassins s'étaient cachés dans Varsovie, pendant trois jours, chez les révérends pères dominicains; et quand on a demandé à ces moines complices pourquoi ils avaient gardé chez eux trente hommes armés sans en avertir le gouvernement, ils ont répondu que ces hommes étaient venus pour faire leurs dévotions et pour accomplir un vœu.

O temps des *Jean Châtel*, des *Guignard*, des *Ricodovis*, des *Poltrou*, des *Ravaillac*, des *Damiens*, des *Malagrida*, vous revenez donc encore ! Sainte Vierge, et vous son digne fils, empêchez qu'on n'abuse de vos sacrés noms pour commettre le même crime !

M. *Jean-Georges le Franc*, évêque du Puy-en-Velay, dit, dans son immense pastorale aux habitans du Puy, pages 258 et 259, que

ce font les philosophes qui font des séditieux. Et qui accuse-t-il de sédition ? lecteurs , vous ferez étonnés ; c'est *Locke* , le sage *Locke* lui-même ; il le rend *complice des pernicioeux desseins du comte de Shaftesbury* , l'un des héros du parti philosophiste.

Ah ! M. *Jean-Georges* , combien de méprises en peu de mots ! Premièrement , vous prenez le petit-fils pour le grand-père. Le comte *Shaftesbury* , l'auteur des *Caractéristiques* et des *Recherches sur la vertu* , ce héros du parti philosophiste , mort en 1713 , cultiva toute sa vie les lettres dans la plus profonde retraite. Secondement , le grand chancelier *Shaftesbury* son grand-père , à qui vous attribuez des forfaits , passe en Angleterre pour avoir été un véritable patriote. Troisièmement , *Locke* est révééré dans toute l'Europe comme un sage.

Je vous défie de me montrer un seul philosophe , depuis *Zoroastre* jusqu'à *Locke* , qui ait jamais excité une sédition , qui ait trempé dans un attentat contre la vie des rois , qui ait troublé la société ; et malheureusement je vous trouverai mille superstitieux , depuis *Aod* jusqu'à *Kofinski* , teints du sang des rois et de celui des peuples. La superstition met le monde entier en flammes ; la philosophie les éteint.

Peut-être ces pauvres philosophes ne sont-ils pas assez dévots à la sainte Vierge ; mais ils le sont à DIEU , à la raison , à l'humanité

Polonais , si vous n'êtes pas philosophes , du moins ne vous égorgez pas. Français et Velches , réjouissez-vous , et ne vous querrellez plus.

Espagnols , que les noms d'*inquisition* et de *sainte Hermandad* ne soient plus prononcés parmi vous. Turcs , qui avez asservi la Grèce ; moines , qui l'avez abrutie , disparaîssiez de la terre.

SECTION IV.

Chapitre tiré de Cicéron , de Sénèque et de Plutarque.

PRESQUE tout ce qui va au-delà de l'adoration d'un Etre suprême , et de la soumission du cœur à ses ordres éternels , est superstition. C'en est une très-dangereuse que le pardon des crimes attaché à certaines cérémonies.

Et nigras mactant pecudes , et manibù divis

Inferias mittunt.

O faciles nimium qui tristia crimina cædis

Flumineâ tolli posse putatis aquâ !

Vous pensez que DIEU oubliera votre homicide , si vous vous baignez dans un fleuve , si

vous immolez une brebis noire , et si on prononce sur vous des paroles. Un second homicide vous fera donc pardonné au même prix , et ainsi un troisième , et cent meurtres ne vous coûteront que cent brebis noires et cent ablutions ! Faites mieux , misérables humains , point de meurtres et point de brebis noires.

Quelle infame idée d'imaginer qu'un prêtre d'*Isis* et de *Cybèle* , en jouant des cymbales et des castagnettes , vous réconciliera avec la Divinité ! Et qu'est-il donc ce prêtre de *Cybèle* , cet eunuque errant qui vit de vos faiblesses , pour s'établir médiateur entre le ciel et vous ? Quelles patentes a-t-il reçues de DIEU ? Il reçoit de l'argent de vous pour marmotter des paroles , et vous pensez que l'Être des êtres ratifie les paroles de ce charlatan ?

Il y a des superstitions innocentes ; vous dansez les jours de fêtes en l'honneur de *Diane* , ou de *Pomone* , ou de quelqu'un de ces dieux secondaires dont votre calendrier est rempli ; à la bonne heure. La danse est très-agréable , elle est utile au corps , elle réjouit l'ame , elle ne fait de mal à personne ; mais n'allez pas croire que *Pomone* et *Vertumne* vous fâchent beaucoup de gré d'avoir sauté en leur honneur , et qu'ils vous punissent d'y avoir manqué. Il n'y a d'autre *Pomone* ni d'autre *Vertumne* que la bêche et le hoyau du jardinier. Ne soyez pas

assez imbécilles pour croire que votre jardin sera grêlé si vous avez manqué de danser la *pyrrhique* ou la *cordace*.

Il y a peut-être une superstition pardonnable et même encourageante à la vertu ; c'est celle de placer parmi les dieux les grands hommes qui ont été les bienfaiteurs du genre-humain. Il ferait mieux sans doute de s'en tenir à les regarder simplement comme des hommes vénérables , et surtout de tâcher de les imiter. Vénérez sans culte un *Solon* , un *Thalès* , un *Pythagore* ; mais n'adorez pas un *Hercule* pour avoir nettoyé les écuries d'*Augias* , et pour avoir couché avec cinquante filles dans une nuit.

Gardez-vous surtout d'établir un culte pour des gredins qui n'ont eu d'autre mérite que l'ignorance , l'enthousiasme et la crasse ; qui se sont fait un devoir et une gloire de l'oïveté et de la gueuserie : ceux qui ont été au moins inutiles pendant leur vie , méritent-ils l'apothéose après leur mort ?

Remarquez que les temps les plus superstitieux ont toujours été ceux des plus horribles crimes.

SECTION V.

LE superstitieux est au fripon ce que l'esclave est au tyran. Il y a plus encore; le superstitieux est gouverné par le fanatique, et le devient. La superstition née dans le paganisme, adoptée par le judaïsme, infecta l'Eglise chrétienne dès les premiers temps. Tous les pères de l'Eglise, sans exception, crurent au pouvoir de la magie. L'Eglise condamna toujours la magie, mais elle y crut toujours: elle n'excommunia point les forciers comme des fous qui étaient trompés, mais comme des hommes qui étaient réellement en commerce avec les diables.

Aujourd'hui la moitié de l'Europe croit que l'autre a été long-temps et est encore superstitieuse. Les protestans regardent les reliques, les indulgences, les macérations, les prières pour les morts, l'eau bénite, et presque tous les rites de l'Eglise romaine, comme une démente superstitieuse. La superstition, selon eux, consiste à prendre des pratiques inutiles pour des pratiques nécessaires. Parmi les catholiques romains il y en a de plus éclairés que leurs ancêtres, qui ont renoncé à beaucoup de ces usages autrefois sacrés; et ils se défendent sur les autres qu'ils ont conservés, en

disant : Ils sont indifférens , et ce qui n'est qu'indifférent ne peut être un mal.

Il est difficile de marquer les bornes de la superstition. Un français voyageant en Italie trouve presque tout superstitieux , et ne se trompe guère. L'archevêque de Cantorbéri prétend que l'archevêque de Paris est superstitieux ; les presbytériens font le même reproche à M. de Cantorbéri , et sont à leur tour traités de superstitieux par les quakers , qui sont les plus superstitieux de tous aux yeux des autres chrétiens.

Personne ne convient donc chez les sociétés chrétiennes de ce que c'est que la superstition. La secte qui semble le moins attaquée de cette maladie de l'esprit , est celle qui a le moins de rites. Mais si avec peu de cérémonies elle est fortement attachée à une croyance absurde , cette croyance absurde équivaut , elle seule , à toutes les pratiques superstitieuses observées depuis *Simon le magicien* jusqu'au curé *Gaufredi*.

Il est donc évident que c'est le fond de la religion d'une secte qui passe pour superstition chez une autre secte.

Les musulmans en accusent toutes les sociétés chrétiennes , et en sont accusés. Qui jugera ce grand procès ? Sera-ce la raison ? mais chaque secte prétend avoir la raison de son côté. Ce sera donc la force qui jugera , en attendant

que la raison pénètre dans un assez grand nombre de têtes pour défarmer la force.

Par exemple , il a été un temps dans l'Europe chrétienne où il n'était pas permis à de nouveaux époux de jouir des droits du mariage sans avoir acheté ce droit de l'évêque et du curé.

Quiconque dans son testament ne laissait pas une partie de son bien à l'Eglise était excommunié et privé de la sépulture. Cela s'appelait *mourir déconfès* , c'est - à - dire , ne confessant pas la religion chrétienne. Et quand un chrétien mourait *intestat* , l'Eglise relevait le mort de cette excommunication , en faisant un testament pour lui , en stipulant et en se faisant payer le legs pieux que le défunt aurait dû faire.

C'est pourquoi le pape *Grégoire IX* et *S^t Louis* ordonnèrent , après le concile de Narbonne tenu en 1235 , que tout testament auquel on n'aurait pas appelé un prêtre serait nul ; et le pape décerna que le testateur et le notaire seraient excommuniés.

La taxe des péchés fut encore , s'il est possible , plus scandaleuse. C'était la force qui soutenait toutes ces lois auxquelles se soumettait la superstition des peuples ; et ce n'est qu'avec le temps que la raison fit abolir ces honteuses vexations , dans le temps qu'elle en laissait subsister tant d'autres.

Jusqu'à

Jusqu'à quel point la politique permet-elle qu'on ruine la superstition ? Cette question est très-épineuse ; c'est demander jusqu'à quel point on doit faire la ponction à un hydro-pique qui peut mourir dans l'opération. Cela dépend de la prudence du médecin.

Peut-il exister un peuple libre de tous préjugés superstitieux ? C'est demander : Peut-il exister un peuple de philosophes ? On dit qu'il n'y a nulle superstition dans la magistrature de la Chine. Il est vraisemblable qu'il n'en restera aucune dans la magistrature de quelques villes d'Europe.

Alors ces magistrats empêcheront que la superstition du peuple ne soit dangereuse. L'exemple de ces magistrats n'éclairera pas la canaille , mais les principaux bourgeois la contiendront. Il n'y a peut-être pas un seul tumulte , un seul attentat religieux , où les bourgeois n'aient autrefois trempé , parce que ces bourgeois alors étaient canaille ; mais la raison et le temps les auront changés. Leurs mœurs adoucies adouciront celles de la plus vile et de la plus féroce populace ; c'est de quoi nous avons des exemples frappans dans plus d'un pays. En un mot , moins de superstitions , moins de fanatisme ; et moins de fanatisme , moins de malheurs.

S U P P L I C E S .

S E C T I O N P R E M I E R E .

OUI, répétons , un pendu n'est bon à rien. Probablement quelque bourreau aussi charlatan que cruel aura fait accroire aux imbécilles de son quartier que la graisse de pendu guérissait de l'épilepsie.

Le cardinal de *Richelieu* , en allant à Lyon se donner le plaisir de faire exécuter *Cinq-Mars* et de *Thou* , apprit que le bourreau s'était cassé la jambe : *Quel malheur* , dit-il au chancelier *Seguier* ; *nous n'avons point de bourreau !* J'avoue que cela était bien triste ; c'était un fleuron qui manquait à sa couronne. Mais enfin on trouva un vieux bon homme qui abattit la tête de l'innocent et sage de *Thou* en douze coups de sabre. De quelle nécessité était cette mort ? quel bien pouvait faire l'assassinat juridique du maréchal de *Marillac* ?

Je dirai plus ; si le duc *Maximilien de Sully* n'avait pas forcé le bon *Henri IV* à faire exécuter le maréchal de *Biron* couvert de blessures reçues à son service , peut-être *Henri* n'aurait-il pas été assassiné lui-même ; peut-être cet acte de clémence , si bien placé après la condamnation , aurait adouci l'esprit de la ligue qui

était encore très-violent ; peut-être n'aurait-on pas crié fans cesse aux oreilles du peuple : Le roi protège toujours les hérétiques , le roi maltraite les bons catholiques , le roi est un avare , le roi est un vieux débauché qui à l'âge de cinquante-sept ans est amoureux de la jeune princesse de *Condé* , ce qui réduit son mari à s'enfuir du royaume avec sa femme. Toutes ces flammes du mécontentement universel n'auraient pas mis le feu à la cervelle du fanatique feuillant *Ravaillac*.

Quant à ce qu'on appelle communément *la justice* , c'est-à-dire l'usage de tuer un homme parce qu'il aura volé un écu à son maître , ou de le brûler comme *Simon Morin* , pour avoir dit qu'il a eu des conversations avec le Saint-Esprit , et comme on a brûlé un vieux fou de jésuite nommé *Malagrida* , pour avoir imprimé les entretiens que la sainte vierge *Marie* avait avec sa mère *S^{te} Anne* quand elle était dans son ventre , &c. ; cet usage , il faut en convenir , n'est ni humain , ni raisonnable , et ne peut jamais être de la moindre utilité.

Nous avons déjà demandé quel avantage pouvait résulter pour l'Etat de la mort d'un pauvre homme connu sous le nom du *fou de Verberie* , qui , dans un soupé chez des moines , avait proféré des paroles insensées , et qui fut pendu au lieu d'être purgé et saigné.

Nous avons demandé encore s'il était bien nécessaire qu'un autre fou, qui était dans les gardes du corps, et qui se fit quelques tailles légères avec un couteau, à l'exemple des charlatans, pour obtenir quelque récompense, fût pendu aussi par arrêt du parlement? était-ce là un grand crime? y avait-il un grand danger pour la société de laisser vivre cet homme?

En quoi était-il nécessaire qu'on coupât la main et la langue au chevalier de *la Barre*, qu'on l'appliquât à la torture ordinaire et extraordinaire, et qu'on le brûlât tout vif? Telle fut la sentence prononcée par les *Solons* et les *Lycurgues* d'Abbeville. De quoi s'agissait-il? avait-il assassiné son père et sa mère? craignait-on qu'il ne mît le feu à la ville? on l'accusait de quelques irrévérences, si secrètes que la sentence même ne les articula pas. Il avait, disait-on, chanté une vieille chanson que personne ne connaît; il avait vu passer de loin une procession de capucins sans la saluer.

Il faut que chez certains peuples le plaisir de tuer son prochain en cérémonie, comme dit *Boileau*, et de lui faire souffrir des tourmens épouvantables, soit un amusement bien agréable. Ces peuples habitent le quarante-neuvième degré de latitude; c'est précisément la position des Iroquois. Il faut espérer qu'on les civilisera un jour.

Il y a toujours dans cette nation de barbares deux ou trois mille personnes très-aimables, d'un goût délicat, et de très-bonne compagnie, qui à la fin poliront les autres.

Je demanderais volontiers à ceux qui aiment tant à élever des gibets, des échafauds, des bûchers, et à faire tirer des arquebusades dans la cervelle, s'ils font toujours en temps de famine, et s'ils tuent ainsi leurs semblables de peur d'avoir trop de monde à nourrir ?

Je fus effrayé un jour en voyant la liste des déferteurs depuis huit années seulement; on en comptait soixante mille. C'était soixante mille compatriotes auxquels il fallait casser la tête au son du tambour, et avec lesquels on aurait conquis une province s'ils avaient été bien nourris et bien conduits.

Je demanderais encore à quelques-uns de ces *Dracons* subalternes, si dans leur pays il n'y a pas de grandes routes et des chemins de traverse à construire, des terrains incultes à défricher, et si les pendus et les arquebusés peuvent leur rendre ce service ?

Je ne leur parlerais pas d'humanité, mais d'utilité : malheureusement ils n'entendent quelquefois ni l'un ni l'autre. Et quand M. *Beccaria* fut applaudi de l'Europe pour avoir démontré que les peines doivent être proportionnées aux délits, il se trouva bien

vîte chez les Iroquois un avocat gagé par un prêtre , qui soutint que torturer , pendre , rouer , brûler , dans tous les cas , est toujours le meilleur.

S E C T I O N I I.

C'EST en Angleterre surtout , plus qu'en aucun pays , que s'est signalée la tranquille fureur d'égorger les hommes avec le glaive prétendu de la loi. Sans parler de ce nombre prodigieux de seigneurs du sang royal , de pairs du royaume , d'illustres citoyens péris sur un échafaud en place publique , il suffirait de réfléchir sur le supplice de la reine *Anne de Boulen* , de la reine *Catherine Howard* , de la reine *Jeanne Gray* , de la reine *Marie Stuart* , du roi *Charles I* , pour justifier celui qui a dit que c'était au bourreau d'écrire l'histoire d'Angleterre.

Après cette île , on prétend que la France est le pays où les supplices ont été le plus communs. Je ne dirai rien de celui de la reine *Brunehaut* ; car je n'en crois rien. Je passe à travers mille échafauds , et je m'arrête à celui de *Montécuculi* , qui fut écartelé en présence de *François I* et de toute la cour , parce que le dauphin *François* était mort d'une pleurésie.

Cet événement est de 1536. *Charles-Quint* ,

victorieux de tous les côtés en Europe et en Afrique, ravageait à la fois la Provence et la Picardie. Pendant cette campagne, qui commençait pour lui avec avantage, le jeune dauphin, âgé de dix-huit ans, s'échauffe à jouer à la paume dans la petite ville de Tournon : tout en fureur il boit de l'eau glacée ; il meurt de la pleurésie le cinquième jour. Toute la cour, toute la France crie que l'empereur *Charles-Quint* a fait empoisonner le dauphin de France. Cette accusation, aussi horrible qu'absurde, est répétée jusqu'à nos jours. *Malherbe* dit dans une de ses odes :

François, quand la Castille inégale à ses armes
Lui vola son dauphin,
Semblait d'un si grand coup devoir jeter des larmes
Qui n'eussent jamais fin.

Il n'est pas question d'examiner si l'empereur était inégal aux armes de *François I*, parce qu'il sortit de Provence après l'avoir épuisée, ou si c'est voler un dauphin que de l'empoisonner, ou si on jette des larmes d'un coup, lesquelles n'ont point fin. Ces mauvais vers font voir seulement que l'empoisonnement de *François* dauphin, par *Charles-Quint*, passa toujours en France pour une vérité incontestable.

Daniel ne disculpe point l'empereur. *Hénault* dit dans son *Abrégé*, *François dauphin mort de poison*.

Ainsi tous les écrivains se copient les uns les autres. Enfin, l'auteur de l'*Histoire de François I* ose, comme moi, discuter le fait.

Il est vrai que le comte *Montécuculi*, qui était au service du dauphin, fut condamné par des commissaires à être écartelé, comme coupable d'avoir empoisonné ce prince.

Les historiens disent que ce *Montécuculi*, était son échançon. Les dauphins n'en ont point. Mais je veux qu'ils en eussent alors ; comment ce gentilhomme eût-il mêlé sur le champ du poison dans un verre d'eau fraîche ? avait-il toujours du poison tout prêt dans sa poche pour le moment où son maître demanderait à boire ? il n'était pas seul avec le dauphin qu'on essayait au sortir du jeu de paume. Les chirurgiens qui ouvrirent son corps dirent (à ce qu'on prétend) que le prince avait pris de l'arsenic. Le prince en l'avalant aurait senti dans le gosier des douleurs insupportables ; l'eau aurait été colorée ; on ne l'aurait pas traité d'une pleurésie. Les chirurgiens étaient des ignorans qui disaient ce qu'on voulait qu'ils disent : cela n'est que trop commun.

Quel intérêt aurait eu cet officier à faire
mourir

mourir son maître ? de qui pouvait-il espérer plus de fortune ?

Mais , dit-on , il avait aussi l'intention d'empoisonner le roi. Nouvelle difficulté, et nouvelle improbabilité.

Qui devait lui payer ce double crime ? on répond que c'était *Charles-Quint*. Autre improbabilité non moins forte. Pourquoi commencer par un enfant de dix-huit ans et demi , qui d'ailleurs avait deux frères ? comment arriver au roi , que *Montécuculi* ne servait point à table ?

Il n'y avait rien à gagner pour *Charles-Quint* en donnant la mort à ce jeune dauphin qui n'avait jamais tiré l'épée , et qui aurait eu des vengeurs. C'eût été un crime honteux et inutile. Il ne craignait pas le père qui était le plus brave chevalier de sa cour , et il aurait craint le fils qui fortait de l'enfance !

Mais on nous dit que ce *Montécuculi* , dans un voyage à Ferrare sa patrie , fut présenté à l'empereur ; que ce monarque lui demanda des nouvelles de la magnificence avec laquelle le roi était servi à table , et de l'ordre qu'il tenait dans sa maison. Voilà certes une belle preuve que cet italien fut suborné par *Charles-Quint* pour empoisonner la famille royale !

Oh , ce ne fut pas l'empereur qui l'engagea lui-même dans ce crime ; ce furent ses généraux , *Antoine de Lève* et le marquis de *Gonzague*.

Qui ! *Antoine de Lève* âgé de quatre-vingts ans, et l'un des plus vertueux chevaliers de l'Europe ! et ce vieillard eut l'indiscrétion de lui proposer ces empoisonnemens conjointement avec un prince de *Gonzague* ! D'autres nomment le marquis *del Vasto*, que vous appelez *du Guast*. Accordez-vous donc, pauvres imposteurs. — Vous dites que *Montécuculi* l'avoua à ses juges. Avez-vous vu les pièces originales du procès ?

Vous avouez que cet infortuné était chimiste. Voilà vos seules preuves ; voilà les seules raisons pour lesquelles il subit le plus effroyable des supplices. Il était italien, il était chimiste, on haïssait *Charles-Quint* ; on se vengeait bien honteusement de sa gloire. Quoi ! votre cour fait écarteler un homme de qualité sur de simples soupçons, dans la vaine espérance de déshonorer un empereur trop puissant.

Quelque temps après, vos soupçons toujours légers accusent de cet empoisonnement *Catherine de Médicis*, épouse de *Henri II*, dauphin, depuis roi de France. Vous dites que pour régner elle fit empoisonner ce premier dauphin qui était entre le trône et son mari. Imposteurs ! encore une fois, accordez-vous donc. Songez-vous que *Catherine de Médicis* n'était alors âgée que de dix-sept ans ?

On a dit que ce fut Charles-Quint lui-même qui imputa cette mort à Catherine, et on cite l'historien Vera. On se trompe ; voici ses paroles : (a)

En este año avia muerto en Paris el delfin de Francia con senales evidentes de veneno. Attribuyeronlo los suyos a diligencia del marques de Basto, y Antonio de Leiva, y costò la vida al conde de Monte-cuculo, Francès, con quien se correspondian : indigna sospecha de tan generosos hombres, y inutil ; puesto, que con matar al delfin, se grangeava poca, porque no era nada valeroso, ni sin hermanos que le sucediessen.

Brevemente se passo desta presuncion a otra mas fundada, que avia sido la muerte per orden de su hermano el duque de Orliens, a persuasion de Catalina de Medicis su muger, ambiciosa dellegar a ser reyna, como lo fue. Y nota bien un autor que la muerte desgraciada que tuvo despues este Enrico, la permitiò Dios en castigo de la alevosa que dio (si la dio) al inocente hermano : costumbre mas que medianamente introducida en principes, deshazerse a poca costa de los que por algun camino los embaraçan ; pero siempre son visiblemente castigados por Dios.

» En cette année mourut à Paris le dauphin de France avec des signes évidens de poison. Les siens l'attribuèrent aux ordres du marquis

(a) Page 166.

del Vasto et d'*Antoine de Lève*, ce qui coûta la vie au comte de *Montécuculo*, français, qui était en correspondance avec eux : indigne et inutile soupçon contre des hommes si généreux ; puisqu'en tuant le dauphin on gagnait peu. Il n'était encore connu par sa valeur ni lui, ni ses frères qui devaient lui succéder.

De cette présomption on passa à une autre ; on prétendit que ce meurtre avait été commis par l'ordre du duc d'*Orléans* son frère, à la persuasion de *Catherine de Médicis* sa femme, qui avait l'ambition d'être reine, comme elle le fut en effet. Et un auteur remarque très-bien que la mort funeste de ce duc d'*Orléans*, depuis *Henri II*, fut une punition divine du poison qu'il avait donné à son frère (si pourtant il lui en fit donner) ; coutume trop ordinaire aux princes de se défaire à peu de frais de ceux qui les embarrassent dans leur chemin, mais souvent et visiblement punie de DIEU. »

Le *señor de Vera* n'est pas, comme on voit, un *Tacite*. D'ailleurs, il prend *Montécuculi* ou *Montécuculo* pour un français. Il dit que le dauphin mourut à Paris, et ce fut à Tournon. Il parle de marques évidentes de poison sur le bruit public ; mais il est évident qu'il n'attribue qu'aux Français l'accusation contre *Catherine de Médicis*.

Cette accusation est aussi injuste et aussi extravagante que celle qui chargea *Montécuculi*.

Il résulte que cette légèreté particulière aux Français a , dans tous les temps , produit des catastrophes bien funestes. A remonter du supplice injuste de *Montécuculi* jusqu'à celui des templiers , c'est une suite de supplices atroces , fondés sur les présomptions les plus frivoles. Des ruisseaux de sang ont coulé en France , parce que la nation est souvent peu réfléchissante et très - prompte dans ses jugemens. Ainsi tout sert à perpétuer les malheurs de la terre.

Difons un mot de ce malheureux plaisir que les hommes , et surtout les esprits faibles , ressentent en secret à parler de supplices , comme ils en ont à parler de miracles et de sortilèges. Vous trouverez dans le Dictionnaire de la Bible de *Calmet* plusieurs belles estampes des supplices usités chez les Hébreux. Ces figures font frémir tout honnête homme. Prenons cette occasion de dire que jamais ni les Juifs , ni aucun autre peuple , ne s'avisèrent de crucifier avec des clous , et qu'il n'y en a aucun exemple. C'est une fantaisie de peintre qui s'est établie sur une opinion assez erronée.

S E C T I O N I I I .

HOMMES sages répandus sur la terre (car il y en a), criez de toutes vos forces, avec le sage *Beccaria*, qu'il faut proportionner les peines aux délits.

Que si on casse la tête d'un jeune homme de vingt ans, qui aura passé six mois auprès de sa mère ou de sa maîtresse au lieu de rejoindre le régiment, il ne pourra plus servir sa patrie.

Que si vous pendez dans la place des Terreaux cette jeune servante qui a volé douze serviettes à sa maîtresse, elle aurait pu donner à votre ville une douzaine d'enfans que vous étouffez (*b*); qu'il n'y a nulle proportion entre douze serviettes et la vie, et qu'enfin vous encouragez le vol domestique, parce que nul maître ne fera assez barbare pour faire pendre son cocher qui lui aura volé de l'avoine, et qu'il le ferait punir pour le corriger, si la peine était proportionnée.

Que les juges et les législateurs sont coupables de la mort de tous les enfans que de pauvres filles séduites abandonnent, ou laissent périr, ou étouffent, par la même faiblesse qui les a fait naître.

Et c'est sur quoi je veux vous conter ce qui

(*b*) Le cas est arrivé à Lyon en 1772.

vient d'arriver dans la capitale d'une sage et puissante république , qui , toute sage qu'elle est , a le malheur d'avoir conservé quelques lois barbares de ces temps antiques et sauvages qu'on appelle le temps des bonnes mœurs. On trouve auprès de cette capitale un enfant nouveau-né et mort ; on soupçonne une fille d'en être la mère ; on la met au cachot ; on l'interroge ; elle répond qu'elle ne peut avoir fait cet enfant , puisqu'elle est grosse. On la fait visiter par ce qu'on appelle si mal à propos des sages-femmes, des matrones. Ces imbécilles attestent qu'elle n'est point enceinte ; que ses vidanges retenues ont enflé son ventre. La malheureuse est menacée de la question ; la peur trouble son esprit ; elle avoue qu'elle a tué son enfant prétendu ; on la condamne à la mort ; elle accouche pendant qu'on lui lit sa sentence. Ses juges apprennent qu'il ne faut pas prononcer des arrêts de mort légèrement.

A l'égard de ce nombre innombrable de supplices dans lesquels des fanatiques imbécilles ont fait périr tant d'autres fanatiques imbécilles , je n'en parlerai plus , quoiqu'on ne puisse trop en parler.

Il ne se commet guère de vols sur les grands chemins en Italie sans assassinats , parce que la peine de mort est la même pour l'un et l'autre crime.

Sans doute que M. de *Beccaria* en parle dans son *Traité des délits et des peines*.

S Y M B O L E, O U C R E D O.

Nous ne ressemblons point à mademoiselle *Duclos*, cette célèbre comédienne, à qui on difait : Je parie, Mademoiselle, que vous ne savez pas votre *Credo*. „ Ah, ah, dit-elle, je „ ne fais pas mon *Credo* ! je vais vous le „ réciter : *Pater noster, qui...* Aidez-moi, je ne „ me souviens plus du reste. „ Pour moi, je récite mon *Pater* et mon *Credo* tous les matins; je ne suis point comme *Brouffin* dont *Réminiac* difait :

Brouffin, dès l'âge le plus tendre,

Posséda la fauce Robert,

Sans que son précepteur lui pût jamais apprendre

Ni son *Credo* ni son *Pater*.

Le *symbole*, ou la *collation*, vient du mot *symbolein*, et l'Eglise latine adopte ce mot comme elle a tout pris de l'Eglise grecque. Les théologiens un peu instruits savent que ce *symbole* qu'on nomme *des apôtres*, n'est point du tout des apôtres.

On appelait *symbole* chez les Grecs, les paroles, les signes auxquels les initiés aux

myftères de *Cérès*, de *Cybèle*, de *Mithra*, se reconnaiffaient (a) ; les chrétiens avec le temps eurent leur fymbole. S'il avait exifté du temps des apôtres, il eft à croire que *S^t Luc* en aurait parlé.

On attribue à *S^t Auguftin* une hiftoire du fymbole dans fon fermon 115 ; on lui fait dire dans ce fermon, que *Pierre* avait commencé le fymbole en difant : *Je crois en DIEU père tout-puiffant* ; *Jean* ajouta : *Créateur du ciel et de la terre* ; *Jacques* ajouta : *Je crois en JESUS-CHRIST fon fils notre Seigneur* ; et ainfi du refte. On a retranché cette fable dans la dernière édition d'*Auguftin*. Je m'en rapporte aux révérends pères bénédictins, pour favoir au jufté s'il fallait retrancher ou non ce petit morceau, qui eft curieux.

Le fait eft que perfonne n'entendit parler de ce *Credo* pendant plus de quatre cents années. Le peuple dit que *Paris* n'a pas été bâti en un jour ; le peuple a fouvent raifon dans fes proverbes. Les apôtres eurent notre fymbole dans le cœur, mais ils ne le mirent point par écrit. On en forma un du temps de *S^t Irénée*, qui ne reflemble point à celui que nous récitons. Notre fymbole, tel qu'il eft aujourd'hui, eft

(a) *Arnobé*, liv. V, *Symbola quæ rogata facrorum*, &c. Voyez auffi *Clément* d'Alexandrie dans fon fermon protreptique, ou *Cohortatio ad gentes*.

constamment du cinquième siècle. Il est postérieur à celui de Nicée. L'article qui dit que JESUS descendit aux enfers, celui qui parle de la communion des saints, ne se trouvent dans aucun des symboles qui précédèrent le nôtre. Et en effet, ni les évangiles, ni les Actes des apôtres, ne disent que JESUS descendit dans l'enfer. Mais c'était une opinion établie dès le troisième siècle, que JESUS était descendu dans l'Adès, dans le Tartare, mots que nous traduisons par celui d'enfer. L'enfer, en ce sens, n'est pas le mot hébreu *sheol*, qui veut dire le souterrain, la fosse. Et c'est pourquoi S^t Athanase nous apprend depuis comment notre Sauveur était descendu dans les enfers. *Son humanité*, dit-il, *ne fut ni toute entière dans le sépulcre, ni toute entière dans l'enfer. Elle fut dans le sépulcre selon la chair, et dans l'enfer selon l'ame.*

S^t Thomas assure que les saints qui ressuscitèrent à la mort de JESUS-CHRIST moururent de nouveau pour ressusciter ensuite avec lui; c'est le sentiment le plus suivi. Toutes ces opinions sont absolument étrangères à la morale; il faut être homme de bien, soit que les saints soient ressuscités deux fois, soit que DIEU ne les ait ressuscités qu'une. Notre symbole a été fait tard, je l'avoue; mais la vertu est de toute éternité.

S'il est permis de citer des modernes dans une matière si grave , je rapporterai ici le *Credo* de l'abbé de *Saint-Pierre* , tel qu'il est écrit de sa main dans son livre sur la pureté de la religion , lequel n'a point été imprimé , et que j'ai copié fidèlement.

» Je crois en un seul Dieu et je l'aime. Je
 » crois qu'il illumine toute ame venant au
 » monde , ainsi que le dit S^t *Jean* ; j'entends
 » par là toute ame qui le cherche de bonne
 » foi.

» Je crois en un seul Dieu , parce qu'il
 » ne peut y avoir qu'une seule ame du grand
 » tout , un seul être vivifiant , un formateur
 » unique.

» Je crois en DIEU le père tout-puissant ,
 » parce qu'il est père commun de la nature ,
 » et de tous les hommes , qui sont également
 » ses enfans. Je crois que celui qui les fait tous
 » naître également , qui arrangea les ressorts
 » de notre vie de la même manière , qui leur
 » a donné les mêmes principes de morale ,
 » aperçue par eux dès qu'ils réfléchissent , n'a
 » mis aucune différence entre ses enfans que
 » celle du crime et de la vertu.

» Je crois que le chinois juste et bienfaisant
 » est plus précieux devant lui qu'un docteur
 » d'Europe pointilleux et arrogant.

» Je crois que , DIEU étant notre père

» commun , nous sommes tenus de regarder
» tous les hommes comme nos frères.

» Je crois que le persécuteur est abomi-
» nable , et qu'il marche immédiatement
» après l'empoisonneur et le parricide.

» Je crois que les disputes théologiques
» sont à la fois la farce la plus ridicule et le
» fléau le plus affreux de la terre immédiate-
» ment après la guerre , la peste , la famine
» et la vérole.

» Je crois que les ecclésiastiques doivent
» être payés et bien payés , comme serviteurs
» du public , précepteurs de morale , teneurs
» des registres des enfans et des morts ; mais
» qu'on ne doit leur donner ni les richesses
» des fermiers généraux , ni le rang des prin-
» ces , parce que l'un et l'autre corrompent
» l'ame , et que rien n'est plus révoltant que
» de voir des hommes si riches et si fiers
» faire prêcher l'humilité et l'amour de la
» pauvreté par leurs commis , qui n'ont que
» cent écus de gages.

» Je crois que tous les prêtres qui desser-
» vent une paroisse , pourraient être mariés
» comme dans l'Eglise grecque , non-seule-
» ment pour avoir une femme honnête qui
» prenne soin de leur ménage , mais pour être
» meilleurs citoyens , donner de bons sujets
» à l'Etat , et pour avoir beaucoup d'enfans
» bien élevés.

„ Je crois qu'il faut absolument rendre plus
 „ fleurs moines à la fociété , que c'est fervir
 „ la patrie et eux-mêmes. On dit que ce font
 „ des hommes que *Circé* a changés en pour-
 „ ceaux ; le sage *Ulyffe* doit leur rendre la
 „ forme humaine.

„ *Paradis aux bienfefans !* „

Nous rapportons hiftoriquement ce fymbole de l'abbé de *Saint-Pierre* , fans l'approuver. Nous ne le regardons que comme une fingularité curieufe ; et nous nous en tenons , avec la foi la plus respectueufe , au véritable fymbole de l'Eglife.

S Y S T E M E.

Nous entendons par fyftême une fuppo-
 fition ; enfuite , quand cette fuppo-
 fition eft prouvée , ce n'est plus un fyftême , c'est une
 vérité. Cependant , nous difons encore par
 habitude le fyftême célefte , quoique nous
 entendions par là la pofition réelle des aftres.

Je crois avoir cru autrefois que *Pythagore*
 avait appris chez les Chaldéens le vrai fyftême
 célefte , mais je ne le crois plus. A mefure que
 j'avance en âge , je doute de tout.

Cependant *Newton* , *Grégori* et *Keill* font

honneur à *Pythagore* et à ces Chaldéens du système de *Copernic*; et en dernier lieu *M. le Monnier* est de leur avis. J'ai l'impudence de n'en plus être. (1)

Une de mes raisons, c'est que si les Chaldéens en avaient tant su, une si belle et si importante découverte ne se ferait jamais perdue; elle se ferait transmise de siècle en siècle comme les belles démonstrations d'*Archimède*.

Une autre raison, c'est qu'il fallait être plus profondément instruit que ne l'étaient les Chaldéens, pour contredire les yeux de tous les hommes et toutes les apparences célestes; qu'il eût fallu non-seulement faire les expériences les plus fines, mais employer les

(1) Si nous osions avoir une opinion sur ce sujet, nous dirions qu'il est vraisemblable que ni les Égyptiens, ni les Chaldéens, ni les Indiens, n'ont jamais connu le véritable système du monde; que *Pythagore* a connu ce système, parce qu'il l'a donné d'après les observations des Orientaux, alors beaucoup plus anciennes et plus complètes que celles des Grecs; qu'il suffit pour cela d'avoir une idée bien nette des lois du mouvement apparent, ce qui n'était pas impossible pour un homme qui avait autant de génie que *Pythagore*; que ce système fut rejeté par les Grecs, parce qu'il était trop contraire aux idées communes, et que d'ailleurs *Pythagore* ne pouvait l'appuyer sur d'assez fortes preuves; mais que les Grecs en conservèrent un souvenir vague qu'ils nous ont transmis. Le livre d'*Eusèbe* de Césarée fourmille d'erreurs grossières sur l'astronomie et la physique des anciens; mais ce livre est précieux, parce que ses absurdités même peuvent conduire à retrouver les vérités qu'il défigure. Il en est de même de *Plutarque*, d'ailleurs beaucoup meilleur homme et plus instructif qu'*Eusèbe* de Césarée.

mathématiques les plus profondes , avoir le secours indispensable des télescopes , sans lesquels il était impossible de découvrir les phases de Vénus qui démontrent son cours autour du soleil , et sans lesquels encore il était impossible de voir les taches du soleil qui démontrent sa rotation autour de son axe presque immobile.

Une raison non moins forte , c'est que de tous ceux qui ont attribué à *Pythagore* ces belles connaissances , aucun ne nous a dit positivement de quoi il s'agit.

Diogène de Laërce , qui vivait environ neuf cents ans après *Pythagore* , nous apprend que , selon ce grand philosophe , le nombre UN était le premier principe , et que de DEUX naissent tous les nombres ; que les corps ont quatre élémens , le feu , l'eau , l'air et la terre ; que la lumière et les ténèbres , le froid et le chaud , l'humide et le sec , sont en égale quantité ; qu'il ne faut point manger de fèves ; que l'ame est divisée en trois parties ; que *Pythagore* avait été autrefois *Aetalide* , puis *Euphorbe* , puis *Hermotime* , et que ce grand homme étudia la magie à fond. Notre *Diogène* ne dit pas un mot du vrai système du monde , attribué à ce *Pythagore* ; et il faut avouer qu'il y a loin de son averfion prétendue pour les fèves aux observations et aux calculs qui

démontrent aujourd'hui le cours des planètes et de la terre.

Le fameux arien *Eusèbe*, évêque de Césarée, dans sa Préparation évangélique, s'exprime ainsi (a) : *Tous les philosophes prononcent que la terre est en repos ; mais Philolaüs le péripatéticien pense qu'elle se meut autour du feu dans un cercle oblique, tout comme le soleil et la lune.*

Ce galimatias n'a rien de commun avec les sublimes vérités que nous ont enseignées *Copernic*, *Galilée*, *Képler*, et surtout *Newton*.

Quant au prétendu *Aristarque* de Samos, qu'on dit avoir développé les découvertes des Chaldéens sur le cours de la planète de la terre et des autres planètes, il est si obscur, que *Wallis* a été obligé de le commenter d'un bout à l'autre pour tâcher de le rendre intelligible.

Enfin, il est fort douteux que le livre attribué à cet *Aristarque* de Samos soit de lui. On a fort soupçonné les ennemis de la nouvelle philosophie d'avoir fabriqué cette fausse pièce en faveur de leur mauvaise cause. Ce n'est pas seulement en fait de vieilles chartes que nous avons eu de pieux faussaires. Cet *Aristarque* de Samos est d'autant plus suspect, que *Plutarque* l'accuse d'avoir été un bigot, un méchant hypocrite, imbu de l'opinion contraire. Voici

(a) Page 850, édition in-fol.

les paroles de *Plutarque* dans son fatras intitulé , *la Face du rond de la lune*. *Aristarque* le samien difait que les Grecs devaient punir *Cléanthe de Samos*, lequel soupçonnait que le ciel est immobile , et que c'est la terre qui se meut autour du zodiaque en tournant sur son axe.

Mais , me dira-t-on , cela même prouve que le système de *Copernic* était déjà dans la tête de ce *Cléanthe* et de bien d'autres. Qu'importe qu'*Aristarque* le samien ait été de l'avis de *Cléanthe* le samien, ou qu'il ait été son délateur, comme le jésuite *Skeiner* a été depuis le délateur de *Galilée* ? Il résulte toujours évidemment que le vrai système d'aujourd'hui était connu des anciens.

Je réponds que non ; qu'une très-faible partie de ce système fut vaguement soupçonnée par quelques têtes mieux organisées que les autres. Je réponds qu'il ne fut jamais reçu , jamais enseigné dans les écoles ; que ce ne fut jamais un corps de doctrine. Lisez attentivement cette Face de la lune de *Plutarque* , vous y trouverez , si vous voulez , la doctrine de la gravitation. Le véritable auteur d'un système est celui qui le démontre.

N'envions point à *Copernic* l'honneur de la découverte. Trois ou quatre mots déterrés dans un vieil auteur , et qui peuvent avoir

quelque rapport éloigné avec son système, ne doivent pas lui enlever la gloire de l'invention.

Admirons la grande règle de *Képler*, que les carrés des révolutions des planètes autour du soleil sont proportionnels aux cubes de leurs distances.

Admirons encore davantage la profondeur, la justesse, l'invention du grand *Newton*, qui seul a découvert les raisons fondamentales de ces lois inconnues à toute l'antiquité, et qui a ouvert aux hommes un ciel nouveau.

Il se trouve toujours de petits compilateurs qui osent être ennemis de leur siècle; ils entassent, entassent des passages de *Plutarque*, et d'*Athénée*, pour tâcher de nous prouver que nous n'avons nulle obligation aux *Newton*, aux *Halley*, aux *Bradley*. Ils se font les trompettes de la gloire des anciens. Ils prétendent que ces anciens ont tout dit; et ils sont assez imbécilles pour croire partager leur gloire, parce qu'ils la publient. Ils tordent une phrase d'*Hippocrate* pour faire accroire que les Grecs connaissaient la circulation du sang mieux qu'*Harvey*. Que ne disent-ils aussi que les Grecs avaient de meilleurs fusils, de plus gros canons que nous; qu'ils lançaient des bombes plus loin; qu'ils avaient des livres mieux imprimés, de plus belles estampes, &c. &c.? qu'ils excellaient dans la peinture à l'huile;

qu'ils avaient des miroirs de cristal, des télescopes, des microscopes, des thermomètres? Ne s'est-il pas trouvé des gens qui ont assuré que *Salomon*, qui ne possédait aucun port de mer, avait envoyé des flottes en Amérique? &c. &c.

Un des plus grands détracteurs de nos derniers siècles a été un nommé *Dutens*. Il a fini par faire un libelle aussi infame qu'insipide contre les philosophes de nos jours. Ce libelle est intitulé *le Tocfin*; mais il a eu beau sonner sa cloche, personne n'est venu à son secours, et il n'a fait que grossir le nombre des *Zoiles* qui, ne pouvant rien produire, ont répandu leur venin sur ceux qui ont immortalisé leur patrie et servi le genre-humain par leurs productions.

T.

Remarques sur cette lettre.

L'EUPHONIE, qui adoucit toujours le langage et qui l'emporte sur la grammaire, fait que dans la prononciation nous changeons souvent ce *t* en *c*. Nous prononçons *ambicieux*, *accion*, *parcial*; car lorsque ce *t* est suivi d'un *i* et d'une autre voyelle, le son du *t* paraît un

peu trop dur. Les Italiens ont changé même ce *t* en *z*. La même raison nous a insensiblement accoutumés à écrire et à prononcer un *t* à la fin de certains temps des verbes. *Il aimait*, mais *aima-t-il* constamment ? *il arriva*, mais à peine *arriva-t-il* ; *il s'éleva*, mais *s'éleva-t-il* au-dessus des préjugés ? *on raisonne*, mais *raisonne-t-on* conséquemment ? &c. *Il écrira*, mais *écrira-t-il* avec élégance ? *il joue*, *joue-t-il* habilement ?

Ainsi donc quand la troisième personne du présent, du prétérit et du futur, se terminant en voyelle, est suivie d'un article ou de la particule *on*, qui tient lieu d'article, l'usage a voulu qu'on plaçât toujours ce *t*. On étendait autrefois plus loin cet usage. On prononçait ce *t* à la fin de tous les prétérits en *a* ; *il aimait à aller*, on disait *il aimait-à aller* ; et cette prononciation s'est conservée dans quelques provinces. L'usage de Paris l'a rendue très-vicieuse.

Il n'est pas vrai que pour rendre la prononciation plus douce, on change le *b* en *p* devant un *t*, et qu'on dise *optenir* pour *obtenir*. Ce ferait, au contraire, rendre la prononciation plus dure. Le *t* se met encore après l'impératif *va*, *va-t-en*.

Ta, pronom poss. féminin ; *ta mère*, *ta vie*, *ta haine*. La même euphonie qui adoucit tou-

jours le langage a changé *ta* en *ton* devant les voyelles ; *ton adresse* , *son adresse* , *mon adresse* , et non *ta* , *sa* , *ma adresse* ; *ton épée* , et non *ta épée* ; *ton industrie* , *ton ignorance* , non *ta industrie* , *ta ignorance* ; *ton ouverture* , non *ta ouverture*. La lettre *h*, quand elle n'est point aspirée et qu'e le tient lieu de voyelle , exige aussi le changement de *ta* , *ma* , *sa* , en *ton* , *mon* , *son* : *ton honnêteté* , et non *ta honnêteté*.

Ta , ainsi que *ton* , donne *tes* au pluriel ; *tes peines sont inutiles*.

Le redoublement du mot *ta* signifie un reproche de trop de vitesse , *ta ta ta* , *voilà bien instruire une affaire !* Mais ce n'est point un terme de la langue , c'est une espèce d'exclamation arbitraire. C'est ainsi que dans les salles d'armes on disait , c'est un *tata* , pour désigner un ferrailleur.

T A B A C.

TABAC, subst. masc., mot étranger. On donna ce nom en 1560 à cette herbe découverte dans l'île de Tabago. Les naturels de la Floride la nommaient *petun* ; elle eut en France le nom de *nicotiane* , d'*herbe à la reine* , et divers autres noms. Il y a plusieurs espèces de tabac ; chacune prend son nom , ou de l'endroit où cette

plante croit , ou de celui où elle est manufacturée , ou du port principal , ou du pays d'où part cette marchandise. Le petit peuple ayant commencé en France à prendre du tabac par le nez , ce fut d'abord une indécence aux femmes d'en faire usage. Voilà pourquoi *Boileau* dit dans la satire des femmes :

Et fait à ses amans , trop faibles d'estomac ,
Redouter ses baisers pleins d'ail et de tabac.

On dit *fumer du tabac* , et on entend la même chose par le mot seul de *fumer*.

T A B A R I N.

TABARIN, nom propre , devenu nom appellatif. *Tabarin* , valet de *Mondor* , charlatan sur le pont-neuf du temps de *Henri IV* , fit donner ce nom aux bouffons grossiers.

Et sans honte à *Térence* allier *Tabarin*.

Tabarine n'est pas d'usage et ne doit pas en être , parce que les femmes sont toujours plus décentes que les hommes.

Tabarinage , et surtout *tabarinique* qu'on trouve dans le dictionnaire de *Trévoux* , sont aussi proscrits.

T A B I S.

TABIS, étoffe de soie unie et ondée, passée à la calandre sous un cylindre qui imprime sur l'étoffe ces inégalités onduleuses gravées sur le cylindre même. C'est ce qu'on appelle improprement *moire* de deux mots anglais *mo hair*, poil de chèvre sauvage. La véritable *moire* n'admet pas un seul fil de soie.

Où sur l'ouate molle éclate le tabis.

BOILEAU.

Tabiser, passer à la calandre. Taffetas, gros-de-tours *tabisé*.

T A B L E.

TABLE, subst. fém., terme très-étendu qui a plusieurs significations.

Table à manger, *table de jeu*, *table à écrire*.
Première table, *seconde table*, *table du commun*.
Table de buffet, *table d'hôte* où l'on mange à tant par repas, *bonne table*, *table réglée*, *table ouverte*, *être à table*, *se mettre à table*, *sortir de table*. *Table brisée*, *table ronde*, *ovale*, *longue*, *carrée*. *Courir les tables* (en style familier) se dit des parasites; *bénir la table*, c'est-à-dire,

faire une prière avant le repas. *Tomber sous la table*, dernier effet de l'ivresse. *Propos de table*, traits de gaieté et de familiarité qui échappent dans un repas.

Table de nuit, inventée en 1717; meuble commode qu'on place auprès d'un lit, et sur lequel se placent plusieurs ustensiles.

Table à tiroir, mettre papiers sur table. *Table d'un instrument de musique*, comme luth, clavecin; c'est la partie sur laquelle posent les cordes ou les touches.

Table de verre, signifie le verre plat qui n'a point été soufflé, et qui n'est pas encore employé.

Table de plomb, de cuivre; plaque de plomb et de cuivre d'une étendue un peu considérable.

Tables de la loi, la loi des douze tables chez les Romains, les deux tables de la loi chez les Hébreux. On ne dit point la loi des deux tables.

Table d'autel, dans laquelle on encastre la pierre bénite sur laquelle le prêtre pose le calice. *Sainte table*, c'est l'autel même sur lequel le prêtre prend les pains à chanter avec lesquels il va donner la communion. *Approcher de la sainte table*, communier. On ne dit pas, *se mettre à la sainte table*.

Table isiaque ou table du soleil. C'est une grande

grande plaque de cuivre qu'on regarde comme un des plus précieux monumens de l'ancienne Egypte ; elle est couverte d'hiéroglyphes gravés. Ce monument , qui vient de la maison de *Gonzague* , est conservé à Turin.

Table ronde (chevaliers de la table ronde), imaginée pour éviter les disputes pour la préférence , et dont les romans ont attribué l'invention à un roi fabuleux d'Angleterre nommé *Artus*.

Table pythagorique ou de multiplication des nombres les uns par les autres.

Table en mathématique , suite de nombres rangés suivant certain ordre propre à faire retrouver l'un de ces nombres dont on a besoin.

Table d'astronomie , ou calcul des mouvemens célestes.

On a les *tables Alfonsines* , les *tables Rodolphines* , ainsi nommées parce qu'on les a faites pour ces deux monarques.

Table des sinus , des *tangentes* , des *logarithmes*.

Tables généalogiques , plus communément nommées *arbres*.

La table d'un livre , c'est-à-dire , liste alphabétique , ou des noms , ou des matières , ou des chapitres.

Dictionn. *philosoph.* Tome IX. * R

Table d'attente en architecture , c'est d'ordinaire un bossage pour recevoir une inscription.

Table de trictrac.

Toutes tables , jeu différent du trictrac ordinaire.

Table de diamant ; le diamant est taillé en table quand sa surface est plate et les côtés à biseaux.

Les deux parties osseuses qui composent le crâne sont appelées *tables*.

Les trumeaux , cartouches , panneaux en architecture , prennent aussi le nom de *table*.

Table de crépi , *table en saillie* , *table couronnée* , *table fouillée* , *table rustique*.

Table de marbre. L'une des plus anciennes juridictions du royaume , partagée en trois tribunaux ; celui du connétable , à présent des maréchaux de France ; celui de l'amiral ; et celui du grand forestier qui est aujourd'hui représenté par le grand maître des eaux et forêts ; cette juridiction est ainsi nommée d'une longue table de marbre sur laquelle les vassaux étaient tenus d'apporter leurs redevances ; chaque seigneur avait une table pareille , et les mots de *table* , *domaine* , *justice* , étaient presque synonymes ; *réunir à sa table* , était , réunir à son domaine.

Table rase. Expression empruntée de la toile

des peintres avant qu'ils y aient appliqué leurs couleurs ; l'esprit d'un enfant est une table rase sur laquelle les préjugés n'ont encore rien imprimé.

T A B L E R.

TABLER, v. n. Il vient du jeu de trictrac. On disait *tabler* quand on posait deux dames sur la même ligne ; on dit aujourd'hui *caser*, et le mot *tabler*, qui n'est plus d'usage au propre, s'est conservé au figuré. *Tabler sur cet arrangement, tabler sur cette nouvelle.* Il était d'usage dans le siècle passé de dire *tabler* pour *tenir table*.

Allez tabler jusqu'à demain.

(Amphitryon de M O L I E R E.)

T A B O R O U T H A B O R.

MONTAGNE fameuse dans la Judée ; ce nom entre souvent dans le discours familier. Il est faux que cette montagne ait une lieue et demie d'élévation au-dessus de la plaine, comme le disent plusieurs dictionnaires ; il n'y a point de montagne de cette hauteur. Le tabor n'a pas plus de six cents pieds de haut, mais il paraît très-élevé parce qu'il est situé dans une vaste plaine.

Le tabor de Bohême est encore célèbre par la résistance de *Ziska* aux armées impériales ; c'est de là qu'on a donné le nom de *Tabor* aux retranchemens faits avec des chariots.

Les *taborites*, secte à peu-près semblable à celle des hussites, prirent aussi leur nom de cette montagne.

TACTIQUE.

TACTIQUE, f. f., signifie proprement *ordre*, *arrangement* ; mais ce mot est consacré depuis long-temps à la science de la guerre. La tactique consiste à ranger les troupes en bataille, à faire les évolutions, à disposer les troupes, à se prévaloir avec avantage des machines de guerre. L'art de bien camper prend un autre nom qui est celui de *campestration* ; lorsqu'une fois la bataille est engagée, et que le succès ne dépend plus que de la valeur des troupes et du coup d'œil du général, le terme de *tactique* n'est plus convenable, parce qu'alors il ne s'agit plus ni d'ordre ni d'arrangement.

TAGE.

TAGE, f. m. Quoique ce ne soit que le nom propre d'une rivière, le fréquent usage qu'on en fait, lui doit donner place dans le

Dictionnaire de l'Académie. Les trésors du Pactole et du Tage font communs en poésie ; on a supposé que ces deux fleuves roulaient une grande quantité d'or dans leurs eaux , ce qui n'est pas vrai.

T A L I S M A N .

TALISMAN, f. m., terme arabe francisé , proprement *consécration*. La même chose que *telesma* ou *phylactère* , préservatif , figure , caractère , dont la superstition s'est servie dans tous les temps et chez tous les peuples ; c'est d'ordinaire une espèce de médaille fondue et frappée sous certaines constellations ; le fameux talisman de *Catherine de Médicis* existe encore.

T A L M U D .

ANCIEN recueil des lois , des coutumes , des traditions et des opinions des Juifs compilées par leurs docteurs. Il est divisé en deux parties , la *gemare* et la *misna* , postérieures de quelques siècles à notre ère vulgaire. Ce mot est devenu français parce qu'il est commun à toutes les nations.

198 TAMARIN, TAMARIS, TAMBOUR.

Talmudiste , attaché aux opinions du Talmud.

Talmudique , docteur talmudique , peu en usage.

T A M A R I N.

TAMARIN , f. m. , arbre des Indes et de l'Afrique , dont l'écorce ressemble à celle du noyer , les feuilles à la fougère , et les fleurs à celle de l'oranger ; son fruit est une petite gouffe qui renferme une pulpe noire assez semblable à la casse , mais d'un goût un peu aigre. L'arbre et le fruit portent le nom de *tamarin*.

T A M A R I S.

TAMARIS , f. m. , arbrisseau dont les fruits ont quelque ressemblance à ceux du tamarin , mais qui ont une vertu plus déterfivè et plus atténuante.

T A M B O U R.

TAMBOUR , f. m. , terme imitatif qui exprime le son de cet instrument guerrier inconnu aux Romains , et qui nous est venu des Arabes et des Maures. C'est une caisse ronde , exactement fermée en dessus et en dessous par un

parchemin de mouton épais , tendu à force sur une corde à boyau. Le tambour ne sert parmi nous que pour l'infanterie ; c'est avec le tambour qu'on l'assemble , qu'on l'exerce , qu'on la conduit. *Battre le tambour , le tambour bat , il bat aux champs , il appelle , il rappelle , il bat la générale ; la garnison marche , sort tambour battant.*

T A N T.

ADVERBE de quantité , qui devient quelquefois conjonction.

Il est adverbe quand il est attaché au verbe , quand il en modifie le sens. *Il aima tant la patrie. Vous connaissez les coquettes ? oh tant ! Il a tant de finesse dans l'esprit qu'il se trompe presque toujours.*

Tant est une conjonction , quand il signifie *tandis que* ; *elle sera aimée tant qu'elle sera jolie* ; c'est-à-dire , *tandis qu'elle sera jolie.*

Tant , lorsqu'il est suivi de quelque mot dont il désigne la quantité , gouverne toujours le génitif ; *tant d'amitié , tant de richesses , tant de crimes.*

Il ne se joint jamais à un simple adjectif. On ne dit point *tant vertueux , tant méchant , tant libéral , tant avare* ; mais *si vertueux , si méchant , si libéral , si avare.*

Après le verbe actif ou neutre , sans auxiliaire , il faut toujours mettre *tant* ; *il travaille tant , il pleut tant*. Quand le verbe auxiliaire se joint au verbe actif , vous placez le *tant* entre l'un et l'autre ; *il a tant travaillé , il a tant plu ; ils ont tant écrit* ; et jamais on ne se fert du *si* ; *il a si plu , ils ont si écrit* : ce serait un barbarisme ; mais avec un verbe passif , le *tant* est remplacé par le *si* , et voici dans quel cas : Lorsque vous avez à exprimer un sentiment particulier par un verbe passif , comme *je suis si touché , si ému , si courroucé , si animé* ; vous ne pouvez dire , *je suis tant ému , tant touché , tant courroucé , tant animé* ; parce que ces mots tiennent lieu d'épithète : mais lorsqu'il s'agit d'une action , d'un fait , vous employez le mot de *tant* ; *cette affaire fut tant débattue ; les accusations furent tant renouvelées ; les juges tant sollicités ; les témoins tant confrontés* ; et non pas *si confrontés , si sollicités , si renouvelés , si débattues* ; la raison en est que ces participes expriment des faits , et ne peuvent être regardés comme des épithètes.

On ne dit point *cette femme tant belle* , parce que *belle* est épithète ; mais on peut dire , surtout en vers , *cette femme autrefois tant aimée* , encore mieux que *si aimée* ; mais quand on ajoute de qui elle a été aimée , il faut dire *si aimée de vous , de lui* , et non *tant aimée de vous* ,

de lui ; parce qu'alors vous désignez un sentiment particulier. *Cette personne autrefois tant célébrée par vous ; célébrer est un fait. Cette personne autrefois si estimée par vous ; c'est un sentiment.*

Est-ce là cette ardeur tant promise à sa cendre ?

Quel crime a donc commis ce fils tant condamné ?

Condamné , promis , expriment des faits.

Tant peut être considéré comme une particule d'exclamation ; tant il est difficile de bien écrire ! tant les oreilles sont délicates !

Tant se met pour autant ; tant plein que vide , pour dire , autant plein que vide ; tant vaut l'homme , tant vaut sa terre , pour , autant vaut l'homme , autant vaut sa terre. Tant tenu , tant payé ; c'est-à-dire , il fera payé autant qu'il aura servi.

On ne dit plus *tant plus , tant moins* , parce que *tant* est alors inutile. *Plus on la pare , moins elle est belle. A quoi servirait , tant plus on la pare , tant moins elle est belle ?*

Il n'en est pas de même de *tant pis* et de *tant mieux*. *Pis* et *mieux* ne feraient pas seuls un sens assez complet. *Il se croit sûr de la victoire , tant pis ; il se défie de sa bonne fortune , tant mieux. Tant* alors signifie *d'autant , il fait d'autant mieux.*

Tant que ma vue peut s'étendre, pour, autant que ma vue peut s'étendre.

Tant et si peu qu'il vous plaira ; au lieu de dire, autant et si peu qu'il vous plaira.

TAPISSERIE, TAPISSIER.

TAPISSERIE, f. f., ouvrage au métier ou à l'aiguille pour couvrir les murs d'un appartement. Les tapisseries au métier sont de haute ou de basse-lisse ; pour fabriquer celles de haute-lice, l'ouvrier regarde le tableau placé à côté de lui ; mais pour la basse-lice le tableau est sous le métier, et l'artiste le déroule à mesure qu'il en a besoin : l'un et l'autre travaillent avec la navette. Les tapisseries à l'aiguille s'appellent *tapisseries de point* à cause des points d'aiguille. La tapisserie de gros point est celle dont les points sont plus écartés, plus grossiers ; celle de petit point au contraire. Les tapisseries des Gobelins, de Flandre, de Beauvais, sont de haute-lice. On y employait autrefois le fil d'or et la soie ; mais l'or se blanchit, la soie se ternit. Les couleurs durent plus long-temps sur la laine.

Les tapisseries de point de Hongrie sont celles qui sont à points lâches et à longues aiguillées qui forment des pointes de diverses

couleurs ; elles sont communes et d'un bas prix.

Les tapisseries de verdure peuvent admettre quelques petits personnages , et retiennent le nom de *verdure*. *Oudri* a donné la vogue aux tapisseries d'animaux. Celles à personnages sont les plus estimées. Les tapisseries des Gobelins sont des chefs-d'œuvre d'après les plus grands peintres. On distingue les tapisseries par pièces , on les vend à la pièce, on les compte par aunes de cours. Plusieurs pièces qui tapissent un appartement s'appellent une *tenture*. On les tend , on les détend , on les cloue , on les décloue.

Les petites bordures sont aujourd'hui plus estimées que les grandes.

Toutes fortes d'étoffes peuvent servir de tapisserie ; le damas , le fatin , le velours , la serge. On donne même au cuir doré le nom de *tapisserie*. Il se fait de très-beaux fauteuils , de magnifiques canapés de tapisseries , soit de petit point , soit de haute ou basse-lice.

Tapissier, s. m. , c'est le manufacturier même ; il n'est pas nommé autrement en Flandre. C'est aussi l'ouvrier qui tend les tapisseries dans une maison , qui garnit les fauteuils. Il y a des valets de chambre tapissiers,

TAQUIN, TAQUINE.

TAQUIN, *ine*, adj., terme populaire qui signifie avare dans les petites choses, vilain dans sa dépense; quelques-uns s'en servent aussi dans le style familier pour signifier un homme renfrogné et têtue, comme supposant qu'un avare doit toujours être de mauvaise humeur. Il est peu en usage.

T A R I F.

TARIF, f. m., mot arabe devenu français et qui signifie *rôle*, *table*, *catalogue*, *évaluation*. *Tarif du prix des denrées*, *tarif de la douane*, *tarif des monnaies*. L'édit du tarif dans la minorité de *Louis XIV* fit révolter le parlement, et causa la guerre insensée de la fronde. On paya mille fois plus pour la guerre civile, que le tarif n'aurait coûté.

T A R T A R E.

TARTARE, f. et adj. m. et f., habitant de la Tartarie. On s'est servi souvent de ce mot pour signifier barbare.

Et ne voyez-vous pas par tant de cruautés,
La rigueur d'un tartare à travers ses bontés ?

On a nommé *tartares* les valets militaires de la maison du roi, parce qu'ils pillaient pendant que leurs maîtres se battaient.

La langue tartare, les coutumes tartares.

Tartare, f. m., enfer des Grecs et des Romains, imité du Tartarot égyptien, qui signifiait *demeure éternelle*; ce mot entre très-souvent dans notre poésie, dans les odes, dans les opéra; *les peines du Tartare, les fleuves du Tartare.*

Qu'entends-je? le Tartare s'ouvre.

Quels cris! quels douloureux accens!

LA MOTTE.

TARTAREUX.

TARTAREUX, adj., mot employé en chimie; *sédiment tartareux, liqueur tartareuse*, c'est-à-dire, chargée de sel de tartre.

TARTRE.

TARTRE, f. m., sel formé par la fermentation dans les vins fumeux, et qui s'attache aux tonneaux en cristallisation.

Le tartre calciné s'appelle *sel de tartre*, c'est l'alcali fixe végétal; il s'emploie dans les arts

206 TARTUFE, TARTUFERIE.

et dans la médecine. Il se résout par l'humidité en une liqueur qu'on appelle *huile de tartre*.

Le *tartre vitriolé* est cette même huile mêlée avec l'esprit de vitriol.

Cristal ou *crème de tartre*; c'est le tartre purifié et réduit en forme de cristal. Il est formé d'un acide particulier et du sel de tartre ou alcali fixe avec une abondance d'acide.

Le *tartre émétique* est une combinaison de verre d'antimoine avec la crème de tartre.

Le *tartre folié* est la combinaison du sel de tartre avec le vinaigre.

TARTUFE, TARTUFERIE.

TARTUFE, f. m., nom inventé par *Molière* et adopté aujourd'hui dans toutes les langues de l'Europe pour signifier les hypocrites, les fripons, qui se servent du manteau de la religion; *c'est un tartufe, c'est un vrai tartufe*.

Tartuferie, f. f., mot nouveau formé de celui de *tartufe*, action d'hypocrite, maintien d'hypocrite, friponnerie de faux dévot; on s'en est servi souvent dans les disputes sur la bulle *Unigenitus*.

T A U P E.

TAUPE, petit quadrupède , un peu plus gros que la souris , qui habite sous terre. La nature lui a donné des yeux extrêmement petits , enfoncés et recouverts de petits poils afin que la terre ne les blesse pas , et qu'il soit averti par un peu de lumière quand il est exposé ; l'organe de l'ouïe très-fin, les pattes de devant larges , armées d'ongles tranchans , et placées toutes deux en plan incliné afin de jeter à droite et à gauche la terre qu'il fouille et qu'il soulève pour se faire un chemin et une habitation ; il se nourrit de la racine des herbes. Comme cet animal passe pour aveugle , *la Fontaine* a eu raison de dire :

Lynx envers nos pareils , et taupes envers nous.

Noir comme une taupe , trou de taupe , prendre des taupes. On se fait d'assez jolies fourrures avec des peaux de taupes. Il est allé au royaume des taupes , pour dire il est mort , proverbialement et baflement.

T A U R E A U.

T A U R E A U , f. m. , quadrupède armé de cornes , ayant le pied fendu , les jambes fortes , la marche lente , le corps épais , la peau dure , la queue moins longue que celle du cheval , ayant quelques longs poils au bout. Son sang a passé pour être un poison ; mais il ne l'est pas plus que celui des autres animaux ; et les anciens qui ont écrit que *Thémistocle* et d'autres s'étaient empoisonnés avec du sang de taureau , falsifiaient à la fois l'histoire et la nature. *Lucien* , qui reproche à *Jupiter* d'avoir placé les cornes du taureau au-dessus de ses yeux , lui fait un reproche très-injuste ; car le taureau , ayant l'œil grand , rond et ouvert , voit très-bien où il frappe ; et si ses yeux avaient été placés sur sa tête , au-dessus des cornes , il n'aurait pu voir l'herbe qu'il broute.

Taureau banal est celui qui appartient au seigneur et auquel ses vassaux sont tenus d'amener toutes leurs vaches.

Taureau de Phalaris , ou *taureau d'airain* ; c'est un taureau jeté en fonte , qu'on trouva en Sicile , et qu'on supposait avoir été employé par *Phalaris* pour y enfermer et faire brûler ceux qu'il voulait punir ; espèce de cruauté qui n'est nullement vraisemblable.

Les

Les taureaux de Médée qui gardaient la toison d'or.

Le taureau de Marathon dompté par *Hercule*.

Le taureau qui porta Europe ; *le taureau de Mithras* ; *le taureau d'Osiris* ; *le taureau* , signe du zodiaque ; *l'œil du taureau* , étoile de la première grandeur. *Combats de taureaux* , communs en Espagne. *Taureau-cerf* , animal sauvage d'Ethiopie. *Prune-taureau* , espèce de prune qui a la chair sèche.

T A U R I C I D E R .

TAURICIDER, v. n., combattre des taureaux ; expression familière qui se trouve souvent dans *Scarron* , dans *Bussi* et dans *Choisy*.

T A U R O B O L E .

TAUROBOLE , sacrifice d'expiation , fort commun aux troisième et quatrième siècles : on égorgeait un taureau sur une grande pierre un peu creusée et percée de plusieurs trous ; sous cette pierre était une fosse , dans laquelle l'expié recevait sur son corps et sur son visage le sang de l'animal immolé. *Julien* le philosophe daigna se soumettre à cette expiation , pour se concilier les prêtres des Gentils.

Dictionn. philosoph. Tome IX. * S

TAUROPHAGE.

TAUROPHAGE, f. m., mangeur de taureau, nom qu'on donnait à *Bacchus* et à *Silène*.

TAXE.

LE pape *Pie II*, dans une épître à *Jean Perregal* (a), avoue que la cour romaine ne donne rien sans argent ; l'imposition même des mains et les dons du Saint-Esprit s'y vendent, et la rémission des péchés ne s'y accorde qu'aux riches.

Avant lui *S^t Antonin*, archevêque de Florence (b), avait observé que du temps de *Boniface IX*, qui mourut l'an 1404, la cour romaine était si infame par la tache de simonie, que les bénéfices s'y conféraient moins au mérite qu'à ceux qui apportaient beaucoup d'argent. Il ajoute que ce pape remplit l'univers d'indulgences plénières, de sorte que les petites églises dans leurs jours de fêtes les obtenaient à un prix modique.

Théodoric de Niem (c), secrétaire de ce pontife, nous apprend en effet que *Boniface*

(a) Epître LXVI.

(b) Chronique, troisième partie, tit. 22.

(c) Liv. I du schisme, chap. LXVIII.

envoya des quêteurs en divers royaumes pour vendre l'indulgence à ceux qui leur offraient autant d'argent qu'ils en auraient dépensé en chemin s'ils eussent fait pour cela le voyage de Rome ; de sorte qu'ils remettaient tous les péchés, même sans pénitence, à ceux qui se confessaient, et les dispensaient, moyennant de l'argent, de toutes sortes d'irrégularités, disant qu'ils avaient sur cela toute la puissance que le *Christ* avait accordée à *Pierre* de lier et de délier sur la terre. (d)

Et ce qui est plus singulier encore, le prix de chaque crime est taxé dans un ouvrage latin imprimé à Rome par ordre de *Léon X*, le 18 novembre 1514, chez *Marcel Silber* dans le champ de Flore, sous le titre de *Taxes de la sacrée chancellerie et de la sacrée pénitencerie apostolique*.

Entre plusieurs autres éditions de ce livre, faites en différens pays, celle in-4°, de Paris de l'an 1520, chez *Toussaint Denis*, rue Saint-Jacques, à la croix de bois, près Saint-Yves, avec privilège du roi pour trois ans, porte au frontispice les armes de France et celles de la maison de *Médicis*, de laquelle était *Léon X*. Voilà ce qui aura trompé l'auteur du *Tableau des papes* (e), qui attribue à *Léon X* l'établisse-

(d) *Matth.* chap. XVI, v. 19.

(e) Page 154.

ment de ces taxes, quoique *Polydore Virgile* (*f*) et le cardinal d'*Offat* (*g*) s'accordent à placer l'invention de la taxe de la chancellerie sous *Jean XXII*, vers l'an 1320, et le commencement de celle de la pénitencerie seize ans plus tard sous *Benoît XII*.

Pour nous faire une idée de ces taxes, copions ici quelques articles du chapitre des absolutions :

L'absolution (*h*) pour celui qui a connu charnellement sa mère, sa sœur, &c. coûte 5 gros.

L'absolution pour celui qui a défloré une vierge, 6 gros.

L'absolution pour celui qui a révélé la confession d'un autre, 7 gros.

L'absolution (*i*) pour celui qui a tué son père, sa mère, &c. 5 gros. Et ainsi des autres péchés, comme nous verrons bientôt; mais à la fin du livre les prix sont évalués par ducats.

Il y est aussi parlé d'une sorte de lettres appelées *confessionales*, par lesquelles le pape permet de choisir à l'article de la mort un confesseur qui donne plein pardon de tout péché; aussi ces lettres ne s'accordent qu'aux princes,

(*f*) Liv. VIII, chap. II, des Inventeurs des choses.

(*g*) Lettre CCCIII.

(*h*) Page 36.

(*i*) Page 38.

et même avec grande difficulté. Ce détail se trouve page 32 de l'édition de Paris.

La cour de Rome, dans la fuite, eut honte de ce livre qu'elle supprima tant qu'il lui fut possible; elle l'a même fait insérer dans l'indice expurgatoire du concile de Trente, sur la fausse supposition que les hérétiques l'ont corrompu.

Il est vrai qu'*Antoine du Pinet*, gentilhomme franc-comtois, en fit imprimer à Lyon, en 1564, un extrait in-8°, dont voici le titre : *Taxes des parties casuelles de la boutique du pape, en latin et en français, avec annotations prises des décrets, conciles et canons, tant vieux que modernes, pour la vérification de la discipline anciennement observée en l'Eglise; par A. D. P.* Mais quoiqu'il n'avertisse point que son ouvrage n'est qu'un abrégé de l'autre, bien loin de corrompre son original, il en retranche au contraire quelques traits odieux, tels que celui qui se lit page 23, ligne 9 d'en bas, dans l'édition de Paris; le voici : „ Et remarquez soigneusement que ces sortes de grâces „ et de dispenses ne s'accordent point aux „ pauvres, parce que n'ayant pas de quoi, „ ils ne peuvent être consolés. „

Il est vrai encore que *du Pinet* évalue ses taxes par tournois, ducats et carlins; mais comme il observe, page 42, que les carlins

et les gros font de la même valeur , en substituant à la taxe de cinq , six , sept gros , &c. qui est dans son original , celle d'un nombre égal de carlins , ce n'est point le falsifier. En voici la preuve dans les quatre articles déjà cités de l'original :

L'absolution , dit *du Pinet* , pour celui qui connaît charnellement sa mère , sa sœur , ou quelque autre parente ou alliée , ou sa comère de baptême , est taxée à cinq carlins.

L'absolution pour celui qui dépucelle une jeune fille , est taxée à six carlins.

L'absolution pour celui qui révèle la confession de quelque pénitent , est taxée à sept carlins.

L'absolution pour celui qui a tué son père , sa mère , son frère , sa sœur , sa femme , ou quelque autre parent ou allié , laïque néanmoins , est taxée à cinq carlins ; car si le mort était ecclésiastique , l'homicide serait obligé de visiter les saints lieux.

Rapportons-en quelques autres :

L'absolution , continue *du Pinet* , pour quelque acte de paillardise que ce soit , commis par un clerc , fût-ce avec une religieuse dans le cloître ou dehors , ou avec ses parentes et alliées , ou avec sa fille spirituelle (sa filleule) , ou avec quelques autres femmes que ce soit , coûte trente-six tournois , trois ducats.

L'absolution pour un prêtre qui tient une concubine , vingt-un tournois , cinq ducats , fix carlins.

L'absolution d'un laïque pour toutes sortes de péchés de la chair , se donne au for de la conscience pour fix tournois , deux ducats.

L'absolution d'un laïque pour crime d'adultère , donnée au for de la conscience , coûte quatre tournois ; et s'il y a adultère et inceste , il faut payer par tête fix tournois. Si outre ces crimes on demande l'absolution du péché contre nature ou de la bestialité , il faut quatre-vingt-dix tournois , douze ducats et fix carlins ; mais si on demande seulement l'absolution du crime contre nature ou de la bestialité , il n'en coûtera que trente-fix tournois et neuf ducats.

La femme qui aura pris un breuvage pour se faire avorter , ou le père qui le lui aura fait prendre , payera quatre tournois , un ducat et huit carlins ; et si c'est un étranger qui ait donné le breuvage pour la faire avorter , il payera quatre tournois , un ducat et cinq carlins.

Un père ou une mère ou quelque autre parent qui aura étouffé un enfant , payera quatre tournois , un ducat , huit carlins ; et si le mari et la femme l'ont tué ensemble , ils payeront fix tournois et deux ducats.

La taxe qu'accorde le dataire pour contracter mariage hors les temps permis , est de vingt carlins ; et dans les temps permis , si les contractans sont au second ou troisième degré , elle est ordinairement de vingt-cinq ducats , et quatre pour l'expédition des bulles ; et au quatrième degré , de sept tournois , un ducat et six carlins.

La dispense du jeûne pour un laïque aux jours marqués par l'Eglise , et la permission de manger du fromage , sont taxées à vingt carlins. La permission de manger de la viande et des œufs aux jours défendus , est taxée à douze carlins ; et celle de manger des laitages , à six tournois pour une personne seule ; et à douze tournois , trois ducats et six carlins , pour toute une famille et pour plusieurs parens.

L'absolution d'un apostat et d'un vagabond qui veut revenir dans le giron de l'Eglise , coûte douze tournois , trois ducats et six carlins.

L'absolution et la réhabilitation de celui qui est coupable de sacrilège , de vol , d'incendie , de rapine , de parjure , et semblables , est taxée à trente-six tournois et neuf ducats.

L'absolution pour un valet qui retient le bien de son maître trépassé , pour le paiement de ses gages , et qui étant averti n'en

fait

fait pas la restitution , pourvu que le bien qu'il retient n'excede pas la valeur de ses gages , est taxée seulement , dans le for de la conscience , à six tournois , deux ducats.

Pour changer les clauses d'un testament , la taxe ordinaire est de douze tournois , trois ducats , six carlins.

La permission de changer son nom propre coûte neuf tournois , deux ducats et neuf carlins ; et pour changer le surnom et la manière de le signer , il faut payer six tournois et deux ducats.

La permission d'avoir un autel portatif pour une seule personne , est taxée à dix carlins ; et celle d'avoir une chapelle domestique , à cause de l'éloignement de l'église paroissiale , et pour y établir des fonts baptismaux et des chapelains , trente carlins.

Enfin , la permission de transporter des marchandises une ou plusieurs fois aux pays des infidèles , et généralement trafiquer et vendre sa marchandise , sans être obligé d'obtenir la permission des seigneurs temporels de quelques lieux que ce soit , fussent-ils rois ou empereurs , avec toutes les clauses dérogoires très-amples , n'est taxée qu'à vingt-quatre tournois , six ducats.

Cette permission qui supplée à celle des seigneurs temporels , est une nouvelle preuve

des prétentions papales dont nous avons parlé à l'article *Bulle*. On fait d'ailleurs que tous les rescrits ou expéditions pour les bénéfices se payent encore à Rome suivant la taxe ; et cette charge retombe toujours sur les laïques par les impositions que le clergé subalterne en exige. Ne parlons ici que des droits pour les mariages et pour les sépultures.

Un arrêt du parlement de Paris , du 19 mai 1409 , rendu à la poursuite des habitans et échevins d'Abbeville , porte que chacun pourra coucher avec sa femme fitôt après la célébration du mariage , sans attendre le congé de l'évêque d'Amiens , et sans payer le droit qu'exigeait ce prélat pour lever la défense qu'il avait faite de consummer le mariage les trois premières nuits des noces. Les moines de Saint-Etienne de Nevers furent privés du même droit par un autre arrêt du 27 septembre 1591. Quelques théologiens ont prétendu que cela était fondé sur le quatrième concile de Carthage , qui l'avait ordonné pour la révérence de la bénédiction matrimoniale ; mais comme ce concile n'avait point ordonné d'éluder sa défense en payant , il est plus vraisemblable que cette taxe était une suite de la coutume infame qui donnait à certains seigneurs la première nuit des nouvelles mariées de leurs vassaux. *Buchanan* croit que

cet usage avait commencé en Ecoſſe ſous le roi *Even*.

Quoi qu'il en ſoit , les ſeigneurs de *Prelley* et de *Parfanny* en Piémont appelaient ce droit *carragio* ; mais ayant refusé de le commuer en une preſtation honnête , leurs vaffaux révoltés ſe donnèrent à *Amédée VI* , quatorzième comte de Savoie.

On a conſervé un procès-verbal fait par M. *Jean Fraguier* , auditeur en la chambre des comptes de Paris , en vertu d'arrêt d'icelle du 7 avril 1507 , pour l'évaluation du comté d'Eu , tombé en la garde du roi par la minorité des enfans du comte de *Nevers* et de *Charlotte de Bourbon* ſa femme. Au chapitre du revenu de la baronnie de *Saint-Martin-le-Gaillard* , dépendant du comté d'Eu , il eſt dit : *Item* , a ledit ſeigneur audit lieu de *Saint-Martin* , droit de *culage* quand on ſe marie.

Les ſeigneurs de *Sonloire* avaient autrefois un droit ſemblable , et l'ayant omis en l'aveu par eux rendu au ſeigneur de *Montlevrier* leur ſuzerain , l'aveu fut blâmé ; mais par acte du 15 décembre 1607 le ſieur de *Montlevrier* y renonça formellement , et ces droits honteux ont été par-tout convertis en des preſtations modiques appelées *marchetta*.

Or quand nos prélats eurent des fiefs, suivant la remarque du judicieux *Fleury*, ils crurent avoir comme évêques ce qu'ils n'avaient que comme seigneurs; et les curés, comme leurs arrières-vassaux, imaginèrent la bénédiction du lit nuptial, qui leur valait un petit droit sous le nom de *plats de noces*; c'est-à-dire, leur dîner en argent ou en espèce. Voici le quatrain qu'un curé de province mit en cette occasion sous le chevet d'un président fort âgé, qui épousait une jeune demoiselle du nom de *la Montagne*; il faisait allusion aux cornes de *Moïse*, dont il est parlé dans l'Exode. (*k*)

Le président à barbe grise
 Sur la montagne va monter;
 Mais certes il peut bien compter
 D'en descendre comme Moïse.

Difons aussi deux mots sur les droits qu'exige le clergé pour les sépultures des laïques. Autrefois, au décès de chaque particulier, les évêques se faisaient représenter les testamens, et défendaient de donner la sépulture à ceux qui étaient morts *déconfès*, c'est-à-dire, qui n'avaient pas fait un legs à l'Eglise; à moins que les parens n'allassent à l'official, qui

(*k*) Chap. XXXIV, v. 29.

commettait un prêtre ou quelque autre personne ecclésiastique pour réparer la faute du défunt , et faire ce legs en son nom. Les curés aussi s'opposaient à la profession de ceux qui voulaient se faire moines, jusqu'à ce qu'ils eussent payé les droits de leur sépulture ; disant que puisqu'ils mouraient au monde , il était juste qu'ils s'acquittassent de ce qu'ils auraient dû si on les avait enterrés.

Mais les débats fréquens , occasionnés par ces vexations , obligèrent les magistrats de fixer la taxe de ces droits singuliers. Voici l'extrait d'un règlement à ce sujet , porté par *François de Harlai de Chamvallon* , archevêque de Paris , le 30 mai 1693 , et homologué en la cour de parlement le 10 juin suivant :

Mariages.

Pour la publication des bans. . . .	1 l.	10 s.
Pour les fiançailles.	2	
Pour la célébration du mariage. . .	6	
Pour le certificat de la publication des bans et la permission donnée au futur époux d'aller se marier dans la paroisse de la future épouse.	5	
Pour l'honoraire de la messe du mariage.	1	10

Pour le vicaire.	1 l. 10 f.
Pour le clerc des sacremens.	1
Pour la bénédiction du lit.	1 10

Convois.

DES enfans au-dessous de sept ans , lorsqu'on ne va point en corps de clergé.

Pour le curé.	1 l. 10 f.
Pour chaque prêtre.	10

Lorsqu'on ira en clergé.

Pour le droit curial.	4
Pour la présence du curé.	2
Pour chaque prêtre.	10
Pour le vicaire.	1
Pour chaque enfant de chœur lorsqu'ils portent le corps.	8
Et lorsqu'ils ne le portent pas.	5

Et ainsi des jeunes gens au-dessus de sept ans jusqu'à douze.

Des personnes au-dessus de douze ans.

Pour le droit curial.	6 l.
Pour l'assistance du curé.	4
Pour le vicaire.	2
Pour chaque prêtre.	1
Pour chaque enfant de chœur.	10 f.
Chacun des prêtres qui veillent le corps pendant la nuit , à boire et 3	
Et pendant le jour , à chacun.	2
Pour la célébration de la messe.	1

Pour le service extraordinaire appelé le service complet ; c'est - à - dire les vigiles et les deux messes du saint Esprit et de la sainte Vierge	4 l. 10 f.
Pour chacun des prêtres qui portent le corps.	1
Pour le port de la haute croix.	10
Pour le porte-bénitier.	5
Pour le port de la petite croix.	5
Pour le clerc des convois.	1
Pour le transport des corps d'une église à une autre , fera payé moitié plus des droits ci-dessus.	
Pour la réception des corps transportés.	
Au curé.	6 l.
Au vicaire.	1 10 f.
À chaque prêtre. (1)	15

(1) Cette taxe est fort augmentée ; mais nous doutons que ces augmentations aient été homologuées. On a imaginé de faire jouer dans les enterremens le rôle de confesseur du mort , à un prêtre qui est dans un costume particulier , et auquel on donne un écu. Quand le malade est mort sans confession , quelquefois on accorde le confesseur pour éviter le scandale et gagner l'écu ; d'autrefois , l'Eglise aime mieux le scandale que l'écu. C'est un moyen de décrier une famille honnête auprès de la canaille de la paroisse , qui est dans la main des prêtres , parce que les laïques ont encore la bêtise de les charger de la distribution de leurs aumônes.

Il y a long-temps qu'on se plaint de cette avidité du clergé. *Baptiste Mantouan* , général des carmes , au quinzième siècle , dit dans ses poésies :

Venalia nobis

*Templa , sacerdotes , altaria , sacra , coronæ ,
Ignis , thura , preces , calum est venale , Deusque.*

T E C H N I Q U E.

T E C H N I Q U E, adj. m. f., artificiel; vers *techniques* qui renferment des préceptes. Vers *techniques* pour apprendre l'histoire. Les vers de *Despautère* sont *techniques*.

Mascula sunt pons, mons, fons.

Ce ne sont pas des vers dans le goût de *Virgile*.

T E N I R.

T E N I R, v. act. et quelquefois n. La signification naturelle et primordiale de *tenir* est d'avoir quelque chose entre les mains; *tenir un livre, une épée, les rênes des chevaux, le timon, le gouvernail d'un vaisseau; tenir un enfant par les lisières; tenir quelqu'un par le bras; tenir fort; tenir serré, ferme, faiblement; tenir à brasse corps; tenir à deux mains; tenir à la gorge; tenir le poignard sur la gorge au propre, &c.*

Un poète du siècle dernier a traduit ces vers de la manière suivante :

Chez nous tout est vénal; prêtres, temples, autels,
 L'*oremus* à voix basse, et les chants solennels;
 La terre des tombeaux, l'hymen et le baptême,
 Et la parole sainte, et le ciel, et D I E U même.

Par extension et au figuré il a plusieurs autres significations. *Tenir*, posséder. *Le roi d'Angleterre tient une principauté en Allemagne. On tient une terre en fief, un bénéfice en commende, une maison à loyer, à bail judiciaire, &c. Les rois d'Angleterre ont tenu plusieurs provinces en France à foi et hommage de la couronne.*

Tenir, dans le sens d'occuper. *Un officier tient une place pour le roi. On tient le jeu de quelqu'un, pour quelqu'un; il tient, il occupe le premier étage; il le tient à bail, à loyer; tenir une ferme.*

Tenir, pour exprimer l'ordre des personnes et des choses. *Les présidens dans leurs compagnies tiennent le premier rang. On tient son rang, sa place, son poste. Et dans le discours familier on tient son coin; il a tenu le milieu entre ces deux extrémités. Les livres d'histoire tiennent le premier rang dans sa bibliothèque.*

Tenir, pour garder. *Tenir son argent dans son cabinet, son vin à la cave, ses papiers sous la clef, sa femme dans un couvent.*

Tenir, pour contenir au propre. *Cette grange tient tant de gerbes, ce muid tant de pintes; cette forêt tient dix lieues de long; l'armée tenait quatre lieues de pays; cet homme, ce meuble tient trop de place; il ne peut tenir que vingt personnes à cette table.*

Tenir, pour contenir au figuré. *Il est si remuant,*

Si vif qu'on ne le peut tenir ; il ne peut tenir sa langue , tenir en place , rien ne le peut tenir , c'est-à-dire contenir , réprimer. Vous ne pouvez vous tenir de jouer , de médire. C'est dans ce sens figuré qu'on tient les peuples dans le devoir , les enfans dans le respect , les ennemis en échec , dans la crainte. On les contient au figuré.

Il n'en est pas de même de *tenir la balance entre les puissances* , parce qu'on ne contient pas la balance. On est supposé tenir la balance dans sa main , c'est une métaphore. *Tenir de court* est aussi une métaphore prise des rênes des chevaux et des leffes des chiens.

Tenir , être proche , être joint , contigu , attaché , adhérer. *Le jardin tient à ma maison , la forêt au jardin. Ce tableau ne tient qu'à un clou ; ce miroir tient mal , il est mal attaché. De là on dit au figuré la vie ne tient qu'à un fil , ne tient à rien. Sa condamnation a tenu à peu de chose. Je ne sais qui me tient que je n'éclate ! à quoi tient-il que vous ne sollicitiez cette affaire ? qu'à cela ne tienne. Il n'y a ni considération ni crédit qui tienne , il sera condamné. S'il ne tient qu'à donner de l'argent , en voilà. Il n'a pas tenu à moi que vous ne fussiez heureux. Votre argent ne tient à rien. Cela tient comme de la glu , proverbialement et bassement.*

Tenir , pour avoir soin. *Tenir sa maison propre , ses enfans bien vêtus , ses affaires en ordre , ses*

meubles en bon état , ses portes fermées , ses fenêtres ouvertes.

Tenir, pour exprimer les situations du corps. *Il tient les yeux ouverts , les yeux baissés , les mains jointes , la tête droite , les pieds en dehors , &c. Il se tient droit , debout , courbé , assis. Il se tient mal , il se tient bien. Il se tient sous les armes. On dit que Siméon Stylite se tint plusieurs années sur une jambe. Les grues se tiennent souvent sur une patte.*

Et au figuré : *Il se tient à sa place* , c'est-à-dire, il est modeste , il ne se méconnaît pas , il ménage l'orgueil des autres. *Il se tient en repos , il se tient à l'écart , il se tient clos et couvert* , il ne se mêle pas des affaires d'autrui , il ne s'expose pas. *Vous tiendrez-vous les bras croisés ? vous tiendrez-vous à ne rien faire ?*

Tenir, pour exprimer les effets un peu durables de quelque chose. *Le lait tient le teint frais ; les fruits fondans tiennent le ventre libre. La fourrure tient chaud ; la société tient gai. Le régime me tient sain , l'exercice me tient dispos , la solitude me tient laborieux , &c.*

Tenir , être redevable. *Je tiens tout de votre bonté ; je tiens du roi ma terre , mes privilèges , ma fortune. S'il a quelque chose de bon , il le tient de vos exemples. Il tient la vie de la clémence du prince.*

Tu vois le jour, Cinna, mais ceux dont tu le tiens
Furent les ennemis de mon père et les miens.

C O R N E I L L E.

C'est à peu-près en ce sens qu'on dit, je tiens ce secret d'un charlatan. Je tiens cette nouvelle d'un homme instruit. Je tiens cette façon de travailler d'un grand maître. Je tiens de lui ma méthode, mes idées sur la métaphysique, c'est-à-dire, je lui en suis redevable, je les ai puisées chez lui.

Tenir, ressembler, participer. Il tient de son père et de sa mère; il a de qui tenir; il tient de race. Il tient sa valeur de son père et sa modestie de sa mère. Ce style tient du burlesque, il participe du burlesque; cette architecture du gothique. Le mulet tient de l'âne et du cheval.

Tenir, pour signifier l'exercice des emplois et des professions. Un maître ès-arts peut tenir école et pension; il faut la permission du roi pour tenir manège. Tout négociant peut tenir banque; il faut être maître pour tenir boutique. Ce n'est que par tolérance qu'on tient académie de jeu. Tout citoyen peut tenir des chambres garnies. Pour tenir auberge, cabaret, il faut permission.

Tenir, pour demeurer, être long-temps dans la même situation. Ce général a tenu long-temps la campagne; ce malade tient la chambre, le lit. Ce débiteur tient prison. Ce vaisseau a tenu la mer

fix mois. Il m'a tenu , je me suis tenu long-temps au froid , à l'air , à la pluie.

Tenir, pour convoquer, assembler, présider. Le pape tient concile , consistoire , chapelle. Le roi tient conseil , tient le sceau ; on tient les états , la chambre des vacations , les grands jours , &c. La foire se tient ; le marché se tient.

Tenir, pour exprimer les maux du corps et de l'ame. La goutte , la fièvre le tient. Son accès le tient ; quand sa colère le tient , il n'est plus maître de lui ; sa mauvaise humeur le tient , il n'en faut pas approcher. On voit bien ce qui le tient , c'est la peur. Qu'est-ce qui le tient ? la mauvaise honte.

Remarquez que quand ces affections de l'ame la maîtrisent , alors elles gouvernent le verbe ; car ce sont elles qui agissent. Mais quand on semble les faire durer , c'est la personne qui gouverne le verbe. *Il tint sa colère long-temps contre son rival. Il lui tint rancune. Il tient sa gravité , son quant-à-moi , son fier. Je tiens ma colère ne peut signifier , je retiens ma colère , mais au contraire , je la garde. On ne peut dire tenir son courage , tenir son humeur , parce que le courage est une qualité qui doit toujours dominer , et l'humeur une affection involontaire. Personne ne veut avoir d'humeur , mais on veut bien avoir de la colère contre les méchants , contre les hypocrites , tenir sa colère contre eux. C'est par la même raison qu'on tient*

une conduite , un parti , parce qu'on est censé les vouloir tenir. Vous tenez votre sérieux , et votre sérieux ne vous tient pas. On tient rigueur , la rigueur ne vous tient pas.

Tenir , pour résister. La citadelle a tenu plus long-temps que la ville. Les ennemis pourront à peine tenir cette année. Ce général a tenu dans Prague contre une armée de soixante et dix mille hommes. Tenir tête , tenir bon , tenir ferme. Il tient au vent , à la pluie , à toutes les fatigues.

Tenir , pour avoir et entretenir. Il tient son fils au collège , à l'académie. Le roi tient des ambassadeurs dans plusieurs cours ; il tient garnison dans les villes frontières. Ce ministre tient des émissaires , des espions , dans les cours étrangères.

Tenir , pour croire , réputer. On ne tient plus dans les écoles les dogmes d'Aristote ; les mahométans tiennent que DIEU est incommunicable ; la plupart tiennent que l'Alcoran n'est pas de toute éternité. Les Indiens et les Chinois tiennent la métempsychose. Je me tiens heureux , je me tiens perdu , c'est-à-dire , je me crois heureux , je me crois perdu. On tient les opinions de Leibnitz pour chimériques , mais on tient ce philosophe pour un grand génie. Il a tenu ma visite à honneur , et mes réflexions à injure. Il se l'est tenu pour dit. Remarquez que lorsque tenir signifie réputer , avoir opinion , il s'emploie également avec l'accusatif , et avec la préposition pour.

Il la tient pour sensée et de bon jugement.

Les Plaideurs.

Ma foi , je le tiens fou de toutes les manières.

L'Ecole des femmes,

Tenir, pour *exécuter*, *accomplir*, *garder*. Un honnête homme tient sa promesse ; un roi sage tient ses traités. On est obligé de tenir ses marchés ; quand on a donné sa parole , il la faut tenir.

Tenir au lieu de *suivre*. Ils tiennent le chemin de Lyon. Quelle route tiendrez-vous ? Tenez les bords ; tenez toujours le large , le bas , le haut , le milieu.

Tenir, être contigu. Cette maison tient à la mienne ; la galerie tient à son appartement.

Tenir, pour signifier les liaisons de parenté , d'affection. Sa famille tient aux meilleures maisons du royaume. Il ne tient plus au monde que par habitude ; vous ne tenez à cet homme que par sa place ; il tient à cette femme par une inclination invincible.

Tenir, se fixer à quelque chose. Je m'en tiens aux découvertes de Newton sur la lumière. Il s'en tient à l'évangile , et rejette la tradition. Après avoir gagné cent mille francs il devait s'en tenir là. Il faut s'en tenir à la décision des arbitres , et ne point plaider. Remarquez que dans toutes ces acceptions la particule *en* est nécessaire ; elle emporte l'exclusion du contraire. Je m'en

tiens à l'opinion de Locke signifie , de toutes les opinions je m'en tiens à celle-là. Mais , *je me tiens aux opinions de Locke* signifie seulement , je les adopte , sans exprimer absolument si j'en ai examiné et rejeté d'autres.

Outre ces significations générales du mot *tenir* , il en a beaucoup de particulières. *Tenir une terre par ses mains* , c'est la faire valoir ; *tenir le sceptre* , c'est régner ; *tenir la mer* , c'est être embarqué long-temps. *Une armée tient la campagne* ; *un embarras tient toute une rue* ; *l'eau glacée et l'eau bouillante tiennent plus de place que l'eau ordinaire. Ce sable ne tient point , cette colle tiendra long-temps. Il s'est tenu au gros de l'arbre. Le gibier a tenu*, c'est-à-dire ne s'est pas écarté de la place où on l'a cherché. *Les gardes se sont tenus à la porte ; le marché , la foire tient ou se tient aujourd'hui ; l'audience tient les matins ; on tient la main à l'exécution des réglemens ; le greffier tient la plume , le commis la caisse. Tout père de famille doit tenir un registre , un livre de compte. On tient un enfant sur les fonts de baptême. Tenir un homme sur les fonts* , c'est parler de lui et discuter son caractère , répondre pour lui qu'il a telle inclination , comme au baptême on répond pour le filleul. *Une chose tient lieu d'une autre ; ce présent tient lieu d'argent ; son accueil tient lieu de récompense. On est tenu de rendre foi et hommage à son seigneur , d'assister aux états de*
sa

sa province, de marcher avec son régiment, de payer les dixmes, &c.

On tient table, on tient chapelle, on tient sa partie dans la musique, on tient sur une note, on tient au jeu; l'un fait va tout, l'autre le tient; on tient les cartes, on tient le dé, on tient le haut bout, le haut du pavé, le milieu. On tient compte de l'argent, des faveurs qu'on a reçues. On va même jusqu'à dire que DIEU nous tiendra compte d'une bonne action. On se tient sûr, on tient pour quelqu'un. Les cordeliers tiennent pour Scot, et les dominicains pour S^t Thomas. On tient une chose pour non avenue quand elle n'a eu aucune suite; ou tient une faveur pour reçue quand on est sûr de la bonne volonté; un bon vaisseau tient à tout vent. On tient des propos, des discours, un langage.

Quel propos vous tenez ! M O L I E R E .

Cessez de tenir ce langage. R A C I N E .

Les proverbes qui naissent de ce mot font en très-grand nombre. Il en tient, c'est-à-dire, on l'a trompé, ou il a succombé dans une affaire, ou il a été condamné, ou il a été vaincu, &c. Il a vu cette femme, il en tient. Il a un peu trop bu, il en tient. Il tient le loup par les oreilles, c'est-à-dire il se trouve dans une situation épineuse. Cet accord tient à chaud et à

Dictionn. philosoph. Tome IX. * V

ciment, c'est-à-dire qu'il ne sera pas aisément changé. *Cette femme tient ses amans le bec dans l'eau*, pour dire elle les amuse, leur donne de fausses espérances. *Tenir l'épée dans les reins, le poignard sur la gorge ou à la gorge*, signifie presser vivement quelqu'un de conclure. *Tenir pied à boulev*, être assidu, ne point abandonner une affaire. *Tenir quelqu'un dans sa manche*, être sûr de son consentement, de son opinion. *Tenir le dé dans la conversation*, parler trop, vouloir primer. *C'est un furieux, il faut le tenir à quatre. Se faire tenir à quatre*, faire le difficile. *Il tient bien sa partie*, c'est-à-dire, il s'acquitte bien de son devoir. *Tenir quelqu'un sur le tapis*, parler beaucoup de lui. *Cet homme croyait réussir, il ne tient rien. Il n'a qu'à se bien tenir. Il a beau vouloir m'échapper, je le tiens. Il faut le tenir par les cordons ou les lisières*, c'est-à-dire le mener comme un enfant, un homme qui ne fait pas se conduire. *Rancune tenant. Tenir le bon bout par devers soi*, c'est avoir ses furetés dans une affaire, c'est être en possession de ce qui est contesté. *Croire tenir DIEU par les pieds*, expression populaire pour marquer sa joie d'un bonheur inespéré.

Un tien vaut mieux que deux tu l'auras, ancien proverbe. *Serrez ta main, et dites que vous ne tenez rien*; mauvais proverbe populaire. *Cet homme se tient mieux à table qu'à*

cheval ; il se tient droit comme un cierge. Le plus empêché est celui qui tient la queue de la poêle , tous proverbes du peuple.

T E R E L A S.

T E R E L A S ou *Ptérelas* , ou *Ptérelaiüs* , tout comme vous voudrez , était fils de *Taphus* ou *Taphius*. Que m'importe ? dites-vous. Doucement , vous allez voir. Ce *Térelas* avait un cheveu d'or , auquel était attaché le destin de sa ville de Taphe. Il y avait bien plus ; ce cheveu rendait *Térelas* immortel ; *Térelas* ne pouvait mourir tant que ce cheveu ferait à sa tête ; aussi ne se peignait-il jamais , de peur de le faire tomber. Mais une immortalité qui ne tient qu'à un cheveu n'est pas chose fort assurée.

Amphitryon , général de la république de Thèbes , assiégea Taphe. La fille du roi *Térelas* devint éperdument amoureuse d'*Amphitryon* en le voyant passer près des remparts. Elle alla pendant la nuit couper le cheveu de son père , et en fit présent au général. Taphe fut prise , *Térelas* fut tué. Quelques savans assurent que ce fut la femme de *Térelas* qui lui joua ce tour. Ils se fondent sur de grandes autorités : ce serait le sujet d'une dissertation

utile. J'avoue que j'aurais quelque penchant pour l'opinion de ces savans : il me semble qu'une femme est d'ordinaire moins timorée qu'une fille.

Même chose avint à *Nifus* roi de Mégare. *Minos* assiégeait cette ville. *Scylla* fille de *Nifus* devint folle de *Minos*. Son père, à la vérité, n'avait point de cheveu d'or, mais il en avait un de pourpre, et l'on fait qu'à ce cheveu était attachée la durée de sa vie, et de l'empire mégarien. *Scylla*, pour obliger *Minos*, coupa ce cheveu fatal, et en fit présent à son amant.

Toute l'histoire de Minos est vraie, dit le profond *Banier*, (a) *et elle est attestée par toute l'antiquité*. Je la crois aussi vraie que celle de *Térélas* ; mais je suis bien embarrassé entre le profond *Calmet* et le profond *Huet*. *Calmet* pense que l'aventure du cheveu de *Nifus* présenté à *Minos*, et du cheveu de *Térélas*, ou *Ptérelas*, offert à *Amphitryon*, est visiblement tirée de l'histoire véridique de *Samson* juge d'Israël. D'un autre côté *Huet* le démonstre vous démontre que *Minos* est visiblement *Moïse*, puisqu'un de ces noms est visiblement l'anagramme de l'autre en retranchant les lettres *n* et *e*.

(a) Mythol. de *Banier*, liv. II, page 151. Tome III, édit. in-4°. Comment. littér. sur *Samson*, chap. XVI.

Mais, malgré la démonstration de *Huet*, je suis entièrement pour le délicat dom *Calmet*, et pour ceux qui pensent que tout ce qui concerne les cheveux de *Térélas* et de *Nifus*, doit se rapporter aux cheveux de *Samson*. La plus convaincante de mes raisons victorieuses, est que sans parler de la famille de *Térélas*, dont j'ignore la métamorphose, il est certain que *Scylla* fut changée en alouette, et que son père *Nifus* fut changé en épervier. Or *Bochart* ayant cru qu'un épervier s'appelle *neis* en hébreu, j'en conclus que toute l'histoire de *Térélas*, d'*Amphitryon*, de *Nifus*, de *Minos*, est une copie de l'histoire de *Samson*.

Je fais qu'il s'est déjà élevé de nos jours une secte abominable, en horreur à DIEU et aux hommes, qui ose prétendre que les fables grecques sont plus anciennes que l'histoire juive; que les Grecs n'entendirent pas plus parler de *Samson* que d'*Adam*, d'*Eve*, d'*Abel*, de *Cain*, &c. &c.; que ces noms ne sont cités dans aucun auteur grec. Ils disent, comme nous l'avons modestement insinué à l'article *Bacchus* et à l'article *Juifs*, que les Grecs n'ont rien pu prendre des Juifs, et que les Juifs ont pu prendre quelque chose des Grecs.

Je réponds avec le docteur *Hayer*, le docteur *Gauchat*, l'ex-jésuite *Patouillet*, l'ex-jésuite

Nonotte et l'ex-jésuite *Paulian*, que cette hérésie est la plus damnable opinion qui soit jamais sortie de l'enfer ; qu'elle fut anathématisée autrefois en plein parlement par un réquisitoire, et condamnée au rapport du sieur P.... ; que si on porte l'indulgence jusqu'à tolérer ceux qui débitent ces systèmes affreux, il n'y a plus de fureté dans le monde, et que certainement l'antechrist va venir, s'il n'est déjà venu.

T E R R E.

TERRE, f. f., proprement le limon qui produit les plantes ; qu'il soit pur ou mélangé, n'importe ; on l'appelle *terre vierge* quand elle est dégagée, autant qu'il est possible, des corps hétérogènes : si elle est aisée à rompre, peu mêlée de glaise et de sable, c'est de la *terre franche* ; si elle est tenace, visqueuse, c'est de la *terre glaise*.

Elle reçoit des dénominations différentes de tous les corps dont elle est plus ou moins remplie ; *terre pierreuse*, *sablonneuse*, *graveleuse*, *aqueuse*, *ferrugineuse*, *minérale*, &c.

Elle prend ses noms de ses qualités diverses ; *terre grasse*, *maigre*, *stérile*, *fertile*, *humide*, *sèche*, *brûlante*, *froide*, *mouvante*,

ferme, *légère*, *compacte*, *friable*, *meuble*, *argilleuse*, *marécageuse*. *Terre neuve*, c'est-à-dire qui n'a pas encore été posée à l'air, qui n'a pas encore produit ; *terre usée*, &c.

Des façons qu'elle reçoit ; *cultivée*, *remuée*, *fouillée*, *creusée*, *fumée*, *rapportée*, *ameublie*, *améliorée*, *criblée*, &c.

Des usages où elle est mise ; *terre à pot* ou *à potier*, terre glaise, blanchâtre, compacte, molle, qui se cuit dans des fourneaux, et dont on fait les tuiles, les briques, les pots, la faïence. *Terre à foulon*, espèce de glaise onctueuse au toucher, qui sert à préparer les draps. *Terre sigillée*, terre rouge de Lemnos mise en pastilles, gravées d'un cachet arabe ; on fait croire que c'est un antidote.

Terre d'ombre, espèce de craie brune qu'on tire du Levant. *Terre vernissée*, c'est celle qui en sortant de la roue du potier reçoit une couche de plomb calciné ; vaisselle de terre vernissée.

Dans cette signification au propre du nom *terre*, aucun autre corps, quoique terrestre, ne peut être compris. Qu'on tienne dans sa main de l'or, ou du sel, ou un diamant, ou une fleur, on ne dira pas, *je tiens de la terre* ; si on est sur un rocher, sur un arbre, on ne dira pas, *je suis sur un morceau de terre*.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la terre est un élément ou non ; il faudrait d'abord savoir ce que c'est qu'un élément.

Le nom de *terre* s'est donné par extension à des parties du globe , à des étendues de pays ; *les terres du turc , du mogol ; terre étrangère , terre ennemie , les terres Australes , les terres Arctiques. Terre-neuve*, île du Canada ; *terre des Papous* , près des Moluques ; *terres de la compagnie* , c'est-à-dire de la compagnie des Indes orientales de Hollande , au nord du Japon ; *terre d'Harnem , de Yesso ; terre de Labrador* , au nord de l'Amérique , près de la baie de Hudson , ainsi nommée parce que le labour y est ingrat ; *terre de Labour* , près de Gaiette , ainsi nommée par une raison contraire , c'est *la campania felice. Terre sainte* , partie de la Palestine où JESUS-CHRIST opéra ses miracles , et par extension toute la Palestine. *La terre de promesse* , c'est cette Palestine même , petit pays sur les confins de l'Arabie pétrée et de la Syrie , que DIEU promit à *Abraham* né dans le beau pays de la Chaldée.

Terre , domaine particulier. *Terre seigneuriale , terre titrée , terre en mouvance , terre démembrée , terre en fief , en arrière fief*. Le mot de *terre* en ce sens ne convient pas aux domaines en roture , ils sont appelés

domaine

domaine , métairie , fonds , héritage , campagne : on y cultive la terre , on y afferme une pièce de terre ; mais il n'est pas permis de dire d'un tel fonds , *ma terre , mes terres* , sous peine de ridicule , à moins qu'on n'entende le terrain , le fol ; *ma terre est sablonneuse , marécageuse , &c.* *Terre vague* , que personne ne réclame. *Terres abandonnées* , qui peuvent être réclamées , mais qu'on a laissées sans culture , et que le seigneur alors a droit de faire cultiver à son profit.

Terres novales , qui ont été nouvellement défrichées.

Terre , par extension , le globe terrestre ou le globe terraqué. *La terre* , petite planète qui fait sa révolution annuelle autour du soleil en trois cents soixante-cinq jours , six heures et quelques minutes , et qui tourne sur elle-même en vingt-quatre heures. C'est dans cette acception qu'on dit *mesurer la terre* , quand on a seulement mesuré un degré en longitude ou en latitude. *Diamètre de la terre , circonférence de la terre , en degrés , en lieues , en milles et en toises.*

Les climats de la terre , la gravitation de la terre sur le soleil et les autres planètes ; l'attraction de la terre , son parallélisme , son axe , ses pôles.

La terre ferme , partie du globe distinguée

*Dictionn. philosoph. Tome IX. * X*

des eaux , soit continent , soit île. *Terre ferme* , en géographie , est opposé à *île* , et cet abus est devenu usage.

On entend aussi par *terre ferme* , la Castille noire , grand pays de l'Amérique méridionale ; et les Espagnols ont encore donné le nom de *terre ferme* particulière au gouvernement de Panama.

Magellan entreprit le premier le tour de la terre , c'est-à-dire , du globe.

Une partie du globe se prend au figuré pour toute la terre ; on dit que les anciens Romains avaient conquis la terre , quoiqu'ils n'en possédassent pas la vingtième partie.

C'est dans ce sens figuré , et par la plus grande hyperbole , qu'un homme connu dans deux ou trois pays , est réputé célèbre dans toute la terre ; *toute la terre parle de vous* , ne veut souvent dire autre chose , sinon , quelques bourgeois de cette ville parlent de vous.

Ce monsieur de la Serre ,

Si bien connu de vous et de toute la terre.

REGNARD , comédie du *Joueur*.

La terre et l'onde , expression trop commune en poésie , pour signifier l'empire de la terre et de la mer.

Cet empire absolu que j'ai sur tout le monde,
Ce pouvoir souverain sur la terre et sur l'onde.

Le ciel et la terre, expression vague par laquelle le peuple entend la terre et l'air ; et au figuré , *négliger le ciel pour la terre* ; *les biens de la terre sont méprisables* , il ne faut songer qu'à ceux du ciel.

Vent de terre , c'est-à-dire , qui souffle de la terre , et non de la mer.

Toucher la terre. Un vaisseau qui touche la terre échoue , ou court risque de se briser.

Prendre terre , aborder. *Perdre terre* , s'éloigner ou ne pouvoir toucher le fond dans l'eau ; et figurément , ne pouvoir plus fuir ses idées , s'égarer dans ses raisonnemens.

Raser la terre , voguer près du rivage ; les barques peuvent aisément raser la terre , les oiseaux rasent la terre quand ils s'en approchent en volant ; et au figuré , un auteur rase la terre quand il manque d'élévation.

Aller terre à terre , ne guère s'éloigner des côtes ; et au figuré , ne se pas hasarder. *Marcher terre à terre* , ne point chercher à s'élever , être sans ambition. *Cet auteur ne s'élève jamais de terre*.

En terre , pieu enfoncé en terre ; *porter en terre* , c'est-à-dire , à la sépulture.

Sous terre ; il y a long-temps qu'il est sous

terre , qu'il est enseveli. *Chemin sous terre* ; et au figuré , *travailler sous terre* , *agir sous terre* , c'est-à-dire , former des intrigues fourdes , cabaler secrètement.

Ce mot *terre* a produit beaucoup de formules et de proverbes.

Que la terre te soit légère , ancienne formule pour les sépultures des Grecs et des Romains.

Point de terre sans seigneur , maxime de droit féodal. *Qui terre a , guerre a*. C'est une terre de promesse , proverbe pris de l'opinion que la Palestine était très-fertile. *Tant vaut l'homme , tant vaut sa terre*. Cette parole n'est pas tombée par terre ou à terre.

Il va tant que terre peut le porter. Quitter une terre pour le cens ; c'est abandonner une chose plus onéreuse que profitable. *Faire perdre terre à quelqu'un* , l'embarasser dans la dispute. *Faire de la terre le fossé* ; c'est-à-dire , se servir d'une chose pour en faire une autre. *Il fait nuit , on ne voit ni ciel ni terre*. *Bonne terre , méchant chemin*. *Baiser la terre* ; *donner du nez en terre*. *Il ne saurait s'élever de terre*. *Il voudrait être vingt pieds , cent pieds sous terre* ; c'est-à-dire , il voudrait se cacher de honte , ou il est dégoûté de la vie. *Le faible qui s'attaque au puissant , est pot de terre contre pot de fer*. *Cet homme vaudrait mieux en terre qu'en pré* ;

proverbe bas et odieux , pour souhaiter la mort à quelqu'un. *Entre deux selles le cu à terre ;* autre proverbe très-bas , pour signifier deux avantages perdus à la fois , deux occasions manquées. Un homme qui s'était brouillé avec deux rois , écrivait plaisamment : *Je me trouve entre deux rois le cu à terre.*

T E S T I C U L E S.

S E C T I O N P R E M I E R E.

C E mot est scientifique et un peu obscène , il signifie *petit témoin*. Voyez dans le grand dictionnaire encyclopédique les conditions d'un bon testicule , ses maladies , ses traitemens. *Sixte-Quint* , cordelier devenu pape , déclara en 1587 , par sa lettre du 25 juin à son nonce en Espagne , qu'il fallait démarier tous ceux qui n'avaient pas de testicules. Il semble par cet ordre , lequel fut exécuté par *Philippe II* , qu'il y avait en Espagne plusieurs mariés privés de ces deux organes. Mais comment un homme qui avait été cordelier , pouvait-il ignorer que souvent des hommes ont leurs testicules cachés dans l'abdomen , et n'en sont que plus propres à l'action conjugale ? Nous avons vu en France trois frères de la

plus grande naissance , dont l'un en possédait trois , l'autre n'en avait qu'un seul , et le troisième n'en avait point d'apparens ; ce dernier était le plus vigoureux des frères.

Le docteur angélique , qui n'était que jacobin , décide (a) que deux testicules sont de *essentiâ matrimonii* , de l'essence du mariage ; en quoi il est suivi par *Richardus* , *Scotus* , *Durandus* et *Sylvius*.

Si vous ne pouvez parvenir à voir le plaidoyer de l'avocat *Sébastien Rouillard* , en 1600 , pour les testicules de sa partie , enfoncés dans son épigastre , consultez du moins le Dictionnaire de *Bayle* , à l'article *Quellenec* ; vous y verrez que la méchante femme du client de *Sébastien Rouillard* voulait faire déclarer son mariage nul , sur ce que la partie ne montrait point de testicules. La partie disait avoir fait parfaitement son devoir. Il articulait intromission et éjaculation ; il offrait de recommencer en présence des chambres assemblées. La coquine répondait que cette épreuve alarmait trop sa fierté pudique , que cette tentative était superflue , puisque les testicules manquaient évidemment à l'intimé , et que Messieurs savaient très-bien que les testicules sont nécessaires pour éjaculer.

J'ignore quel fut l'événement du procès ;

(a) IV. Dist. XXXIV , quest.

j'oserais soupçonner que le mari fut débouté de sa requête et qu'il perdit sa cause , quoiqu'avec de très-bonnes pièces , pour n'avoir pu les montrer toutes.

Ce qui me fait pencher à le croire , c'est que le même parlement de Paris , le 8 janvier 1665 , rendit arrêt sur la nécessité de deux testicules apparens , et déclara que sans eux on ne pouvait contracter mariage. Cela fait voir qu'alors il n'y avait aucun membre de ce corps qui eût ses deux témoins dans le ventre , ou qui fût réduit à un témoin ; il aurait montré à la compagnie qu'elle jugeait sans connaissance de cause.

Vous pouvez consulter *Pontas* sur les testicules comme sur bien d'autres objets ; c'était un sous-pénitencier qui décidait de tous les cas ; il approche quelquefois de *Sanchez*.

S E C T I O N I I.

Et par occasion des hermaphrodites.

IL s'est glissé depuis long-temps un préjugé dans l'Eglise latine , qu'il n'est pas permis de dire la messe sans testicules , et qu'il faut au moins les avoir dans sa poche. Cette ancienne idée était fondée sur le concile de Nicée (*b*) ,

(*b*) Canon IV.

qui défend qu'on ordonne ceux qui se font fait mutiler eux-mêmes. L'exemple d'*Origène* et de quelques enthousiastes attira cette défense. Elle fut confirmée au second concile d'Arles.

L'Eglise grecque n'exclut jamais de l'autel ceux à qui on avait fait l'opération d'*Origène* sans leur consentement.

Les patriarches de Constantinople, *Nicetas*, *Ignace*, *Photius*, *Methodius*, étaient eunuques. Aujourd'hui ce point de discipline a semblé demeurer indécis dans l'Eglise latine. Cependant l'opinion la plus commune est que si un eunuque reconnu se présentait pour être ordonné prêtre, il aurait besoin d'une dispense.

Le bannissement des eunuques du service des autels, paraît contraire à l'esprit même de pureté et de chasteté que ce service exige. Il semble surtout que des eunuques, qui confessaient de beaux garçons et de belles filles, feraient moins exposés aux tentations : mais d'autres raisons de convenance et de bienfaisance ont déterminé ceux qui ont fait les lois.

Dans le Lévitique on exclut de l'autel tous les défauts corporels, les aveugles, les bossus, les manchots, les boiteux, les borgnes, les galeux, les teigneux, les nez trop longs, les nez camus. Il n'est point parlé des eunuques ; il n'y en avait point chez les Juifs. Ceux qui servirent d'eunuques dans les sérails de leurs rois, étaient des étrangers.

On demande si un animal , un homme , par exemple , peut avoir à la fois des testicules et des ovaires , ou ces glandes prises pour des ovaires , une verge et un clitoris , un prépuce et un vagin ; en un mot , si la nature peut faire de véritables hermaphrodites ; et si un hermaphrodite peut faire un enfant à une fille et être engrossé par un garçon ? Je réponds , à mon ordinaire , que je n'en fais rien ; et que je ne connais pas la cent millième partie des choses que la nature peut opérer. Je crois bien qu'on n'a jamais vu naître dans notre Europe de véritables hermaphrodites. Aussi n'a-t-elle jamais produit ni éléphants , ni zèbres , ni girafes , ni autruches , ni aucun de ces animaux dont l'Asie , l'Afrique , l'Amérique , sont peuplées. Il est bien hardi de dire : Nous n'avons jamais vu ce phénomène ; donc il est impossible qu'il existe.

Consultez l'anatomie de *Chefelden* , page 34 , vous y verrez la figure très-bien dessinée d'un animal homme et femme , nègre et négresse d'Angola , amené à Londres dans son enfance , et très-soigneusement examiné par ce célèbre chirurgien , aussi connu par sa probité que par ses lumières. L'estampe qu'il dessina est intitulée : *Parties d'un hermaphrodite nègre , âgé de vingt-six ans , qui avait les deux sexes*. Ils n'étaient pas absolument parfaits ; mais c'était un mélange étonnant de l'un et de l'autre.

Chefelden m'attesta plusieurs fois la vérité de ce prodige , qui n'en est peut-être pas un dans certains cantons de l'Afrique. Les deux sexes n'étaient pas complets en tout dans cet animal : mais qui m'assurera que d'autres nègres , ou des jaunes , ou des rouges , ne sont pas quelquefois entièrement mâles et femelles ? J'aimerais autant dire qu'on ne peut faire de statues parfaites , parce que nous n'en aurions vu que de défectueuses. Il y a des insectes qui ont les deux sexes , pourquoi ne ferait-il pas une race d'hommes qui les aurait aussi ? Je n'affirme rien. Dieu m'en préserve ! Je doute.

Que de choses dans l'animal homme , dont il faut douter ; depuis sa glande pinéale jusqu'à sa rate , dont l'usage est inconnu ; et depuis le principe de sa pensée et de ses sensations jusqu'aux esprits animaux dont tout le monde parle , et que personne ne vit jamais !

T H E I S M E.

LE théisme est une religion répandue dans toutes les religions ; c'est un métal qui s'allie avec tous les autres , et dont les veines s'étendent sous terre aux quatre coins du monde. Cette mine est plus à découvert, plus travaillée à la Chine ; par-tout ailleurs elle est cachée, et le secret n'est que dans les mains des adeptes.

Il n'y a point de pays où il y ait plus de ces adeptes qu'en Angleterre. Il y avait au dernier siècle beaucoup d'athées en ce pays-là, comme en France et en Italie. Ce que le chancelier *Bacon* avait dit se trouve vrai à la lettre, qu'un peu de philosophie rend un homme athée, et que beaucoup de philosophie mène à la connaissance d'un Dieu. Lorsqu'on croyait avec *Epicure* que le hafard fait tout; ou avec *Aristote*, et même avec plusieurs anciens théologiens, que rien ne naît que par corruption, et qu'avec de la matière et du mouvement le monde va tout seul; alors on pouvait ne pas croire à la Providence. Mais depuis qu'on entrevoit la nature que les anciens ne voyaient point du tout; depuis qu'on s'est aperçu que tout est organisé, que tout a son germe; depuis qu'on a bien vu qu'un champignon est l'ouvrage d'une sagesse infinie, aussi-bien que tous les mondes; alors ceux qui pensent ont adoré, là où leurs devanciers avaient blasphémé. Les phyficiens sont devenus les hérauts de la Providence: un catéchiste annonce DIEU à des enfans, et un *Newton* le démontre aux sages.

Bien des gens demandent si le théisme, considéré à part, et sans aucune autre cérémonie religieuse, est en effet une religion? La réponse est aisée; celui qui ne reconnaît

qu'un Dieu créateur , celui qui ne considère en Dieu qu'un Etre infiniment puissant , et qui ne voit dans ses créatures que des machines admirables , n'est pas plus religieux envers lui qu'un européen qui admirerait le roi de la Chine , n'est pour cela sujet de ce prince. Mais celui qui pense que DIEU a daigné mettre un rapport entre lui et les hommes , qu'il les a faits libres , capables du bien et du mal , et qu'il leur a donné à tous ce bon sens qui est l'instinct de l'homme , et sur lequel est fondée la loi naturelle , celui-là sans doute a une religion , et une religion beaucoup meilleure que toutes les sectes qui sont hors de notre Eglise ; car toutes ces sectes sont fausses , et la loi naturelle est vraie. Notre religion révélée n'est même , et ne pouvait être que cette loi naturelle perfectionnée. Ainsi le théisme est le bon sens qui n'est pas encore instruit de la révélation , et les autres religions sont le bon sens perverti par la superstition.

Toutes les sectes sont différentes , parce qu'elles viennent des hommes ; la morale est par-tout la même , parce qu'elle vient de DIEU.

On demande pourquoi de cinq ou six cents sectes il n'y en a guère eu qui n'ait fait répandre du sang , et que les théistes , qui sont par-tout si nombreux , n'ont jamais causé le moindre tumulte ? c'est que ce sont des philoso-

phes. Or des philosophes peuvent faire de mauvais raisonnemens, mais ils ne font jamais d'intrigues. Aussi ceux qui persécutent un philosophe, sous prétexte que ses opinions peuvent être dangereuses au public, sont aussi absurdes que ceux qui craindraient que l'étude de l'algèbre ne fît enchérir le pain au marché ; il faut plaindre un être pensant qui s'égare ; le persécuteur est insensé et horrible. Nous sommes tous frères ; si quelqu'un de mes frères, plein du respect et de l'amour filial, animé de la charité la plus fraternelle, ne salue pas notre père commun avec les mêmes cérémonies que moi, dois-je l'égorger et lui arracher le cœur ?

Qu'est-ce qu'un vrai théiste ? c'est celui qui dit à DIEU : *Je vous adore et je vous sers* : c'est celui qui dit au turc, au chinois, à l'indien et au russe : *Je vous aime*.

Il doute peut-être que *Mahomet* ait voyagé dans la lune, et en ait mis la moitié dans sa manche ; il ne veut pas qu'après sa mort sa femme se brûle par dévotion ; il est quelquefois tenté de ne pas croire à l'histoire des onze mille vierges, et à celle de *S^t Amable*, dont le chapeau et les gants furent portés par un rayon du soleil, d'Auvergne jusqu'à Rome. Mais à cela près c'est un homme juste. *Noé* l'aurait mis dans son arche ; *Numa Pompilius*

dans ses conseils ; il aurait monté sur le char de *Zoroastre* ; il aurait philosophé avec les *Platon* , les *Aristippe* , les *Cicéron* , les *Atticus* ; mais n'aurait-il point bu de la ciguë avec *Socrate* ?

T H E I S T E.

LE théiste est un homme fermement persuadé de l'existence d'un Etre suprême aussi bon que puissant , qui a formé tous les êtres étendus , végétans , sentans et réfléchissans ; qui perpétue leur espèce , qui punit sans cruauté les crimes , et récompense avec bonté les actions vertueuses.

Le théiste ne fait pas comment DIEU punit, comment il favorise , comment il pardonne ; car il n'est pas assez téméraire pour se flatter de connaître comment DIEU agit ; mais il fait que DIEU agit et qu'il est juste. Les difficultés contre la Providence ne l'ébranlent point dans sa foi , parce qu'elles ne sont que de grandes difficultés et non pas des preuves ; il est soumis à cette Providence , quoiqu'il n'en aperçoive que quelques effets et quelques dehors ; et , jugeant des choses qu'il ne voit pas par les choses qu'il voit , il pense que cette Providence s'étend dans tous les lieux et dans tous les siècles.

Réuni dans ce principe avec le reste de l'univers, il n'embrasse aucune des sectes qui toutes se contredisent ; sa religion est la plus ancienne et la plus étendue ; car l'adoration simple d'un Dieu a précédé tous les systèmes du monde. Il parle une langue que tous les peuples entendent, pendant qu'ils ne s'entendent pas entre eux. Il a des frères depuis Pékin jusqu'à la Cayenne, et il compte tous les sages pour ses frères. Il croit que la religion ne consiste ni dans les opinions d'une métaphysique inintelligible, ni dans de vains appareils, mais dans l'adoration et dans la justice. Faire le bien, voilà son culte ; être soumis à DIEU, voilà sa doctrine. Le mahométan lui crie : Prends garde à toi si tu ne fais pas le pèlerinage de la Mecque. Malheur à toi, lui dit un récollet, si tu ne fais pas un voyage à notre Dame de Lorette. Il rit de Lorette et de la Mecque, mais il secourt l'indigent, et il défend l'opprimé.

T H E O C R A T I E .

Gouvernement de DIEU ou des Dieux.

IL m'arrive tous les jours de me tromper ; mais je soupçonne que les peuples , qui ont cultivé les arts, ont été tous sous une théocratie. J'excepte toujours les Chinois qui paraissent sages dès qu'ils forment une nation. Ils sont sans superstition sitôt que la Chine est un royaume. C'est bien dommage qu'ayant été d'abord élevés si haut, ils soient demeurés au degré où ils sont depuis si long - temps dans les sciences. Il semble qu'ils aient reçu de la nature une grande mesure de bon sens , et une assez petite d'industrie. Mais aussi leur industrie s'est déployée bien plutôt que la nôtre.

Les Japonais leurs voisins , dont on ne connaît point du tout l'origine (car quelle origine connaît-on ?), furent incontestablement gouvernés par une théocratie. Leurs premiers souverains bien reconnus étaient les daïris , les grands-prêtres de leurs dieux ; cette théocratie est très-avérée. Ces prêtres régnerent despotiquement environ dix-huit cents ans. Il arriva au milieu de notre douzième siècle qu'un capitaine , un imperator , un seogon partagea leur autorité ; et dans notre

seizième

feizième siècle les capitaines la prirent tout entière, et l'ont conservée. Les daïris sont restés les chefs de la religion; ils étaient rois, ils ne sont plus que saints; ils règlent les fêtes, ils confèrent des titres sacrés, mais ils ne peuvent donner une compagnie d'infanterie.

Les brachmanes dans l'Inde ont eu longtemps le pouvoir théocratique; c'est-à-dire, qu'ils ont eu le pouvoir souverain au nom de *Brama*, fils de DIEU; et dans l'abaissement où ils sont aujourd'hui, ils croient encore ce caractère indélébile. Voilà les deux grandes théocraties les plus certaines.

Les prêtres de Chaldée, de Perse, de Syrie, de Phénicie, d'Égypte, étaient si puissans, avaient une si grande part au gouvernement, faisaient prévaloir si hautement l'encensoir sur le sceptre, qu'on peut dire que l'empire chez tous ces peuples était partagé entre la théocratie et la royauté.

Le gouvernement de *Numa Pompilius* fut visiblement théocratique. Quand on dit je vous donne des lois de la part des dieux, ce n'est pas moi, c'est un Dieu qui vous parle; alors c'est DIEU qui est roi; celui qui parle ainsi est son lieutenant général.

Chez tous les Celtes, qui n'avaient que des chefs éligibles et point de rois, les druides et

leurs forcières gouvernaient tout. Mais je n'ose appeler du nom de *théocratie* l'anarchie de ces sauvages.

La petite nation juive ne mérite ici d'être considérée politiquement que par la prodigieuse révolution arrivée dans le monde, dont elle fut la cause très-obscure et très-ignorante.

Ne considérons que l'historique de cet étrange peuple. Il a un conducteur qui doit le guider au nom de son Dieu dans la Phénicie, qu'il appelle *le Canaan*. Le chemin était droit et uni depuis le pays de Goffen jusqu'à Tyr, sud et nord; et il n'y avait aucun danger pour six cents trente mille combattans, ayant à leur tête un général tel que *Moïse*, qui, selon *Flavien Josèphe* (a), avait déjà vaincu une armée d'Ethiopiens, et même une armée de serpens.

Au lieu de prendre ce chemin aisé et court, il les conduit de Ramefsès à Baal-Sepnon, tout à l'opposite, tout au milieu de l'Égypte en tirant droit au sud. Il passe la mer, il marche pendant quarante ans dans des solitudes affreuses, où il n'y a pas une fontaine d'eau, pas un arbre, pas un champ cultivé; ce ne sont que des fables et des rochers affreux. Il est évident qu'un Dieu seul pouvait faire

(a) *Josèphe*, liv. II, chap. V.

prendre aux Juifs cette route par miracle , et les y soutenir par des miracles continuels.

Le gouvernement juif fut donc alors une véritable théocratie. Cependant *Moïse* n'était point pontife , et *Aaron* qui l'était ne fut point chef et législateur.

Depuis ce temps on ne voit aucun pontife régner : *Josué* , *Jephthé* , *Samson* et les autres chefs du peuple , excepté *Hélie* et *Samuel* , ne furent point prêtres. La république juive , réduite si souvent en servitude , était anarchique bien plutôt que théocratique.

Sous les rois de Juda et d'Israël , ce ne fut qu'une longue suite d'assassinats et de guerres civiles. Ces horreurs ne furent interrompues que par l'extinction entière de dix tribus , ensuite par l'esclavage de deux autres , et par la ruine de la ville , au milieu de la famine et de la peste. Ce n'était pas là un gouvernement divin.

Quand les esclaves juifs revinrent à Jérusalem , ils furent soumis aux rois de Perse , au conquérant *Alexandre* et à ses successeurs. Il paraît qu'alors DIEU ne régnait pas immédiatement sur ce peuple , puisqu'un peu avant l'invasion d'*Alexandre* , le pontife *Jean* assassina le prêtre *Jesu* son frère dans le temple de Jérusalem , comme *Salomon* avait assassiné son frère *Adonias* sur l'autel.

L'administration était encore moins théocratique quand *Antiochus Epiphane*, roi de Syrie, se servit de plusieurs juifs pour punir ceux qu'il regardait comme rebelles (b). Il leur défendit à tous de circoncrire leurs enfans sous peine de mort (c); il fit sacrifier des porcs dans leur temple, brûler les portes, détruire l'autel; et les épines remplirent toute l'enceinte.

Matathias se mit contre lui à la tête de quelques citoyens, mais il ne fut pas roi. Son fils *Judas Machabée*, traité de *Messie*, périt après des efforts glorieux.

A ces guerres sanglantes succédèrent des guerres civiles. Les Jérusolymites détruisirent Samarie, que les Romains rebâtirent ensuite sous le nom de *Sebaste*.

Dans ce chaos de révolutions, *Aristobule*, de la race des Machabées, fils d'un grand-prêtre, se fit roi, plus de cinq cents ans après la ruine de Jérusalem. Il signala son règne comme quelques sultans turcs, en égorgeant son frère, et en faisant périr sa mère. Ses successeurs l'imitèrent jusqu'au temps où les Romains punirent tous ces barbares. Rien de tout cela n'est théocratique.

Si quelque chose donne une idée de la

(b) Liv. VII.

(c) Liv. XI.

théocratie ; il faut convenir que c'est le pontificat de Rome (*d*) ; il ne s'explique jamais qu'au nom de DIEU , et ses sujets vivent en paix. Depuis long-temps le Thibet jouit des mêmes avantages sous le grand-lama ; mais c'est l'erreur grossière qui cherche à imiter la vérité sublime.

Les premiers incas , en se disant descendans en droite ligne du soleil , établirent une théocratie ; tout se faisait au nom du soleil.

La théocratie devrait être par-tout ; car tout homme , ou prince ou batelier , doit obéir aux lois naturelles et éternelles que DIEU lui a données.

T H E O D O S E .

TOUT prince qui se met à la tête d'un parti et qui réussit , est sûr d'être loué pendant toute l'éternité , si le parti dure ce temps-là ; et ses

(*d*) Rome encore aujourd'hui consacrant ces maximes , Joint le trône à l'autel par des nœuds légitimes.

Jean-Georges le Franc , évêque du Puy-en-Velay , prétend que c'est mal raisonner ; il est vrai qu'on pourrait nier les nœuds légitimes. Mais il pourrait bien raisonner lui-même fort mal. Il ne voit pas que le pape ne devint souverain qu'en abusant de son titre de *pasteur* , qu'en changeant sa houlette en sceptre ; ou plutôt il ne veut pas le voir. A l'égard de la paix des Romains modernes , c'est la tranquillité de l'apoplexie.

adverfaires peuvent compter qu'ils feront traités par les orateurs , par les poètes et par les prédicateurs , comme des titans révoltés contre les dieux. C'est ce qui arriva à *Octave-Auguste* , quand sa bonne fortune l'eut défait de *Brutus* , de *Cassius* et d'*Antoine*.

Ce fut le fort de *Constantin* , quand *Maxence* , légitime empereur , élu par le sénat et par le peuple romain , fut tombé dans l'eau et se fut noyé.

Théodose eut le même avantage. Malheur aux vaincus : bénis soient les victorieux ! voilà la devise du genre-humain.

Théodose était un officier espagnol , fils d'un soldat de fortune espagnol. Dès qu'il fut empereur , il persécuta les anti-confubstantiels. Jugez que d'applaudiffemens , de bénédictions , d'éloges pompeux , de la part des confubstantiels ! Leurs adverfaires ne subsistent presque plus ; leurs plaintes , leurs clameurs contre la tyrannie de *Théodose* ont péri avec eux ; et le parti dominant prodigue encore à ce prince les noms de pieux , de juste , de clément , de sage et de grand.

Un jour ce prince pieux et clément , qui aimait l'argent à la fureur , s'avisa de mettre un impôt très-rude sur la ville d'Antioche , la plus belle alors de l'Asie mineure ; le peuple désespéré ayant demandé une diminution

légère , et n'ayant pu l'obtenir , s'emporta jusqu'à briser quelques statues , parmi lesquelles il s'en trouva une du soldat père de l'empereur. S' *Jean Chrysoftôme* , ou bouche d'or , prédicateur et un peu flatteur de *Théodose* , ne manqua pas d'appeler cette action un détestable sacrilège , attendu que *Théodose* était l'image de DIEU et que son père était presque aussi sacré que lui. Mais si cet espagnol ressemblait à DIEU , il devait songer que les Antiochiens lui ressemblaient aussi ; et qu'il y eut des hommes avant qu'il y eût des empereurs.

Finxit in effigiem moderantum euncta Deorum.

Théodose envoie incontinent une lettre de cachet au gouverneur , avec ordre d'appliquer à la torture les principales images de DIEU qui avaient eu part à cette sédition passagère , de les faire périr sous des coups de cordes armées de balles de plomb , d'en faire brûler quelques-unes , et de livrer les autres au glaive. Cela fut exécuté avec la ponctualité de tout gouverneur qui fait son devoir de chrétien , qui fait bien sa cour et qui veut faire son chemin. L'Oronte ne porta que des cadavres à la mer pendant plusieurs jours ; après quoi sa gracieuse majesté impériale pardonna aux

Antiochiens avec sa clémence ordinaire , et doubla l'impôt.

Qu'avait fait l'empereur *Julien* dans la même ville , dont il avait reçu un outrage plus personnel et plus injurieux ? Ce n'était pas une méchante statue de son père qu'on avait abattue ; c'était à lui-même que les Antiochiens s'étaient adressés ; ils avaient fait contre lui les fatires les plus violentes. L'empereur philosophe leur répondit par une fatire légère et ingénieuse. Il ne leur ôta ni la vie ni la bourse. Il se contenta d'avoir plus d'esprit qu'eux. C'est là cet homme que *S^t Grégoire de Nazianze* et *Théodoret* , qui n'étaient pas de sa communion , osèrent calomnier jusqu'à dire qu'il sacrifiait à la lune des femmes et des enfans ; tandis que ceux qui étaient de la communion de *Théodose* ont persisté jusqu'à nos jours , en se copiant les uns les autres , à redire en cent façons que *Théodose* fut le plus vertueux des hommes , et à vouloir en faire un saint.

On fait assez quelle fut la douceur de ce saint dans le massacre de quinze mille de ses sujets à Thessalonique. Ses panégyristes réduisirent le nombre des assassinés à sept ou huit mille ; c'est peu de chose pour eux. Mais ils élèvent jusqu'au ciel la tendre piété de ce bon prince qui se priva de la messe , ainsi que son
complice

complice le détestable *Rufin*. J'avoue , encore une fois , que c'est une belle expiation , un grand acte de dévotion de ne point aller à la messe : mais enfin cela ne rend pas la vie à quinze mille innocens égorgés de sang froid par une perfidie abominable. Si un hérétique s'était fouillé d'un pareil crime , avec quelle complaisance tous les historiens déploieraient contre lui leur bavarderie ! avec quelles couleurs le peindrait-on dans les chaires et dans les déclamations de collége !

Je suppose que le prince de Parme fût entré dans Paris , après avoir forcé notre cher *Henri IV* à lever le siège ; je suppose que *Philippe II* eût donné le trône de la France à sa fille catholique et au jeune duc de *Guise* catholique , alors que de plumes et que de voix qui auraient anathématisé à jamais *Henri IV* et la loi salique ! Ils seraient tous deux oubliés ; et les *Guises* seraient les héros de l'Etat et de la religion.

Et cole felices , miseros fuge.

Que *Hugues-Capet* dépossède l'héritier légitime de *Charlemagne* , il devient la tige d'une race de héros. Qu'il succombe , il peut être traité comme le frère de *S^t Louis* traita depuis *Conradin* et le duc d'Autriche , et à bien plus juste titre.

Dictionn. philosoph. Tome IX. * Z

Pepin rebelle détrône la race mérovingienne, et enferme son roi dans un cloître; mais s'il ne réuffit pas, il monte sur l'échafaud.

Si *Clovis*, premier roi chrétien dans la Gaule belge, est battu dans son invasion, il court risque d'être condamné aux bêtes, comme le fut un de ses ancêtres par *Constantin*. Ainsi va le monde sous l'empire de la fortune, qui n'est autre chose que la nécessité, la fatalité insurmontable. *Fortuna sævo læta negotio*. Elle nous fait jouer en aveugles à son jeu terrible; et nous ne voyons jamais le dessous des cartes.

T H E O L O G I E.

C'EST l'étude et non la science de DIEU et des choses divines; il y eut des théologiens chez tous les prêtres de l'antiquité, c'est-à-dire des philosophes qui, abandonnant aux yeux et aux esprits du vulgaire tout l'extérieur de la religion, pensaient d'une manière plus sublime sur la Divinité et sur l'origine des fêtes et des mystères; ils gardaient ces secrets pour eux et pour les initiés. Ainsi, dans les fêtes secrètes des mystères d'*Eleusine*, on représentait le chaos et la formation de l'univers, et l'hierophante chantait cette hymne. „ Ecartez „ les préjugés qui vous détourneraient du „ chemin de la vie immortelle où vous aspirez;

„ élevez vos pensées vers la nature divine ;
 „ songez que vous marchez devant le maître
 „ de l'univers , devant le seul Etre qui soit
 „ par lui-même. „ Ainsi dans la fête de
 l'autopsie , on ne reconnaissait qu'un seul Dieu.

Ainsi tout était mystérieux dans les cérémonies de l'Egypte ; et le peuple content de l'extérieur d'un appareil imposant , ne se croyait pas fait pour percer le voile qui lui cachait ce qui lui était d'autant plus vénérable.

Cette coutume , naturellement introduite dans toute la terre , ne laissa point d'alimens à l'esprit de dispute. Les théologiens du paganisme n'eurent point d'opinions à faire valoir dans le public , puisque le mérite de leurs opinions était d'être cachées ; et toutes les religions furent paisibles.

Si les théologiens chrétiens en avaient usé ainsi , ils se seraient concilié plus de respect. Le peuple n'est pas fait pour savoir si le Verbe engendré est consubstantiel avec son générateur ; s'il est une personne avec deux natures , ou une nature avec deux personnes , ou une personne et une nature ; s'il est descendu dans l'enfer *per effectum* , et aux limbes *per essentiam* ; si on mange son corps avec les accidens seuls du pain , ou avec la matière du pain ; si sa grâce est versatile , suffisante , concomitante , nécessitante dans le sens com-

posé ou dans le sens divisé. Neuf parts des hommes, qui sur dix gagnent leur vie de leurs mains, entendent peu ces questions. Les théologiens, qui ne les entendent pas davantage, puisqu'ils les épuisent depuis tant d'années, sans être d'accord, et qu'ils disputeront encore, auraient mieux fait sans doute de mettre un voile entre eux et les profanes.

Moins de théologie et plus de morale les eût rendus vénérables aux peuples et aux rois; mais en rendant leurs disputes publiques, ils se sont fait des maîtres de ces peuples même qu'ils voulaient conduire. Car, qu'est-il arrivé? que ces malheureuses querelles ayant partagé les chrétiens, l'intérêt et la politique s'en sont nécessairement mêlés. Chaque Etat (même dans des temps d'ignorance) ayant ses intérêts à part, aucune Eglise ne pense précisément comme une autre, et plusieurs sont diamétralement opposées. Ainsi un docteur de Stockholm ne doit point penser comme un docteur de Genève; l'anglican doit dans Oxford différer de l'un et de l'autre; il n'est pas permis à celui qui reçoit le bonnet à Paris de soutenir certaines opinions que le docteur de Rome ne peut abandonner. Les ordres religieux jaloux les uns des autres se sont divisés. Un cordelier doit croire l'immaculée conception: un dominicain est obligé de la rejeter,

et il passe aux yeux du cordelier pour un hérétique. L'esprit géométrique qui s'est tant répandu en Europe a achevé d'avilir la théologie. Les vrais philosophes n'ont pu s'empêcher de montrer le plus profond mépris pour des disputes chimériques dans lesquelles on n'a jamais défini les termes , et qui roulent sur des mots aussi inintelligibles que le fond. Parmi les docteurs même il s'en trouve beaucoup de véritablement doctes qui ont pitié de leur profession ; ils font comme les augures dont *Cicéron* dit qu'ils ne pouvaient s'aborder sans rire.

T H E O L O G I E N.

SECTION PREMIERE.

LE théologien fait parfaitement que , selon *S^t Thomas* , les anges sont corporels par rapport à DIEU , que l'ame reçoit son être dans le corps , que l'homme a l'ame végétative , sensitive et intellectuelle.

Que l'ame est toute en tout , et toute en chaque partie.

Qu'elle est la cause efficiente et formelle du corps.

Qu'elle est la dernière dans la noblesse des formes.

Que l'appétit est une puissance passive.

Que les archanges tiennent le milieu entre les anges et les principautés.

Que le baptême régénère par foi-même et par accident.

Que le catéchisme n'est pas sacrement, mais sacramental.

Que la certitude vient de la cause et du sujet.

Que la concupiscence est l'appétit de la délectation sensitive.

Que la conscience est un acte, et non pas une puissance.

L'ange de l'école a écrit environ quatre mille belles pages dans ce goût. Un jeune homme tondu passe trois années à se mettre dans la cervelle ces sublimes connaissances, après quoi il reçoit le bonnet de docteur en forbonne, et non pas aux petites-maisons !

S'il est homme de condition, ou fils d'un homme riche, ou intrigant et heureux, il devient évêque, archevêque, cardinal, pape.

S'il est pauvre et sans crédit, il devient le théologien d'un de ces gens-là ; c'est lui qui argumente pour eux, qui relit *S^t Thomas* et *Scot* pour eux, qui fait des mandemens pour eux, qui dans un concile décide pour eux.

Le titre de théologien est si grand, que les pères du concile de Trente le donnèrent à leurs cuisiniers, *Cuoco celeste*, *gran theologo*.

Leur science est la première des sciences , leur condition la première des conditions , et eux les premiers des hommes : tant la véritable doctrine a d'empire ; tant la raison gouverne le genre-humain !

Quand un théologien est devenu , grâce à ses argumens , ou prince du Saint Empire , ou archevêque de Tolède , ou l'un des soixante et dix princes vêtus de rouge successeurs des humbles apôtres , alors les successeurs de *Galien* et d'*Hippocrate* font à ses gages. Ils étaient les égaux quand ils étudiaient dans la même université , qu'ils avaient les mêmes degrés , qu'ils recevaient le même bonnet fourré. La fortune change tout ; et ceux qui ont découvert la circulation du sang , les veines lactées , le canal thorachique , sont les valets de ceux qui ont appris ce que c'est que la grâce concomitante , et qui l'ont oublié.

S E C T I O N I I .

J'AI connu un vrai théologien ; il possédait les langues de l'Orient , et était instruit des anciens rites des nations autant qu'on peut l'être. Les Brachmanes , les Chaldéens , les Ignicoles , les Sabéens , les Syriens , les Egyptiens , lui étaient aussi connus que les Juifs ; les diverses leçons de la Bible lui

étaient familières ; il avait pendant trente années effayé de concilier les Evangiles , et tâché d'accorder ensemble les pères. Il chercha dans quel temps précifément on rédigea le fymbole attribué aux apôtres , et celui qu'on met fous le nom d'*Athanafe* ; comment on intitua les facremens les uns après les autres ; quelle fut la différence entre la fynaxe et la meffe ; comment l'Eglife chrétienne fut divisée depuis fa naiffance en différens partis , et comment la fociété dominante traita toutes les autres d'hérétiques. Il fonda les profondeurs de la politique qui fe mêla toujours de ces querelles ; et il distingua entre la politique et la fageffe , entre l'orgueil qui veut subjuguier les efprits et le défir de s'éclairer foi-même , entre le zèle et le fanatisme.

La difficulté d'arranger dans fa tête tant de chofes dont la nature eft d'être confondues , et de jeter un peu de lumière fur tant de nuages , le rebuta fouvent ; mais comme ces recherches étaient le devoir de fon état , il s'y confacra malgré fes dégoûts. Il parvint enfin à des connaiffances ignorées de la plupart de fes confrères. Plus il fut véritablement favant , plus il fe défia de tout ce qu'il favait. Tandis qu'il vécut , il fut indulgent ; et à fa mort il avoua qu'il avait confumé inutilement fa vie.

T O L E R A N C E.

S E C T I O N P R E M I E R E.

QU'EST-CE que la tolérance ? C'est l'apanage de l'humanité. Nous sommes tous pétris de faiblesse et d'erreurs ; pardonnons-nous réciproquement nos sottises, c'est la première loi de la nature.

Qu'à la bourse d'Amsterdam, de Londres, ou de Surate, ou de Bassora, le guèbre, le banian, le juif, le mahométan, le déicole chinois, le bramin, le chrétien grec, le chrétien romain, le chrétien protestant, le chrétien quaker, trafiquent ensemble, ils ne lèveront pas le poignard les uns sur les autres pour gagner des âmes à leur religion. Pourquoi donc nous sommes-nous égorgés presque sans interruption depuis le premier concile de Nicée ?

Constantin commença par donner un édit qui permettait toutes les religions ; il finit par persécuter. Avant lui on ne s'éleva contre les chrétiens que parce qu'ils commençaient à faire un parti dans l'État. Les Romains permettaient tous les cultes, jusqu'à celui des Juifs, jusqu'à celui des Egyptiens, pour lesquels ils avaient tant de mépris. Pourquoi

Rome tolérait-elle ces cultes ? C'est que ni les Egyptiens , ni même les Juifs ne cherchaient à exterminer l'ancienne religion de l'empire, ne couraient point la terre et les mers pour faire des profélytes ; ils ne songeaient qu'à gagner de l'argent ; mais il est incontestable que les chrétiens voulaient que leur religion fût la dominante. Les Juifs ne voulaient pas que la statue de *Jupiter* fût à Jérusalem ; mais les chrétiens ne voulaient pas qu'elle fût au capitolé. *S^t Thomas* a la bonne foi d'avouer que si les chrétiens ne détrônèrent pas les empereurs , c'est qu'ils ne le pouvaient pas. Leur opinion était que toute la terre doit être chrétienne. Ils étaient donc nécessairement ennemis de toute la terre , jusqu'à ce qu'elle fût convertie.

Ils étaient entre eux ennemis les uns des autres sur tous les points de leur controverse. Faut-il d'abord regarder JESUS-CHRIST comme DIEU ? Ceux qui le nient sont anathématisés sous le nom d'ébionites , qui anathématisent les adorateurs de JESUS.

Quelques-uns d'entre eux veulent-ils que tous les biens soient communs , comme on prétend qu'ils l'étaient du temps des apôtres ? leurs adversaires les appellent nicolaïtes , et les accusent des crimes les plus infames. D'autres prétendent-ils à une dévotion myf-

tique? on les appelle gnostiques , et on s'élève contre eux avec fureur. *Marcion* dispute-t-il sur la Trinité? on le traite d'idolâtre.

Tertullien , *Praxéas* , *Origène* , *Novat* , *Novatien* , *Sabellius* , *Donat* , sont tous persécutés par leurs frères avant *Constantin* ; et à peine *Constantin* a-t-il fait régner la religion chrétienne , que les athanasiens et les eusébiens se déchirent : et depuis ce temps l'Eglise chrétienne est inondée de sang jusqu'à nos jours.

Le peuple juif était , je l'avoue , un peuple bien barbare. Il égorgeait sans pitié tous les habitans d'un malheureux petit pays sur lequel il n'avait pas plus de droit qu'il n'en a sur Paris et sur Londres. Cependant quand *Naaman* est guéri de sa lèpre pour s'être plongé sept fois dans le Jourdain , quand pour témoigner sa gratitude à *Elisée* qui lui a enseigné ce secret , il lui dit qu'il adorera le Dieu des Juifs par reconnaissance , il se réserve la liberté d'adorer aussi le Dieu de son roi ; il en demande permission à *Elisée* , et le prophète n'hésite pas à la lui donner. Les Juifs adoraient leur Dieu ; mais ils n'étaient jamais étonnés que chaque peuple eût le sien. Ils trouvaient bon que *Chamos* eût donné un certain district aux Moabites , pourvu que leur Dieu leur en donnât aussi un. *Jacob* n'hésita pas à épouser les filles d'un idolâtre. *Laban* avait son Dieu ,

comme *Jacob* avait le sien. Voilà des exemples de tolérance chez le peuple le plus intolérant et le plus cruel de toute l'antiquité ; nous l'avons imité dans ses fureurs absurdes , et non dans son indulgence.

Il est clair que tout particulier qui persécute un homme , son frère , parce qu'il n'est pas de son opinion , est un monstre. Cela ne souffre pas de difficulté. Mais le gouvernement ! mais les magistrats ! mais les princes ! comment en useront-ils envers ceux qui ont un autre culte que le leur ? Si ce sont des étrangers puissans , il est certain qu'un prince fera alliance avec eux. *François I* très-chrétien s'unira avec les musulmans contre *Charles-Quint* très-catholique. *François I* donnera de l'argent aux luthériens d'Allemagne pour les soutenir dans leur révolte contre l'empereur ; mais il commencera , selon l'usage , par faire brûler les luthériens chez lui. Il les paye en Saxe par politique ; il les brûle par politique à Paris. Mais qu'arrivera-t-il ? Les persécutions font des profélytes. Bientôt la France sera pleine de nouveaux protestans. D'abord ils se laisseront pendre , et puis ils pendront à leur tour. Il y aura des guerres civiles : puis viendra la Saint-Barthelemi , et ce coin du monde sera pire que tout ce que les anciens et les modernes ont jamais dit de l'enfer.

Infensés , qui n'avez jamais pu rendre un culte pur au Dieu qui vous a faits ! Malheureux , que l'exemple des noachides , des lettrés chinois , des parfis et de tous les sages n'a jamais pu conduire ! Monstres , qui avez besoin de superstitions comme le gésier des corbeaux a besoin de charognes ! on vous l'a déjà dit , et on n'a autre chose à vous dire ; si vous avez deux religions chez vous , elles se couperont la gorge ; si vous en avez trente , elles vivront en paix. Voyez le grand turc , il gouverne des guébres , des banians , des chrétiens grecs , des nestoriens , des romains. Le premier qui veut exciter du tumulte est empalé ; et tout le monde est tranquille.

S E C T I O N I I.

DE toutes les religions la chrétienne est sans doute celle qui doit inspirer le plus de tolérance , quoique jusqu'ici les chrétiens aient été les plus intolérans de tous les hommes.

JESUS , ayant daigné naître dans la pauvreté et dans la bassesse , ainsi que ses frères , ne daigna jamais pratiquer l'art d'écrire. Les Juifs avaient une loi écrite avec le plus grand détail , et nous n'avons pas une seule ligne de la main de JESUS. Les apôtres se divisèrent sur plusieurs points. *S^t Pierre et S^t Barnabé*

mangeaient des viandes défendues avec les nouveaux chrétiens étrangers , et s'en absteinaient avec les chrétiens juifs. S^t Paul leur reprochait cette conduite , et ce même S^t Paul pharisien , disciple du pharisien *Gamaliel* , ce même S^t Paul qui avait persécuté les chrétiens avec fureur , et qui ayant rompu avec *Gamaliel* se fit chrétien lui-même , alla pourtant ensuite sacrifier dans le temple de Jérusalem , dans le temps de son apostolat. Il observa publiquement pendant huit jours toutes les cérémonies de la loi judaïque à laquelle il avait renoncé ; il y ajouta même des dévotions , des purifications qui étaient la surabondance ; il judaïsa entièrement. Le plus grand apôtre des chrétiens fit pendant huit jours les mêmes choses pour lesquelles on condamne les hommes au bûcher chez une grande partie des peuples chrétiens.

Theudas , *Judas* , s'étaient dits *messies* avant JESUS. *Dosithee* , *Simon* , *Ménandre* , se dirent *messies* après JESUS. Il y eut dès le premier siècle de l'Eglise , et avant même que le nom de chrétien fût connu , une vingtaine de sectes dans la Judée.

Les gnostiques contemplatifs , les dosithéens , les cérinthiens , existaient avant que les disciples de JESUS eussent pris le nom de chrétiens. Il y eut bientôt trente évangiles ,

dont chacun appartenait à une société différente ; et dès la fin du premier siècle , on peut compter trente sectes de chrétiens dans l'Asie mineure , dans la Syrie , dans Alexandrie et même dans Rome.

Toutes ces sectes méprisées du gouvernement romain , et cachées dans leur obscurité , se persécutaient cependant les unes les autres dans les souterrains où elles rampaient , c'est-à-dire , elles se disaient des injures. C'est tout ce qu'elles pouvaient faire dans leur abjection. Elles n'étaient presque toutes composées que de gens de la lie du peuple.

Lorsqu'enfin quelques chrétiens eurent embrassé les dogmes de *Platon*, et mêlé un peu de philosophie à leur religion qu'ils séparèrent de la juive , ils devinrent insensiblement plus considérables , mais toujours divisés en plusieurs sectes , sans que jamais il y ait eu un seul temps où l'Eglise chrétienne ait été réunie. Elle a pris sa naissance au milieu des divisions des juifs , des samaritains , des pharisiens , des saducéens , des esséniens , des judaïtes , des disciples de *Jean* , des thérapeutes. Elle a été divisée dans son berceau , elle l'a été dans les persécutions même qu'elle essuya quelquefois sous les premiers empereurs. Souvent le martyr était regardé comme un apostat par ses frères , et le chrétien carpo-

cratien expirait sous le glaive des bourreaux romains excommuniés par le chrétien ébionite, lequel ébionite était anathématisé par le fabellien.

Cette horrible discorde, qui dure depuis tant de siècles, est une leçon bien frappante que nous devons mutuellement nous pardonner nos erreurs ; la discorde est le grand mal du genre-humain, et la tolérance en est le seul remède.

Il n'y a personne qui ne convienne de cette vérité, soit qu'il médite de sang froid dans son cabinet, soit qu'il examine paisiblement la vérité avec ses amis. Pourquoi donc les mêmes hommes qui admettent en particulier l'indulgence, la bienfaisance, la justice, s'élèvent-ils en public avec tant de fureur contre ces vertus ? pourquoi ? c'est que leur intérêt est leur dieu, c'est qu'ils sacrifient tout à ce monstre qu'ils adorent.

Je possède une dignité et une puissance que l'ignorance et la crédulité ont fondée ; je marche sur les têtes des hommes proflernés à mes pieds : s'ils se relèvent et me regardent en face, je suis perdu ; il faut donc les tenir attachés à la terre avec des chaînes de fer.

Ainsi ont raisonné des hommes que des siècles de fanatisme ont rendus puissans. Ils ont d'autres puissans sous eux, et ceux-ci en

ont

ont d'autres encore , qui tous s'enrichissent des dépouilles du pauvre , s'engraissent de son sang , et rient de son imbécillité. Ils détestent tous la tolérance comme des partisans enrichis aux dépens du public craignent de rendre leurs comptes , et comme des tyrans redoutent le mot de liberté. Pour comble , enfin , ils foudoient des fanatiques qui crient à haute voix : Respectez les absurdités de mon maître , tremblez , payez , et taifez-vous.

C'est ainsi qu'on en usa long-temps dans une grande partie de la terre ; mais aujourd'hui que tant de sectes se balancent par leur pouvoir , quel parti prendre avec elles ? toute secte , comme on fait , est un titre d'erreur ; il n'y a point de secte de géomètres , d'algébristes , d'arithméticiens , parce que toutes les propositions de géométrie , d'algèbre , d'arithmétique , sont vraies. Dans toutes les autres sciences on peut se tromper. Quel théologien thomiste ou scotiste oserait dire sérieusement qu'il est sûr de son fait ?

S'il est une secte qui rappelle les temps des premiers chrétiens , c'est sans contredit celle des quakers. Rien ne ressemble plus aux apôtres. Les apôtres recevaient l'esprit , et les quakers reçoivent l'esprit. Les apôtres et les disciples parlaient trois ou quatre à la fois dans l'assemblée au troisième étage , les quakers

en font autant au rez-de-chauffée. Il était permis, selon *S^t Paul*, aux femmes de prêcher, et selon le même *S^t Paul*, il leur était défendu; les quakeresses prêchent en vertu de la première permission.

Les apôtres et les disciples juraient par oui et par non, les quakers ne jurent pas autrement.

Point de dignité, point de parure différente parmi les disciples et les apôtres; les quakers ont des manches sans boutons, et sont tout vêtus de la même manière.

JESUS-CHRIST ne baptisa aucun de ses apôtres, les quakers ne sont point baptisés.

Il serait aisé de pousser plus loin le parallèle; il serait encore plus aisé de faire voir combien la religion chrétienne d'aujourd'hui diffère de la religion que JESUS a pratiquée. JESUS était juif, et nous ne sommes point juifs. JESUS s'abstenait de porc parce qu'il est immonde, et du lapin parce qu'il rumine et qu'il n'a point le pied fendu; nous mangeons hardiment du porc parce qu'il n'est point pour nous immonde, et nous mangeons du lapin qui a le pied fendu, et qui ne rumine pas.

JESUS était circoncis, et nous gardons notre prépuce. JESUS mangeait l'agneau pascal avec des laitues, il célébrait la fête des tabernacles; et nous n'en faisons rien. Il observait le sabbat,

et nous l'avons changé ; il sacrifiait, et nous ne sacrifions point.

JESUS cacha toujours le mystère de son incarnation et de sa dignité, il ne dit point qu'il était égal à DIEU. S^t Paul dit expressément dans son épître aux Hébreux que DIEU a créé JESUS inférieur aux anges ; et malgré toutes les paroles de S^t Paul, JESUS a été reconnu DIEU au concile de Nicée.

JESUS n'a donné au pape ni la marche d'Ancône, ni le duché de Spolète ; et cependant le pape les possède de droit divin.

JESUS n'a point fait un sacrement du mariage ni du diaconat, et chez nous le diaconat et le mariage sont des sacremens.

Si l'on veut bien y faire attention, la religion catholique, apostolique et romaine, est dans toutes ses cérémonies et dans tous ses dogmes, l'opposé de la religion de JESUS.

Mais quoi ! faudra-t-il que nous judaïfions tous parce que JESUS a judaïsé toute sa vie ?

S'il était permis de raisonner conséquemment en fait de religion, il est clair que nous devrions tous nous faire juifs, puisque JESUS-CHRIST notre Sauveur est né juif, a vécu juif, est mort juif, et qu'il a dit expressément qu'il accomplissait, qu'il remplissait la religion juive. Mais il est plus clair encore que nous devons nous tolérer mutuellement, parce que nous

sommes tous faibles , inconféquens , sujets à la mutabilité , à l'erreur. Un roseau couché par le vent dans la fange , dira-t-il au roseau voisin couché dans un sens contraire : *Rampe à ma façon , misérable , ou je présenterai requête pour qu'on t'arrache et qu'on te brûle ?*

S E C T I O N I I I.

MES amis , quand nous avons prêché la tolérance en prose , en vers , dans quelques chaires et dans toutes nos sociétés ; quand nous avons fait retentir ces véritables voix humaines (a) dans les orgues de nos églises ; nous avons servi la nature , nous avons rétabli l'humanité dans ses droits ; et il n'y a pas aujourd'hui un ex-jésuite , ou un ex-janséniste , qui ose dire , je suis intolérant.

Il y aura toujours des barbares et des fourbes qui fomenteront l'intolérance ; mais ils ne l'avoueront pas ; et c'est avoir gagné beaucoup.

Souvenons-nous toujours , mes amis , répétons (car il faut répéter de peur qu'on n'oublie) , répétons les paroles de l'évêque de Soissons , non pas *Languet* , mais *Fitzjames-Stuart* , dans son mandement de 1757 : *Nous devons regarder les Turcs comme nos frères.*

(a) Il y a un jeu d'orgues qu'on appelle *voix humaines* , et qui se combine avec les jeux de flûtes.

Songez que dans toute l'Amérique anglaise, ce qui fait à peu-près le quart du monde connu, la liberté entière de conscience est établie; et pourvu qu'on y croie un Dieu, toute religion est bien reçue, moyennant quoi le commerce fleurit et la population augmente.

Réfléchissons toujours que la première loi de l'empire de Russie, plus grand que l'empire romain, est la tolérance de toute secte.

L'empire turc et le persan usèrent toujours de la même indulgence. *Mahomet II*, en prenant Constantinople, ne força point les Grecs à quitter leur religion, quoiqu'il les regardât comme des idolâtres. Chaque père de famille grec en fut quitte pour cinq ou six écus par an. On leur conserva plusieurs prébendes et plusieurs évêchés; et même encore aujourd'hui le sultan turc fait des chanoines et des évêques, sans que le pape ait jamais fait un iman ou un mollah.

Mes amis, il n'y a que quelques moines, et quelques protestans aussi fots et aussi barbares que ces moines, qui soient encore intolérans.

Nous avons été si infectés de cette fureur, que dans nos voyages de long cours, nous l'avons portée à la Chine, au Tunquin, au Japon. Nous avons empesté ces beaux climats. Les plus indulgens des hommes ont appris

de nous à être les plus inflexibles. Nous leur avons dit d'abord pour prix de leur bon accueil : Sachez que nous sommes sur la terre les seuls qui aient raison , et que nous devons être par-tout les maîtres. Alors on nous a chassés pour jamais ; il en a coûté des flots de sang : cette leçon a dû nous corriger.

S E C T I O N I V.

L'AUTEUR de l'article précédent est un bon homme qui voulait souper avec un quaker , un anabaptiste , un focinien , un musulman , &c. Je veux pousser plus loin l'honnêteté , je dirai à mon frère le turc : Mangeons ensemble une bonne poule au riz en invoquant *Allah* ; ta religion me paraît très-respectable , tu n'adores qu'un Dieu , tu es obligé de donner en aumônes tous les ans le denier quarante de ton revenu , et de te réconcilier avec tes ennemis le jour du bairam. Nos bigots qui calomnient la terre , ont dit mille fois que ta religion n'a réuffi que parce qu'elle est toute sensuelle. Ils en ont menti les pauvres gens , ta religion est très-austère ; elle ordonne la prière cinq fois par jour , elle impose le jeûne le plus rigoureux , elle te défend le vin et les liqueurs que nos directeurs favourent ; et si elle ne permet que quatre femmes à ceux

qui peuvent les nourrir (ce qui est bien rare), elle condamne par cette contrainte l'incontinence juive qui permettait dix-huit femmes à l'homicide *David*, et sept cents à *Salomon*, l'assassin de son frère, sans compter les concubines.

Je dirai à mon frère le chinois : Soupçons ensemble sans cérémonies, car je n'aime pas les simagrées; mais j'aime ta loi, la plus sage de toutes, et peut-être la plus ancienne. J'en dirai à peu-près autant à mon frère l'indien.

Mais que dirai-je à mon frère le juif? lui donnerai-je à souper? oui, pourvu que pendant le repas l'âne de *Balaam* ne s'avise pas de braire; qu'*Exéchiël* ne mêle pas son déjeûner avec notre souper; qu'un poisson ne vienne pas avaler quelqu'un des convives, et le garder trois jours dans son ventre; qu'un serpent ne se mêle pas de la conversation pour séduire ma femme; qu'un prophète ne s'avise pas de coucher avec elle après souper, comme fit le bon homme *Osée* pour quinze francs et un boisseau d'orge; surtout qu'aucun juif ne fasse le tour de ma maison en sonnant de la trompette, ne fasse tomber les murs, et ne m'égorge, moi, mon père, ma mère, ma femme, mes enfans, mon chat et mon chien, selon l'ancien usage des Juifs. Allons, mes amis, la paix; difons notre *benedicite*.

T O N N E R R E.

S E C T I O N P R E M I E R E.

*Vidi et crudeles dantem Salmonæa pœnas ,
Dùm flammas Jovis et sonitus imitatur Olympi, &c.
VIRGILE, Enéide, l. VI.*

A d'éternels tourmens je te vis condamnée,
Superbe impiété du tyran Salmonée.
Rival de Jupiter il crut lui ressembler,
Il imita la foudre et ne put l'égalier ;
De la foudre des dieux il fut frappé lui-même, &c.

C E U X qui ont inventé et perfectionné l'artillerie font bien d'autres *Salmonées*. Un canon de vingt-quatre livres de balle peut faire, et a fait souvent plus de ravage que cent coups de tonnerre ; cependant aucun canonier n'a été jusqu'à présent foudroyé par *Jupiter* pour avoir voulu imiter ce qui se passe dans l'atmosphère.

Nous avons vu que *Polyphème*, dans une pièce d'*Euripide*, se vante de faire plus de bruit que le tonnerre de *Jupiter*, quand il a bien foupé.

Boileau,

Boileau, plus honnête que *Polyphème*, dit dans sa première satire :

Pour moi qu'en fanté même un autre monde étonne,
Qui crois l'ame immortelle, et que c'est Dieu qui tonne.

Je ne fais pourquoi il est si étonné de l'autre monde, puisque toute l'antiquité y avait cru. *Etonne* n'était pas le mot propre, c'était *alarme*. Il croit que c'est DIEU qui tonne ; mais il tonne comme il grêle, comme il envoie la pluie et le beau temps, comme il opère tout, comme il fait tout ; ce n'est point parce qu'il est fâché qu'il envoie le tonnerre et la pluie. Les anciens peignaient *Jupiter* prenant le tonnerre composé de trois flèches brûlantes dans la patte de son aigle, et le lançant sur ceux à qui il en voulait. La saine raison n'est pas d'accord avec ces idées poétiques.

Le tonnerre est, comme tout le reste, l'effet nécessaire des lois de la nature, prescrites par son auteur. Il n'est qu'un grand phénomène électrique ; *Franklin* le force à descendre tranquillement sur la terre ; il tombe sur le professeur *Richman* comme sur les rochers et sur les églises ; et s'il foudroya *Ajax Oilée*, ce n'est pas assurément parce que *Minerve* était irritée contre lui.

Dictionn. philosoph. Tome IX. * B b

S'il était tombé sur *Cartouche* ou sur l'abbé *Desfontaines*, on n'aurait pas manqué de dire : Voilà comme DIEU punit les voleurs et les sodomites. Mais c'est un préjugé utile de faire craindre le ciel aux pervers.

Aussi tous nos poètes tragiques, quand ils veulent rimer à *poudre* ou à *réfoudre*, se fervent-ils immanquablement de la *foudre*, et font gronder le *tonnerre*, s'il s'agit de rimer à *terre*.

Thésée dans *Phèdre* dit à son fils :

Montre qu'à trop long-temps épargné le tonnerre,
Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre.

Sévère, dans *Polyeucte*, sans même avoir besoin de rimer, dès qu'il apprend que sa maîtresse est mariée, dit à son ami *Fabian* :

Soutiens-moi, *Fabian*, ce coup de foudre est grand.

Pour diminuer l'horrible idée d'un coup de tonnerre qui n'a nulle ressemblance à une nouvelle mariée, il ajoute que ce coup de tonnerre

Le frappe d'autant plus que plus il le surprend.

Il dit ailleurs au même *Fabian* :

Qu'est-ceci, *Fabian*, quel nouveau coup de foudre
Tombe sur mon espoir et le réduit en poudre ?

Un *espoir réduit en poudre* devait étonner le parterre.

Lusignan dans *Zaïre* prie DIEU

Que la foudre en éclats ne tombe que sur lui.

Agenor, en parlant de sa sœur, commence par dire que

Pour lui livrer la guerre

Sa vertu lui suffit au défaut du tonnerre.

L'*Atrée* du même auteur dit, en parlant de son frère :

Mon cœur, qui sans pitié lui déclare la guerre,

Ne cherche à le punir qu'au défaut du tonnerre.

Si *Thyeste* fait un songe, il vous dit que

Ce songe a fini par un coup de tonnerre.

Si *Tydée* consulte les dieux dans l'autre d'un temple, l'autre ne lui répond qu'à grands coups de tonnerre.

Enfin j'ai vu par-tout le tonnerre et la foudre

Mettre les vers en cendre et les rimes en poudre.

Il faudrait tâcher de tonner moins souvent.

Je n'ai jamais bien compris la fable de *Jupiter* et des tonnerres dans *la Fontaine*.

Vulcain remplit ses fourneaux

De deux sortes de carreaux

L'un jamais ne se fourvoie,

Et c'est celui que toujours
 L'Olympe en corps nous envoie.
 L'autre s'écarte en son cours,
 Ce n'est qu'aux monts qu'il en coûte ;
 Bien souvent même il se perd,
 Et ce dernier en sa route
 Nous vient du seul Jupiter.

Avait-on donné à *la Fontaine* le sujet de cette mauvaise fable qu'il mit en mauvais vers si éloignés de son genre ? voulait-on dire que les ministres de *Louis XIV* étaient inflexibles, et que le roi pardonnait ? (1)

Crébillon, dans ses discours académiques en vers étranges, dit que le cardinal de *Fleuri* est un sage dépositaire,

Ufant en citoyen du pouvoir arbitraire,
 Aigle de Jupiter, mais ami de la paix,
 Il gouverne la foudre et ne tonne jamais.

Il dit que le maréchal de *Villars*

Fit voir qu'à Malplaquet il n'avait survécu
 Que pour rendre à Denain sa valeur plus célèbre,
 Et qu'un foudre, du moins, Eugène était vaincu.

Ainsi l'aigle *Fleuri* gouvernait le tonnerre sans tonner, et *Eugène* le tonnerre était vaincu ; voilà bien des tonnerres.

(1) Cette fable vient des anciens Etrusques. Voyez *Sénèque*, Questions naturelles, liv. II, chap. XLI, XLVI.

S E C T I O N I I .

HORACE , tantôt le débauché et tantôt le moral , a dit :

Cælum ipsum petimus stultiâ.

Nous portons jusqu'au ciel notre folie.

On peut dire aujourd'hui : Nous portons jusqu'au ciel notre sagesse , si pourtant il est permis d'appeler *ciel* cet amas bleu et blanc d'exhalaisons qui forme les vents , la pluie , la neige , la grêle et le tonnerre. Nous avons décomposé la foudre , comme *Newton* a détissé la lumière. Nous avons reconnu que ces foudres portés autrefois par l'aigle de *Jupiter* , ne sont en effet que du feu électrique ; qu'enfin on peut soutirer le tonnerre , le conduire , le diviser , s'en rendre le maître , comme nous faisons passer les rayons de lumière par un prisme , comme nous donnons cours aux eaux qui tombent du ciel , c'est-à-dire , de la hauteur d'une demi-lieue de notre atmosphère. On plante un haut sapin ébranché , dont la cime est revêtue d'un cône de fer. Les nuées qui forment le tonnerre , sont électriques ; leur électricité se communique à ce cône , et un fil d'archal qui lui est attaché conduit la matière du tonnerre où l'on

veut. Un physicien ingénieux appelle cette expérience *l'inoculation du tonnerre*.

Il est vrai que l'inoculation de la petite vérole , qui a conservé tant de mortels , en a fait périr quelques-uns auxquels on avait donné la petite vérole inconsidérément ; de même l'inoculation du tonnerre mal faite serait dangereuse. Il y a des grands seigneurs dont il ne faut approcher qu'avec d'extrêmes précautions. Le tonnerre est de ce nombre. On fait que le professeur de mathématique *Richman* fut tué à Pétersbourg , en 1753 , par la foudre qu'il avait attirée dans sa chambre ; *arte suâ periit*. Comme il était philosophe , un professeur théologien ne manqua pas d'imprimer qu'il avait été foudroyé comme *Salmonée* pour avoir usurpé les droits de DIEU , et pour avoir voulu lancer le tonnerre.

Mais si le physicien avait dirigé le fil d'archal hors de la maison , et non pas dans sa chambre bien fermée , il n'aurait point eu le sort de *Salmonée* , d'*Ajax Oilée* , de l'empereur *Carus* , du fils d'un ministre d'Etat en France , et de plusieurs moines dans les Pyrénées.

Placez votre *conducteur* à quelque distance de la maison , jamais dans votre chambre , et vous n'avez rien à craindre.

Mais dans une ville les maisons se touchent ;

choisissez les places , les carrefours , les jardins , les parvis des églises , les cimetières , supposé que vous ayez conservé l'abominable usage d'avoir des charniers dans vos villes.

T O P H E T.

TOPHET était et est encore un précipice auprès de Jérusalem , dans la vallée d'Hennon. Cette vallée est un lieu affreux où il n'y a que des cailloux. C'est dans cette solitude horrible que les Juifs immolèrent leurs enfans à leur Dieu qu'ils appelaient alors *Moloc* ; car nous avons remarqué qu'ils ne donnèrent jamais à DIEU que des noms étrangers. *Shadaï* était syrien , *Adonai* phénicien , *Jehovah* était aussi phénicien , *Eloï* , *Eloïm* , *Eloa* , chaldéen , ainsi que tous les noms de leurs anges furent chaldéens ou persans. C'est ce que nous avons observé avec attention.

Tous ces noms différens signifiaient également le Seigneur dans le jargon des petites nations devers la Palestine. Le mot de *Moloc* vient évidemment de *Melk*. C'est la même chose que *Melcom* ou *Millcon* qui était la divinité des mille femmes du sérail de *Salomon*,

savoir, sept cents femmes et trois cents concubines. Tous ces noms-là signifiaient *seigneur*, et chaque village avait son seigneur.

Des doctes prétendent que *Moloc* était particulièrement le seigneur du feu, et que pour cette raison les Juifs brûlaient leurs enfans dans le creux de l'idole même de *Moloc*. C'était une grande statue de cuivre aussi hideuse que les Juifs la pouvaient faire. Ils se faisaient rougir cette statue à un grand feu, quoiqu'ils eussent très-peu de bois; et ils jetaient leurs petits enfans dans le ventre de ce dieu, comme nos cuisiniers jettent des écrevisses vivantes dans l'eau toute bouillante de leurs chaudières.

Tels étaient les anciens Velches et les anciens Tudesques quand ils brûlaient des enfans et des femmes en l'honneur de *Teutatès* et d'*Irminsul*: telle la vertu gauloise et la franchise germanique.

Jérémie voulut en vain détourner le peuple juif de ce culte diabolique, en vain il leur reprocha d'avoir bâti une espèce de temple à *Moloc* dans cette abominable vallée. *Aedificaverunt excelsa Tophet, quæ est in valle filiorum Hennon, ut incenderent filios suos et filias suas igne. (a)* „ Ils ont édifié des hauteurs „ dans Tophet qui est dans la vallée des

(a) *Jérémie*, chap. VII.

„ enfans d'Hennon , pour y brûler leurs fils
 „ et leurs filles par le feu. „

Les Juifs eurent d'autant moins d'égards aux remontrances de *Jérémie* , qu'ils lui reprochaient hautement de s'être vendu au roi de Babylone , d'avoir toujours prêché en sa faveur , d'avoir trahi sa patrie ; et en effet il fut puni de la mort des traîtres , il fut lapidé.

Le livre des Rois nous apprend que *Salomon* bâtit un temple à *Moloc* , mais il ne nous dit pas que ce fût dans la vallée de Tophet. Ce fut dans le voisinage , sur la montagne des Oliviers (*b*). La situation était plus belle , si pourtant il peut y avoir quelque bel aspect dans le territoire affreux de Jérusalem.

Des commentateurs prétendent qu'*Achas* roi de Juda fit brûler son fils à l'honneur de *Moloc* , et que le roi *Manassé* fut coupable de la même barbarie (*c*). D'autres commentateurs prétendent (*d*) que ces rois du peuple de DIEU se contentèrent de jeter leurs enfans dans les flammes , mais qu'ils ne les brûlèrent pas tout-à-fait. Je le souhaite ; mais il est bien difficile qu'un enfant ne soit pas brûlé quand on le met sur un bûcher enflammé.

(*b*) Liv. III, chap. II.

(*c*) Liv. IV, chap. XVI, v. 3. (*d*) Chap. XXI, v. 6.

Cette vallée de Tophet était le *Clamar* de Paris ; c'était là qu'on jetait toutes les immondices , toutes les charognes de la ville. C'était dans cette vallée qu'on précipitait le bouc émissaire ; c'était la voirie où l'on laissait pourrir les charognes des suppliciés. Ce fut là qu'on jeta les corps des deux voleurs qui furent suppliciés avec le fils de DIEU lui-même. Mais notre Sauveur ne permit pas que son corps , sur lequel il avait donné puissance aux bourreaux , fût jeté à la voirie de Tophet selon l'usage. Il est vrai qu'il pouvait ressusciter aussi-bien dans Tophet que dans le Calvaire ; mais un bon juif nommé *Joseph* , natif d'Arimathie , qui s'était préparé un sépulcre pour lui-même sur le mont Calvaire , y mit le corps du Sauveur , selon le témoignage de *S^t Matthieu*. Il n'était pas permis d'enterrer personne dans les villes ; le tombeau même de *David* n'était pas dans Jérusalem.

Joseph d'Arimathie était riche , *quidam homo dives ab Arimathiâ* , afin que cette prophétie d'*Isaïe* fût accomplie : *Il donnera (e) les méchans pour sa sépulture , et les riches pour sa mort.*

(e) Le fameux rabbin *Isaac* , dans son *Rempart de la foi* , au chap. XXIII , entend toutes les prophéties , et surtout celle-là , d'une manière toute contraire à la façon dont nous les entendons. Mais qui ne voit que les Juifs sont séduits

T O R T U R E.

QUOIQ'IL y ait peu d'articles de jurisprudence dans ces honnêtes réflexions alphabétiques , il faut pourtant dire un mot de la *torture* , autrement nommée *question*. C'est une étrange manière de questionner les hommes. Ce ne sont pourtant pas de simples curieux qui l'ont inventée ; toutes les apparences sont que cette partie de notre législation doit sa première origine à un voleur de grand chemin. La plupart de ces messieurs sont encore dans l'usage de ferrer les pouces , de brûler les pieds , et de questionner par d'autres tourmens ceux qui refusent de leur dire où ils ont mis leur argent.

par l'intérêt qu'ils ont de se tromper ? en vain répondent-ils qu'ils sont aussi intéressés que nous à chercher la vérité , qu'il y va de leur salut pour eux comme pour nous ; qu'ils seraient plus heureux dans cette vie et dans l'autre s'ils trouvaient cette vérité ; que s'ils entendent leurs propres Ecritures différemment de nous , c'est qu'elles sont dans leur propre langue très-ancienne , et non dans nos idiomes très-nouveaux ; qu'un hébreu doit mieux savoir la langue hébraïque qu'un basque ou un poitevin ; que leur religion a deux mille ans d'antiquité plus que la nôtre ; que toute leur Bible annonce les promesses de DIEU faites avec serment de ne changer jamais rien à la loi ; qu'elle fait des menaces terribles contre quiconque osera jamais en altérer une seule parole ; qu'elle veut même qu'on mette à mort tout prophète qui prouverait par des miracles une autre religion ; qu'enfin ils sont les enfans de la maison , et nous des étrangers qui avons ravi leurs dépouilles. On sent bien que ce sont-là de très-mauvaises raisons qui ne méritent pas d'être réfutées.

Les conquérans ayant succédé à ces voleurs trouvèrent l'invention fort utile à leurs intérêts , ils la mirent en usage quand ils soupçonnèrent qu'on avait contre eux quelques mauvais desseins , comme , par exemple , celui d'être libre ; c'était un crime de lèse-majesté divine et humaine. Il fallait connaître les complices ; et pour y parvenir on faisait souffrir mille morts à ceux qu'on soupçonnait , parce que , selon la jurisprudence de ces premiers héros , quiconque était soupçonné d'avoir eu seulement contre eux quelque pensée peu respectueuse , était digne de mort. Dès qu'on a mérité ainsi la mort , il importe peu qu'on y ajoute des tourmens épouvantables de plusieurs jours , et même de plusieurs semaines ; cela même tient je ne fais quoi de la Divinité. La Providence nous met quelquefois à la torture , en y employant la pierre , la gravelle , la goutte , le scorbut , la lèpre , la vérole grande ou petite , le déchirement d'entrailles , les convulsions de nerfs , et autres exécuteurs des vengeances de la Providence.

Or , comme les premiers despotes furent , de l'aveu de tous leurs courtisans , des images de la Divinité , ils l'imitèrent tant qu'ils purent.

Ce qui est très-singulier , c'est qu'il n'est

jamais parlé de question, de torture, dans les livres juifs. C'est bien dommage qu'une nation si douce, si honnête, si compatissante n'ait pas connu cette façon de savoir la vérité. La raison en est, à mon avis, qu'ils n'en avaient pas besoin, DIEU la leur faisait toujours connaître comme à son peuple chéri. Tantôt on jouait la vérité aux dés, et le coupable qu'on soupçonnait avait toujours rasle de six. Tantôt on allait au grand-prêtre qui consultait DIEU sur le champ par l'*urrim* et le *thummim*. Tantôt on s'adressait au voyant, au prophète; et vous croyez bien que le voyant et le prophète découvrait tout aussi bien les choses les plus cachées que l'*urrim* et le *thummim* du grand-prêtre. Le peuple de DIEU n'était pas réduit comme nous à interroger, à conjecturer; ainsi la torture ne put être chez lui en usage. Ce fut la seule chose qui manqua aux mœurs du peuple saint. Les Romains n'infligèrent la torture qu'aux esclaves, mais les esclaves n'étaient pas comptés pour des hommes. Il n'y a pas d'apparence non plus qu'un conseiller de la tournelle regarde comme un de ses semblables un homme qu'on lui amène hâve, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue et sale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot. Il se donne le plaisir

de l'appliquer à la grande et à la petite torture en présence d'un chirurgien qui lui tâte le pouls , jusqu'à ce qu'il soit en danger de mort, après quoi on recommence ; et , comme dit très-bien la comédie des Plaideurs , *cela fait toujours passer une heure ou deux.*

Le grave magistrat qui a acheté pour quelque argent le droit de faire ces expériences sur son prochain , va conter à dîner à sa femme ce qui s'est passé le matin. La première fois madame en a été révoltée , à la seconde elle y a pris goût , parce qu'après tout les femmes sont curieuses ; et ensuite la première chose qu'elle lui dit , lorsqu'il rentre en robe chez lui : Mon petit cœur , n'avez-vous fait donner aujourd'hui la question à personne ?

Les Français qui passent , je ne fais pourquoi , pour un peuple fort humain ; s'étonnent que les Anglais , qui ont eu l'inhumanité de nous prendre tout le Canada, aient renoncé au plaisir de donner la question.

Lorsque le chevalier de *la Barre*, petit-fils d'un lieutenant général des armées , jeune homme de beaucoup d'esprit et d'une grande espérance , mais ayant toute l'étourderie d'une jeunesse effrénée , fut convaincu d'avoir chanté des chansons impies , et même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau ; les juges d'Abbeville , gens

comparables aux sénateurs romains , ordonnèrent non-seulement qu'on lui arrachât la langue , qu'on lui coupât la main et qu'on brûlât son corps à petit feu ; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir précisément combien de chansons il avait chanté , et combien de processions il avait vu passer , le chapeau sur la tête.

Ce n'est pas dans le treizième ou dans le quatorzième siècle , que cette aventure est arrivée , c'est dans le dix-huitième. Les nations étrangères jugent de la France par les spectacles , par les romans , par les jolis vers , par les filles d'opéra qui ont les mœurs fort douces , par nos danseurs d'opéra qui ont de la grâce , par mademoiselle *Clairon* qui déclame des vers à ravir. Elles ne savent pas qu'il n'y a point au fond de nation plus cruelle que la française.

Les Russes passaient pour des barbares en 1700 , nous ne sommes qu'en 1769 ; une impératrice vient de donner à ce vaste Etat des lois qui auraient fait honneur à *Minos* , à *Numa* et à *Solon* , s'ils avaient eu assez d'esprit pour les inventer. La plus remarquable est la tolérance universelle ; la seconde est l'abolition de la torture. La justice et l'humanité ont conduit sa plume ; elle a tout réformé. Malheur à une nation , qui étant depuis longtemps civilisée , est encore conduite par

d'anciens usages atroces ! Pourquoi change-
rions-nous notre jurisprudence ? dit-elle ;
l'Europe se fert de nos cuisiniers , de nos
tailleurs , de nos perruquiers ; donc nos lois
sont bonnes. (*)

TRANSSUBSTANTIATION.

LES protestans , et surtout les philosophes
protestans , regardent la transsubstantiation
comme le dernier terme de l'impudence des
moines, et de l'imbécillité des laïques. Ils ne
gardent aucune mesure sur cette croyance
qu'ils appellent monstrueuse ; ils ne pensent
pas même qu'il y ait un seul homme de bon
sens , qui , après avoir réfléchi , ait pu l'em-
brasser sérieusement. Elle est , disent-ils , si
absurde , si contraire à toutes les lois de la
physique, si contradictoire , que DIEU même
ne pourrait pas faire cette opération : parce
que c'est en effet anéantir DIEU , que de sup-
poser qu'il fait les contradictoires. Non-seule-
ment un dieu dans un pain , mais un dieu à
la place du pain ; cent mille miettes de pain ,
devenues en un instant autant de dieux ; cette
foule innombrable de dieux ne faisant qu'un seul
dieu ; de la blancheur , sans un corps blanc ;

(*) Voyez QUESTION.

de la rondeur , sans un corps rond ; du vin changé en fang , et qui a le goût du vin ; du pain qui est changé en chair et en fibres , et qui a le goût du pain : tout cela inspire tant d'horreur et de mépris aux ennemis de la religion catholique , apostolique et romaine , que cet excès d'horreur et de mépris s'est quelquefois changé en fureur.

Leur horreur augmente , quand on leur dit qu'on voit tous les jours , dans les pays catholiques , des prêtres , des moines qui , sortant d'un lit incestueux , et n'ayant pas encore lavé leurs mains souillées d'impuretés , vont faire des dieux par centaines ; mangent et boivent leur dieu ; chient et pissent leur dieu. Mais quand ils réfléchissent que cette superstition , cent fois plus absurde et plus sacrilège que toutes celles des Egyptiens , a valu à un prêtre italien quinze à vingt millions de rente et la domination d'un pays de cent milles d'étendue en long et en large , ils voudraient tous aller , à main armée , chasser ce prêtre qui s'est emparé du palais des Césars. Je ne fais si je ferai du voyage , car j'aime la paix ; mais quand ils seront établis à Rome , j'irai sûrement leur rendre visite.

Par M. Guillaume , ministre protestant.

T R I N I T É.

LE premier qui parla de la Trinité parmi les Occidentaux , fut *Timée* de Locres dans son *Ame* du monde.

Il y a d'abord l'idée , l'exemplaire perpétuel de toutes choses engendrées ; c'est le premier verbe , le verbe interne et intelligible.

Ensuite la matière informe , second verbe ou verbe proféré.

Puis le fils , ou le monde sensible , ou l'esprit du monde.

Ces trois qualités constituent le monde entier , lequel monde est le fils de DIEU , *Monogenes*. Il a une ame , il a de la raison , il est *empfukos* , *logikos*.

DIEU ayant voulu faire un Dieu très-beau , a fait un Dieu engendré : *Touton epoie theon genaton*.

Il est difficile de bien comprendre ce système de *Timée* , qui peut-être le tenait des Egyptiens , peut-être des Brachmanes. Je ne fais si on l'entendait bien de son temps. Ce sont de ces médailles frustes et couvertes de rouille , dont la légende est effacée. On a pu la lire autrefois , on la devine aujourd'hui comme on peut.

Il ne paraît pas que ce sublime galimatias ait fait beaucoup de fortune jusqu'à *Platon*. Il fut enseveli dans l'oubli, et *Platon* le ressuscita. Il construisit son édifice en l'air, mais sur le modèle de *Timée*.

Il admit trois essences divines, le père, le suprême, le producteur; le père des autres dieux est la première essence.

La seconde est le Dieu visible, ministre du Dieu invisible, le verbe, l'entendement, le grand démon.

La troisième est le monde.

Il est vrai que *Platon* dit souvent des choses toutes différentes et même toutes contraires; c'est le privilège des philosophes grecs: et *Platon* s'est servi de son droit plus qu'aucun des anciens et des modernes.

Un vent grec poussa ces nuages philosophiques d'Athènes dans Alexandrie, ville prodigieusement entêtée de deux choses, d'argent et de chimères. Il y avait dans Alexandrie des juifs qui ayant fait fortune se mirent à philosopher.

La métaphysique a cela de bon, qu'elle ne demande pas des études préliminaires bien gênantes. C'est là qu'on peut savoir tout sans avoir jamais rien appris; et pour peu qu'on ait l'esprit un peu subtil et bien faux, on peut être sûr d'aller loin.

Philon le juif fut un philosophe de cette espèce ; il était contemporain de JESUS-CHRIST ; mais il eut le malheur de ne le pas connaître , non plus que *Josèphe* l'historien. Ces deux hommes considérables , employés dans le chaos des affaires d'Etat , furent trop éloignés de la lumière naissante. Ce *Philon* était une tête toute métaphysique , toute allégorique , toute mystique. C'est lui qui dit que DIEU devait former le monde en six jours , comme il le forma , selon *Zoroastre* , en six temps (a) , parce que trois est la moitié de six , et que deux en est le tiers , et que ce nombre est mâle et femelle.

Ce même homme entêté des idées de *Platon* , dit , en parlant de l'ivrognerie , que DIEU et la sagesse se marièrent , et que la sagesse accoucha d'un fils bien-aimé ; ce fils est le monde.

Il appelle les anges les verbes de DIEU , et le monde verbe de DIEU , *logon tou Theou*.

Pour *Flavien Josèphe* , c'était un homme de guerre qui n'avait jamais entendu parler du *logos* , et qui s'en tenait aux dogmes des pharisiens , uniquement attachés à leurs traditions.

Cette philosophie platonicienne perça des Juifs d'Alexandrie jusqu'à ceux de Jérusalem. Bientôt toute l'école d'Alexandrie , qui était

(a) Page 4 , édition de 1719.

la seule savante, fut platonicienne; et les chrétiens qui philosophaient ne parlèrent plus que du *Logos*.

On fait qu'il en était des disputes de ces temps-là comme de celles de ce temps-ci. On coufais à un passage mal entendu un passage inintelligible qui n'y avait aucun rapport. On en supposait un second, on en falsifiait un troisième; on fabriquait des livres entiers qu'on attribuait à des auteurs respectés par le troupeau. Nous en avons vu cent exemples au mot *Apocryphe*.

Cher lecteur, jetez les yeux, de grâce, sur ce passage de *Clément alexandrin* (b) : *Lorsque Platon dit qu'il est difficile de connaître le père de l'univers, non-seulement il fait voir par-là que le monde a été engendré, mais qu'il a été engendré comme fils de DIEU. Entendez-vous ces logomachies, ces équivoques? voyez-vous la moindre lumière dans ce chaos d'expressions obscures?*

O *Locke, Locke!* venez, définissez les termes. Je ne crois pas que de tous ces disputeurs platoniciens il y en eût un seul qui s'entendît. On distingua deux verbes; le *Logos endiathétos*, le verbe en la pensée, et le verbe produit, *Logos prophorikos*. On eut l'éternité d'un verbe, et la prolation, l'émanation d'un autre verbe.

(b) Strom. liv. V.

Le livre des *Constitutions apostoliques* (c), ancien monument de fraude, mais aussi ancien dépôt des dogmes informes de ces temps obscurs, s'exprime ainsi :

Le père qui est antérieur à toute génération, à tout commencement, ayant tout créé par son fils unique, a engendré sans intermède ce fils par sa volonté et sa puissance.

Ensuite Origène avança (d) que le Saint-Esprit a été créé par le fils, par le verbe.

Puis vint Eusèbe de Césarée qui enseigna (e) que l'esprit, paraclet, n'est ni Dieu ni fils.

L'avocat Lactance fleurit en ce temps-là. (f) *Le fils de DIEU, dit-il, est le verbe, comme les autres anges sont les esprits de DIEU. Le verbe est un esprit proféré par une voix significative, l'esprit procédant du nez, et la parole de la bouche. Il s'ensuit qu'il y a différence entre le fils de DIEU et les autres anges, ceux-ci étant émanés comme esprits tacites et muets. Mais le fils étant esprit est sorti de la bouche avec son et voix pour prêcher le peuple.*

On conviendra que l'avocat Lactance plaidait sa cause d'une étrange manière. C'était raisonner à la Platon ; c'était puissamment raisonner.

(c) Liv. VIII, chap. XLII.

(d) I. partie sur saint Jean.

(e) Théol. liv. II, chap. VI.

(f) Liv. IV, chap. VIII.

Ce fut environ ce temps-là que , parmi les disputes violentes sur la Trinité , on inféra dans la première épître de S^t Jean ce fameux verset : *Il y en a trois qui rendent témoignage en terre , l'esprit ou le vent , l'eau et le sang ; et ces trois sont un.* Ceux qui prétendent que ce verset est véritablement de S^t Jean sont bien plus embarrassés que ceux qui le nient , car il faut qu'ils l'expliquent.

S^t Augustin dit que le vent signifie le Père , l'eau le Saint-Esprit , et que le sang veut dire le Verbe. Cette explication est belle , mais elle laisse toujours un peu d'embarras.

S^t Irénée va bien plus loin ; il dit (g) que Rahab , la prostituée de Jéricho , en cachant chez elle trois espions du peuple de DIEU , cacha le Père , le Fils et le Saint-Esprit ; cela est fort , mais cela n'est pas net.

D'un autre côté , le grand , le savant Origène nous confond d'une autre manière. Voici un de ses passages parmi bien d'autres (h) : *Le Fils est autant au-dessous du Père , que lui et le Saint-Esprit sont au-dessus des plus nobles créatures.*

Après cela que dire ? comment ne pas convenir avec douleur que personne ne s'entendait , comment ne pas avouer que depuis les

(g) Liv. IV , chap. XXXVII.

(h) Liv. XXIV , sur saint Jean.

premiers chrétiens ébionites , ces hommes si mortifiés et si pieux , qui révérent toujours JESUS quoiqu'ils le crussent fils de *Joseph* , jusqu'à la grande dispute d'*Athanase* , le platonisme de la Trinité ne fut jamais qu'un sujet de querelles. Il fallait absolument un juge suprême qui décidât ; on le trouva enfin dans le concile de Nicée ; encore ce concile produisit-il de nouvelles factions et des guerres.

Explication de la Trinité suivant Abauzit.

» L'ON ne peut parler avec exactitude de
 » la manière dont se fait l'union de DIEU avec
 » JESUS-CHRIST , qu'en rapportant les trois
 » sentimens qu'il y a sur ce sujet , et qu'en
 » faisant des réflexions sur chacun d'eux. »

Sentiment des orthodoxes.

» LE premier sentiment est celui des ortho-
 » doxes. Ils y établissent , 1°. une distinction
 » de trois personnes dans l'essence divine
 » avant la venue de JESUS-CHRIST au monde.
 » 2°. Que la seconde de ces personnes s'est
 » unie à la nature humaine de JESUS-CHRIST.
 » 3°. Que cette union est si étroite , que par-là
 » JESUS-CHRIST est Dieu ; qu'on peut lui attri-
 » buer la création du monde et toutes les
 » perfections

” perfections divines , et qu'on peut l'adorer
 ” d'un culte suprême. ”

Sentiment des unitaires.

” LE second est celui des unitaires. Ne con-
 ” cevant point la distinction des personnes
 ” dans la Divinité , ils établissent , 1°. Que
 ” la Divinité s'est unie à la nature humaine de
 ” JESUS-CHRIST. 2°. Que cette union est telle
 ” que l'on peut dire que JESUS-CHRIST est
 ” Dieu ; que l'on peut lui attribuer la créa-
 ” tion et toutes les perfections divines , et
 ” l'adorer d'un culte suprême. ”

Sentiment des sociniens.

” LE troisième sentiment est celui des
 ” sociniens , qui , de même que les unitaires ,
 ” ne concevant point de distinction de per-
 ” sonnes dans la Divinité , établissent , 1°.
 ” Que la Divinité s'est unie à la nature humaine
 ” de JESUS-CHRIST. 2°. Que cette union est
 ” fort étroite. 3°. Qu'elle n'est pas telle que
 ” l'on puisse appeler JESUS-CHRIST Dieu , ni
 ” lui attribuer les perfections divines et la
 ” création , ni l'adorer d'un culte suprême ;
 ” et ils pensent pouvoir expliquer tous les
 ” passages de l'Écriture sans être obligés d'ad-
 ” mettre aucune de ces choses.

Réflexions sur le premier sentiment.

„ DANS la distinction qu'on fait des trois
 „ personnes dans la Divinité , ou on retient
 „ l'idée ordinaire des personnes , ou on ne
 „ la retient pas. Si on retient l'idée ordinaire
 „ des personnes , on établit trois Dieux ; cela
 „ est certain. Si l'on ne retient pas l'idée
 „ ordinaire des trois personnes , ce n'est plus
 „ alors qu'une distinction de propriétés , ce
 „ qui revient au second sentiment. Ou , si
 „ on ne veut pas dire que ce n'est pas une
 „ distinction des personnes proprement dites ,
 „ ni une distinction de propriétés , on établit
 „ une distinction dont on n'a aucune idée. Et
 „ il n'y a point d'apparence que pour faire
 „ soupçonner en DIEU une distinction dont
 „ on ne peut avoir aucune idée , l'Écriture
 „ veuille mettre les hommes en danger de
 „ devenir idolâtres en multipliant la Divinité.
 „ Il est d'ailleurs surprenant que cette dis-
 „ tinction de personnes ayant toujours été ,
 „ ce ne soit que depuis la venue de JÉSUS-
 „ CHRIST qu'elle a été révélée , et qu'il soit
 „ nécessaire de les connaître. „

Réflexions sur le second sentiment.

„ Il n'y a pas à la vérité un si grand danger
 „ de jeter les hommes dans l'idolâtrie dans

„ le second sentiment que dans le premier ;
 „ mais il faut avouer pourtant qu'il n'en est
 „ pas entièrement exempt. En effet , comme
 „ par la nature de l'union qu'il établit entre
 „ la Divinité et la nature humaine de JESUS-
 „ CHRIST , on peut appeler JESUS-CHRIST
 „ Dieu , et l'adorer : voilà deux objets d'ado-
 „ ration , JESUS-CHRIST et DIEU. J'avoue
 „ qu'on dit que ce n'est que DIEU qu'on doit
 „ adorer en JESUS-CHRIST : mais qui ne fait
 „ l'extrême penchant que les hommes ont de
 „ changer les objets invisibles du culte en
 „ des objets qui tombent sous les sens , ou
 „ du moins sous l'imagination ; penchant
 „ qu'ils suivront ici avec d'autant moins de
 „ scrupule , qu'on dit que la Divinité est per-
 „ sonnellement unie à l'humanité de JESUS-
 „ CHRIST. „

Réflexions sur le troisième sentiment.

„ LE troisième sentiment , outre qu'il est
 „ très-simple et conforme aux idées de la
 „ raison , n'est sujet à aucun semblable danger
 „ de jeter les hommes dans l'idolâtrie : quoi-
 „ que par ce sentiment JESUS-CHRIST ne soit
 „ qu'un simple homme , il ne faut pas craindre
 „ que par-là il soit confondu avec les prophè-
 „ tes , ou les saints du premier ordre. Il reste

„ toujours dans ce sentiment une différence
 „ entre eux et lui. Comme on peut imaginer
 „ presque à l'infini des degrés d'union de la
 „ Divinité avec un homme , ainsi on peut
 „ concevoir qu'en particulier l'union de la
 „ Divinité avec JESUS-CHRIST a un si haut
 „ degré de connaissance , de puissance , de
 „ félicité , de perfection , de dignité , qu'il y
 „ a toujours eu une distance immense entre
 „ lui et les plus grands prophètes. Il ne s'agit
 „ que de voir si ce sentiment peut s'accorder
 „ avec l'Ecriture , et s'il est vrai que le titre
 „ de Dieu , que les perfections divines , que
 „ la création , que le culte suprême , ne soient
 „ jamais attribués à JESUS-CHRIST dans les
 „ Evangiles. „

C'était au philosophe *Abauzit* à voir tout cela. Pour moi , je me foudets de cœur , de bouché et de plume à tout ce que l'Eglise catholique a décidé , et à tout ce qu'elle décidera sur quelque dogme que ce puisse être. Je n'ajouterai qu'un mot sur la Trinité ; c'est que nous avons une décision de *Calvin* sur ce mystère. La voici :

„ En cas que quelqu'un soit hétérodoxe ,
 „ et qu'il se fasse scrupule de se servir des mots
 „ trinité et personne , nous ne croyons pas
 „ que ce soit une raison pour rejeter cet
 „ homme ; nous devons le supporter sans le

» chasser de l'Eglise, et sans l'exposer à aucune
» censure comme un hérétique. »

C'est après une déclaration aussi solennelle que *Jean Chauvin*, dit *Calvin*, fils d'un tonnelier de Noyon, fit brûler dans Genève, à petit feu avec des fagots verts, *Michel Servet* de Villa - Nueva. Cela n'est pas bien.

T Y R A N.

TYRANNOS signifiait autrefois celui qui avait su s'attirer la principale autorité; comme roi, *basileus*, signifiait celui qui était chargé de rapporter les affaires au sénat.

Les acceptions des mots changent avec le temps. *Idiotès* ne voulait dire d'abord qu'un solitaire, un homme isolé : avec le temps il devint le synonyme de sot.

On donne aujourd'hui le nom de tyran à un usurpateur, ou à un roi qui fait des actions violentes et injustes.

Cromwell était un tyran sous ces deux aspects. Un bourgeois qui usurpe l'autorité suprême, qui, malgré toutes les lois, supprime la chambre des pairs, est sans doute un tyran usurpateur. Un général qui fait couper le cou à son roi prisonnier de guerre, viole à la fois et ce qu'on appelle les lois de la

guerre, et les lois des nations, et celles de l'humanité. Il est tyran, il est affassin et parricide.

Charles I n'était point tyran, quoique la faction victorieuse lui donnât ce nom : il était, à ce qu'on dit, opiniâtre, faible et mal conseillé. Je ne l'assurerai pas, car je ne l'ai pas connu, mais j'assure qu'il fut très-malheureux.

Henri VIII était tyran dans son gouvernement, comme dans sa famille, et couvert du sang de deux épouses innocentes, comme de celui des plus vertueux citoyens : il mérite l'exécration de la postérité. Cependant il ne fut point puni ; et *Charles I* mourut sur un échafaud.

Elisabeth fit une action de tyrannie, et son parlement une de lâcheté infame, en faisant assassiner par un bourreau la reine *Marie Stuart*. Mais dans le reste de son gouvernement elle ne fut point tyrannique ; elle fut adroite et comédienne, mais prudente et forte.

Richard III fut un tyran barbare ; mais il fut puni.

Le pape *Alexandre VI* fut un tyran plus exécrationnable que tous ceux-là ; et il fut heureux dans toutes ses entreprises.

Christiern II fut un tyran aussi méchant qu'*Alexandre VI*, et fut châtié ; mais il ne le fut point assez.

Si on veut compter les tyrans turcs , les tyrans grecs , les tyrans romains , on en trouvera autant d'heureux que de malheureux. Quand je dis heureux , je parle selon le préjugé vulgaire , selon l'acception ordinaire du mot , selon les apparences ; car qu'ils aient été heureux réellement , que leur ame ait été contente et tranquille ; c'est ce qui me paraît impossible.

Constantin le grand fut évidemment un tyran à double titre. Il usurpa dans le nord de l'Angleterre la couronne de l'empire romain , à la tête de quelques légions étrangères , malgré toutes les lois , malgré le sénat et le peuple qui élurent légitimement *Maxence*. Il passa toute sa vie dans le crime , dans les voluptés , dans les fraudes et dans les impostures. Il ne fut point puni ; mais fut-il heureux ? Dieu le fait. Et je fais que ses sujets ne le furent pas.

Le grand *Théodose* était le plus abominable des tyrans quand , sous prétexte de donner une fête , il se fait égorger dans le cirque quinze mille citoyens romains , plus ou moins , avec leurs femmes et leurs enfans ; et qu'il ajoutait à cette horreur la facétie de passer quelques mois sans aller s'ennuyer à la grand'messe. On a presque mis ce *Théodose* au rang des bienheureux ; mais je serais bien fâché qu'il eût été heureux sur la terre. En tout cas , il

fera toujours bon d'assurer aux tyrans qu'ils ne feront jamais heureux dans ce monde, comme il est bon de faire accroire à nos maîtres d'hôtel et à nos cuisiniers qu'ils feront damnés éternellement s'ils nous volent.

Les tyrans du bas empire grec furent presque tous détrônés, assassinés les uns par les autres. Tous ces grands coupables furent tour à tour les exécuteurs de la vengeance divine et humaine.

Parmi les tyrans turcs on en voit autant de déposés que de morts sur leur trône.

A l'égard des tyrans subalternes, de ces monstres en sous-ordre, qui ont fait remonter jusque sur leur maître l'exécration publique, dont ils ont été chargés, le nombre de ces *Amans*, de ces *Séjans* est un infini du premier ordre.

T Y R A N N I E.

ON appelle tyran le souverain qui ne connaît de lois que son caprice, qui prend le bien de ses sujets, et qui ensuite les enrôle pour aller prendre celui de ses voisins. Il n'y a point de ces tyrans-là en Europe.

On distingue la tyrannie d'un seul et celle de plusieurs. Cette tyrannie de plusieurs serait celle d'un corps qui envahirait les droits des

autres corps , et qui exercerait le despotisme à la faveur des lois corrompues par lui. Il n'y a pas non plus de cette espèce de tyrans en Europe.

Sous quelle tyrannie aimeriez-vous mieux vivre ? Sous aucune ; mais s'il fallait choisir , je détesterais moins la tyrannie d'un seul que celle de plusieurs. Un despote a toujours quelques bons momens ; une assemblée de despotes n'en a jamais. Si un tyran me fait une injustice , je peux le défarmer par sa maîtresse , par son confesseur , ou par son page ; mais une compagnie de graves tyrans est inaccessible à toutes les séductions. Quand elle n'est pas injuste , elle est au moins dure , et jamais elle ne répand de grâces.

Si je n'ai qu'un despote , j'en suis quitte pour me ranger contre un mur lorsque je le vois passer , ou pour me prosterner , ou pour frapper la terre de mon front , selon la coutume du pays ; mais s'il y a une compagnie de cent despotes , je suis exposé à répéter cette cérémonie cent fois par jour , ce qui est très-ennuyeux à la longue , quand on n'a pas les jarrets souples. Si j'ai une métairie dans le voisinage de l'un de nos seigneurs , je suis écrasé ; si je plaide contre un parent des parens d'un de nos seigneurs , je suis ruiné. Comment faire ? J'ai

peur que dans ce monde on ne soit réduit à être enclume ou marteau ; heureux qui échappe à cette alternative !

U.

U N I V E R S I T É.

Du Boulay, dans son *Histoire de l'université de Paris*, adopte les vieilles traditions incertaines, pour ne pas dire fabuleuses, qui en font remonter l'origine jusqu'au temps de *Charlemagne*. Il est vrai que telle est l'opinion de *Gaguin* et de *Gilles de Beauvais* ; mais outre que les auteurs contemporains, comme *Eginhard*, *Almon*, *Reginon* et *Sigebert*, ne font aucune mention de cet établissement ; *Pasquier* et *du Tillet* assurent expressément qu'il commença dans le douzième siècle, sous les règnes de *Louis le jeune* et de *Philippe-Auguste*.

D'ailleurs les premiers *statuts* de l'université ne furent dressés par *Robert de Corcéon*, légat du saint-siège, que l'an 1215 ; et ce qui prouve qu'elle eut d'abord la même forme qu'aujourd'hui, c'est qu'une bulle de *Grégoire IX*, de l'an 1231, fait mention des maîtres en théologie, des maîtres en droit, des physiciens

(on appelait alors ainsi les médecins), et enfin des artistes. Le nom d'université vient de la supposition que ces quatre corps, que l'on nomme facultés, faisaient l'université des études, c'est-à-dire, comprenaient toutes celles que l'on peut faire.

Les papes, au moyen de ces établissemens dont ils jugeaient les décisions, devinrent les maîtres de l'instruction des peuples; et le même esprit qui faisait regarder comme une faveur la permission accordée aux membres du parlement de Paris de se faire enterrer en habit de cordelier, comme nous l'avons vu à l'article *Quête*, dicta les arrêts donnés par cette cour souveraine contre ceux qui osèrent s'élever contre une scolastique inintelligible, laquelle, de l'aveu de l'abbé *Tritême*, n'était qu'une fausse science qui avait gâté la religion. En effet, ce que *Constantin* n'avait fait qu'insinuer touchant la sibylle de Cumès, a été dit expressément d'*Aristote*. Le cardinal *Pallavicini* relève la maxime de je ne sais quel moine *Paul* qui disait plaisamment que, sans *Aristote*, l'Eglise aurait manqué de quelques-uns de ses articles de foi.

Aussi le célèbre *Ramus*, ayant publié deux ouvrages dans lesquels il combattait la doctrine d'*Aristote* enseignée par l'université, aurait été immolé à la fureur de ses ignorans

rivaux , si le roi *François I* n'eût évoqué à soi le procès qui pendait au parlement de Paris entre *Ramus* et *Antoine Govea*. L'un des principaux griefs contre *Ramus* était la manière dont il fe fait prononcer le lettre Q à ses disciples.

Ramus ne fut pas seul persécuté pour ces graves billevesées. L'an 1624 , le parlement de Paris bannit de son ressort trois hommes qui avaient voulu soutenir publiquement des thèses contre la doctrine d'*Aristote* ; défendit à toute personne de publier , vendre et débiter les propositions contenues dans ces thèses , à peine de punition corporelle , et d'enseigner aucunes maximes contre les anciens auteurs et approuvés , à peine de la vie.

Les remontrances de la sorbonne sur lesquelles le même parlement donna un arrêt contre les chimistes , l'an 1629 , portaient qu'on ne pouvait choquer les principes de la philosophie d'*Aristote* sans choquer ceux de la théologie scolastique reçue dans l'Eglise. Cependant la faculté ayant fait , en 1566 , un décret pour défendre l'usage de l'antimoine , et le parlement ayant confirmé ce décret , *Paumier* de Caen , grand chimiste et célèbre médecin de Paris , pour ne s'être pas conformé au décret de la faculté et à l'arrêt du parlement , fut seulement dégradé l'an 1609.

Enfin, l'antimoine ayant été inféré depuis dans le livre des médicamens composé par ordre de la faculté, l'an 1637, la faculté en permit l'usage l'an 1666, un siècle après l'avoir défendu; et le parlement autorisa de même ce nouveau décret. Ainsi l'université a suivi l'exemple de l'Eglise qui fit proscrire, sous peine de mort, la doctrine d'*Arius*, et qui approuva le mot *consubstantiel* qu'elle avait auparavant condamné, comme nous l'avons vu à l'article *Concile*.

Ce que nous venons de dire, touchant l'université de Paris, peut nous donner une idée des autres universités dont elle est regardée comme le modèle. En effet quatre-vingts universités, à son imitation, ont fait un décret que la sorbonne fit dès le quatorzième siècle: c'est que quand on donne le bonnet à un docteur, on lui fait jurer qu'il soutiendra l'immaculée conception de la Vierge. Elle ne la regarde cependant point comme un article de foi, mais comme une opinion pieuse et catholique.

U S A G E S.

*Des usages méprisables ne supposent pas toujours
une nation méprisable.*

IL y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les usages et par les superstitions populaires. Je suppose que *César*, après avoir conquis l'Égypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'empire romain, eût envoyé une ambassade à la Chine par le port d'Arfinoé, par la mer Rouge et par l'Océan indien. L'empereur *Yventi*, premier du nom, régnait alors; les annales de la Chine nous le représentent comme un prince très-sage et très-savant. Après avoir reçu les ambassadeurs de *César* avec toute la politesse chinoise, il s'informe secrètement par ses interprètes des usages, des sciences et de la religion de ce peuple romain, aussi célèbre dans l'Occident que le peuple chinois l'est dans l'Orient. Il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière si absurde, que le soleil est déjà entré dans les signes célestes du printemps lorsque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à

grands frais un collège de prêtres qui savent au juste le temps où il faut s'embarquer et où l'on doit donner bataille , par l'inspection du foie d'un bœuf , ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette science sacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé *Tagès* , qui sortit de terre en Toscane. Ces peuples adorent un Dieu suprême et unique qu'ils appellent toujours Dieu très-grand et très-bon. Cependant ils ont bâti un temple à une courtisane nommée *Flora* ; et les bonnes femmes de Rome ont presque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces. Une de ces petites divinités est la déesse des tetons ; l'autre celle des fesses. Il y a un pénate qu'on appelle le dieu *Pet*. L'empereur *Venti* se met à rire : les tribunaux de Nanquin pensent d'abord avec lui que les ambassadeurs romains sont des fous ou des imposteurs qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine ; mais , comme l'empereur est aussi juste que poli , il a des conversations particulières avec les ambassadeurs. Il apprend que les pontifes romains ont été très-ignorans , mais que *César* réforme actuellement le calendrier ; on lui avoue que le collège des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie ; qu'on a laissé subsister cette institution ridicule ,

devenue chère à un peuple long - temps groffier ; que tous les honnêtes gens se moquent des augures ; que *César* ne les a jamais consultés ; qu'au rapport d'un très-grand homme nommé *Caton* , jamais augure n'a pu parler à son camarade fans rire ; et qu'enfin *Cicéron* , le plus grand orateur et le meilleur philosophe de Rome , vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé *de la Divination* , dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les aruspices , toutes les prédictions et tous les fortilèges dont la terre est infatuée. L'empereur de la Chine a la curiosité de lire ce livre de *Cicéron* , les interprètes le traduisent ; il admire le livre et la république romaine.

V.

V A M P I R E S.

QUOI ! c'est dans notre dix-huitième siècle qu'il y a eu des vampires ! c'est après le règne des *Locke* , des *Shaftesbury* , des *Trenchard* , des *Collins* ; c'est sous le règne des *d'Alembert* , des *Diderot* , des *Saint-Lambert* , des *Duclos* , qu'on a cru aux vampires ; et que le révérend père dom *Augustin Calmet* prêtre , bénédictin de la congrégation de *S^t Vannes* et de *Saint-Hidulphe*,

Hidulphe , abbé de Sénone , abbaye de cent mille livres de rentes , voisine de deux autres abbayes du même revenu , a imprimé et réimprimé l'histoire des vampires avec l'approbation de la sorbonne , signée *Marcilli* !

Ces vampires étaient des morts qui sortaient la nuit de leurs cimetières pour venir fucer le sang des vivans , soit à la gorge ou au ventre , après quoi ils allaient se remettre dans leurs fosses. Les vivans fucés maigrissaient , pâlifiaient , tombaient en consomption , et les morts fuceurs engraisaient , prenaient des couleurs vermeilles , étaient tout-à-fait appétissans. C'était en Pologne , en Hongrie , en Silésie , en Moravie , en Autriche , en Lorraine , que les morts fesaient cette bonne chère. On n'entendait point parler de vampires à Londres , ni même à Paris. J'avoue que dans ces deux villes il y eut des agioteurs , des traitans , des gens d'affaires , qui fucèrent en plein jour le sang du peuple , mais ils n'étaient point morts quoique corrompus. Ces fuceurs véritables ne demeuraient pas dans des cimetières , mais dans des palais fort agréables.

Qui croirait que la mode des vampires nous vint de la Grèce ? Ce n'est pas de la Grèce d'*Alexandre* , d'*Aristote* , de *Platon* , d'*Epicure* , de *Démosthènes* , mais de la Grèce chrétienne , malheureusement schismatique.

Depuis long-temps les chrétiens du rite grec s'imaginent que les corps des chrétiens du rite latin, enterrés en Grèce, ne pourrissent point, parce qu'ils sont excommuniés. C'est précisément le contraire de nous autres chrétiens du rite latin. Nous croyons que les corps qui ne se corrompent point, sont marqués du sceau de la béatitude éternelle. Et dès qu'on a payé cent mille écus à Rome pour leur faire donner un brevet de saints, nous les adorons de l'adoration de dulia.

Les Grecs sont persuadés que ces morts sont forciers; ils les appellent *broucolacas* ou *vroucolacas*, selon qu'ils prononcent la seconde lettre de l'alphabet. Ces morts grecs vont dans les maisons fucer le sang des petits enfans, manger le souper des pères et mères, boire leur vin, et casser tous les meubles. On ne peut les mettre à la raison qu'en les brûlant, quand on les attrape. Mais il faut avoir la précaution de ne les mettre au feu qu'après leur avoir arraché le cœur que l'on brûle à part.

Le célèbre *Tournefort*, envoyé dans le Levant par *Louis XIV*, ainsi que tant d'autres virtuoses (a), fut témoin de tous les tours attribués à un de ces *broucolacas*, et de cette cérémonie.

(a) *Tournefort*, tome I, pages 155 et suiv.

Après la médifance rien ne fe communique plus promptement que la fuperftition , le fanatisme , le fortilège et les contes des revenans. Il y eut des broucolacas en Valachie , en Moldavie , et bientôt chez les Polonais , lesquels font du rite romain. Cette fuperftition leur manquait ; elle alla dans tout l'orient de l'Allemagne. On n'entendit plus parler que de vampires depuis 1730 jufqu'en 1735 ; on les guetta , on leur arracha le cœur , et on les brûla : ils refsembloient aux anciens martyrs ; plus on en brûlait , plus il s'en trouvait.

Calmet enfin devint leur hiftoriographe , et traita les vampires comme il avait traité l'ancien et le nouveau Testament , en rapportant fidèlement tout ce qui avait été dit avant lui.

C'est une chofe à mon gré très-curieufe , que les procès verbaux faits juridiquement concernant tous les morts qui étaient fortis de leurs tombeaux pour venir fucer les petits garçons et les petites filles de leur voifinage. *Calmet* rapporte qu'en Hongrie deux officiers délégués par l'empereur *Charles VI* , affiftés du bailli du lieu et du bourreau , allèrent faire enquête d'un vampire , mort depuis fix femaines , qui fucçait tout le voifinage. On le trouva dans fa bière frais , gaillard , les yeux ouverts , et demandant à manger. Le bailli rendit fa fentence. Le bourreau arracha le cœur au

vampire et le brûla , après quoi le vampire ne mangea plus.

Qu'on ose douter après cela des morts ressuscités , dont nos anciennes légendes sont remplies , et de tous les miracles rapportés par *Bollandus* , et par le sincère et révérend dom *Ruinart* !

Vous trouvez des histoires de vampires jusque dans les Lettres juives de ce d'*Argens* que les jésuites , auteurs du journal de Trévoux , ont accusé de ne rien croire. Il faut voir comme ils triomphèrent de l'histoire du vampire de Hongrie ; comme ils remerciaient DIEU et la Vierge d'avoir enfin converti ce pauvre d'*Argens* , chambellan d'un roi qui ne croyait point aux vampires.

Voilà donc , disaient-ils , ce fameux incrédule qui a osé jeter des doutes sur l'apparition de l'ange à la S^{te} Vierge , sur l'étoile qui conduisit les mages , sur la guérison des possédés , sur la submersion de deux mille cochons dans un lac , sur une éclipse de soleil en pleine lune , sur la résurrection des morts qui se promenèrent dans Jérusalem : son cœur s'est amolli , son esprit s'est éclairé , il croit aux vampires.

Il ne fut plus question alors que d'examiner si tous ces morts étaient ressuscités par leur propre vertu , ou par la puissance de DIEU , ou

par celle du diable. Plusieurs grands théologiens de Lorraine , de Moravie et de Hongrie étalèrent leurs opinions et leur science. On rapporta tout ce que S^t *Augustin*, S^t *Ambroise* et tant d'autres saints, avaient dit de plus inintelligible sur les vivans et sur les morts. On rapporta tous les miracles de S^t *Etienne* qu'on trouve au septième livre des œuvres de saint *Augustin* ; voici un des plus curieux : Un jeune homme fut écrasé dans la ville d'Aubzal en Afrique sous les ruines d'une muraille ; la veuve alla sur le champ invoquer S^t *Etienne*, à qui elle était très-dévote. S^t *Etienne* le ressuscita. On lui demanda ce qu'il avait vu dans l'autre monde. Messieurs, dit-il, quand mon ame eut quitté mon corps, elle rencontra une infinité d'ames qui lui faisaient plus de questions sur ce monde-ci que vous ne m'en faites sur l'autre. J'allais je ne fais où, lorsque j'ai rencontré S^t *Etienne* qui m'a dit : Rendez ce que vous avez reçu. Je lui ai répondu : Que voulez-vous que je vous rende ? vous ne m'avez jamais rien donné. Il m'a répété trois fois : Rendez ce que vous avez reçu. Alors j'ai compris qu'il voulait parler du *credo*. Je lui ai récité mon *credo*, et soudain il m'a ressuscité.

On cita surtout les histoires rapportées par *Sulpice Sévère* dans la vie de S^t *Martin*. On

prouva que *S^t Martin* avait entre autres résuscité un damné.

Mais toutes ces histoires, quelque vraies qu'elles puissent être, n'avaient rien de commun avec les vampires qui allaient fucer le sang de leurs voisins, et venaient ensuite se replacer dans leurs bières. On chercha si on ne trouverait pas dans l'ancien Testament ou dans la mythologie quelque vampire qu'on pût donner pour exemple; on n'en trouva point. Mais il fut prouvé que les morts buvaient et mangeaient, puisque chez tant de nations anciennes on mettait des vivres sur leurs tombeaux.

La difficulté était de savoir si c'était l'âme ou le corps du mort qui mangeait. Il fut décidé que c'était l'un et l'autre. Les mets délicats et peu substantiels, comme les méringues, la crème fouettée et les fruits fondans, étaient pour l'âme; les rost-bif étaient pour le corps.

Les rois de Perse furent, dit-on, les premiers qui se firent servir à manger après leur mort. Presque tous les rois d'aujourd'hui les imitent; mais ce sont les moines qui mangent leur dîner et leur souper, et qui boivent le vin. Ainsi les rois ne sont pas, à proprement parler, des vampires. Les vrais vampires sont les moines qui mangent aux dépens des rois et des peuples.

Il est bien vrai que S^t *Staniflas*, qui avait acheté une terre considérable d'un gentilhomme polonais, et qui ne l'avait point payée, étant poursuivi devant le roi *Boleslas* par les héritiers, ressuscita le gentilhomme; mais ce fut uniquement pour se faire donner quittance. Et il n'est point dit qu'il ait donné seulement un pot de vin au vendeur, lequel s'en retourna dans l'autre monde sans avoir ni bu ni mangé.

On agite ensuite la grande question, si l'on peut absoudre un vampire qui est mort excommunié. Cela va plus au fait.

Je ne suis pas assez profond dans la théologie pour dire mon avis sur cet article, mais je serais volontiers pour l'absolution; parce que dans toutes les affaires douteuses, il faut toujours prendre le parti le plus doux.

Odia restringenda, favores ampliandi.

Le résultat de tout ceci est qu'une grande partie de l'Europe a été infestée de vampires pendant cinq ou six ans, et qu'il n'y en a plus; que nous avons eu des convulsionnaires en France pendant plus de vingt ans, et qu'il n'y en a plus; que nous avons eu des possédés pendant dix-sept cents ans, et qu'il n'y en a plus; qu'on a toujours ressuscité des morts

depuis *Hippolyte*, et qu'on n'en ressuscite plus; que nous avons eu des jésuites en Espagne, en Portugal, en France, dans les deux Siciles, et que nous n'en avons plus. (*)

V E N A L I T É.

C E faussaire dont nous avons tant parlé, qui fit le testament du cardinal de *Richelieu*, dit au chapitre IV qu'il vaut mieux laisser la vénalité et le droit annuel, que d'abolir ces deux établissemens difficiles à changer tout d'un coup sans ébranler l'Etat.

Toute la France répétait, et croyait répéter après le cardinal de *Richelieu*, que la vénalité des offices de judicature était très-avantageuse.

L'abbé de *Saint-Pierre* fut le premier qui, croyant encore que le prétendu testament était du cardinal, osa dire dans ses observations sur le chapitre IV : *Le cardinal s'est engagé dans un mauvais pas, en soutenant que quant à présent la vénalité des charges peut être avantageuse à l'Etat. Il est vrai qu'il n'est pas possible de rembourser toutes les charges.*

Ainsi non-seulement cet abus paraissait à tout le monde irréformable, mais utile : on

(*) VELETRI. Voyez AUGUSTE OCTAVE.

était si accoutumé à cet opprobre qu'on ne le sentait pas; il semblait éternel; un seul homme en peu de mois l'a su anéantir.

Répétons donc qu'on peut tout faire, tout corriger; que le grand défaut de presque tous ceux qui gouvernent, est de n'avoir que des demi-volontés et des demi-moyens. Si *Pierre le grand* n'avait pas voulu fortement, deux mille lieues de pays seraient encore barbares.

Comment donner de l'eau dans Paris à trente mille maisons qui en manquent? comment payer les dettes de l'Etat? comment se soustraire à la tyrannie révérée d'une puissance étrangère qui n'est pas une puissance, et à laquelle on paye en tribut les premiers fruits? Osez le vouloir, et vous en viendrez à bout plus aisément que vous n'avez extirpé les jésuites, et purgé le théâtre de petits-mâtres.

V E N I S E,

Et par occasion de la liberté.

NULLE puissance ne peut reprocher aux Vénitiens d'avoir acquis leur liberté par la révolte; nulle ne peut leur dire: Je vous ai affranchis, voilà le diplôme de votre manumission.

Dictionn. philosoph. Tome IX. * F f

Ils n'ont point usurpé leurs droits comme les *Césars* usurpèrent l'empire , comme tant d'évêques , à commencer par celui de Rome , ont usurpé les droits régaliens ; ils sont seigneurs de Venise (si l'on ose se servir de cette audacieuse comparaison) comme DIEU est seigneur de la terre , parce qu'il l'a fondée.

Attila , qui ne prit jamais le titre de *fiéau de Dieu* , va ravageant l'Italie. Il en avait autant de droit qu'en eurent depuis *Charlemagne* l'australien , et *Arnould le bâtard* carinthien , et *Gui* duc de Spolette , et *Bérenger* marquis de Frioul ; et les évêques qui voulaient se faire souverains.

Dans ce temps de brigandages militaires et ecclésiastiques , *Attila* passe comme un vautour , et les Vénitiens se sauvent dans la mer comme des alcions. Nul ne les protège qu'eux-mêmes ; ils font leur nid au milieu des eaux ; ils l'agrandissent ; ils le peuplent ; ils le défendent ; ils l'enrichissent. Je demande s'il est possible d'imaginer une possession plus juste ? Notre père *Adam* , qu'on suppose avoir vécu dans le beau pays de la Mésopotamie , n'était pas à plus juste titre seigneur et jardinier du paradis terrestre.

J'ai lu le *Squittinio della libertà di Venezia* , et j'en ai été indigné.

Quoi ! Venise ne serait pas originairement

libre, parce que les empereurs grecs, superstitieux, et méchans, et faibles, et barbares, disent : Cette nouvelle ville a été bâtie sur notre ancien territoire ; et parce que des allemands, ayant le titre d'*empereur d'Occident*, disent : Cette ville étant dans l'Occident, est de notre domaine ?

Il me semble voir un poisson volant, poursuivi à la fois par un faucon et par un requin, et qui échappe à l'un et à l'autre.

Sannazar avait bien raison de dire, en comparant Rome et Venise :

Illam homines dicas, hanc possuisse deos.

Rome perdit par *César*, au bout de cinq cents ans, sa liberté acquise par *Brutus*. Venise a conservé la sienne pendant onze siècles, et je me flatte qu'elle la conservera toujours.

Gènes, pourquoi fais-tu gloire de montrer un diplôme d'un *Bérenger* qui te donna des privilèges en l'an 958 ? On fait que des concessions de privilèges ne sont que des titres de servitude. Et puis voilà un beau titre qu'une charte d'un tyran passager qui ne fut jamais bien reconnu en Italie, et qui fut chassé deux ans après la date de cette charte !

La véritable charte de la liberté est l'indépendance soutenue par la force. C'est avec la pointe de l'épée qu'on signe les diplômes qui

assurent cette prérogative naturelle. Tu perdis plus d'une fois ton privilège et ton coffre-fort. Garde l'un et l'autre depuis 1748.

Heureuse Helvétie ! à quelle pancarte dois-tu ta liberté ? à ton courage , à ta fermeté , à tes montagnes. — Mais je suis ton empereur. — Mais je ne veux plus que tu le sois. — Mais tes pères ont été esclaves de mon père. — C'est pour cela même que leurs enfans ne veulent point te servir. — Mais j'avais le droit attaché à ma dignité. — Et nous , nous avons le droit de la nature.

Quand les sept Provinces-Unies eurent-elles ce droit incontestable ? au moment même où elles furent unies ; et dès-lors ce fut *Philippe II* qui fut le rebelle. Quel grand homme que ce *Guillaume* prince d'Orange ! il trouva des esclaves , et il en fit des hommes libres.

Pourquoi la liberté est-elle si rare ?

Parce qu'elle est le premier des biens.

VENTRES PARESSEUX.

*S*AINT Paul a dit que les Crétois sont toujours menteurs , de méchantes bêtes et des ventres paresseux. Le médecin *Hequet* entendait par ventres paresseux , que les Crétois allaient rarement à la selle ; et qu'ainsi la matière fécale

refluant dans leur sang , les rendait de mauvaise humeur et en faisait de méchantes bêtes. Il est très-vrai qu'un homme qui n'a pu venir à bout de pousser sa selle , sera plus sujet à la colère qu'un autre ; sa bile ne coule pas , elle est recuite , son sang est aduste.

Quand vous avez le matin une grâce à demander à un ministre ou à un premier commis de ministre , informez-vous adroitement s'il a le ventre libre. Il faut toujours prendre *mollia fandi tempora*.

Personne n'ignore que notre caractère et notre tour d'esprit dépendent absolument de la garde-robe. Le cardinal de *Richelieu* n'était sanguinaire que parce qu'il avait des hémorroïdes internes qui occupaient son intestin rectum , et qui durcissaient ses matières. La reine *Anne d'Autriche* l'appelait toujours *cu pourri*. Ce sobriquet redoubla l'aigreur de sa bile, et coûta probablement la vie au maréchal de *Marillac* , et la liberté au maréchal de *Bassompierre*. Mais je ne vois pas pourquoi les gens constipés seraient plus menteurs que d'autres ; il n'y a nulle analogie entre le sphincter de l'anus et le mensonge , comme il y en a une très-sensible entre les intestins et nos passions , notre manière de penser , notre conduite.

Je suis donc bien fondé à croire que saint

Paul entendait par *ventres paresseux*, des gens voluptueux, des espèces de prieurs, de chanoines, d'abbés commendataires, de prélats fort riches, qui restaient au lit tout le matin pour se refaire des débauches de la veille, comme dit *Marot* :

Un gras prier son petit-fils baifait
Et mignardait au matin dans sa couche,
Tandis rôtir la perdrix on fe fait, &c. &c.

Mais on peut fort bien passer le matin au lit, et n'être ni menteur ni méchante bête. Au contraire, les voluptueux indolens sont pour la plupart très-doux dans la société, et du meilleur commerce du monde.

Quoi qu'il en soit, je suis très-fâché que *S^t Paul* injurie toute une nation : il n'y a dans ce passage (humainement parlant) ni politesse, ni habileté, ni vérité. On ne gagne point les hommes en leur disant qu'ils sont de méchantes bêtes ; et sûrement il aurait trouvé en Crète des hommes de mérite. Pourquoi outrager ainsi la patrie de *Minos*, dont l'archevêque *Fénélon* (bien plus poli que saint *Paul*) fait un si pompeux éloge dans son *Télémaque* ?

S^t Paul n'était-il pas difficile à vivre ? d'une humeur brusque, d'un esprit fier, d'un caractère dur et impérieux ? Si j'avais été l'un des

apôtres , ou seulement disciple , je me ferais infailliblement brouillé avec lui. Il me semble que tout le tort était de son côté, dans la querelle avec *Pierre Simon Barjone*. Il avait la fureur de la domination ; il se vante toujours d'être apôtre , et d'être plus apôtre que ses confrères ; lui qui avait servi à lapider saint *Etienne* ! lui qui avait été un valet persécuteur sous *Gamaliel* , et qui aurait dû pleurer ses crimes , bien plus long-temps que *S^t Pierre* ne pleura sa faiblesse (toujours humainement parlant).

Il se vante d'être citoyen romain , né à Tarsis ; et *S^t Jérôme* prétend qu'il était un pauvre juif de province , né à Giscala dans la Galilée (a). Dans ses lettres au petit troupeau de ses frères , il parle toujours en maître très-dur. *Je viendrai* , écrit-il à quelques corinthiens ; *je viendrai à vous , je jugerai tout par deux ou trois témoins ; je ne pardonnerai , ni à ceux qui ont péché , ni aux autres. Ce ni aux autres est un peu dur.*

Bien des gens prendraient aujourd'hui le parti de *S^t Pierre* contre *S^t Paul* , n'était l'épisode d'*Ananie* et de *Saphire* , qui a intimidé les âmes enclines à faire l'aumône.

(a) Nous l'avons déjà dit ailleurs , et nous le répétons ici. Pourquoi ? parce que les jeunes velches , pour l'édification de qui nous écrivons , lisent en courant et oublient tout ce qu'ils lisent.

Je reviens à mon texte des Crétois menteurs , méchantes bêtes , ventres paresseux ; et je conseille à tous les missionnaires de ne jamais débiter avec aucun peuple par lui dire des injures.

Ce n'est pas que je regarde les Crétois comme les plus justes et les plus respectables des hommes , ainsi que le dit la fabuleuse Grèce. Je ne prétends point concilier leur prétendue vertu avec leur prétendu taureau dont la belle *Pasiphaé* fut si amoureuse , ni avec l'art dont le fondeur *Dédale* fit une vache d'airain , dans laquelle *Pasiphaé* se posta si habilement , que son tendre amant lui fit un minotaure , auquel le pieux et équitable *Minos* sacrifiait tous les ans (et non pas tous les neuf ans) sept grands garçons et sept grandes filles d'Athènes.

Ce n'est pas que je croye aux cent grandes villes de Crète ; passe pour cent mauvais villages établis sur ce rocher long et étroit avec deux ou trois villes. On est toujours fâché que *Rollin* , dans sa compilation élégante de l'histoire ancienne , ait répété tant d'anciennes fables sur l'île de Crète et sur *Minos* comme sur le reste.

A l'égard des pauvres grecs et des pauvres juifs qui habitent aujourd'hui les montagnes escarpées de cette île , sous le gouvernement

d'un bacha , il se peut qu'ils soient des menteurs et de méchantes bêtes. J'ignore s'ils ont le ventre paresseux , et je soubaite qu'ils aient à manger.

V E R G E ,

Baguette divinatoire.

LES theurgites , les anciens sages , avaient tous une verge avec laquelle ils opéraient.

*Mercur*e passe pour le premier dont la verge ait fait des prodiges. On tient que *Zoroastre* avait une grande verge. La verge de l'antique *Bacchus* était son thyrsse , avec lequel il sépara les eaux de l'Oronte , de l'Hydaspe et de la mer Rouge. La verge d'*Hercule* était son bâton , sa massue. *Pythagore* fut toujours représenté avec sa verge. On dit qu'elle était d'or ; il n'est pas étonnant qu'ayant une cuisse d'or , il eût une verge du même métal.

Abaris , prêtre d'*Apollon* hyperboréen , qu'on prétend avoir été contemporain de *Pythagore* , fut bien plus fameux par sa verge ; elle n'était que de bois ; mais il traversait les airs à califourchon sur elle. *Porphyre* et *Jamblique* affirment que ces deux grands theurgites , *Abaris*

et *Pythagore* , se montrèrent amicalement leur verge.

La verge fut en tout temps l'instrument des sages et le signe de leur supériorité. Les conseillers forciers de *Pharaon* firent d'abord autant de prestiges avec leur verge , que *Moïse* fit de prodiges avec la fienne. Le judicieux *Calmet* nous apprend dans sa dissertation sur l'Exode , que les opérations de ces mages n'étaient pas des miracles proprement dits , mais une métamorphose fort singulière et fort difficile , qui néanmoins n'est ni contre , ni au-dessus des lois de la nature. La verge de *Moïse* eut la supériorité qu'elle devait avoir sur celle de ces chotims d'Egypte.

Non-seulement la verge d'*Aaron* partagea l'honneur des prodiges de son frère *Moïse* , mais elle en fit en son particulier de très-admirables. Personne n'ignore comment de treize verges celle d'*Aaron* fut la seule qui fleurit , qui poussa des boutons , des fleurs et des amandes.

Le diable , qui , comme on fait , est un mauvais singe des œuvres des saints , voulut avoir aussi sa verge , sa baguette , dont il gratifia tous les forciers. *Médée* et *Circé* furent toujours armées de cet instrument mystérieux. De là vient que jamais magicienne ne paraît à l'opéra sans cette verge , et qu'on appelle ces rôles , *des rôles à baguette*.

Aucun joueur de gobelets ne fait ses tours de passe-passe sans la verge, sans la baguette.

On trouve les sources d'eau, les trésors, au moyen d'une verge, d'une baguette de coudrier, qui ne manque pas de forcer un peu la main à un imbécille qui la ferre trop, et qui tourne aisément dans celle d'un fripon. M. *Formey*, secrétaire de l'académie de Berlin, explique ce phénomène par celui de l'aimant dans le grand Dictionnaire encyclopédique. Tous les forciers du siècle passé croyaient aller au sabbat sur une verge magique, ou sur un manche à balai qui en tenait lieu; et les juges, qui n'étaient pas forciers, les brûlaient.

Les verges de bouleau sont une poignée de scions dont on frappe les malfaiteurs sur le dos. Il est honteux et abominable qu'on inflige un pareil châtiment sur les fesses à de jeunes garçons et à de jeunes filles. C'était autrefois le supplice des esclaves. J'ai vu dans des collèges, des barbares qui faisaient dépouiller des enfans presque entièrement; une espèce de bourreau, souvent ivre, les déchirait avec de longues verges, qui mettaient en sang leurs aines et les faisaient enfler démesurément. D'autres les faisaient frapper avec douceur, et il en naissait un

autre inconvénient. Les deux nerfs qui vont du sphincter au pubis étant irrités , causaient des pollutions ; c'est ce qui est arrivé souvent à de jeunes filles.

Par une police incompréhensible, les jésuites du Paraguay fouettaient les pères et les mères de famille sur leurs fesses nues. (a) Quand il n'y aurait eu que cette raison pour chasser les jésuites , elle aurait suffi. (1)

V E R I T É.

» *PILATE* lui dit alors : Vous êtes donc
 » roi ? *JESUS* lui répondit : Vous dites que
 » je suis roi , c'est pour cela que je suis né
 » et que je suis venu au monde , afin de
 » rendre témoignage à la vérité ; tout homme
 » qui est de vérité écoute ma voix.

» *Pilate* lui dit : Qu'est-ce que vérité ?
 » et ayant dit cela , il sortit , &c. » (*Jean* ,
 chap. XVIII.)

(a) Voyez le Voyage de M. le colonel de *Bougainville* , et les Lettres sur le Paraguay.

(1) Dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes , les religieuses chez qui l'on enfermait les filles arrachées des bras de leurs parens , ne manquaient pas de les fouetter vigoureusement lorsqu'elles ne voulaient pas assister à la messe le dimanche : quand les religieuses n'étaient pas assez fortes , elles demandaient du secours à la garnison ; et l'exécution se faisait par des grenadiers , en présence d'un officier-major. Voyez l'histoire de la révocation de l'édit de Nantes.

Il est triste pour le genre-humain que *Pilate* fortît sans attendre la réponse ; nous saurions ce que c'est que la vérité. *Pilate* était bien peu curieux. L'accusé amené devant lui dit qu'il est roi , qu'il est né pour être roi ; et il ne s'informe pas comment cela peut être. Il est juge suprême au nom de *César* ; il a la puissance du glaive ; son devoir était d'approfondir le sens de ces paroles. Il devait dire : Apprenez-moi ce que vous entendez par être roi ? comment êtes-vous né pour être roi et pour rendre témoignage à la vérité ? on prétend qu'elle ne parvient que difficilement à l'oreille des rois. Moi qui suis juge , j'ai toujours eu une peine extrême à la découvrir. Instruisez-moi pendant que vos ennemis crient là dehors contre vous ; vous me rendrez le plus grand service qu'on ait jamais rendu à un juge ; et j'aime bien mieux apprendre à connaître le vrai , que de condescendre à la demande tumultueuse des Juifs qui veulent que je vous fasse pendre.

Nous n'oserons pas sans doute rechercher ce que l'auteur de toute vérité aurait pu dire à *Pilate*.

Aurait-il dit : *La vérité est un mot abstrait que la plupart des hommes emploient indifféremment dans leurs livres et dans leurs jugemens , pour erreur et mensonge.* Cette définition aurait

merveilleusement convenu à tous les feseurs de systêmes. Ainsi le mot *sageffe* est pris souvent pour folie, et *esprit* pour sottise.

Humainement parlant, définissons la vérité, en attendant mieux, *ce qui est énoncé tel qu'il est.*

Je suppose qu'on eût mis seulement six mois à enseigner à *Pilate* les vérités de la logique, il eût fait sans doute ce syllogisme concluant. On ne doit point ôter la vie à un homme qui n'a prêché qu'une bonne morale ; or celui qu'on m'a déferé, a, de l'avis de ses ennemis même, prêché souvent une morale excellente ; donc on ne doit point le punir de mort.

Il aurait pu encore tirer cet autre argument :

Mon devoir est de diffiper les attroupemens d'un peuple séditioneux qui demande la mort d'un homme, sans raison et sans forme juridique ; or tels sont les Juifs dans cette occasion ; donc je dois les renvoyer et rompre leur assemblée.

Nous supposons que *Pilate* savait l'arithmétique, ainsi nous ne parlerons pas de ces espèces de vérités.

Pour les vérités mathématiques, je crois qu'il aurait fallu trois ans pour le moins, avant qu'il pût être au fait de la géométrie

transcendante. Les vérités de la physique , combinées avec celles de la géométrie auraient exigé plus de quatre ans. Nous en confusions six , d'ordinaire , à étudier la théologie ; j'en demande douze pour *Pilate* , attendu qu'il était païen , et que six ans n'auraient pas été trop pour déraciner toutes les vieilles erreurs , et six autres années pour le mettre en état de recevoir le bonnet de docteur.

Si *Pilate* avait eu une tête bien organisée , je n'aurais demandé que deux ans pour lui apprendre les vérités métaphysiques ; et comme ces vérités sont nécessairement liées avec celles de la morale , je me flatte qu'en moins de neuf ans *Pilate* ferait devenu un vrai savant et parfaitement honnête homme.

Vérités historiques.

J'AURAIS dit ensuite à *Pilate* : Les vérités historiques ne sont que des probabilités. Si vous avez combattu à la bataille de *Philippes* , c'est pour vous une vérité que vous connaissez par intuition , par sentiment. Mais pour nous qui habitons tout auprès du désert de *Syrie* , ce n'est qu'une chose très-probable , que nous connaissons par ouï-dire. Combien faut-il de ouï-dire pour former une persuasion

égale à celle d'un homme qui , ayant vu la chose , peut se vanter d'avoir une espèce de certitude ?

Celui qui a entendu dire la chose à douze mille témoins oculaires , n'a que douze mille probabilités égales à une forte probabilité, laquelle n'est pas égale à la certitude.

Si vous ne tenez la chose que d'un seul des témoins , vous ne savez rien ; vous devez douter. Si le témoin est mort , vous devez douter encore plus , car vous ne pouvez plus vous éclaircir. Si de plusieurs témoins morts ; vous êtes dans le même cas.

Si de ceux à qui les témoins ont parlé ; le doute doit encore augmenter.

De génération en génération le doute augmente , et la probabilité diminue ; et bientôt la probabilité est réduite à zéro.

Des degrés de vérité suivant lesquels on juge les accusés.

ON peut être traduit en justice ou pour des faits ou pour des paroles.

Si pour des faits , il faut qu'ils soient aussi certains que le sera le supplice auquel vous condamnez le coupable : car si vous n'avez , par exemple , que vingt probabilités contre

lui ,

lui, ces vingt probabilités ne peuvent équivaloir à la certitude de sa mort. Si vous voulez avoir autant de probabilités qu'il vous en faut pour être sûr que vous ne répandez point le sang innocent, il faut qu'elles naissent de témoignages unanimes de déposans qui n'aient aucun intérêt à déposer. De ce concours de probabilités, il se formera une opinion très-forte qui pourra servir à excuser votre jugement. Mais, comme vous n'aurez jamais de certitude entière, vous ne pourrez vous flatter de connaître parfaitement la vérité. Par conséquent vous devez toujours pencher vers la clémence plus que vers la rigueur.

S'il ne s'agit que de faits dont il n'ait résulté ni mort d'homme, ni mutilation, il est évident que vous ne devez faire mourir ni mutiler l'accusé.

S'il n'est question que de paroles, il est encore plus évident que vous ne devez point faire pendre un de vos semblables, pour la manière dont il a remué la langue; car toutes les paroles du monde n'étant que de l'air battu, à moins que ces paroles n'aient excité au meurtre, il est ridicule de condamner un homme à mourir pour avoir battu l'air. Mettez dans une balance toutes les paroles oiseuses qu'on ait jamais dites, et dans l'autre

balance le fang d'un homme , ce fang l'emportera. Or celui qu'on a traduit devant vous n'étant accusé que de quelques paroles que les ennemis ont pris en un certain fens , tout ce que vous pourriez faire serait auffi de lui dire des paroles qu'il prendra dans le fens qu'il voudra : mais livrer un innocent au plus cruel et au plus ignominieux fupplice , pour des mots que les ennemis ne comprennent pas , cela est trop barbare. Vous ne faites pas plus de cas de la vie d'un homme que de celle d'un lézard , et trop de juges vous reffemblent.

V E R S E T P O E S I E.

IL est aisé d'être profateur , très-difficile et très-rare d'être poëte. Plus d'un profateur a fait semblant de méprifer la poëfie. Il faut leur rappeler souvent le mot de *Montagne* : *Nous ne pouvons y atteindre , vengeons-nous par en médire.*

Nous avons déjà remarqué que *Montesquieu* n'ayant pu réuffir en vers , s'avifa , dans les *Lettres persanes* , de n'admettre nul mérite dans *Virgile* et dans *Horace*. L'éloquent *Boffuet* tenta de faire quelques vers , et les fit déteftables ; mais il se garda bien de déclamer contre les grands poëtes.

Fénélon ne fit guère de meilleurs vers que *Bossuet* ; mais il savait par cœur presque toutes les belles poésies de l'antiquité ; son esprit en est plein ; il les cite souvent dans ses lettres.

Il me semble qu'il n'y a jamais eu d'homme véritablement éloquent qui n'ait aimé la poésie. Je n'en citerai pour exemples que *César* et *Cicéron*. L'un fit la tragédie d'*Oedipe* ; nous avons de l'autre des morceaux de poésie qui pouvaient passer pour les meilleurs avant que *Lucrèce*, *Virgile* et *Horace* parussent.

Rien n'est plus aisé que de faire de mauvais vers en français ; rien de plus difficile que d'en faire de bons. Trois choses rendent cette difficulté presque insurmontable : la gêne de la rime ; le trop petit nombre de rimes nobles et heureuses ; la privation de ces inversions dont le grec et le latin abondent. Aussi nous avons très-peu de poètes qui soient toujours élégans et toujours corrects. Il n'y a peut-être en France que *Racine* et *Boileau* qui aient une élégance continue. Mais remarquez que les beaux morceaux de *Corneille* sont toujours bien écrits , à quelques petites fautes près. On en peut dire autant des meilleures scènes en vers de *Molière* , des opéra de *Quinault* , des bonnes fables de *la Fontaine*. Ce sont-là les seuls génies qui ont illustré

la poésie en France dans le grand siècle. Presque tous les autres ont manqué de naturel, de variété, d'éloquence, d'élégance, de justesse, de cette logique secrète qui doit guider toutes les pensées sans jamais paraître; presque tous ont péché contre la langue.

Quelquefois au théâtre on est ébloui d'une tirade de vers pompeux, récités avec emphase. L'homme sans discernement applaudit, l'homme de goût condamne. Mais comment l'homme de goût fera-t-il comprendre à l'autre que les vers applaudis par lui ne valent rien? Si je ne me trompe, voici la méthode la plus sûre.

Dépouillez les vers de la cadence et de la rime, sans y rien changer d'ailleurs. Alors la faiblesse et la fausseté de la pensée, ou l'impropriété des termes, ou le solécisme, ou le barbarisme, ou l'ampoulé se manifeste dans toute sa turpitude.

Faites cette expérience sur tous les vers de la tragédie d'Iphigénie, ou d'Armide, et sur ceux de l'Art poétique; vous n'y trouverez aucun de ces défauts, pas un mot vicieux, pas un mot hors de sa place. Vous verrez que l'auteur a toujours exprimé heureusement sa pensée, et que la gêne de la rime n'a rien coûté au sens.

Prenez au hasard toute autre pièce de vers;

par exemple , la tragédie de Didon , qui me tombe actuellement sous la main. Voici le discours que tient *Iarbe* , à la première scène :

» Tous mes ambassadeurs irrités et confus
 » Trop souvent de la reine ont subi les refus.
 » Voisin de ses Etats, faibles dans leur naissance,
 » Je croyais que Didon, redoutant ma vengeance,
 » Se résoudrait sans peine à l'hymen glorieux
 » D'un monarque puissant, fils du maître des dieux.
 » Je contiens cependant la fureur qui m'anime;
 » Et déguisant encor mon dépit légitime,
 » Pour la dernière fois en proie à ses hauteurs,
 » Je viens, sous le faux nom de mes ambassadeurs,
 » Au milieu de la cour d'une reine étrangère,
 » D'un refus obstiné pénétrer le mystère;
 » Que fais-je!... n'écouter qu'un transport amoureux,
 » Me découvrir moi-même, et déclarer mes feux.»

Otez la rime , et vous ferez révolté de voir *subir des refus* ; parce qu'on essuie un refus , et qu'on subit une peine. *Subir un refus* est un barbarisme.

Je croyais que Didon, redoutant ma vengeance, se résoudrait sans peine. Si elle ne se résolvait que par crainte de la vengeance , il est bien clair qu'alors elle ne se résoudrait pas sans peine , mais avec beaucoup de peine et de

douleur. Elle se résoudrait malgré elle ; elle prendrait un parti forcé. *Iarbe* , en parlant ainsi , fait un contre-sens.

Il dit qu'il est en proie aux hauteurs de la reine. On peut être exposé à des hauteurs , mais on ne peut y être en proie , comme on l'est à la colère , à la vengeance , à la cruauté. Pourquoi ? c'est que la cruauté , la vengeance , la colère , poursuivent en effet l'objet de leur ressentiment ; et cet objet est regardé comme leur proie : mais des hauteurs ne poursuivent personne ; les hauteurs n'ont point de proie.

Il vient sous le faux nom de ses ambassadeurs. Tous ses ambassadeurs ont subi des refus. Il est impossible qu'il vienne sous le nom de tant d'ambassadeurs à la fois. Un homme ne peut porter qu'un nom ; et s'il prend le nom d'un ambassadeur , il ne peut prendre le faux nom de cet ambassadeur , il prend le véritable nom de ce ministre. *Iarbe* dit donc tout le contraire de ce qu'il veut dire , et ce qu'il dit ne forme aucun sens.

Il veut pénétrer le mystère d'un refus. Mais s'il a été refusé avec tant de hauteur , il n'y a nul mystère à ce refus. Il veut dire qu'il cherche à en pénétrer les raisons. Mais il y a grande différence entre raison et mystère. Sans le mot propre on n'exprime jamais bien ce qu'on pense.

Que fais-je ! . . . n'écouter qu'un transport amoureux , me découvrir moi-même , et déclarer mes feux.

Ces mots *que fais-je !* font attendre que *Iarbe* va se livrer à la fureur de sa passion. Point du tout : il dit qu'il parlera peut-être d'amour à sa maîtresse ; ce qui n'est assurément ni extraordinaire , ni dangereux , ni tragique , et ce qu'il devrait avoir déjà fait. Observez encore que s'il se découvre , il faut bien qu'il se découvre lui-même : ce *lui-même* est un pléonafme.

Ce n'est pas ainsi que , dans l'*Andromaque* , *Racine* fait parler *Oreste* , qui se trouve à peu près dans la même situation.

Il dit :

» Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne.
 » J'aime , je viens chercher *Hermione* en ces lieux ,
 » La fléchir , l'enlever , ou mourir à ses yeux. »

Voilà comme devait s'exprimer un caractère fougueux et passionné tel qu'on peint *Iarbe*.

Que de fautes dans ce peu de vers dès la première scène ! presque chaque mot est un défaut. Et si on voulait examiner ainsi tous nos ouvrages dramatiques , y en a-t-il un seul qui pût tenir contre une critique sévère ?

L'Inès de *la Motte* est certainement une

pièce touchante ; on ne peut voir le dernier acte sans verser des larmes. L'auteur avait infiniment d'esprit ; il l'avait juste , éclairé , délicat et fécond ; mais dès le commencement de la pièce , quelle versification faible , languissante , décousue , obscure , et quelle impropriété de termes !

» Mon fils ne me fuit point : il a craint , je le vois ,
 » D'être ici le témoin du bruit de ses exploits.
 » Vous , Rodrigue , le sang vous attache à sa gloire ;
 » Votre valeur , Henrique , eut part à sa victoire.
 » Ressentez avec moi sa nouvelle grandeur.
 » Reine , de Ferdinand voici l'ambassadeur. »

D'abord , on ne fait quel est le personnage qui parle , ni à qui il s'adresse , ni dans quel lieu il est , ni de quelle victoire il s'agit. Et c'est pécher contre la grande règle de *Boileau* et du bon sens.

» Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué :
 » Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué ;

 » Que dès les premiers vers l'action préparée
 » Sans peine du sujet aplanisse l'entrée.

Ensuite , remarquez qu'on n'est point témoin d'un bruit d'exploits. Cette expression est vicieuse.

vicieuse. L'auteur entend que peut-être ce fils trop modeste craint de jouir de sa renommée ; qu'il veut se dérober aux honneurs qu'on s'empresse à lui rendre. Ces expressions seraient plus justes et plus nobles. Il s'agit d'une ambassade envoyée pour féliciter le prince. Ce n'est pas là un bruit d'exploits.

Vous, Rodrigue. — Vous, Henrique. Il semble que le roi aille donner ses ordres à ce *Rodrigue* et à ce *Henrique* : point du tout ; il ne leur ordonne rien , il ne leur apprend rien. Il s'interrompt pour leur dire seulement , *ressentez avec moi la nouvelle grandeur de mon fils.* On ne ressent point une grandeur. Ce terme est absolument impropre ; c'est une espèce de barbarisme. L'auteur aurait pu dire : *Partagez son triomphe , ainsi que son bonheur.*

Le roi s'interrompt encore pour dire , *Reine , de Ferdinand voici l'ambassadeur , sans apprendre au public quel est ce Ferdinand , et de quel pays cet ambassadeur est venu.* Aussitôt l'ambassadeur arrive. On apprend qu'il vient de Castille ; que le personnage qui vient de parler est roi de Portugal , et qu'il vient le complimenter sur les victoires de l'infant son fils. Le roi de Portugal répond au compliment de cet ambassadeur de Castille , qu'il va enfin marier son fils à la sœur de *Ferdinand* roi de Castille.

Allez ; de mes desseins instruisez la Castille ;
Faites favoir au roi cet hymen triomphant
Dont je vais couronner les exploits de l'infant.

Faire savoir un hymen est sec et sans élégance. Un hymen triomphant est très-impropre et très-vicieux , parce que cet hymen ne triomphe pas.

Couronner les exploits d'un hymen est trop trivial et n'est point à sa place ; parce que ce mariage était conclu avant les triomphes de l'infant. Une plus grande faute , est celle de dire sèchement à l'ambassadeur , allez-vous en , comme si on parlait à un courrier. C'est manquer à la bienfiance. Quand Pyrrhus donne audience à Oreste dans l'Andromaque , et lorsqu'il refuse ses propositions , il lui dit :

Vous pouvez cependant voir la fille d'Hélène.
Du sang qui vous unit je fais l'étroite chaîne.
Après cela , Seigneur , je ne vous retiens plus.

Toutes les bienfiances sont observées dans le discours de Pyrrhus ; c'est une règle qu'il ne faut jamais violer.

Quand l'ambassadeur a été congédié , le roi de Portugal dit à sa femme :

. . . Mon fils est enfin digne que la princesse
Lui donne avec sa main l'estime et la tendresse.

Voilà un solécisme intolérable , ou plutôt un barbarisme. On ne donne point l'estime et la tendresse comme on donne le bon jour. Le pronom était absolument nécessaire ; les esprits les plus grossiers sentent cette nécessité. Jamais le bourgeois le plus mal élevé n'a dit à sa maîtresse , accordez-moi l'estime , mais votre estime. La raison en est que tous nos sentimens nous appartiennent. Vous excitez *ma* colère , et non pas la colère ; *mon* indignation , et non pas l'indignation , à moins qu'on n'entende l'indignation , la colère du public. On dit , vous avez l'estime et l'amour du peuple ; vous avez mon amour et mon estime. Le vers de *la Motte* n'est pas français ; et rien n'est peut-être plus rare que de parler français dans notre poésie.

Mais , me dira-t-on , malgré cette mauvaise versification , Inès réussit : oui ; elle réussirait cent fois davantage , si elle était bien écrite. Elle serait au rang des pièces de *Racine* , dont le style est sans contredit le principal mérite.

Il n'y a de vraie réputation que celle qui est formée à la longue par le suffrage unanime des connaisseurs sévères. Je ne parle ici que d'après eux ; je ne critique aucun mot , aucune phrase , sans en rendre une raison évidente. Je me garde bien d'en user comme ces regrattiers insolens de la littérature , ces feseurs

d'observations à tant la feuille , qui usurpent le nom de journalistes ; qui croient flatter la malignité du public en disant : Cela est ridicule , cela est pitoyable , sans rien discuter , sans rien prouver. Ils débitent pour toute raison des injures , des sarcasmes , des calomnies. Ils tiennent bureau ouvert de médisance , au lieu d'ouvrir une école où l'on puisse s'instruire.

Celui qui dit librement son avis , sans outrage et sans raillerie amère ; qui raisonne avec son lecteur ; qui cherche sérieusement à épurer la langue et le goût , mérite au moins l'indulgence de ses concitoyens. Il y a plus de soixante ans que j'étudie l'art des vers , et peut-être suis-je en droit de dire mon sentiment. Je dis donc qu'un vers , pour être bon , doit être semblable à l'or , en avoir le poids , le titre et le son. Le poids , c'est la pensée ; le titre , c'est la pureté élégante du style ; le son , c'est l'harmonie. Si l'une de ces trois qualités manque , le vers ne vaut rien.

J'avance hardiment , sans crainte d'être démenti par quiconque a du goût , qu'il y a plusieurs pièces de *Corneille* où l'on ne trouvera pas six vers irrépréhensibles de suite. Je mets de ce nombre Théodore , don Sanche , Attila , Bérénice , Agéfilas ; et je pourrais augmenter

beaucoup cette liste. Je ne parle pas ainsi pour dépriser le mâle et puissant génie de *Corneille*, mais pour faire voir combien la versification française est difficile, et plutôt pour excuser ceux qui l'ont imité dans ses défauts que pour les condamner. Si vous lisez le *Cid*, les *Horaces*, *Cinna*, *Pompée*, *Polyeucte*, avec le même esprit de critique, vous y trouverez souvent douze vers de suite, je ne dis pas seulement bien faits, mais admirables.

Tous les gens de lettres savent que lorsqu'on apporta au sévère *Boileau* la tragédie de *Rhadamiste*, il n'en put achever la lecture, et qu'il jeta le livre à la moitié du second acte. *Les Pradons*, dit-il, dont nous nous sommes tant moqués, étaient des soleils en comparaison de ces gens-ci. L'abbé *Fraguier* et l'abbé *Gédouin* étaient présents avec le *Verrier*, qui lisait la pièce. Je les entendis plus d'une fois raconter cette anecdote; et *Racine* le fils en fait mention dans la vie de son père. L'abbé *Gédouin* nous disait que ce qui les avait d'abord révoltés tous, était l'obscurité de l'exposition faite en mauvais vers. En effet, disait-il, nous ne pûmes jamais comprendre ces vers de *Zénobie*:

A peine je touchais à mon troisième lustre,
Lorsque tout fut conclu pour cet hymen illustre.
Rhadamiste déjà s'en croyait assuré ;

Quand son père cruel, contre nous conjuré,
 Entra dans nos Etats suivi de Tyridate,
 Qui brûlait de s'unir au sang de Mithridate.
 Et ce parthe indigné qu'on lui ravît ma foi,
 Sema par-tout l'horreur, le désordre et l'effroi.
 Mithridate accablé par son perfide frère,
 Fit tomber sur le fils les cruautés du père.

Nous fentîmes tous, dit l'abbé Gédouin,
 que l'hymen illustre n'était que pour rimer à
troisième lustre : Que le père cruel contre nous
 conjuré, et entrant dans nos Etats suivi de
Tyridate, qui brûlait de s'unir au sang de
Mithridate, était inintelligible à des auditeurs
 qui ne savaient encore ni qui était ce *Tyridate*,
 ni qui était ce *Mithridate* : Que ce parthe,
 semant par-tout l'horreur, le désordre et l'effroi,
 sont des expressions vagues, rebattues, qui
 n'apprennent rien de positif : Que les cruautés
 du père, tombant sur le fils, sont une équivo-
 que ; qu'on ne fait si c'est le père qui poursuit
 le fils, ou si c'est *Mithridate* qui se venge sur
 le fils des cruautés du père.

Le reste de l'exposition n'est guère plus
 clair. Ce défaut devait choquer étrangement
Boileau et ses élèves, *Boileau* surtout qui avait
 dit dans sa Poétique :

Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer,
 De ce qu'il veut, d'abord ne fait pas m'informer,

Et qui débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue.

L'abbé *Gédouin* ajoutait que *Boileau* avait arraché la pièce des mains de *le Verrier*, et l'avait jetée par terre à ces vers :

Eh! que fais-je, Hiéron? furieux, incertain,
Criminel sans penchant, vertueux sans dessein,
Jouet infortuné de ma douleur extrême,
Dans l'état où je suis me connais-je moi-même?
De mille soins divers sans cesse combattu,
Ennemi du forfait, sans aimer la vertu, &c.

Ces antithèses en effet ne forment qu'un contre-sens inintelligible. Que signifie *criminel sans penchant*? Il fallait au moins dire, sans penchant au crime. Il fallait joûter contre ces beaux vers de *Quinault* :

Le destin de Médée est d'être criminelle;
Mais son cœur était fait pour aimer la vertu.

Vertueux sans dessein, sans quel dessein? Est-ce sans dessein d'être vertueux? Il est impossible de tirer de ces vers un sens raisonnable.

Comment le même homme, qui vient de dire qu'il est vertueux, quoique sans dessein, peut-il dire qu'il n'aime point la vertu? Avouons que tout cela est un étrange galimatias, et que *Boileau* avait raison.

Par un don de César je suis roi d'Arménie ,
Parce qu'il croit par moi détruire l'Ibérie.

Boileau avait dit :

Fuyez des mauvais sons le concours odieux.

Certes , ce vers : *Parce qu'il croit par moi* ,
devait révolter son oreille.

Le dégoût et l'impatience de ce grand critique étaient donc très-excusable. Mais s'il avait entendu le reste de la pièce , il y aurait trouvé des beautés , de l'intérêt , du pathétique , du neuf , et plusieurs vers dignes de *Corneille*.

Il est vrai que dans un ouvrage de longue haleine , on doit pardonner à quelques vers mal faits , à quelques fautes contre la langue ; mais en général un style pur et châtié est absolument nécessaire. Ne nous laissons point de citer l'Art poétique ; il est le code , non-seulement des poètes , mais même des profateurs.

Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

On peut être sans doute très-ennuyeux en écrivant bien ; mais on l'est bien davantage en écrivant mal.

N'oublions pas de dire qu'un style froid, languissant, décousu, sans grâces et sans force, dépourvu de génie et de variété, est encore pire que mille solécismes. Voilà pourquoi furent cent poètes il s'en trouve à peine un qu'on puisse lire. Songez à toutes les pièces de vers dont nos mercures sont furchargés depuis cent ans, et voyez si de dix mille il y en a deux dont on se souvienne. Nous avons environ quatre mille pièces de théâtre : combien peu sont échappées à un éternel oubli !

Est-il possible qu'après les vers de *Racine*, des barbares aient osé forger des vers tels que ceux-ci ?

Le lac, où vous avez cent barques toutes prêtes,
 Lavant le pied des murs du palais où vous êtes,
 Vous peut faire aisément regagner Tetsuco ;
 Ses ports nous sont ouverts d'ailleurs à Tabasco.
 Vous le savez, Seigneur ; l'ardeur étant nouvelle,
 Et d'un premier butin l'espérance étant belle.....
 Ne les bravons donc point, risquons moins, et que Charle
 En maître désormais se présente et lui parle. —
 Ce prêtre d'un grand deuil menace Tlascalca,
 Est-ce assez ? Sa fureur n'en demeure pas là.
 Nous faurons les ferrer. Mais dans un temps plus calme.
 Le myrte ne se doit cueillir qu'après la palme.
 Il apprit que le trône est l'autel éminent

D'où part du roi des rois l'oracle dominant.
Que le sceptre est la verge , &c.

Est-ce sur le théâtre d'Iphigénie et de Phèdre;
est-ce chez les Hurons , chez les Illinois ,
qu'on a fait ronfler ces vers et qu'on les a
imprimés ?

Il y a quelquefois des vers qui paraissent
d'abord moins ridicules , mais qui le sont
encore plus , pour peu qu'ils soient examinés
par un sage critique.

C A T I L I N A .

Quoi ! Madame , aux autels vous devancez l'aurore !
Eh ! quel soin si pressant vous y conduit encore ?
Qu'il m'est doux cependant de revoir vos beaux yeux
Et de pouvoir ici rassembler tous mes dieux !

T U L L I E .

Si ce sont-là les dieux à qui tu sacrifies ,
Apprends qu'ils ont toujours abhorré les impies ;
Et que si leur pouvoir égalait leur courroux ,
La foudre deviendrait le moindre de leurs coups.

C A T I L I N A .

Tullie , expliquez-moi ce que je viens d'entendre.
Il a bien raison de demander à *Tullie* l'expli-
cation de tout ce galimatias.

*Une femme qui devance l'aurore aux autels ,
Et qu'un soin pressant y conduit encore.*

*Ses beaux yeux qui s'y rassemblent avec tous les dieux ,
Ces beaux yeux qui abhorrent les impies ,
Ces yeux dont la foudre deviendrait le moindre coup ,
Si leur pouvoir égalait le courroux de ces yeux , &c.*

De telles tirades (et qui sont en très-grand nombre) font encore pires que le lac qui peut faire aisément regagner Tetfuco , et dont les ports sont ouverts d'ailleurs à Tabasco. Et que pouvons-nous dire d'ailleurs d'un siècle qui a vu représenter des tragédies écrites toutes entières dans ce style barbare ?

Je le répète ; je mets ces exemples sous les yeux , pour faire voir aux jeunes gens dans quels excès incroyables on peut tomber quand on se livre à la fureur de rimer sans demander conseil. Je dois exhorter les artistes à se nourrir du style de *Racine* et de *Boileau* , pour empêcher le siècle de tomber dans la plus ignominieuse barbarie.

On dira, si l'on veut , que je suis jaloux des beaux yeux rassemblés avec les dieux , et dont la foudre est le moindre coup. Je répondrai que j'ai les mauvais vers en horreur , et que je suis en droit de le dire.

Un abbé *Trublet* a imprimé qu'il ne pouvait lire un poëme tout de suite. Eh ! M. l'abbé , que peut-on lire , que peut-on entendre , que peut-on faire long-temps et tout de suite ?

V E R T U.

S E C T I O N P R E M I E R E.

ON dit de *Marcus Brutus* , qu'avant de se tuer il prononça ces paroles : O vertu ! j'ai cru que tu étais quelque chose ; mais tu n'es qu'un vain fantôme !

Tu avais raison , *Brutus* , si tu mettais la vertu à être chef de parti et l'assassin de ton bienfaiteur, de ton père *Jules - César* ; mais si tu avais fait consister la vertu à ne faire que du bien à ceux qui dépendaient de toi , tu ne l'aurais pas appelée *fantôme* , et tu ne te ferais pas tué de désespoir.

Je suis très-vertueux , dit cet excrément de théologie , car j'ai les quatre vertus cardinales , et les trois théologiques. Un honnête homme lui demande : Qu'est-ce que vertu cardinale ? l'autre répond : C'est force , prudence , tempérance et justice.

L' H O N N E T E H O M M E.

Si tu es juste , tu as tout dit ; ta force , ta prudence , ta tempérance , sont des qualités utiles. Si tu les as , tant mieux pour toi ; mais si tu es juste , tant mieux pour les autres. Ce n'est pas encore assez d'être juste , il faut être

bienfaisant ; voilà ce qui est véritablement cardinal. Et tes théologales , qui sont-elles ?

L' E X C R E M E N T.

Foi , espérance , charité.

L' H O N N E T E H O M M E.

Est-ce vertu de croire ? ou ce que tu crois te semble vrai , et en ce cas il n'y a nul mérite à le croire ; ou il te semble faux , et alors il est impossible que tu le croyes.

L'espérance ne saurait être plus vertu que la crainte ; on craint et on espère , selon qu'on nous promet ou qu'on nous menace. Pour la charité , n'est-ce pas ce que les Grecs et les Romains entendaient par humanité , amour du prochain ? cet amour n'est rien s'il n'est agissant ; la bienfaisance est donc la seule vraie vertu.

L' E X C R E M E N T.

Quel fot ! vraiment oui , j'irai me donner bien du tourment pour servir les hommes , et il ne m'en reviendrait rien ! chaque peine mérite salaire. Je ne prétends pas faire la moindre action honnête , à moins que je ne sois sûr du paradis.

Quis enim virtutem amplectitur ipsam

Premia si tollas ?

Qui pourra suivre la vertu

Si vous ôtez la récompense ?

L'HONNÊTE HOMME.

Ah ! maître , c'est-à-dire que si vous n'espé-
riez pas le paradis , et si vous ne redoutiez pas
l'enfer , vous ne feriez jamais aucune bonne
œuvre. Vous me citez des vers de *Juvénal*
pour me prouver que vous n'avez que votre
intérêt en vue. En voici de *Racine* , qui pour-
ront vous faire voir au moins qu'on peut
trouver dès ce monde sa récompense, en atten-
dant mieux.

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :
Par-tout en ce moment on me bénit, on m'aime !
On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer ;
Le ciel dans leurs chagrins ne m'entend point nommer.
Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage ,
Je vois voler par-tout les cœurs à mon passage !
Tels étaient vos plaisirs.

Croyez-moi , maître , il y a deux choses qui
méritent d'être aimées pour elles-mêmes ,
DIEU et la vertu.

L'EXCREMENT.

Ah ! Monsieur , vous êtes fénéloniste.

L'HONNÊTE HOMME.

Oui , maître.

L'EXCREMENT.

J'irai vous dénoncer à l'official de Meaux.

L'HONNÊTE HOMME.

Va , dénonce.

S E C T I O N I I .

QU'EST-CE que vertu ? Bienfaisance envers le prochain. Puis-je appeler vertu autre chose que ce qui me fait du bien ? Je suis indigent , tu es libéral. Je suis en danger , tu me secours. On me trompe , tu me dis la vérité. On me néglige , tu me consoles. Je suis ignorant , tu m'instruis. Je t'appellerai sans difficulté vertueux. Mais que deviendront les vertus cardinales et théologiques ? Quelques-unes resteront dans les écoles.

Que m'importe que tu sois tempérant ? c'est un précepte de santé que tu observes ; tu t'en porteras mieux , et je t'en félicite. Tu as la foi et l'espérance , je t'en félicite encore davantage ; elles te procureront la vie éternelle. Tes vertus théologiques sont des dons célestes ; tes cardinales sont d'excellentes qualités qui servent à te conduire : mais elles ne sont point vertus par rapport à ton prochain. Le prudent se fait du bien , le vertueux en fait aux hommes. *S^t Paul* a eu raison de te dire que la charité l'emporte sur la foi , sur l'espérance.

Mais quoi , n'admettra-t-on de vertus que celles qui sont utiles au prochain ! Eh comment puis-je en admettre d'autres ? Nous

vivons en société ; il n'y a donc de véritablement bon pour nous que ce qui fait le bien de la société. Un solitaire sera sobre , pieux ; il sera revêtu d'un cilice ; eh bien , il sera saint : mais je ne l'appellerai vertueux que quand il aura fait quelque acte de vertu dont les autres hommes auront profité. Tant qu'il est seul , il n'est ni bienfaisant ni malfaisant ; il n'est rien pour nous. Si *St Bruno* a mis la paix dans les familles , s'il a secouru l'indigence , il a été vertueux ; s'il a jeûné , prié dans la solitude , il a été un saint. La vertu entre les hommes est un commerce de bienfaits ; celui qui n'a nulle part à ce commerce ne doit point être compté. Si ce saint était dans le monde , il ferait du bien sans doute ; mais tant qu'il n'y fera pas , le monde aura raison de ne lui pas donner le nom de vertueux ; il sera bon pour lui , et non pour nous.

Mais , me dites-vous , si un solitaire est gourmand , ivrogne , livré à une débauche secrète avec lui-même , il est vicieux ; il est donc vertueux s'il a les qualités contraires. C'est de quoi je ne peux convenir : c'est un très-vilain homme s'il a les défauts dont vous parlez ; mais il n'est point vicieux , méchant , punissable par rapport à la société à qui ses infamies ne font aucun mal. Il est à préférer que s'il rentre dans la société il y fera du mal ,
qu'il

qu'il y fera très-vicieux ; et il est même bien plus probable que ce sera un méchant homme , qu'il n'est sûr que l'autre solitaire tempérant et chaste fera un homme de bien , car dans les sociétés les défauts augmentent , et les bonnes qualités diminuent.

On fait une objection bien plus forte ; *Néron*, le pape *Alexandre VI*, et d'autres monstres de cette espèce , ont répandu des bienfaits ; je réponds hardiment qu'ils furent vertueux ce jour-là.

Quelques théologiens disent que le divin empereur *Antonin* n'était pas vertueux ; que c'était un stoïcien entêté , qui , non content de commander aux hommes , voulait encore être estimé d'eux ; qu'il rapportait à lui-même le bien qu'il faisait au genre-humain ; qu'il fut toute sa vie juste , laborieux , bienfaisant , par vanité , et qu'il ne fit que tromper les hommes par ses vertus ; je m'écrie alors : Mon Dieu , donnez-nous souvent de pareils fripons !

VIANDE , VIANDE DEFENDUE ,
VIANDE DANGEREUSE.

*Court examen des préceptes juifs et chrétiens ,
et de ceux des anciens philosophes.*

VIANDE vient sans doute de *victus* , ce qui nourrit , ce qui soutient la vie ; de *victus* on fit *viventia* , de *viventia* viande. Ce mot devrait s'appliquer à tout ce qui se mange ; mais par la bizarrerie de toutes les langues , l'usage a prévalu de refuser cette dénomination au pain , au laitage , au riz , aux légumes , aux fruits , au poisson , et de ne le donner qu'aux animaux terrestres. Cela semble contre toute raison ; mais c'est l'apanage de toutes les langues et de ceux qui les ont faites.

Quelques premiers chrétiens se firent un scrupule de manger de ce qui avait été offert aux dieux , de quelque nature qu'il fût. S' Paul n'approuva pas ce scrupule. Il écrit aux Corinthiens (a) : *Ce qu'on mange n'est pas ce qui nous rend agréables à DIEU. Si nous mangeons , nous n'aurons rien de plus devant lui , ni rien de moins si nous ne mangeons pas.* Il exhorte seulement à ne point se nourrir de viandes immolées aux Dieux , devant ceux des frères qui

(a) Epît. I , chap. VIII.

pourraient en être scandalisés. On ne voit pas après cela pourquoi il traite si mal S' *Pierre*, et le reprend d'avoir mangé des viandes défendues avec les Gentils. On voit d'ailleurs dans les Actes des apôtres que *Simon - Pierre* était autorisé à manger de tout indifféremment. Car il vit un jour le ciel ouvert, et une grande nappe descendant par les quatre coins du ciel en terre; elle était couverte de toutes sortes d'animaux terrestres à quatre pieds, de toutes les espèces d'oiseaux et de reptiles (ou animaux qui nagent), et une voix lui cria : Tue et mange. (b)

Vous remarquerez qu'alors le carême et les jours de jeûne n'étaient point institués. Rien ne s'est jamais fait que par degrés. Nous pouvons dire ici, pour la consolation des faibles, que la querelle de S' *Pierre* et de S' *Paul* ne doit point nous effrayer. Les saints sont hommes. *Paul* avait commencé par être le geolier et même le bourreau des disciples de J E S U S. *Pierre* avait renié J E S U S, et nous avons vu que l'Eglise naissante, souffrante, militante, triomphante, a toujours été divisée depuis les ébionites jusqu'aux jésuites.

Je pense bien que les brachmanes, si antérieurs aux Juifs, pourraient bien avoir été divisés aussi; mais enfin ils furent les premiers

(b) Actes, chap. X.

qui s'imposèrent la loi de ne manger d'aucun animal. Comme ils croyaient que les âmes passaient et repassaient des corps humains dans ceux des bêtes , ils ne voulaient point manger leurs parens. Peut-être leur meilleure raison était la crainte d'accoutumer les hommes au carnage , et de leur inspirer des mœurs féroces.

On fait que *Pythagore* , qui étudia chez eux la géométrie et la morale , embrassa cette doctrine humaine et la porta en Italie. Ses disciples la suivirent très-long-temps : les célèbres philosophes *Plotin* , *Jamblique* et *Porphyre* la recommandèrent , et même la pratiquèrent , quoiqu'il soit assez rare de faire ce qu'on prêche. L'ouvrage de *Porphyre* sur l'abstinence des viandes , écrit au milieu de notre troisième siècle , très-bien traduit en notre langue par M. de *Burigny* , est fort estimé des savans ; mais il n'a pas fait plus de disciples parmi nous que le livre du médecin *Hecquet*. C'est en vain que *Porphyre* propose pour modèles les brachmanes et les mages persans de la première classe , qui avaient en horreur la coutume d'engloutir dans nos entrailles les entrailles des autres créatures ; il n'est suivi aujourd'hui que par les pères de la Trappe. L'écrit de *Porphyre* est adressé à un de ses anciens disciples nommé *Firmus* , qui se fit , dit-on , chrétien pour avoir la liberté de manger de la viande et de boire du vin.

Il remontre à *Firmus* qu'en s'abstenant de la viande et des liqueurs fortes , on conserve la santé de l'ame et du corps ; qu'on vit plus long-temps et avec plus d'innocence. Toutes ses réflexions sont d'un théologien scrupuleux, d'un philosophe rigide et d'une ame douce et sensible. On croirait , en le lisant , que ce grand ennemi de l'Eglise est un père de l'Eglise.

Il ne parle point de métempfycofe , mais il regarde les animaux comme nos frères , parce qu'ils sont animés comme nous , qu'ils ont les mêmes principes de vie , qu'ils ont ainsi que nous des idées , du sentiment , de la mémoire , de l'industrie. Il ne leur manque que la parole ; s'ils l'avaient , oferions - nous les tuer et les manger ? oferions - nous commettre ces fratricides ? Quel est le barbare qui pourrait faire rôtir un agneau , si cet agneau nous conjurait par un discours attendrissant de n'être point à la fois affassin et anthropophage ?

Ce livre prouve du moins qu'il y eut chez les Gentils des philosophes de la plus austère vertu ; mais ils ne purent prévaloir contre les bouchers et les gourmands.

Il est à remarquer que *Porphyre* fait un très-bel éloge des esséniens. Il est rempli de vénération pour eux , quoiqu'ils mangeassent quelquefois de la viande. C'était alors à qui ferait

le plus vertueux des esséniens , des pythagoriciens , des stoïciens et des chrétiens. Quand les sectes ne forment qu'un petit troupeau , leurs mœurs sont pures ; elles dégèrent dès qu'elles deviennent puissantes.

*La gola, il dado e l'otiose piume
Hanno dal' mondo ogni virtù sbandita.*

V I E.

ON trouve ces paroles dans le *Système de la nature* , page 84 , édition de Londres : *Il faudrait définir la vie avant de raisonner de l'ame , mais c'est ce que j'estime impossible.*

C'est ce que j'ose estimer très-possible. La vie est organisation avec capacité de sentir. Ainsi on dit que tous les animaux sont en vie. On ne le dit des plantes que par extension , par une espèce de métaphore ou de catachrèse. Elles sont organisées , elles végètent ; mais n'étant point capables de sentiment , elles n'ont point proprement la vie.

On peut être en vie sans avoir un sentiment actuel ; car on ne sent rien dans une apoplexie complète, dans une léthargie, dans un sommeil plein et sans rêves , mais on a encore le pouvoir de sentir. Plusieurs personnes , comme on ne le fait que trop , ont été enterrées vives

comme des vestales , et c'est ce qui arrive dans tous les champs de bataille , surtout dans les pays froids ; un soldat est sans mouvement et sans haleine ; s'il était secouru , il les reprendrait ; mais pour avoir plutôt fait , on l'enterre.

Qu'est-ce que cette capacité de sensation ? autrefois vie et ame c'était même chose , et l'une n'est pas plus connue que l'autre ; le fond en est-il mieux connu aujourd'hui.

Dans les livres sacrés juifs , ame est toujours employée pour vie.

(a) *Dixit etiam Deus , producant aquæ reptile animæ viventis.*

Et DIEU dit , que les eaux produisent des reptiles d'ame vivante.

Creavit Deus cete grandia et omnem animam viventem atque motabilem quam produxerant aquæ.

Il créa aussi de grands dragons (tannitim) , tout animal ayant vie et mouvement , que les eaux avaient produit.

Il est difficile d'expliquer comment DIEU créa ces dragons produits par les eaux ; mais la chose est ainsi , et c'est à nous de nous soumettre.

(b) *Producat terra animam viventem in genere suo , jumenta et reptilia.*

(a) Genèse , chap. I , v. 20.

(b) *Ibid.* v. 24.

Que la terre produise ame vivante en son genre , des behemoths et des reptiles.

(c) *Et in quibus est anima vivens , ad vescendum.*

Et à toute ame vivante pour se nourrir.

Et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ , et factus est homo in animam viventem.

(d) Et il souffla dans ses narines souffle de vie , et l'homme eut souffle de vie. (selon l'hébreu)

Sanguinem enim animarum vestrarum requiram de manu cunctarum bestiarum , et de manu hominis , &c.

Je redemanderai vos ames aux mains des bêtes et des hommes. *Ames* signifie ici *vies* évidemment. Le texte sacré ne peut entendre que les bêtes auront avalé l'ame des hommes, mais leur sang qui est leur vie. Quant aux mains que ce texte donne aux bêtes , il entend leurs griffes.

En un mot , il y a plus de deux cents passages où l'ame est prise pour la vie des bêtes ou des hommes ; mais il n'en est aucun qui vous dise ce que c'est que la vie et l'ame.

Si c'est la faculté de la sensation , d'où vient cette faculté ? A cette question tous les docteurs répondent par des systêmes , et ces

(c) *Ibid.* v. 30.

(d) *Ibid.* v. 7.

systêmes

syftêmes font détruits les uns par les autres. Mais pourquoi voulez-vous favoir d'où vient la fenfation ? Il eft auffi difficile de concevoir la caufe qui fait tendre tous les corps à leur commun centre, que de concevoir la caufe qui rend l'animal fenfible. La direction de l'aimant vers le pôle arctique, les routes des comètes, mille autres phénomènes font auffi incompréhensibles.

Il y a des propriétés évidentes de la matière, dont le principe ne fera jamais connu de nous. Celui de la fenfation, fans laquelle il n'y a point de vie, eft et fera ignoré comme tant d'autres.

Peut-on vivre fans éprouver des fenfations ? non. Suppofez un enfant qui meurt après avoir été toujours en léthargie ; il a exifté, mais il n'a point vécu.

Mais fuppofez un imbécille qui n'ait jamais eu d'idées complexes, et qui ait eu du fentiment ; certainement il a vécu fans penfer ; il n'a eu que les idées fimples de fes fenfations.

La penfée eft-elle néceffaire à la vie ? non, puifque cet imbécille n'a point penfé, et a vécu.

De-là quelques penfeurs penfent que la penfée n'eft point l'effence de l'homme ; ils difent qu'il y a beaucoup d'idiots non-penfans qui font hommes, et fi bien hommes, qu'ils font des hommes fans pouvoir jamais faire un raifonnement.

Je suis fâché de n'avoir point à vous parler de visions de cette force.

Cependant vous m'avouerez que la vision des révérends pères cordeliers d'Orléans , en 1534 , est celle qui en approche le plus , quoique de fort loin. Le procès criminel qu'elle occasionna est encore en manuscrit dans la bibliothèque du roi de France , n° 1770.

L'illustre maison de *Saint-Mémin* avait fait de grands biens au couvent des cordeliers , et avait sa sépulture dans leur église. La femme d'un seigneur de *Saint-Mémin* , prévôt d'Orléans , étant morte , son mari croyant que les ancêtres s'étaient assez appauvris en donnant aux moines , fit un présent à ces frères qui ne leur parut pas assez considérable. Ces bons franciscains s'avisèrent de vouloir déterrer la défunte , pour forcer le veuf à faire réenterrer sa femme en leur terre sainte , en les payant mieux. Le projet n'était pas sensé ; car le seigneur de *Saint-Mémin* n'aurait pas manqué de la faire inhumer ailleurs. Mais il entre souvent de la folie dans la friponnerie.

D'abord l'ame de la dame de *Saint-Mémin* n'apparut qu'à deux frères. Elle leur dit (a) : *Je suis damnée comme Judas , parce que mon mari n'a pas donné assez. Les deux petits*

(a) Tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de l'évêque de Blois , *Caumartin*.

coquins qui rapportèrent ces paroles ne s'aperçurent pas qu'elles devaient nuire au couvent plutôt que lui profiter. Le but du couvent était d'extorquer de l'argent du seigneur de *Saint-Mémin* , pour le repos de l'ame de sa femme. Or, si madame de *Saint-Mémin* était damnée , tout l'argent du monde ne pouvait la sauver ; on n'avait rien à donner ; les cordeliers perdaient leur rétribution.

Il y avait dans ce temps-là très-peu de bon sens en France. La nation avait été abrutié par l'invasion des Francs , et ensuite par l'invasion de la théologie scolastique ; mais il se trouva dans Orléans quelques personnes qui raisonnèrent. Elles se doutèrent que si le grand Etre avait permis que l'ame de madame de *Saint-Mémin* apparût à deux franciscains , il n'était pas naturel que cette ame se fût déclarée *damnée comme Judas*. Cette comparaison leur parut hors d'œuvre. Cette dame n'avait point vendu notre Seigneur JESUS-CHRIST trente deniers ; elle ne s'était point pendue ; ses intestins ne lui étaient point sortis du ventre : il n'y avait aucun prétexte pour la comparer à *Judas*.

Cela donna du soupçon ; et la rumeur fut d'autant plus grande dans Orléans , qu'il y avait déjà des hérétiques qui ne croyaient pas à certaines visions , et qui , en admettant des

principes absurdes , ne laissaient pas pourtant d'en tirer d'assez bonnes conclusions. Les cordeliers changèrent donc de batterie , et mirent la dame en purgatoire.

Elle apparut donc encore et déclara que le purgatoire était son partage ; mais elle demanda d'être déterrée. Ce n'était pas l'usage qu'on exhumât les purgatoriés , mais on espérait que M. de *Saint-Mémin* préviendrait cet affront extraordinaire en donnant quelque argent. Cette demande d'être jetée hors de l'église augmenta les soupçons. On savait bien que les ames apparaissaient souvent , mais elles ne demandent point qu'on les déterre.

L'ame , depuis ce temps , ne parla plus ; mais elle lutina tout le monde dans le couvent et dans l'église. Les frères cordeliers l'exorcisèrent. Frère *Pierre* d'Arras s'y prit , pour la conjurer , d'une manière qui n'était pas adroite. Il lui disait : Si tu es l'ame de feu madame de *Saint-Mémin* , frappe quatre coups ; et on entendit les quatre coups. Si tu es damnée , frappe six coups , et les six coups furent frappés. Si tu es encore plus tourmentée en enfer parce que ton corps est enterré en terre sainte , frappe six autres coups ; et ces six autres coups furent entendus encore plus distinctement (*b*). Si nous déterrons ton

(*b*) Toutes ces particularités sont détaillées dans l'histoire des apparitions et visions de l'abbé *Langlet*.

corps , et si nous cessons de prier D I E U pour toi , feras-tu moins damnée ? frappe cinq coups pour nous le certifier ; et l'ame le certifia par cinq coups.

Cet interrogatoire de l'ame , fait par *Pierre d'Arras* , fut signé par vingt-deux cordeliers , à la tête desquels était le révérend père provincial. Ce père provincial lui fit le lendemain les mêmes questions , et il lui fut répondu de même.

On dira que l'ame ayant déclaré qu'elle était en purgatoire , les cordeliers ne devaient pas la supposer en enfer ; mais ce n'est pas ma faute si des théologiens se contredifent.

Le seigneur de *Saint-Mémin* présenta requête au roi contre les pères cordeliers. Ils présentèrent requête de leur côté ; le roi délégua des juges , à la tête desquels était *Adrien Fumée* , maître des requêtes.

Le procureur général de la commission requit que lesdits cordeliers fussent brûlés ; mais l'arrêt ne les condamna qu'à faire tous amende honorable , la torche au poing , et à être bannis du royaume. Cet arrêt est du 18 février 1534.

Après une telle vision , il est inutile d'en rapporter d'autres : elles sont toutes ou du genre de la friponnerie , ou du genre de la folie. Les visions du premier genre sont du ressort

392 VISION DE CONSTANTIN.

de la justice ; celles du second genre sont ou des visions de fous malades , ou des visions de fous en bonne santé. Les premières appartiennent à la médecine , et les secondes aux petites-maisons.

VISION DE CONSTANTIN.

DE graves théologiens n'ont pas manqué d'alléguer des raisons spécieuses pour soutenir la vérité de l'apparition de la croix au ciel ; mais nous allons voir que leurs argumens ne sont point assez convaincans pour exclure le doute ; les témoignages qu'ils citent en leur faveur n'étant d'ailleurs ni persuasifs ni d'accord entre eux.

Premièrement , on ne produit d'autres témoins que des chrétiens , dont la déposition peut être suspecte dans ce cas où il s'agit d'un fait qui prouverait la divinité de leur religion. Comment aucun auteur païen n'a-t-il fait mention de cette merveille que toute l'armée de *Constantin* avait également aperçue ? Que *Zosime* , qui semble avoir pris à tâche de diminuer la gloire de *Constantin* , n'en ait rien dit , cela n'est pas surprenant ; mais ce qui paraît étrange est le silence de l'auteur du panégyrique de *Constantin* , prononcé en la

VISION DE CONSTANTIN. 393

présence à Trèves , dans lequel ce panégyriste s'exprime en termes magnifiques sur toute la guerre contre *Maxence* , que cet empereur avait vaincu.

Nasaire , autre rhéteur , qui dans son panégyrique disserte si éloquemment sur la guerre contre *Maxence* , sur la clémence dont usa *Constantin* après la victoire , et sur la délivrance de Rome , ne dit pas un mot de cette apparition , tandis qu'il assure que par toutes les Gaules on avait vu des armées célestes qui prétendaient être envoyées pour secourir *Constantin*.

Non - seulement cette vision surprenante a été inconnue aux auteurs païens , mais à trois écrivains chrétiens qui avaient la plus belle occasion d'en parler. *Optatien Porphyre* fait mention plus d'une fois du monogramme de Christ , qu'il appelle le signe céleste , dans le panégyrique de *Constantin* qu'il écrivit en vers latins ; mais on n'y trouve pas un mot sur l'apparition de la croix au ciel.

Lactance n'en dit rien dans son *Traité de la mort des persécuteurs* , qu'il composa vers l'an 314 , deux ans après la vision dont il s'agit. Il devait cependant être parfaitement instruit de tout ce qui regarde *Constantin* , ayant été précepteur de *Crispus* fils de ce prince. Il

394 VISION DE CONSTANTIN.

rapporte seulement (a) que *Constantin* fut averti en songe de mettre sur les boucliers de ses soldats la divine image de la croix, et de livrer bataille ; mais en racontant un songe dont la vérité n'avait d'autre appui que le témoignage de l'empereur, il passe sous silence un prodige qui avait eu toute l'armée pour témoin.

Il y a plus ; *Eusèbe* de Césarée lui-même, qui a donné le ton à tous les autres historiens chrétiens sur ce sujet, ne parle point de cette merveille dans tout le cours de son Histoire ecclésiastique, quoiqu'il s'y étende fort au long sur les exploits de *Constantin* contre *Maxence*. Ce n'est que dans la Vie de cet empereur qu'il s'exprime en ces termes (b) :

» *Constantin*, résolu d'adorer le dieu de
» *Constance* son père, implora la protection
» de ce dieu contre *Maxence*. Pendant qu'il
» lui faisait sa prière il eut une vision mer-
» veilleuse, et qui paraîtrait peut-être incroya-
» ble si elle était rapportée par un autre ; mais
» puisque ce victorieux empereur nous l'a
» racontée lui-même, à nous qui écrivons
» cette histoire long-temps après, lorsque
» nous avons été connus de ce prince, et
» que nous avons eu part à ses bonnes grâces,

(a) Chap. XLIV.

(b) Liv. I, chap. XXVIII, XXXI et XXXII.

» confirmant ce qu'il difait par ferment ; qui
 » pourrait en douter ? surtout l'événement
 » en ayant confirmé la vérité.

» Il affurait qu'il avait vu dans l'après-midi,
 » lorsque le foleil baiffait , une croix lumi-
 » neufe au-deffus du foleil , avec cette inf-
 » cription en grec : *Vainquez par ce figne* ; que
 » ce fpectacle l'avait extrêmement étonné ,
 » de même que tous les foldats qui le fui-
 » vaient , qui furent témoins du miracle ;
 » que tandis qu'il avait l'efprit tout occupé
 » de cette vifion , et qu'il cherchait à en péné-
 » trer le fens , la nuit étant furvenue , JESUS-
 » CHRIST lui était apparu pendant fon fom-
 » meil , avec le même figne qu'il lui avait
 » montré le jour dans l'air , et lui avait com-
 » mandé de faire un étendard de la même
 » forme , et de le porter dans les combats
 » pour fe garantir du danger. *Constantin* ,
 » s'étant levé dès la pointe du jour , raconta
 » à fes amis le fonge qu'il avait eu ; et ayant
 » fait venir des orfèvres et des lapidaires , il
 » s'affit au milieu , leur expliqua la figure du
 » figne qu'il avait vu , et leur commanda d'en
 » faire un femblable d'or et de pierreries :
 » et nous nous fouvenons de l'avoir vu quel-
 » quefois. »

Eusèbe ajoute enfuite que *Constantin* , étonné
 d'une fi admirable vifion , fit venir les prêtres

chrétiens ; et qu'instruit par eux , il s'appliqua à la lecture de nos livres sacrés , et conclut qu'il devait adorer avec un profond respect le Dieu qui lui était apparu.

Comment concevoir qu'une vision si admirable , vue de tant de milliers de personnes , et si propre à justifier la vérité de la religion chrétienne , ait été inconnue à *Eusèbe* , historien si soigneux de rechercher tout ce qui pouvait contribuer à faire honneur au christianisme , jusqu'à citer à faux des monumens profanes , comme nous l'avons vu à l'article *Eclipse* ? et comment se persuader qu'il n'en ait été informé que plusieurs années après , par le seul témoignage de *Constantin* ? N'y avait-il donc point de chrétiens dans l'armée qui fissent gloire publiquement d'avoir vu un pareil prodige ? auraient-ils eu si peu d'intérêt à leur cause que de garder le silence sur un si grand miracle ? Doit-on , après cela , s'étonner que *Gelase de Cysique* , un des successeurs d'*Eusèbe* dans le siège de Césarée au cinquième siècle , ait dit que bien des gens soupçonnaient que ce n'était là qu'une fable inventée en faveur de la religion chrétienne ? (c)

Ce soupçon sera bien plus fort , si l'on fait attention combien peu les témoins sont d'accord entre eux sur les circonstances de cette

(c) Hist. des act. du conc. de Nicée , chap. IV.

merveilleuse apparition. Presque tous assurent que la croix fut vue de *Constantin* et de toute son armée ; et *Gelase* ne parle que de *Constantin* seul. Ils diffèrent sur le temps de la vision. *Philostorge*, dans son Histoire ecclésiastique, dont *Photius* nous a conservé l'extrait, dit (d) que ce fut lorsque *Constantin* remporta la victoire sur *Maxence* ; d'autres prétendent que ce fut auparavant, lorsque *Constantin* faisait des préparatifs pour attaquer le tyran, et qu'il était en marche avec son armée. *Arthémios*, cité par *Métaphraste* et *Surius*, sur le 20 octobre, dit que c'était à midi ; d'autres l'après-midi lorsque le soleil baissait.

Les auteurs ne s'accordent pas davantage sur la vision même, le plus grand nombre n'en reconnaissant qu'une, et encore en songe ; il n'y a qu'*Eusèbe* suivi par *Philostorge* et *Socrate* (e) qui parlent de deux ; l'une que *Constantin* vit de jour, et l'autre qu'il vit en songe, servant à confirmer la première ; *Nicéphore Calliste* (f) en compte trois.

L'inscription offre de nouvelles différences. *Eusèbe* dit qu'elle était en grec, d'autres ne parlent point d'inscription. Selon *Philostorge* et *Nicéphore*, elle était en caractères latins ;

(d) Liv. I, chap. VI,

(e) Hist. eccl. liv. I, chap. II.

(f) *Ibid.* liv. VIII, chap. III,

les autres n'en disent rien et semblent par leur récit supposer que les caractères étaient grecs. *Philostorge* assure que l'inscription était formée par un assemblage d'étoiles ; *Arthémios* dit que les lettres étaient dorées. L'auteur cité par *Photius* (g) les représente composées de la même matière lumineuse que la croix ; et selon *Sosomène* (h), il n'y avait point d'inscription ; et ce furent les anges qui dirent à *Constantin* : *Rempportez la victoire par ce signe.*

Enfin le rapport des historiens est opposé sur les suites de cette vision. Si l'on s'en tient à *Eusèbe*, *Constantin*, aidé du secours de DIEU, remporta sans peine la victoire sur *Maxence*. Mais selon *Lactance*, la victoire fut fort disputée. Il dit même que les troupes de *Maxence* eurent quelque avantage avant que *Constantin* eût fait approcher son armée des portes de Rome. Si l'on en croit *Eusèbe* et *Sosomène*, depuis cette époque *Constantin* fut toujours victorieux, et opposa le signe salutaire de la croix à ses ennemis, comme un rempart impénétrable. Cependant un auteur chrétien, dont M. de Valois a rassemblé des fragmens à la suite d'*Ammien Marcellin* (i), rapporte que dans les deux batailles livrées à *Licinius* par *Constantin*, la victoire fut douteuse, et que

(g) Bibl. cayer 256. (h) Hist. eccl. liv. I, chap. III.

(i) Pages 473 et 475.

Constantin fut même blessé légèrement à la cuisse ; et *Nicéphore* (k) dit que depuis la première apparition , il combattit deux fois les Bifantins sans leur opposer la croix , et ne s'en ferait pas même souvenu , s'il n'eût perdu neuf mille hommes , et s'il n'eût eu encore deux fois la même vision. Dans la première , les étoiles étaient arrangées de façon qu'elles formaient ces mots d'un psaume (l) : *Invoque-moi au jour de ta détresse , je t'en délivrerai , et tu m'honoreras* ; et l'inscription de la dernière , beaucoup plus claire et plus nette encore , portait : *Par ce signe tu vaincras tous tes ennemis*.

Philostorge assure que la vision de la croix , et la victoire remportée sur *Maxence* , déterminèrent *Constantin* à embrasser la foi chrétienne ; mais *Rufin* , qui a traduit en latin l'Histoire ecclésiastique d'*Eusèbe* , dit qu'il favorisait déjà le christianisme et honorait le vrai Dieu. L'on fait cependant qu'il ne reçut le baptême que peu de jours avant de mourir , comme le disent expressément *Philostorge* (m) , *S^t Athanase* (n) , *S^t Ambroise* (o) , *S^t Jérôme* (p) ,

(k) Liv. VII , chap. XLVII.

(l) Ps. XLIX , v. 16.

(m) Liv. VI , chap. VI.

(n) Page 917 , sur le synode.

(o) Oraison sur la mort de *Théodose*.

(p) Chroniq. année 337.

400 VISION DE CONSTANTIN.

Socrate (q), *Théodoret* (r) et l'auteur de la chronique d'Alexandrie (s). Cet usage, commun alors, était fondé sur la croyance que le baptême effaçant tous les péchés de celui qui le reçoit, on mourait assuré de son salut.

Nous pourrions nous borner à ces réflexions générales, mais par surabondance de droit, discutons l'autorité d'*Eusèbe*, comme historien, et celle de *Constantin* et d'*Arthémios* comme témoins oculaires.

Pour *Arthémios*, nous ne pensons pas qu'on doive le mettre au rang des témoins oculaires, son discours n'étant fondé que sur les Actes, rapportés par *Métaphraste* auteur fabuleux, actes que *Baronius* prétend à tort de pouvoir défendre, en même temps qu'il avoue qu'on les a interpolés.

Quant au discours de *Constantin* rapporté par *Eusèbe*, c'est sans contredit une chose étonnante que cet empereur ait craint de n'être pas cru à moins qu'il ne fût serment, et qu'*Eusèbe* n'ait appuyé son témoignage par celui d'aucun des officiers ou des soldats de l'armée. Mais sans adopter ici l'opinion de quelques savans, qui doutent qu'*Eusèbe* soit l'auteur de la Vie de *Constantin*, n'est-ce pas un témoin qui dans cet ouvrage revêt par-tout le

(q) Liv. II, chap. XLVII. (s) Page 684.

(r) Chap. XXXII.

caractère de panégyriste plutôt que celui d'historien? N'est-ce pas un écrivain qui a supprimé soigneusement tout ce qui pouvait être défavorable et peu honorable à son héros? En un mot, ne montre-t-il pas sa partialité, quand il dit, dans son Histoire ecclésiastique (t), en parlant de *Maxence*, qu'ayant usurpé à Rome la puissance souveraine, il feignit d'abord, pour flatter le peuple, de faire profession de la religion chrétienne; comme s'il eût été impossible à *Constantin* de se servir d'une feinte pareille, et de supposer cette vision, de même que *Licinius*, quelque temps après, pour encourager ses soldats contre *Maximin*, supposa qu'un ange lui avait dicté en songe une prière qu'il devait réciter avec son armée?

Comment en effet *Eusèbe* a-t-il le front de donner pour chrétien un prince qui fit rebâtir à ses dépens le temple de la Concorde, comme il est prouvé par une inscription qui se lisait du temps de *Lélio Giraldis* dans la basilique de Latran? Un prince qui fit périr *Crispus* son fils, déjà décoré du titre de César, sur un léger soupçon d'avoir commerce avec *Fausta* sa belle-mère; qui fit étouffer, dans un bain trop chauffé, cette même *Fausta* son épouse, à laquelle il était redevable de la conservation de ses jours; qui fit étrangler l'empereur *Maximien Herculus*.

(t) Liv. VIII, chap. XIV.

son père adoptif; qui ôta la vie au jeune *Licinius* son neveu, qui fe fait paraître de fort bonnes qualités; qui enfin s'est déshonoré par tant de meurtres, que le consul *Ablavius* appelait ces temps-là néroniens? On pourrait ajouter qu'il y a d'autant moins de fond à faire sur le ferment de *Constantin*, qu'il n'eut pas le moindre scrupule de se parjurer, en fe faisant étrangler *Licinius*, à qui il avait promis la vie par ferment. *Eusèbe* passe sous silence toutes ces actions de *Constantin* qui sont rapportées par *Eutrope* (u), *Zofime* (x), *Orose* (y), *S^t Jérôme* (z) et *Aurélius Victor*. (a)

N'a-t-on pas lieu de penser après cela que l'apparition prétendue de la croix dans le ciel, n'est qu'une fraude que *Constantin* imagina pour favoriser le succès de ses entreprises ambitieuses? Les médailles de ce prince et de sa famille, que l'on trouve dans *Banduri* et dans l'ouvrage intitulé *Numismata imperatorum romanorum*, l'arc de triomphe dont parle *Baronius* (b), dans l'inscription duquel le sénat et le peuple romain disaient que *Constantin*, par l'instinct de la Divinité, avait vengé la république du tyran *Maxence* et de toute sa

(u) Liv. X, chap. IV.

(z) Chron. année. 321.

(x) Liv. II, chap. XXIX.

(a) Epitome, chap. L.

(y) Liv. VII, chap. XXVIII. (b) Tome III, page 296.

faction ; enfin , la statue que *Constantin* lui-même se fit ériger à Rome , tenant une lance terminée par un travers en forme de croix , avec cette inscription que rapporte *Eusèbe* (c) : *Par ce signe salutaire , j'ai délivré votre ville du joug de la tyrannie ; tout cela , dis-je , ne prouve que l'orgueil immodéré de ce prince artificieux , qui voulait répandre par-tout le bruit de son prétendu songe , et en perpétuer la mémoire.*

Cependant , pour excuser *Eusèbe* , il faut lui comparer un évêque du dix-septième siècle que *la Bruyère* n'hésitait pas d'appeler un père de l'Eglise. *Bossuet* , en même temps qu'il s'élevait avec un acharnement si impitoyable contre les visions de l'élégant et sensible *Fénélon* , commentait lui-même , dans l'*Oraison funèbre* d'*Anne de Gonzague* de Clèves , les deux visions qui avaient opéré la conversion de cette princesse palatine. Ce fut un songe admirable , dit ce prélat ; elle crut que , marchant seule dans une forêt , elle y avait rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle comprit qu'il manque un sens aux incrédules comme à l'aveugle ; et *en même temps* , au milieu d'un songe si mystérieux , elle fit l'application de la belle comparaison de l'aveugle aux vérités de la religion et de l'autre vie.

(c) Liv. I , chap. IV.

Dans la seconde vision , DIEU continua de Finstruire comme il a fait *Joseph* et *Salomon* ; et durant l'affoupissement que l'accablement lui causa , il lui mit dans l'esprit cette parabole si semblable à celle de l'Evangile. Elle voit paraître ce que JESUS-CHRIST n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse (*d*) ; une poule devenue mère , empressée autour des petits qu'elle conduifait. Un d'eux s'étant écarté , notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt , elle lui arrache cet innocent animal. *En même temps* on lui crie d'un autre côté qu'il le fallait rendre au ravisseur. Non , dit-elle , je ne le rendrai jamais. En ce moment elle s'éveilla , et l'application de la figure qui lui avait été montrée se fit en un instant dans son esprit.

V O E U X.

FAIRE un vœu pour toute sa vie ; c'est se faire esclave. Comment peut-on souffrir le pire de tous les esclavages dans un pays où l'esclavage est prosrit ?

Promettre à DIEU par serment qu'on sera , depuis l'âge de quinze ans jusqu'à sa mort , jacobin , jésuite , ou capucin , c'est affirmer

(*d*) *Matt.* chap. XXIII , v. 37.

qu'on pensera toujours en capucin , en jacobin , ou en jésuite. Il est plaisant de promettre pour toute sa vie ce que nul homme n'est sûr de tenir du soir au matin.

Comment les gouvernemens ont-ils été assez ennemis d'eux-mêmes , assez absurdes , pour autoriser les citoyens à faire l'aliénation de leur liberté dans un âge où il n'est pas permis de disposer de la moindre partie de sa fortune ? Comment tous les magistrats , étant convaincus de l'excès de cette sottise , n'y mettent-ils pas ordre ?

N'est-on pas épouvanté quand on fait réflexion qu'on a plus de moines que de soldats ?

N'est-on pas attendri quand on découvre les secrets des cloîtres , les turpitudes , les horreurs , les tourmens auxquels se sont soumis de malheureux enfans qui détestent leur état de forçat quand ils sont hommes , et qui se débattent avec un désespoir inutile contre les chaînes dont leur folie les a chargés ?

J'ai connu un jeune homme que ses parens engagèrent à se faire capucin à quinze ans et demi ; il aimait éperdument une fille à peu près de cet âge. Dès que ce malheureux eut fait ses vœux à *François d'Assise* , le diable le fit souvenir de ceux qu'il avait faits à sa maîtresse , à qui il avait signé une promesse de mariage. Enfin le diable étant plus fort que

saint *François* , le jeune capucin fort de son cloître , et court à la maison de sa maîtresse ; on lui dit qu'elle s'est jetée dans un couvent , et qu'elle a fait profession.

Il vole au couvent , il demande à la voir , il apprend qu'elle est morte de désespoir. Cette nouvelle lui ôte l'usage de ses sens , il tombe presque sans vie. On le transporte dans un couvent d'hommes voisin , non pour lui donner les secours nécessaires qui ne peuvent tout au plus que sauver le corps , mais pour lui procurer la douceur de recevoir avant sa mort l'extrême-onction qui sauve infailliblement l'ame.

Cette maison où l'on porta ce pauvre garçon évanoui , était justement un couvent de capucins. Ils le laissèrent charitablement à leur porte pendant plus de trois heures ; mais enfin il fut heureusement reconnu par un des révérends pères , qui l'avait vu dans le monastère d'où il était parti. Il fut porté dans une cellule , et l'on y eut quelque soin de sa vie , dans le dessein de la sanctifier par une salutaire pénitence.

Dès qu'il eut recouvré ses forces , il fut conduit bien garrotté à son couvent , et voici très-exactement comme il y fut traité. D'abord on le descendit dans une fosse profonde , au bas de laquelle est une pierre très-grosse , à

laquelle une chaîne de fer est scellée. Il fut attaché à cette chaîne par un pied ; on mit auprès de lui un pain d'orge et une cruche d'eau ; après quoi on referma la fosse , qui se bouche avec un large plateau de grais , qui ferme l'ouverture par laquelle on l'avait descendu.

Au bout de trois jours on le tira de sa fosse pour le faire comparaître devant la tournelle des capucins. Il fallait savoir s'il avait des complices de son évafion ; et pour l'engager à les révéler , on l'appliqua à la question ufitée dans le couvent. Cette question préparatoire est infligée avec des cordes qui ferment les membres du patient , et qui lui font souffrir une espèce d'estrapade.

Quand il eut subi ces tourmens , il fut condamné à être enfermé pendant deux ans dans son cachot , et à en sortir trois fois par semaine pour recevoir sur son corps entièrement nu la discipline avec des chaînes de fer.

Son tempérament résista feize mois entiers à ce fupplice. Il fut enfin assez heureux pour se fauver , à la faveur d'une querelle arrivée entre les capucins. Ils se battirent les uns contre les autres , et le prifonnier échappa pendant la mêlée.

S'étant caché pendant quelques heures dans des brouffailles , il se hafarda de se mettre en

chemin au déclin du jour , pressé par la faim , et pouvant à peine se soutenir. Un samaritain qui passait eut pitié de ce spectre ; il le conduisit dans sa maison , et lui donna du secours. C'est cet infortuné lui-même qui m'a conté son aventure en présence de son libérateur. Voilà donc ce que les vœux produisent !

C'est une question fort curieuse de savoir si les horreurs qui se commettent tous les jours chez les moines mendiants sont plus révoltantes que les richesses pernicieuses des autres moines qui réduisent tant de familles à l'état de mendiants.

Tous ont fait vœu de vivre à nos dépens , d'être un fardeau à leur patrie , de nuire à la population , de trahir leurs contemporains et la postérité. Et nous le souffrons !

Autre question intéressante pour les officiers.

On demande pourquoi on permet à des moines de reprendre un de leurs moines qui s'est fait soldat , et pourquoi un capitaine ne peut reprendre un déserteur qui s'est fait moine ?

VOLONTÉ.

V O L O N T É.

DES grecs fort subtils consultaient autrefois le pape *Honorius I*, pour savoir si JESUS, lorsqu'il était au monde, avait eu une volonté ou deux volontés lorsqu'il se déterminait à quelque action ; par exemple, lorsqu'il voulait dormir ou veiller, manger ou aller à la garde-robe, marcher ou s'asseoir.

Que vous importe ? leur répondait le très-sage évêque de Rome, *Honorius*. Il a certainement aujourd'hui la volonté que vous foyez gens de bien, cela vous doit suffire ; il n'a nulle volonté que vous foyez des sophistes babillards, qui vous battez continuellement pour la chape à l'évêque, et pour l'ombre de l'âne. Je vous conseille de vivre en paix, et de ne point perdre en disputes inutiles un temps que vous pourriez employer en bonnes œuvres.

Saint Père, vous avez beau dire ; c'est ici la plus importante affaire du monde. Nous avons déjà mis l'Europe, l'Asie et l'Afrique en feu, pour savoir si JESUS avait deux personnes et une nature, ou une nature et deux personnes, ou bien deux personnes et deux natures, ou bien une personne et une nature.

Mes chers frères, vous avez très-mal fait :

*Dictionn. philosoph. Tome IX. *Mm*

il fallait donner du bouillon aux malades , du pain aux pauvres.

Il s'agit bien de secourir les pauvres ! voilà-t-il pas le patriarche Sergius qui vient de faire décider dans un concile à Constantinople , que JESUS avait deux natures et une volonté ! et l'empereur qui n'y entend rien est de cet avis.

Eh bien , foyez-en aussi ; et surtout défendez-vous mieux contre les mahométans qui vous donnent tous les jours sur les oreilles , et qui ont une très-mauvaise volonté contre vous.

C'est bien dit ; mais voilà les évêques de Tunis , de Tripoli , d'Alger , de Maroc , qui tiennent fermement pour les deux volontés. Il faut avoir une opinion ; quelle est la vôtre ?

Mon opinion est que vous êtes des fous qui perdrez la religion chrétienne que nous avons établie avec tant de peine. Vous ferez tant , par vos sottises , que Tunis , Tripoli , Alger , Maroc , dont vous me parlez , deviendront musulmans , et qu'il n'y aura pas une chapelle chrétienne en Afrique. En attendant je suis pour l'empereur et le concile ; jusqu'à ce que vous ayez pour vous un autre concile et un autre empereur.

Ce n'est pas nous satisfaire. Croyez-vous deux volontés ou une ?

Écoutez ; si ces deux volontés sont sem-

blables , c'est comme s'il n'y en avait qu'une seule ; si elles sont contraires , celui qui aura deux volontés à la fois , fera deux choses contraires à la fois , ce qui est absurde : par conséquent je suis pour une seule volonté.

Ah ! saint Père , vous êtes monothélite. A l'hérésie ! à l'hérésie ! au diable , à l'excommunication , à la déposition ; un concile , vite un autre concile ; un autre empereur , un autre évêque de Rome , un autre patriarche.

Mon Dieu ! que ces pauvres grecs sont fous avec toutes leurs vaines et interminables disputes , et que mes successeurs feront bien de songer à être puissans et riches !

A peine *Honorius* avait proféré ces paroles , qu'il apprit que l'empereur *Héraclius* était mort après avoir été bien battu par les mahométans. Sa veuve *Martine* empoisonna son beau-fils ; le sénat fit couper la langue à *Martine* et le nez à un autre fils de l'empereur. Tout l'empire grec nagea dans le sang.

N'eût-il pas mieux valu ne point disputer sur les deux volontés ? Et ce pape *Honorius* , contre lequel les jansénistes ont tant écrit , n'était-il pas un homme très-sensé ?

VOYAGE DE SAINT PIERRE
A ROME.

LA fameuse dispute si *Pierre* fit le voyage de Rome , n'est-elle pas au fond aussi frivole que la plupart des autres grandes disputes ? Les revenus de l'abbaye de Saint-Denis en France , ne dépendent ni de la vérité du voyage de *S' Denis* l'aréopagite d'Athènes au milieu des Gaules , ni de son martyre à Montmartre , ni de l'autre voyage qu'il fit après sa mort , de Montmartre à Saint-Denis , en portant sa tête entre ses bras , et en la baissant à chaque pause.

Les chartreux ont de très-grands biens , sans qu'il y ait la moindre vérité dans l'histoire du chanoine de Paris , qui se leva de sa bière à trois jours consécutifs , pour apprendre aux assistans qu'il était damné.

De même , il est bien sûr que les revenus et les droits du pontife romain peuvent subsister , soit que *Simon Barjone* , surnommé *Céphas* , ait été à Rome , soit qu'il n'y ait pas été. Tous les droits des métropolitains de Rome et de Constantinople furent établis au concile de Chalcédoine , en 451 de notre ère vulgaire , et il ne fut question dans ce concile

d'aucun voyage fait par un apôtre à Byzance ou à Rome.

Les patriarches d'Alexandrie et de Constantinople suivirent le sort de leurs provinces. Les chefs ecclésiastiques des deux villes impériales et de l'opulente Egypte, devaient avoir naturellement plus de privilèges, d'autorité, de richesses, que les évêques des petites villes.

Si la résidence d'un apôtre dans une ville avait décidé de tant de droits, l'évêque de Jérusalem aurait sans contredit été le premier évêque de la chrétienté. Il était évidemment le successeur de S^t Jacques, frère de JESUS-CHRIST, reconnu pour fondateur de cette Eglise, et appelé depuis le premier de tous les évêques. Nous ajouterions que par le même raisonnement, tous les patriarches de Jérusalem devaient être circoncis, puisque les quinze premiers évêques de Jérusalem, berceau du christianisme et tombeau de JESUS-CHRIST, avaient tous reçu la circoncision. (a)

Il est indubitable que les premières largesses faites à l'Eglise de Rome par *Constantin*, n'ont pas le moindre rapport au voyage de S^t Pierre.

(a) „ Il fallut que quinze évêques de Jérusalem fussent „ circoncis, et que tout le monde pensât comme eux, coopérât „ avec eux. „ Saint *Epiphane*. Hérés. LXX.

„ J'ai appris par les monumens des anciens, que jusqu'au „ siège de Jérusalem par *Adrien*, il y eut quinze évêques de „ suite natifs de cette ville. „ *Eusèbe*, liv. IV.

1°. La première église élevée à Rome fut celle de S^t Jean : elle en est encore la véritable cathédrale. Il est sûr qu'elle aurait été dédiée à S^t Pierre s'il en avait été le premier évêque ; c'est la plus forte de toutes les présomptions ; elle seule aurait pu finir la dispute.

2°. A cette puissante conjecture , se joignent des preuves négatives convaincantes. Si Pierre avait été à Rome avec Paul , les Actes des apôtres en auraient parlé , et ils n'en disent pas un mot.

3°. Si S^t Pierre était allé prêcher l'Évangile à Rome , S^t Paul n'aurait pas dit dans son épître aux Galates : *Quand ils virent que l'évangile du prépuce m'avait été confié , et à Pierre celui de la circoncision , ils me donnèrent les mains à moi et à Barnabé ; ils consentirent que nous allassions chez les gentils et Pierre chez les circoncis.*

4°. Dans les lettres que Paul écrit de Rome , il ne parle jamais de Pierre ; donc il est évident que Pierre n'y était pas.

5°. Dans les lettres que Paul écrit à ses frères de Rome , pas le moindre compliment à Pierre , pas la moindre mention de lui ; donc Pierre ne fit un voyage à Rome , ni quand Paul était en prison dans cette capitale , ni quand il en était dehors.

6°. On n'a jamais connu aucune lettre de *S^t Pierre* datée de Rome.

7°. Quelques-uns , comme *Paul-Orose* , espagnol du cinquième siècle , veulent qu'il ait été à Rome les premières années de *Claude* ; et les Actes des apôtres disent qu'il était alors à Jérusalem , et les épîtres de *Paul* disent qu'il était à Antioche.

8°. Je ne prétends point apporter en preuve , qu'à parler humainement et selon les règles de la critique profane , *Pierre* ne pouvait guère aller de Jérusalem à Rome , ne sachant ni la langue latine , ni même la langue grecque , laquelle *S^t Paul* parlait , quoiqu'assez mal. Il est dit que les apôtres parlaient toutes les langues de l'univers , ainsi je me tais.

9°. Enfin , la première notion qu'on ait jamais eue du voyage de *S^t Pierre* à Rome , vient d'un nommé *Papias* qui vivait environ cent ans après *S^t Pierre*. Ce *Papias* était phrygien ; il écrivait dans la Phrygie , et il prétendit que *S^t Pierre* était allé à Rome , sur ce que dans une de ses lettres il parle de Babylone. Nous avons en effet une lettre attribuée à *S^t Pierre* , écrite en ces temps ténébreux , dans laquelle il est dit : *L'Eglise qui est à Babylone , ma femme et mon fils Marc vous saluent*. Il a plu à quelques translateurs

de traduire le mot qui veut dire ma femme , par la conchoïse , Babylone la conchoïse ; c'est traduire avec un grand sens.

Papias , qui était (il faut l'avouer) un des grands visionnaires de ces siècles , s'imagina que Babylone voulait dire Rome. Il était pourtant tout naturel que *Pierre* fût parti d'Antioche pour aller visiter les frères de Babylone. Il y eut toujours des Juifs à Babylone ; ils y firent continuellement le métier de courtiers et de porte-balles ; il est bien à croire que plusieurs disciples s'y réfugièrent , et que *Pierre* alla les encourager. Il n'y a pas plus de raison à imaginer que Babylone signifie Rome , qu'à supposer que Rome signifie Babylone. Quelle idée extravagante de supposer que *Pierre* écrivait une exhortation à ses camarades , comme on écrit aujourd'hui en chiffre ! craignait-il qu'on ouvrît sa lettre à la poste ? pourquoi *Pierre* aurait-il craint qu'on eût connaissance de ses lettres juives , si inutiles selon le monde , et auxquelles il eût été impossible que les Romains eussent fait la moindre attention ? qui l'engageait à mentir si vainement ? dans quel rêve a-t-on pu songer que lorsqu'on écrivait Babylone cela signifiait Rome ?

C'est d'après ces preuves assez concluantes , que le judicieux *Calmet* conclut que le voyage

de S' *Pierre* à Rome est prouvé par S' *Pierre* lui-même , qui marque expressément qu'il a écrit sa lettre de Babylone ; c'est-à-dire de Rome , comme nous l'expliquons avec les anciens. Encore une fois , c'est puissamment raisonner ; il a probablement appris cette logique chez les vampires.

Le savant archevêque de Paris *Marca* , *Dupin* , *Blondel* , *Spanheim* , ne font pas de cet avis ; mais enfin c'était celui de *Papias* , qui raisonnait comme *Calmet* , et qui fut suivi d'une foule d'écrivains si attachés à la sublimité de leurs principes , qu'ils négligèrent quelquefois la saine critique et la raison.

C'est une très-mauvaise défaite des partisans du voyage , de dire que les Actes des apôtres sont destinés à l'histoire de *Paul* , et non pas de *Pierre* , et que s'ils passent sous silence le séjour de *Simon Barjone* à Rome , c'est que les faits et gestes de *Paul* étaient l'unique objet de l'écrivain.

Les Actes parlent beaucoup de *Simon Barjone* surnommé *Pierre* ; c'est lui qui propose de donner un successeur à *Judas*. On le voit frapper de mort subite *Ananie* et sa femme , qui lui avaient donné leur bien , mais qui malheureusement n'avaient pas tout donné. On le voit ressusciter sa couturière *Dorcas*

chez le corroyeur *Simon* à Joppé. Il a une querelle dans Samarie avec *Simon* surnommé le magicien ; il va à Lippa , à Césarée , à Jérusalem ; que coûtait-il de le faire aller à Rome ?

Il est bien difficile que *Pierre* , soit allé à Rome , soit sous *Tibère* , soit sous *Caligula* , ou sous *Claude* , ou sous *Néron*. Le voyage du temps de *Tibère* n'est fondé que sur de prétendus Fautes de Sicile apocryphes. (b)

Un autre apocryphe , intitulé Catalogues d'évêques , fait au plus vite *Pierre* évêque de Rome immédiatement après la mort de son maître.

Je ne fais quel conte arabe l'envoie à Rome sous *Caligula*. *Eusèbe* , trois cents ans après , le fait conduire à Rome sous *Claude* par une main divine , sans dire en quelle année.

Lactance , qui écrivait du temps de *Constantin* , est le premier auteur bien avéré , qui ait dit que *Pierre* alla à Rome sous *Néron* , et qu'il y fut crucifié.

On avouera que si dans un procès une partie ne produisait que de pareils titres , elle ne gagnerait pas sa cause ; on lui conseillera de s'en tenir à la prescription , à l'*uti possidetis* ; et c'est le parti que Rome a pris.

(b) Voyez *Spanheim* , *Sacræ antiq. lib. III.*

Mais , dit-on , avant *Eusèbe* , avant *Lactance* , l'exact *Papias* avait déjà conté l'aventure de *Pierre* et de *Simon* vertu de Dieu , qui se passa en présence de *Néron* ; le parent de *Néron* à moitié ressuscité par *Simon* vertu-Dieu , et entièrement ressuscité par *Pierre* ; les complimens de leurs chiens ; le pain donné par *Pierre* aux chiens de *Simon* ; le magicien qui vole dans les airs ; le chrétien qui le fait tomber par un signe de croix , et qui lui casse les jambes ; *Néron* qui fait couper la tête à *Pierre* pour payer les jambes de son magicien , &c. &c. Le grave *Marcel* répète cette histoire authentique , et le grave *Hégésippe* la répète encore , et d'autres la répètent après eux : et moi je vous répète que si jamais vous plaidez pour un pré , fût-ce devant le juge de *Vaugirard* , vous ne gagnerez jamais votre procès sur de pareilles pièces.

Je ne doute pas que le fauteuil épiscopal de saint *Pierre* ne soit encore à Rome dans la belle église. Je ne doute pas que S^t *Pierre* n'ait joui de l'évêché de Rome vingt-cinq ans , un mois et neuf jours , comme on le rapporte. Mais j'ose dire que cela n'est pas prouvé démonstrativement , et j'ajoute qu'il est à croire que les évêques romains d'aujourd'hui sont plus à leur aise que ceux de ces temps passés , temps un peu obscurs qu'il est fort difficile de bien débrouiller.

X.

X A V I E R.

*S*AINT *Xavier*, surnommé l'apôtre des Indes, fut un des premiers disciples de *S^t Ignace de Loyola*.

Quelques écrivains modernes, trompés par l'équivoque du nom, se sont imaginés que les apôtres *S^t Barthelemi* et *S^t Thomas* avaient prêché aux Indes orientales. Mais *Abdias* (a) remarque très-bien que les anciens font mention de trois Indes ; la première située vers l'Ethiopie, la seconde proche des Mèdes, et la troisième à l'extrémité du continent.

Les Indiens à qui *S^t Barthelemi* prêcha, sont les Arabes de l'Hyémen, qui sont nommés par *Philostorge* (b) les Indiens intérieurs, et par *Sophronius* (c) les Indiens fortunés. Ce sont les habitans de l'Arabie heureuse.

L'Inde qui est proche des Mèdes est évidemment la Perse et les provinces voisines, qui furent d'abord soumises aux Parthes. Or c'est dans ce pays-là, dans l'empire des Parthes,

(a) L. VIII, art. I.

(b) Hist. eccl. liv. II, chap. VI.

(c) *Saint-Jérôme*, dans le catal.

que les historiens ecclésiastiques (*d*) témoignent que S^t *Thomas* alla prêcher l'Évangile. Aussi le métropolitain de Perse se vante-t-il depuis plusieurs siècles d'être le successeur de S^t *Thomas*. L'auteur des *Voyages* de cet apôtre, et celui de l'histoire d'*Abdias*, s'accordent là-dessus avec nos autres écrivains.

Enfin, la troisième Inde, à l'extrémité du continent, comprend les côtes de Coromandel et de Malabar, et c'est celle dont *Xavier* fut l'apôtre. Il arriva à Goa, l'an 1542, sous la protection de *Jean III* roi de Portugal; et malgré les miracles qu'il y opéra, il prétendait, de l'aveu du missionnaire dominicain *Navarette* (*e*), qu'on n'établirait jamais aucun christianisme de durée parmi les païens, à moins que les auditeurs ne fussent à la portée d'un mousquet. Le jésuite *Tellez*, dans son *Histoire d'Éthiopie* (*f*), fait le même aveu. C'a toujours été, dit-il, le sentiment que nos religieux ont formé concernant la religion catholique, qu'elle ne pourrait être d'aucune durée en Éthiopie, à moins qu'elle ne fût appuyée par les armes.

L'expérience, en effet, vient à l'appui de cette opinion. Ce fut par les armes que l'on

(*d*) *Eusèbe*, liv. III, ch. I; et *Recognitions*, liv. IX, art. I.

(*e*) *Traité* VI, page 436, col. 6.

(*f*) Liv. IV, ch. III.

convertit l'Amérique ; et *Barthelemi de las Casas*, moine et évêque de Chiapa, écrivit en langue castillane l'*Histoire admirable des horribles insolences, cruautés et tyrannies exercées par les Espagnols aux Indes occidentales*. Ce témoin oculaire affirme (g) que, dans les îles et sur la terre ferme, ils firent mourir en quarante ans plus de douze millions d'ames. Ils faisaient certains gibets longs et bas, de manière que les pieds touchaient quasi à la terre ; chacun pour treize, à l'honneur et révérence de notre Rédempteur et de ses douze apôtres, comme ils disaient ; et y mettant le feu, brûlaient ainsi tout vifs ceux qui y étaient attachés. Ils prenaient les petites créatures par les pieds, les arrachant des mamelles de leurs mères, et leur froissaient la tête contre les rochers. *Las Casas* oublie de remarquer que le psalmiste (h) appelle heureux celui qui pourra traiter ainsi les petits enfans.

Au reste, il faut redire ici comme à l'article *Reliques* : JESUS n'a condamné que l'hypocrisie des Juifs, en disant (i) : Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous courez la mer et la terre pour faire un

(g) Pages 6 et 10 de la traduction française de *Jacques de Migrode*.

(h) Ps. CXXXVI, v. 12. (i) *Matth.* ch. XXIII, v. 15.

profélyte ; et quand il l'est devenu , vous le rendez digne de la géhenne deux fois plus que vous.

X E N O P H A N E S.

BAYLE a pris le prétexte de l'article *Xénophanes* pour faire le panégyrique du diable , comme autrefois *Simonide* , à l'occasion d'un lutteur qui avait remporté le prix à coups de poing aux jeux olympiques , chanta dans une belle ode les louanges de *Castor* et de *Pollux*. Mais au fond , que nous importent les rêveries de *Xénophanes* ? Que saurons-nous en apprenant qu'il regardait la nature comme un être infini , immobile , composé d'une infinité de petits corpuscules , de petites monades douces , d'une force motrice , de petites molécules organiques ; qu'il pensait d'ailleurs à peu-près comme pensa depuis *Spinoza* , ou que plutôt il cherchait à penser , et qu'il se contredit plusieurs fois , ce qui était le propre des anciens philosophes ?

Si *Anaximène* enseigna que l'atmosphère était Dieu ; si *Thalès* attribua à l'eau la formation de toutes choses , parce que l'Égypte était fécondée par ses inondations ; si *Phéécide* et *Héraclite* donnèrent au feu tout ce que

Thalès donnait à l'eau , quel bien nous revient-il de toutes ces imaginations chimériques ?

Je veux que *Pythagore* ait exprimé par des nombres des rapports très-mal connus , et qu'il ait cru que la nature avait bâti le monde par des règles d'arithmétique. Je consens qu'*Ocellus Lucanus* et *Empédocle* aient tout arrangé par des forces motrices antagonistes , quel fruit en recueillerai-je ? quelle notion claire fera entrée dans mon faible esprit ?

Venez , divin *Platon* , avec vos idées archétypes , vos androgynes , et votre verbe ; établissez ces belles connaissances en prose poétique dans votre république nouvelle , où je ne prétends pas plus avoir une maison que dans la Salente du *Télémaque* ; mais au lieu d'être un de vos citoyens , je vous enverrai , pour bâtir votre ville , toute la matière subtile de *Descartes* , toute sa matière globuleuse et toute sa rameuse , que je vous ferai porter par *Cyrano de Bergerac*. (a)

Bayle a pourtant exercé toute la sagacité de sa dialectique sur vos antiques billevesées ; mais c'est qu'il en tirait toujours parti pour rire des sottises qui leur succédèrent.

O philosophes ! les expériences de physique bien constatées , les arts et métiers , voilà la vraie philosophie. Mon sage est le

(a) Plaissant assez mauvais et un peu fou.

conducteur de mon moulin , lequel pince bien le vent , ramasse mon sac de blé , le verse dans la trémie , le moud également , et fournit à moi et aux miens une nourriture aisée. Mon sage est celui qui , avec la navette , couvre mes murs de tableaux de laine ou de soie , brillans des plus riches couleurs ; ou bien celui qui met dans ma poche la mesure du temps en cuivre et en or. Mon sage est l'investigateur de l'*Histoire naturelle*. On apprend plus dans les seules expériences de l'abbé *Nollet* , que dans tous les livres de l'antiquité.

X E N O P H O N.

Et la retraite des dix mille.

QUAND *Xénophon* n'aurait eu d'autre mérite que d'être l'ami du martyr *Socrate* , il ferait un homme recommandable ; mais il était guerrier , philosophe , poète , historien , agriculteur , aimable dans la société ; et il y eut beaucoup de grecs qui réunirent tous ces mérites.

Mais pourquoi cet homme libre eut-il une compagnie grecque à la solde du jeune *Cosrou* , nommé *Cyrus* par les Grecs ? Ce *Cyrus* était frère puîné et sujet de l'empereur de Perse *Artaxerxès Mnemon* , dont on a dit qu'il n'avait

jamais rien oublié que les injures. *Cyrus* avait déjà voulu assassiner son frère dans le temple même où l'on faisait la cérémonie de son sacre (car les rois de Perse furent les premiers qui furent sacrés) ; non-seulement *Artaxerxès* eut la clémence de pardonner à ce scélérat , mais il eut la faiblesse de lui laisser le gouvernement absolu d'une grande partie de l'Asie mineure qu'il tenait de leur père , et dont il méritait au moins d'être dépouillé.

Pour prix d'une si étonnante clémence , dès qu'il put se soulever dans la satrapie contre son frère , il ajouta ce second crime au premier. Il déclara par un manifeste , *qu'il était plus digne du trône de Perse que son frère , parce qu'il était meilleur magicien , et qu'il buvait plus de vin que lui.*

Je ne crois pas que ce fussent ces raisons qui lui donnèrent pour alliés les Grecs. Il en prit à sa solde treize mille , parmi lesquels se trouva le jeune *Xénophon* , qui n'était alors qu'un aventurier. Chaque soldat eut d'abord une darique de paye par mois. La darique valait environ une guinée ou un louis d'or de notre temps , comme le dit très-bien M. le chevalier de *Faucourt* , et non pas dix francs comme le dit *Rollin*.

Quand *Cyrus* leur proposa de se mettre en marche avec ses autres troupes , pour aller

combattre son frère vers l'Euphrate , ils demandèrent une darique et demie , et il fallut bien la leur accorder. C'était trente-six livres par mois , et par conséquent la plus forte paye qu'on ait jamais donnée. Les soldats de *César* et de *Pompée* n'eurent que vingt sous par jour dans la guerre civile. Outre cette solde exorbitante , dont ils se firent payer quatre mois d'avance , *Cyrus* leur fournissait quatre cents chariots chargés de farine et de vin.

Les Grecs étaient donc précisément ce que sont aujourd'hui les Helvétiens , qui louent leur service et leur courage aux princes leurs voisins , mais pour une somme trois fois plus modique que n'était la solde des Grecs.

Il est évident , quoi qu'on en dise , qu'ils ne s'informaient pas si la cause pour laquelle ils combattaient était juste ; il suffisait que *Cyrus* payât bien.

Les Lacédémoniens composaient la plus grande partie de ces troupes. Ils violaient en cela leurs traités solennels avec le roi de Perse.

Qu'était devenue l'ancienne aversion de Sparte pour l'or et pour l'argent ? où était la bonne foi dans les traités ? où était leur vertu altière et incorruptible ? C'était *Cléarque* , un

spartiate , qui commandait le corps principal de ces braves mercenaires.

Je n'entends rien aux manœuvres de guerre d'*Artaxerxès* et de *Cyrus* ; je ne vois pas pourquoi cet *Artaxerxès* , qui venait à son ennemi avec douze cents mille combattans, commença par faire tirer des lignes de douze lieues d'étendue entre *Cyrus* et lui ; et je ne comprends rien à l'ordre de bataille. J'entends encore moins comment *Cyrus* , suivi de six cents chevaux seulement , attaque dans la mêlée les six mille gardes à cheval de l'empereur , suivi d'ailleurs d'une armée innombrable. Enfin , il est tué de la main d'*Artaxerxès*, qui, apparemment ayant bu moins de vin que le rebelle ingrat , se battit avec plus de sang froid et d'adresse que cet ivrogne. Il est clair qu'il gagna complètement la bataille , malgré la valeur et la résistance de treize mille grecs , puisque la vanité grecque est obligée d'avouer qu'*Artaxerxès* leur fit dire de mettre bas les armes. Ils répondent qu'ils n'en feront rien , mais que si l'empereur veut les payer , ils se mettront à son service. Il leur était donc très-indifférent pour qui ils combattissent , pourvu qu'on les payât. Ils n'étaient donc que des meurtriers à louer.

Il y a , outre la Suisse , des provinces d'Allemagne qui en usent ainsi. Il n'importe

à ces bons chrétiens de tuer pour de l'argent des anglais , ou des français , ou des hollandais , ou d'être tués par eux. Vous les voyez réciter leurs prières et aller au carnage comme des ouvriers vont à leur atelier. Pour moi , j'avoue que j'aime mieux ceux qui s'en vont en Pensilvanie cultiver la terre avec les simples et équitables quakers , et former des colonies dans le séjour de la paix et de l'industrie. Il n'y a pas un grand faveur-faire à tuer et à être tué pour six sous par jour ; mais il y en a beaucoup à faire fleurir la république des Dunkards , ces thérapeutes nouveaux , sur la frontière du pays le plus sauvage.

Artaxerxès ne regarda ces grecs que comme des complices de la révolte de son frère , et franchement c'est tout ce qu'ils étaient. Il se croyait trahi par eux , et il les trahit , à ce que prétend *Xénophon*. Car après qu'un de ses capitaines eut juré en son nom de leur laisser une retraite libre , et de leur fournir des vivres ; après que *Cléarque* et cinq autres commandans des Grecs se furent mis entre ses mains pour régler la marche , il leur fit trancher la tête , et on égorga tous les grecs qui les avaient accompagnés dans cette entrevue , s'il faut s'en rapporter à *Xénophon*.

Cet acte royal nous fait voir que le machiavélisme n'est pas nouveau : mais aussi est-il

bien vrai qu'*Artaxerxès* eût promis de ne pas faire un exemple des chefs mercenaires qui s'étaient vendus à son frère ? ne lui était-il pas permis de punir ceux qu'il croyait si coupables ?

- C'est ici que commence la fameuse retraite des dix mille. Si je n'ai rien compris à la bataille , je ne comprends pas plus à la retraite.

L'empereur , avant de faire couper la tête aux six généraux grecs et à leur suite , avait juré de laisser retourner en Grèce cette petite armée réduite à dix mille hommes. La bataille s'était donnée sur le chemin de l'Euphrate ; il eût donc fallu faire retourner les Grecs par la Mésopotamie occidentale , par la Syrie , par l'Asie mineure , par l'Ionie. Point du tout ; on les faisait passer à l'Orient , on les obligeait de traverser le Tigre sur des barques qu'on leur fournissait ; ils remontaient ensuite par le chemin de l'Arménie , lorsque leurs commandans furent suppliciés. Si quelqu'un comprend cette marche , dans laquelle on tournait le dos à la Grèce , il me fera plaisir de me l'expliquer.

De deux choses l'une ; ou les Grecs avaient choisi eux-mêmes leur route , et en ce cas ils ne savaient ni où ils allaient , ni ce qu'ils voulaient ; ou *Artaxerxès* les faisait marcher malgré eux (ce qui est bien plus probable),

et en ce cas , pourquoi ne les exterminait-il point ?

On ne peut se tirer de ces difficultés qu'en supposant que l'empereur persan ne se vengea qu'à demi ; qu'il se contenta d'avoir puni les principaux chefs mercenaires qui avaient vendu les troupes grecques à *Cyrus* ; qu'ayant fait un traité avec ces troupes fugitives , il ne voulait pas descendre à la honte de le violer ; qu'étant sûr que de ces Grecs errans il en périrait un tiers dans la route , il abandonnait ces malheureux à leur mauvais sort. Je ne vois pas d'autre jour pour éclairer l'esprit du lecteur sur les obscurités de cette marche.

On s'est étonné de la retraite des dix mille ; mais on devait s'étonner bien davantage qu'*Artaxerxès* , vainqueur à la tête de douze cents mille combattans (du moins à ce qu'on dit) , laissât voyager dans le nord de ses vastes Etats dix mille fugitifs qu'il pouvait écraser à chaque village , à chaque passage de rivière , à chaque défilé , ou qu'on pouvait faire périr de faim et de misère.

Cependant on leur fournit , comme nous l'avons vu , vingt-sept grands bateaux vers la ville d'Itace pour leur faire passer le Tigre , comme si on voulait les conduire aux Indes. De là on les escorte en tirant vers le Nord , pendant plusieurs jours , dans le désert où est

aujourd'hui Bagdad. Ils passent encore la rivière de Zabate , et c'est là que viennent les ordres de l'empereur de punir les chefs. Il est clair qu'on pouvait exterminer l'armée aussi facilement qu'on avait fait justice des commandans. Il est donc très-vraisemblable qu'on ne le voulut pas.

On ne doit donc plus regarder les Grecs perdus dans ces pays sauvages , que comme des voyageurs égarés , à qui la bonté de l'empereur laissait achever leur route comme ils pouvaient.

Il y a une autre observation à faire , qui ne paraît pas honorable pour le gouvernement persan. Il était impossible que les Grecs n'eussent pas des querelles continuelles pour les vivres , avec tous les peuples chez lesquels ils devaient passer. Les pillages , les défolations , les meurtres étaient la suite inévitable de ces désordres ; et cela est si vrai , que dans une route de six cents lieues , pendant laquelle les Grecs marchèrent toujours au hasard ; ces grecs , n'étant ni escortés ni poursuivis par aucun grand corps de troupes persanes , perdirent quatre mille hommes , ou assommés par les payfans , ou morts de maladie. Comment donc *Artaxerxès* ne les fit-il pas escorter depuis leur passage de la rivière de Zabate , comme il l'avait fait depuis le champ de bataille jusqu'à cette rivière ?

Comment

Comment un souverain si sage et si bon commit-il une faute si essentielle ? Peut-être ordonna-t-il l'escorte ; peut-être *Xénophon*, d'ailleurs un peu déclamateur, la passe-t-il sous silence, pour ne pas diminuer le merveilleux de la retraite des dix mille ; peut-être l'escorte fut toujours obligée de marcher très-loin de la troupe grecque par la difficulté des vivres. Quoi qu'il en soit, il paraît certain qu'*Artaxerxès* usa d'une extrême indulgence, et que les Grecs lui durent la vie, puisqu'ils ne furent pas exterminés.

Il est dit dans le Dictionnaire encyclopédique, à l'article *Retraite*, que celle des dix mille se fit sous le commandement de *Xénophon*. On se trompe ; il ne commanda jamais ; il fut seulement sur la fin de la marche à la tête d'une division de quatorze cents hommes.

Je vois que ces héros, à peine arrivés, après tant de fatigues, sur le rivage du Pont-Euxin, pillent indifféremment amis et ennemis pour se refaire. *Xénophon* embarque à Héraclée sa petite troupe, et va faire un nouveau marché avec un roi de Thrace qu'il ne connaissait pas. Cet athénien, au lieu d'aller secourir sa patrie accablée alors par les Spartiates, se vend donc encore une fois à un petit despote étranger. Il fut mal payé, je l'avoue ; et c'est une raison de

plus pour conclure qu'il eût mieux fait d'aller secourir sa patrie.

Il résulte de tout ce que nous avons remarqué , que l'athénien *Xénophon* , n'étant qu'un jeune volontaire , s'enrôla sous un capitaine lacédémonien , l'un des tyrans d'Athènes , au service d'un rebelle et d'un assassin ; et qu'étant devenu chef de quatorze cents hommes , il se mit aux gages d'un barbare.

Ce qu'il y a de pis , c'est que la nécessité ne le contraignait pas à cette servitude. Il dit lui-même qu'il avait laissé en dépôt , dans le temple de la fameuse *Diane* d'Ephèse , une grande partie de l'or gagné au service de *Cyrus*.

Remarquons qu'en recevant la paye d'un roi , il s'exposait à être condamné au supplice , si cet étranger n'était pas content de lui. Voyez ce qui est arrivé au major général *Doxat* , homme né libre. Il se vendit à l'empereur *Charles VI* , qui lui fit couper le cou pour avoir rendu aux Turcs une place qu'il ne pouvait défendre.

Rollin , en parlant de la retraite des dix mille , dit que cet heureux succès remplit de mépris pour *Artaxerxès* les peuples de la Grèce , en leur faisant voir que l'or , l'argent , les délices , le luxe , un nombreux sérail , faisaient tout le mérite du grand roi , &c.

Rollin pouvait considérer que les Grecs ne

devaient pas mépriser un souverain qui avait gagné une bataille complète ; qui , ayant pardonné en frère , avait vaincu en héros ; qui , maître d'exterminer dix mille grecs , les avait laissé vivre et retourner chez eux ; et qui , pouvant les avoir à sa solde , avait dédaigné de s'en servir. Ajoutez que ce prince vainquit depuis les Lacédémoniens et leurs alliés , et leur imposa des lois humiliantes ; ajoutez que , dans une guerre contre des Scythes nommés Cadufiens , vers la mer Caspienne , il supporta comme le moindre soldat toutes les fatigues et tous les dangers. Il vécut et mourut plein de gloire ; il est vrai qu'il eut un sérail , mais son courage n'en fut que plus estimable. Gardons-nous des déclamations de collège.

Si j'osais attaquer le préjugé , j'oserais préférer la retraite du maréchal de *Bellisle* à celle des dix mille. Il est bloqué dans Prague par soixante mille hommes , il n'en a pas treize mille. Il prend ses mesures avec tant d'habileté , qu'il sort de Prague , dans le froid le plus rigoureux , avec son armée , ses vivres , son bagage et trente pièces de canon , sans que les assiégeans s'en doutent. Il a déjà gagné deux marches avant qu'ils s'en soient aperçus. Une armée de trente mille combattans le poursuit sans relâche l'espace de trente lieues. Il fait face par-tout ; il n'est jamais entamé ; il

brave, tout malade qu'il est, les faisons, la disette, et les ennemis. Il ne perd que les soldats qui ne peuvent résister à la rigueur extrême de la saison. Que lui a-t-il manqué ? une plus longue course, et des éloges exagérés à la grecque.

Y.

Y V E T O T.

C'EST le nom d'un bourg de France, à six lieues de Rouen, en Normandie, qu'on a qualifié de royaume pendant long-temps, d'après *Robert Gaguin*, historien du seizième siècle.

Cet écrivain rapporte que *Gautier* ou *Vautier* seigneur d'Yvetot, chambrier du roi *Clotaire I*, ayant perdu les bonnes grâces de son maître par des calomnies dont on n'est pas avare à la cour, s'en bannit de son propre mouvement, passa dans les climats étrangers où, pendant dix ans, il fit la guerre aux ennemis de la foi; qu'au bout de ce terme, se flattant que la colère du roi serait apaisée, il reprit le chemin de la France; qu'il passa par Rome où il vit le pape *Agapet*, dont il obtint des lettres de recommandation pour le roi qui était

alors à Soissons , capitale de ses Etats. Le seigneur d'Yvetot s'y rendit un jour de vendredi-saint , et prit le temps que *Clotaire* était à l'église pour se jeter à ses pieds , en le conjurant de lui faire grâce par le mérite de celui qui , en pareil jour , avait répandu son sang pour le salut des hommes ; mais *Clotaire*, prince farouche et cruel , l'ayant reconnu , lui passa son épée au travers du corps.

Gaguin ajoute que le pape *Agapet* , ayant appris une action si indigne , menaça le roi des foudres de l'Eglise , s'il ne réparait sa faute ; et que *Clotaire* justement intimidé , et pour satisfaction du meurtre de son sujet , érigea la seigneurie d'Yvetot en royaume , en faveur des héritiers et des successeurs de *Gautier* ; qu'il en fit expédier des lettres signées de lui , et scellées de son sceau ; que c'est depuis ce temps-là que les seigneurs d'Yvetot portent le titre de rois : et je trouve , par une autorité constante et indubitable , continue *Gaguin* , qu'un événement aussi extraordinaire s'est passé en l'an de grâce 536.

Rappelons , à propos de ce récit de *Gaguin*, l'observation que nous avons déjà faite sur ce qu'il dit de l'établissement de l'université de Paris. C'est qu'aucun des historiens contemporains ne fait mention de l'événement singulier qui , selon lui , fit ériger en royaume la

seigneurie d'Yvetot ; et , comme l'ont très-bien remarqué *Claude Malingre* et l'abbé de *Vertot*, *Clotaire I*, qu'on suppose souverain du bourg d'Yvetot , ne régnait point dans cette contrée ; les fiefs alors n'étaient point héréditaires ; l'on ne datait point les actes de l'an de grâce , comme le rapporte *Robert Gaguin* ; enfin le pape *Agapet* était déjà mort. Ajoutons que le droit d'ériger un fief en royaume appartenait exclusivement à l'empereur.

Ce n'est pas à dire cependant que les foudres de l'Eglise ne fussent déjà usitées du temps d'*Agapet*. On fait que *S^t Paul* (a) excommunia l'incestueux de Corinthe ; on trouve aussi dans les lettres de *S^t Basile* quelques exemples de censures générales , dès le quatrième siècle. Une de ces lettres est contre un ravisseur. Le saint prélat y ordonne de faire rendre la fille à ses parens , d'exclure le ravisseur des prières , et de le déclarer excommunié , avec ses complices et toute sa maison , pendant trois ans ; il ordonne aussi d'exclure des prières tout le peuple de la bourgade qui a reçu la personne ravie.

Auxilius , jeune évêque , excommunia la famille entière de *Clacicien* : et quoique saint *Augustin* ait désapprouvé cette conduite , et que le pape *S^t Léon* ait établi les mêmes

(a) I. Corinth. chap. V, v. 5.

maximes que *S^t Augustin*, dans une de ses lettres aux évêques de la province de Vienne; pour ne parler ici que de la France, *Pretextat* évêque de Rouen ayant été assassiné l'an 586 dans sa propre église, *Leudovalde* évêque de Bayeux ne laissa pas de mettre en interdit toutes les églises de Rouen, défendant d'y célébrer le service divin, jusqu'à ce que l'on eût trouvé l'auteur du crime.

L'an 1141, *Louis le jeune* ayant refusé de consentir à l'élection de *Pierre de la Châtre* que le pape avait fait nommer à la place d'*Albéric*, archevêque de Bourges, mort l'année précédente, *Innocent II* mit toute la France en interdit.

L'an 1200, *Pierre de Capoue*, chargé d'obliger *Philippe-Auguste* à quitter *Agnès*, et à reprendre *Ingerburge*, et n'y ayant pas réussi, publia le 15 janvier la sentence d'interdit sur tout le royaume, qui avait été prononcée par le pape *Innocent III*. Cet interdit fut observé avec une extrême rigueur. La chronique anglicane, citée par le bénédictin *Martenne* (b), dit que tout acte de christianisme, hormis le baptême des enfans, fut interdit en France; les églises fermées, les chrétiens en étaient chassés comme des chiens; plus d'office divin, ni de sacrifice de la messe, plus de sépultures

(b) Tome V, page 868.

ecclésiastiques pour les défunts ; les cadavres abandonnés au hasard répandaient la plus affreuse infection , et pénétraient d'horreur ceux qui leur survivaient.

La chronique de Tours fait la même description ; elle y ajoute seulement un trait remarquable confirmé par l'abbé *Fleury* et l'abbé de *Vertot* (c) ; c'est que le saint viatique était excepté , comme le baptême des enfans, de cette privation des choses saintes. Le royaume fut pendant neuf mois dans cette situation ; *Innocent III* permit seulement au bout de quelque temps les prédications et le sacrement de confirmation. Le roi fut si courroucé qu'il chassa les évêques et tous les autres ecclésiastiques de leurs demeures , et confisqua leurs biens.

Mais ce qui est singulier , les souverains eux-mêmes priaient quelquefois les évêques de prononcer un interdit sur les terres de leurs vassaux. Par des lettres du mois de février 1356 , confirmatives de celles de *Guy* comte de Nevers et de *Mathilde* sa femme en faveur des bourgeois de Nevers , *Charles V* , régent du royaume , prie les archevêques de Lyon , de Bourges et de Sens , et les évêques d'Autun , de Langres , d'Auxerre et de Nevers , de prononcer une excommunication

(c) Liv. I, page 148.

contre le comte de Nevers et un interdit sur ses terres, s'il n'exécute pas l'accord qu'il avait fait avec ses habitans. On trouve aussi, dans le recueil des ordonnances de la troisième race, plusieurs lettres semblables du roi *Jean*, qui autorisent les évêques à mettre en interdit les lieux dont le seigneur tenterait d'enfreindre les privilèges.

Enfin, ce qui semble incroyable, le jésuite *Daniel* rapporte que l'an 998, le roi *Robert* fut excommunié par *Grégoire V*, pour avoir épousé sa parente au quatrième degré. Tous les évêques qui avaient assisté à ce mariage furent interdits de la communion jusqu'à ce qu'ils fussent allés à Rome faire satisfaction au saint-siège. Les peuples, les courtisans même se séparèrent du roi; il ne lui resta que deux domestiques qui purifiaient par le feu toutes les choses qu'il avait touchées. Le cardinal *Damien* et *Romualde* ajoutent même qu'un matin *Robert* étant allé, selon sa coutume, dire ses prières à la porte de l'église de Saint-Barthélemi, car il n'osait pas y entrer, *Abbon* abbé de Fleury, suivi de deux femmes du palais qui portaient un grand plat de vermeil couvert d'un linge, l'aborde, lui annonce que *Berthe* vient d'accoucher; et découvrant le plat: Voyez, lui dit-il, les effets de votre défobéissance aux décrets de l'Eglise, et le

sceau de l'anathème sur ce fruit de vos amours. *Robert* regarde , et voit un monstre qui avait le cou et la tête d'un canard. *Berthe* fut répudiée , et l'excommunication enfin levée.

Urbain II, au contraire , excommunia l'an 1092 *Philippe I* , petit-fils de *Robert* , pour avoir quitté sa parente. Ce pape prononça la sentence d'excommunication dans les propres Etats du roi , à Clermont en Auvergne , où sa sainteté venait chercher un asile ; dans ce même concile où fut prêchée la croisade , et où pour la première fois le nom de pape fut donné à l'évêque de Rome , à l'exclusion des autres évêques qui le prenaient auparavant.

On voit que ces peines canoniques furent d'abord plutôt médicinales que mortelles ; mais *Grégoire VII* et quelques-uns de ses successeurs osèrent prétendre qu'un souverain excommunié était privé de ses Etats , et que ses sujets n'étaient plus obligés de lui obéir. Supposé cependant qu'un roi puisse être excommunié en certains cas graves , l'excommunication n'étant qu'une peine purement spirituelle , ne saurait dispenser ses sujets de l'obéissance qu'ils lui doivent , comme tenant son autorité de DIEU même. C'est ce qu'ont reconnu constamment les parlemens et même le clergé de France dans les excommunications de *Boniface VIII* contre *Philippe-le-bel* ; de

Jules II contre *Louis XII* ; de *Sixte V* contre *Henri III* ; de *Grégoire XIII* contre *Henri IV* ; et c'est aussi la doctrine de la fameuse assemblée du clergé de 1682.

Z.

Z E L E.

CELUI de la religion est un attachement pur et éclairé au maintien et au progrès du culte qu'on doit à la Divinité ; mais quand ce zèle est persécuteur, aveugle et faux, il devient le plus grand fléau de l'humanité.

Voici comme l'empereur *Julien* parle du zèle des chrétiens de son temps, les galiléens, dit-il (a), ont souffert sous mon prédécesseur l'exil et les prisons ; on a massacré réciproquement ceux qui s'appellent tour à tour hérétiques. J'ai rappelé leurs exilés, élargi leurs prisonniers ; j'ai rendu leurs biens aux profcrits, je les ai forcés de vivre en paix : mais telle est la fureur inquiète des galiléens, qu'ils se plaignent de ne pouvoir plus se dévorer les uns les autres.

Ce portrait ne paraîtra point outré, si l'on

(a) Lettre LII.

fait seulement attention aux calomnies atroces dont les chrétiens se noircissaient réciproquement. Par exemple, S^t *Augustin* (b) accuse les manichéens de contraindre leurs élus à recevoir l'eucharistie après l'avoir arrosée de semence humaine. Avant lui S^t *Cyrille de Jérusalem* (c) les avait accusés de la même infamie en ces termes : Je n'oserais dire en quoi ces sacrilèges trempent leur *ischas* qu'ils donnent à leurs malheureux sectateurs, qu'ils exposent au milieu de leur autel, et dont le manichéen fouille sa bouche et sa langue. Que les hommes pensent à ce qui a coutume de leur arriver en songe et les femmes dans le temps de leurs règles. Le pape S^t *Léon*, dans un de ses sermons (d), appelle aussi le sacrifice des manichéens la turpitude même. Enfin *Suidas* (e) et *Cedrenus* (f) ont encore enchéri sur cette calomnie, en avançant que les manichéens faisaient des assemblées nocturnes, où, après avoir éteint les flambeaux, ils commettaient les plus énormes impudicités.

Observons d'abord que les premiers chrétiens furent accusés des mêmes horreurs qu'ils

(b) Chap. XLVI, des Hérésies.

(c) N. XIII, de la sixième cathéchèse.

(d) Sermon cinquième, sur le jeûne du dixième mois.

(e) Sur *Manès*.

(f) *Annales*, page 260.

imputèrent depuis aux manichéens , et que la justification des uns peut également s'appliquer aux autres. Afin d'avoir des prétextes de nous persécuter , disait *Athénagore* , dans son Apologie pour les chrétiens (g) , on nous accuse de faire des festins détestables et de commettre des incestes dans nos assemblées. C'est un vieux artifice dont on a usé de tout temps pour faire périr la vertu. Ainsi *Pythagore* fut brûlé avec trois cents de ses disciples , *Héraclite* chassé par les Ephésiens , *Démocrite* par les Abdéritains , et *Socrate* condamné par les Athéniens.

Athénagore fait voir ensuite que les principes et les mœurs des chrétiens suffisaient seuls pour détruire les calomnies qu'on répandait contre eux ; les mêmes raisons militent en faveur des manichéens. Pourquoi d'ailleurs *S' Augustin* , qui est si affirmatif dans son livre des Hérésies , est-il réduit dans celui des Mœurs des manichéens , en parlant de l'horrible cérémonie dont il s'agit , à dire simplement (h) : On les en soupçonne . . . Le monde a cette opinion d'eux . . . S'ils ne font pas ce qu'on leur impute . . . La renommée publie beaucoup de mal d'eux ; mais ils soutiennent que ce sont des mensonges.

Pourquoi ne pas soutenir en face cette

(g) Page 35.

(h) Chap. XVI.

accusation dans sa dispute contre *Fortunat*, qui l'en sommait en public et en ces termes : Nous sommes accusés de faux crimes ; et comme *Augustin* a assisté à notre culte , je le prie de déclarer devant tout le peuple si ces crimes sont véritables ou non ? S^t *Augustin* répond : Il est vrai que j'ai assisté à votre culte ; mais autre est la question de la foi , autre celle des mœurs ; et c'est celle de la foi que j'ai proposée. Cependant , si les personnes qui sont présentes aiment mieux que nous agissions celle de vos mœurs , je ne m'y opposerai pas.

Fortunat s'adressant à l'assemblée : Je veux, dit-il, avant toutes choses , être justifié dans l'esprit des personnes qui nous croient coupables , et qu'*Augustin* témoigne à présent devant vous , et un jour devant le tribunal de JESUS-CHRIST, s'il a jamais vu , ou s'il fait , de quelque manière que ce soit , que les choses qu'on nous impute se commettent parmi nous ? S^t *Augustin* répond encore : Vous sortez de la question , celle que j'ai proposée roule sur la foi et non sur les mœurs. Enfin *Fortunat* continuant à presser S^t *Augustin* de s'expliquer, il le fait en ces termes : Je reconnais que dans la prière où j'ai assisté , je ne vous ai vu commettre rien d'impur.

Le même S^t *Augustin* , dans son livre de

l'Utilité de la foi (i), justifie encore les manichéens. Dans ce temps-là, dit-il à son ami *Honorat*, lorsque j'étais engagé dans le manichéisme, j'étais encore plein du désir et de l'espérance d'épouser une belle femme, d'acquérir des richesses, de parvenir aux honneurs, et de jouir des autres voluptés pernicieuses de la vie. Car lorsque j'écoutais avec assiduité les docteurs manichéens, je n'avais pas encore renoncé au désir et à l'espérance de toutes ces choses. Je n'attribue pas cela à leur doctrine; car je dois leur rendre ce témoignage, qu'ils exhortent soigneusement les hommes à se préserver de ces mêmes choses. C'est donc là ce qui m'empêchait de m'attacher tout-à-fait à la secte, et ce qui me retenait dans le rang de ceux qu'ils appellent auditeurs. Je ne voulais pas renoncer aux espérances et aux affaires du siècle. Et dans le dernier chapitre de ce livre, où il représente les docteurs manichéens comme des hommes superbes, qui avaient l'esprit aussi grossier qu'ils avaient le corps maigre et décharné, il ne dit pas un mot de leurs prétendues infamies.

Mais sur quelles preuves étaient donc fondées ces imputations? La première qu'allègue *S^t Augustin*, c'est que ces impudicités étaient

(i) Chap. I.

une fuite du système de *Manichée*, sur les moyens dont DIEU se sert pour arracher aux princes des ténèbres les parties de sa substance. Nous en avons parlé à l'article GENEALOGIE ; ce sont des horreurs que l'on se dispense de répéter. Il suffit de dire ici que le passage du septième livre du Trésor de *Manichée*, que *S^t Augustin* cite en plusieurs endroits, est évidemment falsifié. L'hérésiarque dit, si nous l'en croyons, que ces vertus célestes qui se transforment tantôt en beaux garçons et tantôt en belles filles, sont DIEU le père lui-même. Cela est faux. *Manès* n'a jamais confondu les vertus célestes avec DIEU le père. *S^t Augustin* n'ayant pas compris l'expression syriaque d'une vierge de lumière, pour dire une lumière vierge, suppose que DIEU fait voir aux princes des ténèbres une belle fille vierge pour exciter leur ardeur brutale ; il ne s'agit point du tout de cela dans les anciens auteurs, il est question de la cause des pluies.

Le grand prince, dit *Tirbon*, cité par saint *Epiphane* (k), fait sortir de lui-même dans sa colère des nuages noirs qui obscurcissent tout le monde, il s'agite, se tourmente, se met tout en eau, et c'est-là ce qui fait la pluie, qui n'est autre chose que la sueur du grand

(k) Hérésie LXVI, chap. XXV.

prince.

prince. Il faut que S^t *Augustin* ait été trompé par une traduction , ou plutôt par quelque extrait infidelle du Trésor de *Manichée* , dont il n'a cité que deux ou trois passages. Aussi le manichéen *Secundinus* lui reprochait-il de n'entendre rien aux mystères de *Manichée* , et de ne les combattre que par de purs paralogismes. Comment d'ailleurs , dit le favant M. de *Beaufobre* , que nous abrégeons ici (1), S^t *Augustin* aurait-il pu demeurer tant d'années dans une secte où l'on enseignait publiquement de telles abominations ? et comment aurait-il eu le front de la défendre contre les catholiques ?

De cette preuve de raisonnement , passons aux preuves de fait et de témoignage alléguées par S^t *Augustin* , et voyons si elles sont plus solides. On dit , continue ce père (m) , que quelques-uns d'eux ont confessé ce fait dans des jugemens publics , non - seulement dans la Paphlagonie , mais aussi dans les Gaules , comme je l'ai oui dire à Rome par un certain catholique.

De pareils oui-dire méritent si peu d'attention , que S^t *Augustin* n'osa en faire usage dans sa conférence avec *Fortunat* , quoiqu'il y eût

(1) Histoire du manichéisme , liv. IX , chap. VIII et IX.

(m) Chap. XLVII de la Nature du bien.

sept à huit ans qu'il avait quitté Rome ; il semble même avoir oublié le nom du catholique de qui il les tient. Il est vrai que dans son livre des Hérésies , le même *S^t Augustin* parle des confessions de deux filles , nommées l'une *Marguerite* et l'autre *Eusébie* , et de quelques manichéens qui , ayant été découverts à Carthage et menés à l'église , avouèrent , dit-on , l'horrible fait dont il s'agit.

Il ajoute qu'un certain *Viator* déclara que ceux qui commettaient ces infamies s'appelaient catharistes ou purgateurs ; et qu'interrogés sur quelle écriture ils appuyaient cette affreuse pratique , ils produisaient le passage du Trésor de *Manichée* , dont on a démontré la falsification. Mais nos hérétiques , bien loin de s'en fervir , l'auraient hautement désavoué comme l'ouvrage de quelque imposteur qui voulait les perdre. Cela seul rend suspects tous ces actes de Carthage , que *Quod-vult-Deus* avait envoyés à *S^t Augustin* , et ces misérables découverts et conduits à l'église , ont bien la mine d'être des gens apostés pour avouer tout ce qu'on voulait qu'ils avouassent.

Au chapitre XLVII de la Nature du bien , *S^t Augustin* avoue que lorsqu'on reprochait à nos hérétiques les crimes en question , ils répondaient qu'un de leurs élus , déserteur de leur secte , et devenu leur ennemi , avait

introduit cette énorme pratique. Sans examiner si cette secte que *Viator* nommait des catharistes était réelle, il suffit d'observer ici que les premiers chrétiens imputaient de même aux gnostiques les horribles mystères dont ils étaient accusés par les juifs et par les païens ; et si cette apologie est bonne dans leur bouche , pourquoi ne le ferait-elle pas dans celle des manichéens ?

C'est cependant ces bruits populaires que M. de *Tillemont* , qui se pique d'exactitude et de fidélité , ose convertir en faits certains. Il assure (n) qu'on avait fait avouer ces infamies aux manichéens dans des jugemens publics en Paphlagonie , dans les Gaules , et diverses fois à Carthage.

Prenons aussi le témoignage de *S^t Cyrille* de Jérusalem , dont le rapport est tout différent de celui de *S^t Augustin* ; et considérons que le fait est si incroyable et si absurde , qu'on aurait peine à le croire quand il serait attesté par cinq ou six témoins qui l'auraient vu et qui l'affirmeraient avec ferment. *S^t Cyrille* est seul , il ne l'a point vu , il l'avance dans une déclamation populaire , où il se donne la licence (o) de faire tenir à *Manichée* , dans la conférence de *Cascar* , un discours dont il n'y a pas

(n) Manich. art. XII, page 795.

(o) N. XV.

un mot dans les actes d'*Archelaius* , comme M. *Zaccagni* (p) est obligé d'en convenir ; et l'on ne saurait alléguer , pour la défense de *St Cyrille* , qu'il n'a pris que le sens d'*Archelaius* et non les termes : car ni les termes , ni le sens , rien ne s'y trouve. D'ailleurs le tour que prend ce père , paraît être celui d'un historien qui cite les propres paroles de son auteur.

Cependant , pour sauver l'honneur et la bonne foi de *S' Cyrille* , M. *Zaccagni* et après lui M. de *Tillemont* supposent , sans aucune preuve , que le traducteur ou le copiste ont omis l'endroit des actes allégué par ce père ; et les journalistes de Trévoux ont imaginé deux sortes d'actes d'*Archelaius* , les uns authentiques , que *Cyrille* a copiés , les autres supposés dans le cinquième siècle par quelque nestorien. Quand ils auront prouvé cette supposition , nous examinerons leurs raisons.

Venons enfin au témoignage du pape *Léon* , touchant les abominations manichéennes. Il dit dans ses sermons (q) que les troubles survenus en d'autres pays avaient jeté en Italie des manichéens dont les mystères étaient si abominables , qu'il ne pouvait les exposer aux yeux du public sans blesser l'honnêteté :

(p) Préface , n. XIII.

(q) Sermon IV , sur la nativité et sur l'épiphanie.

que pour les connaître , il avait fait venir des élus et des élues de cette secte dans une assemblée composée d'évêques , de prêtres et de quelques laïques hommes nobles : que ces hérétiques avaient découvert beaucoup de choses touchant leurs dogmes et les cérémonies de leur fête , et avaient avoué un crime qu'il ne pouvait leur dire , mais dont on ne pouvait douter après la confession des coupables ; savoir , d'une jeune fille qui n'avait que dix ans ; de deux femmes qui l'avaient préparée pour l'horrible cérémonie de la secte ; du jeune homme qui en avait été complice ; de l'évêque qui l'avait ordonnée et qui y avait présidé. Il renvoie ceux de ses auditeurs qui en voudront savoir davantage aux informations qui avaient été faites , et qu'il communiqua aux évêques d'Italie dans sa seconde lettre.

Ce témoignage paraît plus précis et plus décisif que celui de S^t *Augustin* ; mais il n'est rien moins que suffisant pour prouver un fait démenti par les protestations des accusés et par les principes certains de leur morale. En effet , quelles preuves a-t-on que les personnes infames interrogées par *Léon* , n'ont pas été gagnées pour déposer contre leur secte ?

On répondra que la piété et la sincérité de ce pape ne permettront jamais de croire qu'il

ait procuré une telle fraude. Mais si , comme nous l'avons dit à l'article RELIQUES , le même *S^t Léon* a été capable de supposer que des linges , des rubans qu'on a mis dans une boîte , et que l'on a fait descendre dans le sépulcre de quelques saints , ont répandu du sang quand on les a coupés ; ce pape dut-il se faire aucun scrupule de gagner ou de faire gagner des femmes perdues , et je ne fais quel évêque manichéen , lesquels , assurés de leur grâce , s'avoueraient coupables des crimes qui peuvent être vrais pour eux en particulier , mais non pour leur secte , de la séduction de laquelle *S^t Léon* voulait garantir son peuple. De tout temps les évêques se sont crus autorisés à user de ces fraudes pieuses qui tendent au salut des âmes. Les écrits supposés et apocryphes en font une preuve ; et la facilité avec laquelle les pères ajoutaient foi à ces mauvais ouvrages , fait voir que s'ils n'étaient pas complices de la fraude , ils n'étaient pas scrupuleux à en profiter.

Enfin *S^t Léon* prétend confirmer les crimes secrets des manichéens , par un argument qui les détruit. Ces exécrables mystères , dit-il (r) , qui plus ils sont impurs plus on a soin de les cacher , sont communs aux manichéens et aux

(r) Lettre XCIII , chap. XVI,

priscillianistes. C'est par-tout le même sacrilège, la même obscénité, la même turpitude. Ces crimes, ces infamies, sont les mêmes que l'on découvrit autrefois dans les priscillianistes et dont toute la terre a été informée.

Les priscillianistes ne furent jamais coupables de ceux pour lesquels on les fit périr. On trouve dans les œuvres de *S^t Augustin (s)*, le *Mémoire instructif* qui fut remis à ce père par *Orose*, et dans lequel ce prêtre espagnol proteste qu'il a ramassé toutes les plantes de perdition qui pullulent dans la secte des priscillianistes; qu'il n'en a pas oublié la moindre branche, la moindre racine; qu'il expose au médecin toutes les maladies de cette secte, afin qu'il travaille à sa guérison. *Orose* ne dit pas un mot des mystères abominables dont parle *Léon*; démonstration invincible qu'il ne doutait pas que ce ne fussent de pures calomnies. *Saint Jérôme (t)* dit aussi que *Priscillien* fut opprimé par la faction, par les machinations des évêques *Ithace* et *Idace*. Parle-t-on ainsi d'un homme coupable de profaner la religion par les plus infames cérémonies? Cependant *Orose* et *S^t Jérôme* n'ignoraient pas ces crimes, dont toute la terre a été informée.

S^t Martin de Tours et *S^t Ambroise*, qui

(s) Tome VIII, col. 430.

(t) Dans le catalogue.

étaient à Trèves quand *Priscillien* fut jugé, devaient en être également informés. Cependant ils sollicitèrent instamment sa grâce, et n'ayant pu l'obtenir, ils refusèrent de communiquer avec ses accusateurs et leur faction. *Sulpice Sévère* rapporte l'histoire des malheurs de *Priscillien*. *Latronien*, *Euphrosine*, veuve du poète *Delphidius*, sa fille et quelques autres personnes, furent exécutés avec lui à Trèves, par les ordres du tyran *Maxime* et aux instances d'*Ithace* et d'*Idace*, deux évêques vicieux, et qui, pour prix de leur injustice, moururent dans l'excommunication, chargés de la haine de DIEU et des hommes.

Les priscillianistes étaient accusés comme les manichéens de doctrines obscènes, de nudité et d'impudicité religieuses. Comment en furent-ils convaincus ? *Priscillien* et ses complices les avouèrent, à ce qu'on dit, dans les tourmens. Trois personnes viles, *Tertulle*, *Potamius* et *Jean*, les confessèrent sans attendre la question. Mais l'action intentée contre les priscillianistes devait être fondée sur d'autres témoignages qui avaient été rendus contre eux en Espagne. Cependant les dernières informations furent rejetées par un grand nombre d'évêques, d'ecclésiastiques estimés ; et le bon vieillard *Higimis*, évêque de Cordoue, qui avait été le dénonciateur des priscillianistes,

priscillianistes, les crut dans la suite si innocens des crimes qu'on leur imputait, qu'il les reçut à sa communion, et se trouva par-là enveloppé dans la persécution qu'ils essuyèrent.

Ces horribles calomnies, dictées par un zèle aveugle, sembleraient justifier la réflexion qu'*Ammien Marcellin* (u) rapporte de l'empereur *Julien* : Les bêtes féroces, dit-il, ne sont pas plus redoutables aux hommes, que les chrétiens le sont les uns aux autres quand ils sont divisés de croyance et de sentiment.

Ce qu'il y a de plus déplorable en cela, c'est quand le zèle est hypocrite et faux ; les exemples n'en sont pas rares. L'on tient d'un docteur de sorbonne, qu'en sortant d'une séance de la faculté, *Tourneli* avec lequel il était fort lié, lui dit tout bas : Vous voyez que j'ai soutenu avec chaleur tel sentiment pendant deux heures ; eh bien ! je vous assure qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que j'ai dit.

On fait aussi la réponse d'un jésuite, qui avait été employé vingt ans dans les missions du Canada, et qui ne croyant pas en DIEU, comme il en convenait à l'oreille d'un ami, avait affronté vingt fois la mort pour la religion qu'il prêchait avec succès aux sauvages. Cet ami lui représentant l'inconséquence de

(u) Liv. XXII.

fon zèle : Ah ! répondit le jésuite missionnaire , vous n'avez pas d'idée du plaisir qu'on goûte à se faire écouter de vingt mille hommes , et à leur persuader ce qu'on ne croit pas soi-même.

On est effrayé de voir que tant d'abus et de désordres soient nés de l'ignorance profonde où l'Europe a été plongée si long-temps ; et les souverains qui sentent enfin combien il importe d'être éclairé , deviennent les bienfaiteurs de l'humanité , en favorisant le progrès des connaissances , qui sont le soutien de la tranquillité et du bonheur des peuples , et le plus solide rempart contre les entreprises du fanatisme.

Z O R O A S T R E.

SI c'est *Zoroastre* qui le premier annonça aux hommes cette belle maxime : *Dans le doute si une action est bonne ou mauvaise , abstiens - toi ; Zoroastre* était le premier des hommes après *Confucius*.

Si cette belle leçon de morale ne se trouve que dans les cent portes du *Sadder* , long-temps après *Zoroastre* , bénissons l'auteur du *Sadder*. On peut avoir des dogmes et des rites très-ridicules avec une morale excellente.

Qui était ce *Zoroastre*? ce nom a quelque chose de grec, et on dit qu'il était mède. Les Parfis d'aujourd'hui l'appellent *Zerdust*, ou *Zerdaft*, ou *Zaradaft*, ou *Zarathrust*. Il ne passe pas pour avoir été le premier du nom. On nous parle de deux autres *Zoroastres*, dont le premier a neuf mille ans d'antiquité; c'est beaucoup pour nous, quoique ce soit très-peu pour le monde.

Nous ne connaissons que le dernier *Zoroastre*.

Les voyageurs français *Chardin* et *Tavernier* nous ont appris quelque chose de ce grand prophète, par le moyen des Guèbres ou Parfis qui sont encore répandus dans l'Inde et dans la Perse, et qui sont excessivement ignorans. Le docteur *Hyde*, professeur en arabe dans Oxford, nous en a appris cent fois davantage sans sortir de chez lui. Il a fallu que dans l'ouest de l'Angleterre, il ait deviné la langue que parlaient les Perses du temps de *Cyrus*, et qu'il l'ait confrontée avec la langue moderne des adorateurs du feu.

C'est à lui surtout que nous devons ces cent portes du *Sadder*, qui contiennent tous les principaux préceptes des pieux ignicoles.

Pour moi, j'avoue que je n'ai rien trouvé sur leurs anciens rites de plus curieux que ces deux vers persans de *Saddi*, rapportés par *Hyde*:

Qu'un perse ait conservé le feu sacré cent ans,
Le pauvre homme est brûlé quand il tombe dedans.

Les savantes recherches de *Hyde* allumèrent, il y a peu d'années, dans le cœur d'un jeune français, le désir de s'instruire par lui-même des dogmes des Guèbres.

Il fit le voyage des grandes Indes pour apprendre dans *Surate*, chez les pauvres *Parfis* modernes, la langue des anciens Perse, et pour lire dans cette langue les livres de ce *Zoroastre* si fameux, supposé qu'en effet il ait écrit.

Les *Pythagore*, les *Platon*, les *Apollonius de Thyane*, allèrent chercher autrefois en Orient la sagesse qui n'était pas là. Mais nul n'a couru après cette divinité cachée, à travers plus de peines et de périls que le nouveau traducteur français des livres attribués à *Zoroastre*. Ni les maladies, ni la guerre, ni les obstacles renaissans à chaque pas, ni la pauvreté même, le premier et le plus grand des obstacles, rien n'a rebuté son courage.

Il est glorieux pour *Zoroastre* qu'un anglais ait écrit sa vie au bout de tant de siècles, et qu'ensuite un français l'ait écrite d'une manière toute différente. Mais ce qui est encore plus beau, c'est que nous avons, parmi les biographes anciens du prophète, deux principaux

auteurs arabes , qui précédemment écrivirent chacun son histoire ; et ces quatre histoires se contredifent merveilleusement toutes les quatre. *Cela ne s'est pas fait de concert* ; et rien n'est plus capable de faire connaître la vérité.

Le premier historien arabe , *Abu-Mohammed Moustapha* , avoue que le père de *Zoroastre* s'appelait *Espintaman* ; mais il dit aussi qu'*Espintaman* n'était pas son père , mais son tri-faïeul. Pour sa mère , il n'y a pas deux opinions ; elle s'appelait *Dogdu* , ou *Dodo* , ou *Dodu* ; c'était une très-belle poule d'Inde : elle est fort bien dessinée chez le docteur *Hyde*.

Bundari , le second historien , conte que *Zoroastre* était juif , et qu'il avait été valet de *Jérémie* ; qu'il mentit à son maître ; que *Jérémie* pour le punir lui donna la lèpre ; que le valet pour se dégrasser alla prêcher une nouvelle religion en Perse , et fit adorer le soleil au lieu des étoiles.

Voici ce que le troisième historien raconte , et ce que l'anglais *Hyde* a rapporté assez au long :

Le prophète *Zoroastre* étant venu du paradis prêcher sa religion chez le roi de Perse *Gustaph* , le roi dit au prophète : Donnez-moi un signe. Aussitôt le prophète fit croître devant la porte du palais un cèdre si gros , si haut , que nulle corde ne pouvait ni l'entourer , ni atteindre

sa cime. Il mit au haut du cédre un beau cabinet où nul homme ne pouvait monter. Frappé de ce miracle , *Gustaph* crut à *Zoroastre*.

Quatre mages ou quatre sages (c est la même chose) , gens jaloux et méchans , empruntèrent du portier royal la clef de la chambre du prophète pendant son absence , et jetèrent parmi ses livres des os de chiens et de chats , des ongles et des cheveux de morts , toutes drogues , comme on fait , avec lesquelles les magiciens ont opéré de tout temps. Puis ils allèrent accuser le prophète d'être un forcier et un empoisonneur. Le roi se fit ouvrir la chambre par son portier. On y trouva les maléfices , et voilà l'envoyé du ciel condamné à être pendu.

Comme on allait pendre *Zoroastre* , le plus beau cheval du roi tombe malade ; ses quatre jambes rentrent dans son corps , tellement qu'on n'en voit plus. *Zoroastre* l'apprend , il promet qu'il guérira le cheval , pourvu qu'on ne le pende pas. L'accord étant fait , il fait sortir une jambe du ventre , et il dit : Sire , je ne vous rendrai pas la seconde jambe que vous n'ayez embrassé ma religion. Soit , dit le monarque. Le prophète , après avoir fait paraître la seconde jambe , voulut que les fils du roi se fissent zoroastriens ; et ils le furent. Les autres jambes firent des profélytes de toute la

cour. On pendit les quatre malins sages au lieu du prophète ; et toute la Perse reçut la foi.

Le Voyageur français raconte à peu-près les mêmes miracles, mais soutenus et embellis par plusieurs autres. Par exemple, l'enfance de *Zoroastre* ne pouvait pas manquer d'être miraculeuse ; *Zoroastre* se mit à rire dès qu'il fut né, du moins à ce que disent *Pline* et *Solin*. Il y avait alors, comme tout le monde le fait, un grand nombre de magiciens très-puissans ; et ils savaient bien qu'un jour *Zoroastre* en ferait plus qu'eux, et qu'il triompherait de leur magie. Le prince des magiciens se fit amener l'enfant, et voulut le couper en deux ; mais sa main se sécha sur le champ. On le jeta dans le feu, qui se convertit pour lui en bain d'eau rose. On voulut le faire briser sous les pieds des taureaux sauvages ; mais un taureau plus puissant prit sa défense. On le jeta parmi les loups ; ces loups allèrent incontinent chercher deux brebis qui lui donnèrent à teter toute la nuit. Enfin, il fut rendu à sa mère *Dogdo*, ou *Dodo*, ou *Dodu*, femme excellente entre toutes les femmes, ou fille admirable entre toutes les filles.

Telles ont été dans toute la terre toutes les histoires des anciens temps. C'est la preuve

de ce que nous avons dit souvent , que la fable est la sœur aînée de l'histoire.

Je voudrais que , pour notre plaisir et pour notre instruction , tous ces grands prophètes de l'antiquité , les *Zoroastre* , les *Mercurie Trismégiste* , les *Abaris* , les *Numa* même , &c. &c. &c. revinssent aujourd'hui sur la terre , et qu'ils conversassent avec *Locke* , *Newton* , *Bacon* , *Shaftesbury* , *Pascal* , *Arnaud* , *Bayle* ; que dis-je , avec les philosophes les moins savans de nos jours , qui ne sont pas les moins sensés.

J'en demande pardon à l'antiquité ; mais je crois qu'ils feraient une triste figure.

Hélas , les pauvres charlatans ! ils ne vendraient pas leurs drogues sur le Pont-neuf. Cependant , encore une fois , leur morale est bonne. C'est que la morale n'est pas de la drogue. Comment se pourrait-il que *Zoroastre* eût joint tant d'énormes fadaïses à ce beau précepte de s'abstenir dans le doute si on fera bien ou mal ? c'est que les hommes sont toujours pétris de contradictions.

On ajoute que *Zoroastre* , ayant affermi sa religion , devint persécuteur. Hélas ! il n'y a pas de sacristain ni de balayeur d'église qui ne persécutât s'il le pouvait.

On ne peut lire deux pages de l'abominable fatras attribué à ce *Zoroastre* , sans avoir pitié de la nature humaine. *Nostradamus* et le

médecin des urines sont des gens raisonnables, en comparaison de cet énergumène. Et cependant on parle de lui, et on en parlera encore.

Ce qui paraît singulier, c'est qu'il y avait, du temps de ce *Zoroastre* que nous connaissons, et probablement avant lui, des formules de prières publiques et particulières instituées. Nous avons au Voyageur français l'obligation de nous les avoir traduites. Il y avait de telles formules dans l'Inde; nous n'en connaissons point de pareilles dans le Pentateuque.

Ce qui est bien plus fort, c'est que les mages, ainsi que les brames, admirent un paradis, un enfer, une résurrection, un diable (a). Il est démontré que la loi des Juifs ne connut rien de tout cela. Ils ont été tardifs en tout. C'est une vérité dont on est convaincu, pour peu qu'on avance dans les connaissances orientales.

(a) Le diable chez *Zoroastre* est *Hariman*, ou, si vous voulez, *Arimane*; il avait été créé. C'était tout comme chez nous originairement; il n'était point principe; il n'obtint cette dignité de mauvais principe qu'avec le temps. Ce diable, chez *Zoroastre*, est un serpent qui produit quarante-cinq mille envies. Le nombre s'en est accru depuis; et c'est depuis ce temps-là qu'à Rome, à Paris, chez les courtisans, dans les armées, et chez les moines, nous voyons tant d'envieux.

Déclaration des amateurs , questionneurs et douteurs , qui se sont amusés à faire aux savans les questions ci-dessus , en neuf volumes. ()*

Nous déclarons aux savans qu'étant comme eux prodigieusement ignorans sur les premiers principes de toutes les choses , et sur le sens naturel , typique , mystique , allégorique , de plusieurs choses , nous nous en rapportons sur ces choses au jugement infailible de la sainte inquisition de Rome , de Milan , de Florence , de Madrid , de Lisbonne , et aux décrets de la sorbonne de Paris , concile perpétuel des Gaules.

Nos erreurs n'étant point provenues de malice , mais étant la suite naturelle de la faiblesse humaine , nous espérons qu'elles nous feront pardonnées en ce monde-ci et en l'autre.

Nous supplions le petit nombre d'esprits célestes qui sont encore enfermés en France dans des corps mortels , et qui de là éclairent l'univers à *trente sous* la feuille , de nous communiquer leurs lumières pour le tome dixième

(*) Les premières éditions étaient en neuf volumes.

que nous comptons publier à la fin du carême de 1772, ou dans l'avent de 1773; et nous payerons leurs lumières *quarante sous*.

Nous supplions le peu de grands hommes qui nous restent d'ailleurs, comme l'auteur de la *Gazette ecclésiastique*, et l'abbé *Guyon*, et l'abbé de *Caveirac*, auteur de l'Apologie de la *Saint-Barthelemi*, et celui qui a pris le nom de *Chiniac*, et l'agréable *Larcher*, et le vertueux, le docte, le sage *Langlevielle* dit *la Beaumelle*, le profond et l'exact *Nonotte*, le modéré, le pitoyable et doux *Patouillet*, de nous aider dans notre entreprise. Nous profiterons de leurs critiques instructives, et nous nous ferons un vrai plaisir de rendre à tous ces Messieurs la justice qui leur est due.

Ce dixième tome contiendra des articles très-curieux, lesquels, si DIEU nous favorise, pourront donner une nouvelle pointe au sel que nous tâcherons de répandre dans les remerciemens que nous ferons à tous ces Messieurs.

Fait au mont Krapac, le 30 du mois de *Janus*, l'an du monde, selon *Scaliger*, 5722
 selon les *Etrennes mignonnes* 5776
 selon *Riccioli* 5956
 selon *Eusèbe* 6972
 selon les *Tables alphonfines* 8707

468 DECLARATION DES AMATEURS, &c.

felon les <i>Egyptiens</i>	370000
felon les <i>Chaldéens</i>	465102
felon les <i>brames</i>	780000
felon les <i>philosophes</i>	∞

Fin du neuvième et dernier volume.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

CONTENUS DANS CE VOLUME.

SALOMON.	pag. 3
SAMMONOCODOM , OU SOMMONA- CODOM.	18
<i>D'un frère cadet du dieu Sammonocodom.</i>	21
SAMOTHRACE.	23
SAMSON.	28
SCANDALE.	34
SCHISME.	37
SCOLIASTE.	42
<i>Questions sur Horace , à M. Dacier.</i>	43
<i>A madame Dacier , sur Homère.</i>	52
SECTE. SECTION I.	60
SECTION II.	65
SENS COMMUN.	66
SENSATION.	69
SERPENT.	73

470 T A B L E.

SIBYLLE.	76
SICLE.	82
SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES, <i>et des académies.</i>	85
SOCINIENS , OU ARIENS , OU ANTI-TRINITAIRES.	94
SOCRATE.	97
SOLDAT.	101
SOMNAMBULES ET SONGES. SECTION I.	103
SECTION II. <i>Lettre aux auteurs de la gazette littéraire. sur les songes. Août 1764.</i>	107
SECTION III. <i>Des songes.</i>	111
SECTION IV.	114
SOPHISTE.	115
SOTTISE DES DEUX PARTS.	117
STYLE. SECTION I.	126
<i>Harangue au roi , prononcée par M. le Camus, premier président de la cour des aides.</i>	134
SECTION II. <i>Sur la corruption du style.</i>	135

SUICIDE OU HOMICIDE DE SOI-MEME.	138
SUPERSTITION. SECTION I.	142
SECTION II.	145
<i>Récit surprenant sur l'apparition visible et miraculeuse de Notre Seigneur JESUS-CHRIST au saint sacrement de l'autel, qui s'est faite par la toute-puissance de DIEU, dans l'église paroissiale de Paimpole, près Tréguyer en Basse-Bretagne, le jour des Rois.</i>	ibid.
<i>Copie de la lettre trouvée sur l'autel, lors de l'apparition miraculeuse de Notre Seigneur JESUS-CHRIST, au très-saint sacrement de l'autel, le jour des Rois. 1771.</i>	147
SECTION III. <i>Nouvel exemple de la superstition la plus horrible.</i>	151
SECTION IV. <i>Chapitre tiré de Cicéron, de Sénèque et de Plutarque.</i>	155
SECTION V.	158
SUPPLICES. SECTION I.	162
SECTION II.	166

SECTION III.	174
SYMBOLE OU CREDO.	176
SYSTEME.	181
T. <i>Remarques sur cette lettre.</i>	187
TABAC.	189
TABARIN.	190
TABIS.	191
TABLE.	ibid.
TABLER.	195
TABOR OU THABOR.	ibid.
TACTIQUE.	196
TAGE.	ibid.
TALISMAN.	197
TALMUD.	ibid.
TAMARIN.	198
TAMARIS.	ibid.
TAMBOUR.	ibid.
TANT.	199
TAPISSERIE , TAPISSIER.	202
TAQUIN , TAQUINE.	204
TARIF.	ibid.
TARTARE.	ibid.
TARTAREUX.	

T A B L E.	473
TARTAREUX.	205
TARTRE.	ibid.
TARTUFE , TARTUFERIE.	206
TAUPE.	207
TAUREAU.	208
TAURIGIDER.	209
TAUROBOLE.	ibid.
TAUROPHAGE.	210
TAXE.	ibid.
TECHNIQUE.	224
TENIR.	ibid.
TERELAS.	235
TERRE.	238
TESTICULES. SECTION I.	245
SECTION II. <i>Et par occasion , des herma-</i> <i>phrodites.</i>	247
THEISME.	250
THEISTE.	254
THEOCRATIE. <i>Gouvernement de DIEU ou</i> <i>des dieux.</i>	256
THEODOSE.	261
THEOLOGIE.	266

474 T A B L E.

THEOLOGIEN. SECTION I.	269
SECTION II.	271
TOLERANCE, SECTION I.	273
SECTION II.	277
SECTION III.	284
SECTION IV.	286
TONNERRE. SECTION I.	288
SECTION II.	292
TOPHET.	295
TORTURE.	299
TRANSSUBSTANTIATION.	304
TRINITÉ.	306
<i>Explication de la Trinité suivant Abauzit.</i>	312
<i>Sentiment des orthodoxes.</i>	ibid.
<i>Sentiment des unitaires.</i>	313
<i>Sentiment des fociniens.</i>	ibid.
<i>Réflexions sur le premier sentiment.</i>	314
<i>Réflexions sur le second sentiment.</i>	ibid.
<i>Réflexions sur le troisième sentiment.</i>	315
TYRAN.	317
TYRANNIE.	320

T A B L E. 475

UNIVERSITÉ.	322
USAGES. <i>Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable.</i>	326
VAMPIRES.	328
VENALITÉ.	336
VENISE , <i>et par occasion de la liberté.</i>	337
VENTRES PARESSEUX.	340
VERGE. <i>Baguette divinatoire.</i>	345
VERITÉ.	348
<i>Vérités historiques.</i>	351
<i>Des degrés de vérité suivant lesquels on juge les accusés.</i>	352
VERS ET POESIE.	354
VERTU. SECTION I.	372
SECTION II.	375
VIANDE, VIANDE DEFENDUE, VIANDE DANGEREUSE. <i>Court examen des préceptes juifs et chrétiens , et de ceux des anciens philosophes.</i>	378
VIE.	382
VISION.	386
VISION DE CONSTANTIN.	392

VOEUX.	404
VOLONTÉ.	409
VOYAGE DE SAINT-PIERRE A ROME.	412
XAVIER.	420
XENOPHANES.	423
XENOPHON , <i>et la retraite des dix mille.</i>	425
YVETOT.	436
ZELE.	443
ZOROASTRE.	458
<i>Déclaration des amateurs , questionneurs et douteurs , qui se sont amusés à faire aux savans les questions ci-dessus , en neuf volumes.</i>	466

Fin de la Table du neuvième et dernier
volume.



